

This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

NYPL RESEARCH LIBRARIES
3 3433 06933529 1


Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

DESCRIPTION
HISTORIQUE
DE LA VILLE
DE PARIS
ET DE SES ENVIRONS.

Par feu M. PIGANIOL DE LA FORCE.

NOUVELLE ÉDITION,

Revue, corrigée & considérablement augmentée.

Avec des Figures en Taille-douce.

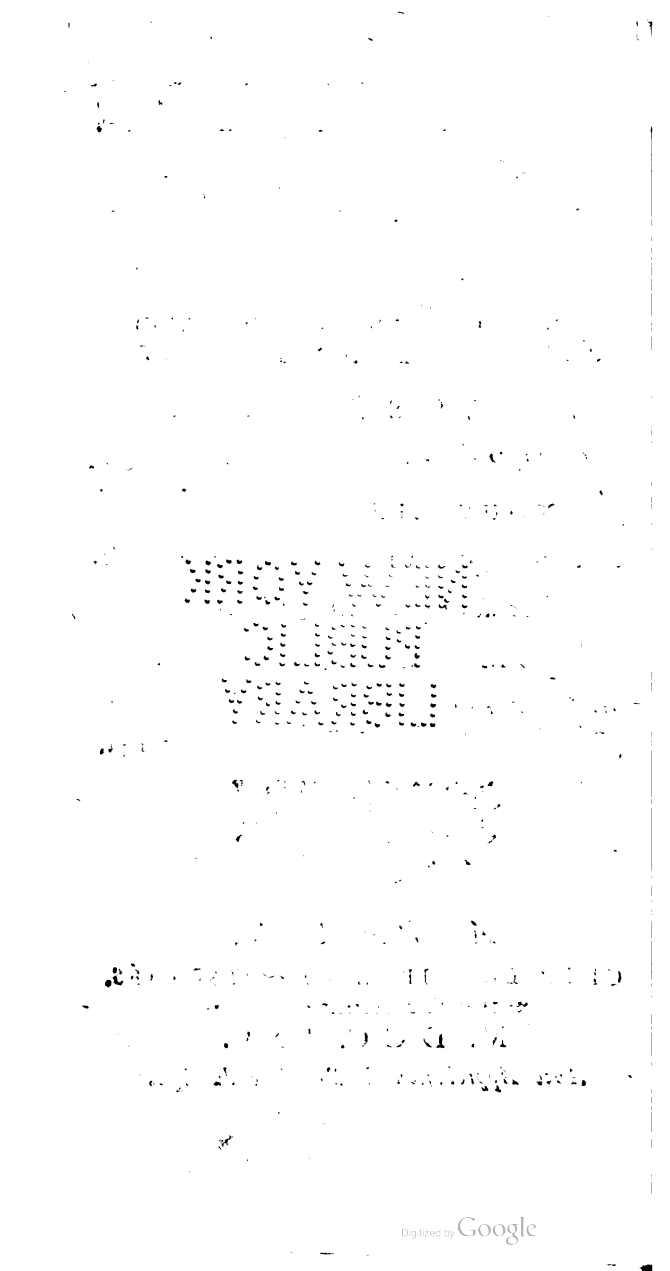
TOME CINQUIEME.

Magna situ, major Populis, sed maxima Sceptro;
Lutetia est una, scilicet, Orbe minor.
Le P. Chevalier, J. 1672.

A PARIS,
CHEZ LES LIBRAIRES ASSOCIÉS.

M. DCC. LXV.
Avec Approbation & Privilege du Roi.

Digitized by Google



Digitized by Google

TABLE

Des Articles contenus dans le Tome cinquieme.

SUITE DU QUARTIER SAINT-ANTOINE.

LA Maiſon profeſſe des Jéſuites, page 1
L'Hôtel de Sulli, 36
L'Hôtel de Mayenne, 39
Les Filles de la Viſitation de Sainte-Marie, *ibid.*
La Baſtille, 43
La Porte Saint-Antoine, 45
L'Hôpital des Enfans-Trouvés, 80
L'Abbaye de Saint-Antoine-des-Champs, 64
Les Chanoineſſes Régulieres de S. Auguſtin, 78
Les Religieux de Picpuce, 81
Notre-Dame de la Doctrine Chrétienne, 100
Le Couvent des Filles de la Conception, 101
Le Couvent des Hoſpitalieres de la Roquette, 107
Le Monaſtere des Filles de la Croix, 108
Le Couvent de la Madelaine de Traiſnel, 119
Notre-Dame de Bon-Secours, 122
Sainte-Marguerite, Paroiſſe, 125
XVI. QUARTIER DE LA PLACE MAUBERT, 145
Le grand Couvent des Carmes, 146
Le College de Laon, 167
Le Séminaire des Trente-Trois Ecoliers, 171
Le College de la Marche, 174
Le College de Navarre, 176
Le College de Boncourt, 196
Filles de la Congrégation de Notre-Dame, 199
Les Peres de la Doctrine-Chrétienne, 201
Le College des Ecoſſois, 203
Notre-Dame de Sion, 208
L'Hôpital de la Miſéricorde, *ibid.*
L'Egliſe de Saint-Médard, 212

Digitized by Google

L'Hôpital de la Miséricorde, 2.
L'Eglise de Saint-Marcel, 222
L'Eglise de Saint-Martin, 227
L'Eglise de Saint-Hyppolite, 228
Le Couvent des Cordelieres, 231
Le Monastere des Filles Angloises, 232
Les Gobelins, 233
L'Hôpital-Général, 237
Bicêtre, 238
La Salpétriere, 243
Le Jardin Royal, 249
L'Hôpital de la Pitié, 257
L'Abbaye de Saint-Victor, 260
Le Séminaire des Bons-Enfans, 288
College du Cardinal-le-Moine, 289
College d'Arras, 302
Séminaire de S. Nicolas-du-Chardonnet, *ibid.*
College des Bernardins, 330
Communauté des Filles de Ste Genevieve, 338
La Porte Saint-Bernard, 343
College de Saint-Michel, 345
XVII. QUARTIER DE SAINT-BENOÎT, 348
Chapelle de S. Blaise & de S. Louis, 355
College de Cornouaille, 356
Eglise de Saint-Yves, 358
College de Beauvais, 361
Les Ecoles de Droit, 371
L'Imprimerie de Musique, 373
La Commanderie de S. Jean-de-Latran, 376
Le College Royal de France, 379
Le College de Tréguier & de Léon, 388
Le College de Cambrai, 391
L'Eglise de Saint-Benoît, 393
Le College du Plessis, 404
Le College de Louis le Grand, 408
Le grand Couvent des Jacobins, 425
Additions, 479

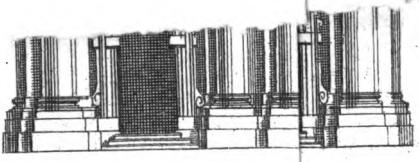
Fin de la Table du Tome cinquieme.

DESCRIPTION

Digitized by Google

Digitized by Google

T. 6v a



Digitized by Google



DESCRIPTION
DE LA VILLE
DE PARIS.

Suite du Quartier de S. Antoine.

La Maison Professe des Jesuites.

Cette maiſon a été bâtie ſur le terrein qu'occupoit l'*Hôtel de la Rochepot*, où François de Montmorenci de *la Rochepot*, Chevalier de l'ordre, Gouverneur de Paris & de l'Iſle de France, demeuroit en 1538. Après la mort de ce Seigneur, arrivée le 21. Août 1551. cet Hôtel paſſa à *Anne de Montmorenci*, Pair, Grand-Maître & Connétable de France, ſon frere aîné, qui en 1562. le donna à *Henri de Montmorenci*, ſon ſecond fils, Baron de *Damville*. Après la mort d'*Anne de Montmorenci*, *Magdelaine de Savoye* ſa veuve, vendit cet Hôtel ſeize

Digitized by Google

mille livres à Charles Cardinal de Bourbon, qui par acte du 12. Janvier de l'an 1580. le donna aux Jesuites pour y faire leur maison professe.

L'année suivante, ce même Prince leur fit bâtir une Chapelle sous l'invocation de S. Louis Roi de France, & quoiqu'elle fût fort petite, les Jésuites furent obligés de s'en contenter jusqu'en l'an 1527. que le Roi Louis XIII. qui en 1619. leur avoit donné les anciens murs & fossés de la Ville, fit bâtir une partie de ce nouveau terrein, & auprès de cette premiere Chapelle, la grande & magnifique Eglise que l'on voit aujourd'hui, & y posa la premiere pierre sur laquelle étoit cette Inscription :

D. O. M.

S. LUDOVICO.

QUI TOTUM ORBEM
IN TEMPLUM DEI,
ARMIS, ANIMISQUE DESTINAVIT,

LUDOVICUS XIII.

Hoc TEMPLUM EREXIT;
UT QUEM GALLIA COLUIT
UT REGEM, AMAVIT UT PATREM,
HIC VENERETUR UT COELITEM.
ANNO M. DC. XXVII.

Digitized by Google

Aux angles de cette pierre l'on mit quatre médailles d'argent. Sur la premiere étoit l'image de *S. Louis*, & au-deſſous étoit écrit :

Pro ſceptris aras dat tellus,
& Deus aſtra.

Sur la deuxieme étoit le partail de cette Egliſe, avec cette Inſcription :

LUDOVICUS XIII.

Dei gratia Francorum,
& Navarræ Rex fundavit
an. 1627.

Sur la troiſieme étoit le portrait du Roi Louis XIII. avec cette deviſe,

Vicit ut David, ædificat ut Salomon.

Sur la quatrieme enfin il n'y avoit aucune figure gravée, mais on y liſoit :

D. O. M.

S. LUDOVICO.

LUDOVICUS XIII. *extruxit an.* 1627.
ut quem auctorem habet generis,
nominis, ac Regni ;
eundem habeat æternæ ſalutis adjutorem.

Le Pere *François Derrand* & le Frere *Martel Ange* Jéſuites, avoient travaillé à l'envi au deſſein général de cette Egliſe.

Digitized by Google

Le dernier qui étoit très-habile Architecte, s'étoit proposé dans son dessein d'imiter l'Eglise du *Jesus* de Rome, qui a été bâtie par le fameux *Vignole*, & qui est une des plus belles qu'il y ait en Italie. Le *P. Derrand* au contraire n'avoit copié que lui-même, & malheureusement les Jésuites préférerent son dessein à celui de *Martel Ange*.

Le portail est dans un beau point de vûe dans la rue S. Antoine, vis-à-vis celle de sainte Catherine de la Coulture. Il est décoré de trois ordres l'un sur l'autre, de deux corinthiens & d'un composite. Ce grand morceau d'architecture a beaucoup d'apparence, & même il y a du beau, mais il est trop chargé d'ornemens, & la sculpture en est pitoyable. Si on vouloit cependant, on pourroit remedier à ces inconvéniens, mais il en couteroit beaucoup, & l'on ne trouve pas tous les jours des Ministres aussi magnifiques que le *Cardinal de Richelieu*: L'inscription suivante gravée en lettres d'or sur la frise du premier des trois ordres, dont ce portail est composé, nous apprend que ce fut cette Eminence qui en fit la dépense,

Digitized by Google

S. LUDOVICO REGI.
LUDOVICUS XIII. REX
BASILICAM:
ARMAND. CARD. DUX
DE RICHELIEU,
BASILICÆ FRONTEM P.
M. DC. XXXIV.

L'Egliſe eſt bâtie en forme de croix, & a un grand dôme à pans au milieu de la croiſée. Au pourtour ſont pluſieurs Chapelles au-deſſus deſquelles regne une galerie voutée, & une baluſtrade de fer ſur la grande corniche.

Cette Egliſe fut achevée l'an 1641. & le 9. de Mai de cette année-là, le *Cardinal de Richelieu* y célébra la premiere Meſſe en préſence du Roi, de la Reine, & de Gaſton Jean-Baptiſte de France Duc d'Orléans, & frere du Roi, qui y reçurent la communion des mains de cette Eminence.

En entrant dans cette Egliſe on eſt d'abord frappé de deux défauts qu'on auroit pu éviter. Le premier eſt que les jours n'en ſont pas bien ménagés, & quoiqu'elle ſoit fort élevée au-deſſus du rez-de-chauſſée, elle n'eſt cependant point auſſi claire qu'elle pourroit l'être.

Un autre défaut qui n'eſt pas moins

Digitized by Google

ſenſible, eſt que le grand Autel eſt ſi bas, qu'à peine diſtingue-t'on le Célébrant en entrant dans l'Egliſe. Mais d'ailleurs on n'a rien oublié pour décorer & enrichir cet Autel. Sa décoration eſt diſpoſée ſur un plan courbe, & conſiſte en trois corps en ſaillie dont celui du milieu eſt le plus grand & le plus avancé. Ils ſont ornés de colonnes corinthiennes de marbre de Dinan, dont les chapiteaux & les baſes ſont de bronze doré. L'attique qui eſt ſur le corps du milieu eſt orné de quatre colonnes auſſi corinthiennes, & ſurmonté par un amortiſſement au haut duquel eſt un crucifix : la ſainte Vierge & S. Jean ſont aux côtés, & la Magdeleine aux pieds. Dans les entre-colonnes des corps qui ſont aux extrémités, on a placé les figures de S. Charlemagne & de ſaint Louis ; & dans les niches qui ſont au-deſſus des portes de la Sacriſtie, celles de S. Ignace & de S. François Xavier. Le tableau qui eſt ſur l'Autel repréſente *S. Louis*, il eſt de *Voüet* ; mais *Sauval* remarque avec raiſon que quelques-uns l'on prit pour une Aſſomption de la Vierge, tant l'attitude de ce ſaint eſt féminine.

Il y a peu d'Egliſes dans le monde chrétien qui ſoient auſſi riches en argenterie & ornemens que celle-ci. Le tabernacle eſt d'argent & enrichi d'ornemens de vermeil. De plus, elle poſſede une

Digitized by Google

quantité prodigieuſe de chandeliers, de candelabres, de girandoles, de vaſes, de lampes, & de reliquaires d'argent ou de vermeil. Il y a même quelques pieces qui ſont d'or, & parmi celles-ci, on diſtingue un grand ſoleil qui eſt enrichi de groſſes perles & de quantité de diamans d'un prix très-conſidérable. On n'eſt pas moins ſurpris de la quantité & de la magnificence des ornemens ſur leſquels les perles, l'argent & l'or ſont mis en œuvre avec un goût qui donne encore du prix à la richeſſe de la matiere.

Toutes les Chapelles ſont décorées de corps d'architecture dont les colonnes ſont de marbre, & d'ordre corinthien, mais le tout eſt d'un goût fort médiocre.

Auprès du Maître-Autel, du côté de l'Evangile, eſt une Chapelle ſous un des arcs de laquelle eſt le cœur du Roi Louis XIII. ſoutenu en l'air par deux Anges d'argent dont la draperie eſt de vermeil, de même que le cœur, la couronne, les armes de France, & les autres accompagnemens. Sur les deux jambages de l'arc, on remarque quatre bas-reliefs de marbre qui repréſentent les vertus cardinales, & qui ſont dans des ovales de marbre, entre leſquels on lit les inſcriptions ſuivantes qui ſont gravées ſur des eſpeces de draperies auſſi de marbre, & tenus par deux génies en pleurs.

Digitized by Google

AUGUSTISSIMUM
LUDOVICI XIII.
JUSTI REGIS,
BASILICÆ HUJUS
FUNDATORIS
MAGNIFICI
COR,
ANGELORUM HIC
IN MANIBUS,
IN COELO
IN MANU DEI.

L'inscription qui est vis-à-vis nous apprend que c'est la Reine *Anne d'Autriche* qui a fait ériger ce monument au cœur du Roi son mari.

SERENISSIMA
ANNA AUSTRIACA
LUDOVICI XIV.
REGIS MATER
ET REGINA REGENS
PRÆDILECTI
CONJUGIS SUI AMORIS
HOC MONUMENTUM P.
ANNO SALUTIS
M. DC. XLIII.

Ce magnifique monument est de l'invention & de l'exécution de *Jacques Sar-*

Digitized by Google

razin, excellent Sculpteur de ce temps-là, & de celui-ci, quoique la ſculpture ait été portée à un haut point de perfection ſous le Regne de Louis XIV. ſurnommé *le Grand*.

On a décoré de la même maniere la Chapelle qui eſt vis-à-vis, c'eſt-à-dire, du côté de l'Epître, & ſous un des arcs, on a mis le cœur de Louis XIV. ſoutenu auſſi en l'air par deux Anges d'argent, dont la draperie eſt de vermeil, ainſi que le cœur, la couronne, les armes de France, & les autres ornemens.

Sur un des jambages de cet arc, on lit cette Inſcription:

REGI SÆCULORUM IMMORTALI.
LUDOVICUS XIV.
FRANCIÆ, ET NAVARRÆ REX
REBUS BELLO ET PACE
PER ANNOS TRES ET SEPTUAGINTA
FORTITER ET RELIGIOSE GESTIS
ORBIS SUFFRAGIO MAGNUS
COR SUUM
PATERNO EXEMPLO
HAS PIANDUM AD ARAS
DEPONI MORIENS JUSSIT
DIE PRIMA SEPTEMBRIS
ANNO CHRISTI M. DCC. XV.
ÆTATIS LXXVII.

L'inscription qui est sur l'autre jambage, & vis-à-vis celle que je viens de rapporter, nous apprend que c'est *Philippe Duc d'Orléans*, petit-fils de France, & Régent du Royaume pour le Roi Louis XV. qui a fait ériger ce trophée aux vertus de Louis XIV. pour en transmettre le souvenir & l'exemple à la postérité.

LUDOVICO MAGNO
JUSTI FILIO
PHILIPPUS
AURELIANENSIUM DUX
JUSTI NEPOS
IMPERIUM GALLICUM
PRO LUDOVICO XV. REGENS
HOC
REGIARUM VIRTUTUM
TROPHÆUM
AD POSTERITATIS MEMORIAM
ET EXEMPLUM DIGNA
UTROQUE MUNIFICENTIA
CONSECRAVIT
ANNO CHRISTI M. DCCXX.

Ce monument a été modelé, & jetté en fonte par *Coustou* le jeune, un des grands Sculpteurs que nous ayons eus. On dit qu'il est entré dans sa composition quatre cens soixante & quinze mares

d'argent, & que cet ouvrage, y compris le cuivre, le bronze & le marbre, revient à ſix cens mille livres. C'eſt le Roi Louis XV. qui en a fait la dépenſe, & cet ouvrage n'a été achevé qu'au mois de Février de l'an 1730.

La Chapelle de S. Ignace eſt de l'autre côté & ſous le dôme. On voit ſur l'Autel, au lieu de tableau, un grand crucifix de bronze, & *S. Ignace* à genoux. Ces figures ſont à demi-relief, & ont été fondues par *Duval*, de même que les deux Anges de bronze qui ſont ſur le fronton, & qui tiennent le nom de *Jeſus* enfermé dans un ſoleil, & les deux vaſes qui ſont ſur les acroteres des côtés. Cette Chapelle renferme dans ſon enceinte un monument des plus magnifiques qu'il y ait, & que M. *Perrault* Préſident à la Chambre des Comptes, fit ériger à la mémoire de *Henri Duc de Bourbon*, Prince de Condé, dont il avoit été Secrétaire des Commandemens.

Ce monument conſiſte en quatre vertus de bronze, de grandeur naturelle, aſſiſes ſur des piédeſtaux de marbre noir, & environnées de ſymboles qui les caractériſent. Pluſieurs bas-reliefs repréſentent des hiſtoires de l'Ancien Teſtament, allégoriques aux principales actions de Henri de Bourbon, & concourent à enrichir ce mauſolée. A chaque côté de l'en-

Digitized by Google

trée on a placé un génie. L'un tient un bouclier où sont les armes de la maison de Bourbon; & l'autre, une table de marbre sur laquelle est cette Inscription :

HENRICO BORBONIO
CONDÆO
PRIMO REGII SANGUINIS
PRINCIPI,
CUJUS COR HIC CONDITUM,
JOANNES PERRAULT
IN SUPREMA
REGIARUM RATIONUM CURIA
PRÆSES,
PRINCIPI
OLIM A SECRETIS,
QUÆRENS DE PUBLICA PRIVATAQUE
JACTURA PARCIUS DOLERE
POSUIT
ANNO M. DC. LXIII.

Toutes ces figures ont été dessinées & modelées par *Sarrazin*, & ont été jettées en fonte par *Perlan*. On dit que ce monument a couté à M. Perrault plus de deux cens mille livres, & que le Cavalier *Bernin* le regarda comme l'un des mieux entendu qui fût alors à Paris.

Outre le Cœur de *Henri de Bourbon*

Digitized by Google

Prince de Condé, on a depuis inhumé dans la même Chapelle celui de *Louis de Bourbon* son fils, surnommé *le Grand Condé*, mort à Fontainebleau le 11. de Décembre 1686. celui de *Henri Jule* de Bourbon Prince de Condé & premier Prince du Sang, mort le premier d'Avril 1709. & celui de *Louis Duc de Bourbon* Prince du Sang, & chef de la branche de Bourbon-Condé, mort le 3. de Mars 1710. dans sa 42^e^ année.

En 1711. *Louis Henri Duc de Bourbon*, fils de ce dernier, fit incruster de différens marbres l'arc qui perce sous le gros jambage du dôme pour communiquer à une Chapelle voisine, & fit mettre une figure d'Ange au milieu de l'arc de face, accompagnée d'une urne & de plusieurs ornemens, le tout de bronze doré. Toute cette sculpture est de *Vancléve* de l'Académie Royale de Peinture & Sculpture.

Dans un grand cartouche de figure ovale, sur un marbre noir, est cette inscription :

ÆTERNÆ MEMORIÆ

PRINCIPUM CONDÆORUM,

LUDOVICI ET HENRICI JULII

primorum è regia stirpe Principum,

& LUDOVICI *Ducis* BORBONII

eorum Corda hîc sita sunt.

Digitized by Google

LUDOVICUS HENRICUS
Ducis BORBONII *filius*,
Patri, avo, proavo,
juxta Cor HENRICI *atavi*
Monumentum hoc posuit,
sibique ac posteris
paravit.
Avita in P P. *Societatis Jesu*
benevolentia hæres,
ANNO DOMINI MDCCX.
VIVENT CORDA EORUM
IN SÆCULUM SÆCULI.
P. XXI.

Le Président Perrault ne borna point sa reconnoissance à faire ériger un monument à la mémoire du Prince son bienfaicteur, il fit en même temps une fondation pour que tous les ans on célébrât dans cette Eglise un service pour le repos de l'ame de ce Prince, & qu'on prononçât son Oraison Funebre. Cette fondation fut exécutée pour la premiere fois le 10. Décembre 1683. Ce fut l'Evêque de Senlis qui célébra la Messe, & le Pere *Bourdaloüe* qui prononça l'Oraison Funebre.

Dans ce même monument a été déposé le Cœur de très-haut, très-puissant, & très-excellent Prince, Monseigneur, *Louis Henri*, Duc de Bourbon, Prince de

Digitized by Google

Condé, Prince du Sang, Duc d'Enghien & de Guiſe, Pair & Grand-Maître de France, Gouverneur & Lieutenant Général pour le Roi en ſes Provinces de Bourgogne & Breſſe, Chevalier Commandeur des Ordres du Roi, & Chevalier de la toiſon d'Or, décédé à Chantilly le mercredi 27. Janvier 1740. à midi & un quart, âgé de 47 ans cinq mois & neuf jours

Dans un pilier qui eſt auprès de la baluſtrade de la Chapelle des Cœurs des Princes de Bourbon-Condé, eſt le cœur de Monſeigneur le Duc du Maine, comme il paroît par une table de marbre noir, ſur laquelle on lit :

ICY

Eſt le cœur de très-haut, très-puiſſant, & très-excellent Prince
LOUIS-AUGUSTE DE BOURBON,

DUC DU MAINE,

Prince légitimé de France,
par la grace de Dieu
Prince Souverain de Dombes,
Pair de France,
Duc d'Aumale, Comte d'Eu,
Commandeur des Ordres du Roi.
Lieutenant Général de ſes Armées,
Colonel Général des Suiſſes & Griſons,
Gouverneur & Lieutenant Général

Digitized by Google

pour Sa Majesté,
dans ses Provinces du haut & bas
Languedoc,
Grand-Maître & Capitaine Général
de l'Artillerie de France,
décédé en son Château de Sceaux
le 14. Mai de l'année 1736.
âgé de 66 ans,
Priez-Dieu pour lui.

De l'autre côté de la nef est une Chapelle où l'on remarque quelques monumens qui regardent la maison de la Tour Bouillon. Dans les encognures qui sont aux côtés de l'autel, sont des urnes de marbre blanc d'un assez vilain profil.

Celle qui est du côté de l'Epître, renferme les cœurs de la mere & du fils, c'est-à-dire de *Marie-Anne de Mancini* Duchesse de *Bouillon* & de *Louis de la Tour* Prince de *Turenne*, grand Chambellan de France en survivance, mort le 5. Août de l'an 1692. des blessures qu'il avoit reçues le 3. du même mois à la bataille de Steinkerque. C'étoit un Seigneur de grande espérance, & dont les qualités personnelles faisoient croire qu'un jour on verroit revivre en lui un des héros que sa maison a produits. L'inscription qu'on lit sur cette urne, fera connoître au lecteur le mérite du fils, & la tendresse que sa mere avoit pour lui.

Digitized by Google

STA VIATOR

& ingemisce
ad æternum materni amoris
Monumentum.

MARIA ANNA DE MANCINI
Ducissa DE BOUILLON
ingenii præstantiâ, animi dotibus
sæculi sui decus,
corde suo jungi
& eadem urnâ recondi jussit
Cor amantissimi filii
quem flere tum desiit
cum desiit ipsa vivere
ann. M. DCCXIV. *ætatis* LXIV.

Fuit ille Serenissimus Princeps
LUDOVICUS A TURRE ARVERNIÆ
magnus Franciæ Camerarius designatus
MAGNI TURENNII
ex fratris filio pronepos
(*sineret Deus*)

ALTER TURENNIUS

Multis jam & in Hungaria, & in Græcia
præliis inclitus
ad supremam exercitûs Præfecturam
à Venetis invitatus
Regis & Patriæ memor
dum mavult apud suos obsequi
quam apud exteros imperare
Stenkerkæo prælio

Digitized by Google

immatura morte occubuit
anno M. DC. LXXXXII.
ætatis XXIX.

L'urne qui eſt de l'autre côté de l'Autel, fait ſymetrie avec celle dont je viens de rapporter l'inſcription, on lit ſur celle-ci.

Sereniſſimis Principibus

GODEF. FRIDE.

MAURICIO, EMMANUELI-THEODOSIO

A TURRE ARVERNORUM,

Dei gratiâ Ducibus Boullonii,
magnis Franciæ Cambellanis,
hoc pietatis & obſervantiæ
perenne Monumentum
Avo & Parenti
Caro-Godef. *Duc Boullionius*
omnium titulorum hæres
poni curavit
anno ſalutis M. DCCXXXI.

Au milieu de cette même Chapelle eſt une tombe plate ſur laquelle eſt cette Epitaphe :

CY GIST

ELISABETH DE LA TOUR D'AUVERGNE
Princeſſe de Bouillon,
décédée le 21. *Septembre de l'an* 1725.
âgée de cinquante-neuf ans.

Digitized by Google

Sous le milieu de cette Eglise il y a une cave voûtée où l'on inhume les Religieux de la maison, & ceux des bienfaicteurs qui le demandent. *Louis de Bourgogne*, Seigneur de Mantout en Brie, & qui avoit été Mestre de Camp du Régiment d'Armand de Bourbon, Prince de Conti, y fut enterré en *1656*. Le sçavant *Daniel Huet*, ci-devant Evêque d'Avranches, qui a passé les vingt dernieres années de sa vie dans cette maison Professe où il mourut le *26*. Janvier 1721. âgé de quatre-vingt-onze ans, moins quelques jours, a été aussi inhumé dans cette cave.

Les quatre tableaux qui sont dans les bras de la croisée, & dans des bordures de marbre noir, sont de *Simon Voüet*.

Le Chaire du Prédicateur est de fer & à claire-voye, mais on la trouve un peu trop petite pour le dais qui est au-dessus. Elle fut travaillée avec bien du soin & de la patience par *François le Lorrain*, aux dépens de *Gaston-Jean-Baptiste de France*, Duc d'Orléans, & frere de Louis XIII. elle ne fait point un bel effet.

Dans la Sacristie on voit un petit tableau sur cuivre qui représente le ravissement de S. Paul. L'Auteur des curiosités de Paris l'a pris pour un original, mais ce n'est qu'une copie faite par *le Brun*,

Digitized by Google

d'après un tableau du Dominiquain que les Jésuites donnerent au Roi.

La maison de ces Peres étoit fort serrée, car le bâtiment de l'Eglise occupoit la meilleure partie du terrein de l'Hôtel de Damville ; mais Louis XIII. & Louis XIV. leur ont donné successivement dequoi s'étendre autant que leur situation le peut permettre, & dequoi se procurer les aisances nécessaires. Quelques gratifications que Louis XIV. fit à cette maison en faveur du Pere *de la Chaise* son Confesseur, lui donnerent les moyens de faire élever quelques appartemens nouveaux.

La sale de la Congrégation est sans contredit la plus belle piece de la maison.

Une autre sale est superbement ornée par plusieurs tableaux des grands Peintres. Il y en a trois d'*André del Sarto*, dont l'un nous représente la rencontre d'*Esaü* & de *Jacob* ; un autre *la Manne* qui tombe dans le désert ; & le troisieme, *Moïse* qui frappe la roche avec sa verge, & en fait jaillir une fontaine. Ces trois tableaux furent faits pour *Jacques de Beaune Semblançay*, pour faire l'ornement de la Chapelle qu'il avoit dans sa maison de Tours. Ils furent apportés à Paris dans la vûe de les vendre au Roi Louis XIV. mais ce Prince les ayant trouvés trop grands pour sa petite

Digitized by Google

galerie, le P. *de la Chaise* les acheta, & en orna cette sale.

Un Adieu de *S. Pierre* & de *S. Paul* allant au supplice, par *Dominique Passignano*. Ce tableau est d'autant plus à estimer qu'on en voit peu de ce Peintre. Il fut donné au Pere *de la Chaise* par le *Cardinal de Janson*.

Un grand tableau de forme irréguliere sur fond de bois, qui représente une descente de croix. Le *Christ* mort, est d'une carnation si livide & si mortifiée, que si c'étoit un sujet moins respectable & moins intéressant pour nous, il feroit horreur. La Vierge est sans mouvement & sans vie. Les femmes qui l'accompagnent sont dans la désolation. Ce tableau est un des chefs-d'œuvres de *Quintin Mesius* ou *Messis*, d'Anvers, & Maréchal de sa premiere profession, mais que l'amour fit Peintre, & même un grand Peintre.

Une Nativité, par *Annibal Carache*. Ce tableau dont le fond suppose une nuit, est cependant très-éclairé par la lumiere que répand l'Enfant Jesus sur toute cette belle composition.

Une Résurrection du Lazare, tableau de grandeur moyenne, par *Sébastien del Piombo*. C'est proprement l'idée des deux qu'il a faits en grand, & desquels j'ai parlé dans la description du Palais Royal.

Digitized by Google

Jesus-Christ au Jardin des Oliviers, par *Albert Durer*.

Dans la sale haute on voit les tableaux suivans.

Une tête du Christ couronné d'Epines. C'est un des plus beaux tableaux du *Titien*.

Saint Jean-Baptiste qui prêche dans le désert. Ce tableau qui a six pieds, ou environ, de largeur, sur quatre ou cinq de hauteur, est un des plus gracieux que l'*Albane* ait faits; il fut donné au Pere *de la Chaise* par le Prince *Vaïni*, Seigneur Romain, & Chevalier des Ordres du Roi.

Sainte Praxede qui avec des éponges recueille le sang des Martyrs. Ce tableau a de grandes beautés, & paroît être de l'école des *Caraches*.

Treize têtes qui représentent le Christ & les douze Apôtres. Elles sont d'un Peintre Flamand dont on ignore le nom.

Un grand tableau de *le Brun*, qui représente *Tomiris* faisant plonger la tête de Cirus dans le sang même de ce Prince. Quoique le Brun ne fût, lorsqu'il peignit ce tableau, que dans sa dix-huitieme année, on peut dire qu'il auroit fait honneur aux plus grands Peintres.

Le Roi Louis XIV. à cheval, tableau de cinq pieds de hauteur, peint par *Vander-Meulen*. C'est ici la plus grande figure que ce Peintre ait faite. Le Roi est sur

Digitized by Google

un cheval Alesan, beau & animé. Ce tableau fut donné au Pere de la Chaise par *Vander-Meulen* même.

Une Vierge de marbre, figure à demi-corps, assise, tenant l'Enfant Jesus. C'est un bas-relief en forme de médaille, faite par *Albert Durer*.

Une sainte Face de Jesus-Christ couronné d'Epines. Ce morceau est de *le Brun*.

La Bibliotheque de cette maison est bien placée. C'est un Peintre Italien, nommé *Guerardini*, qui en a peint le plafond à fresque ; *

Les Livres sont d'un choix exquis, & en grand nombre. Le premier fonds a été donné par le Cardinal de Bourbon, Fondateur de cette maison. Les Jésuites en ont acheté aussi en différens temps. *Gilles Ménage*, un des plus sçavans hommes du dernier siecle, donna sa Bibliotheque à cette maison en l'année 1692. qui fut celle de sa mort. M. *Huet* ci-devant Evêque d'Avranches, & sous-Précepteur du Dauphin, fils de Louis XIV. donna aussi la sienne en 1691. par

* On trouve que le volume des figures est beaucoup trop grand, & qu'elles n'ont nulle proportion avec la hauteur de la voute. Quelle différence de ce platfond avec celui du grand escalier, où le même Peintre a représenté l'apothéose de S. Louis, qui fait un coup d'œil admirable.

Digitized by Google

acte passé pardevant Notaires, & qu'il a renouvellé tous les ans jusqu'à sa mort. La différence qu'il y a entre ces deux Bibliotheques, c'est que celle de Ménage a été mêlée & confondue avec celle de cette maison, & que celle de M. Huet a été donnée & acceptée, à condition qu'elle sera conservée telle qu'elle étoit, & au même lieu où elle étoit placée du vivant du donateur.

Le cabinet des médailles renferme de très-belles suites dans les trois genres. Il a été fort enrichi par le P. *de la Chaise*, qui tenoit une place parmi les Antiquaires de son temps. Le P. *Chamillart* très-versé dans la connoissance des médailles, en a acquis depuis un grand nombre.

Cette maison & toutes les autres maisons Professes des Jesuites, sont différentes des Colleges & Noviciats de cette même Société, en ce que les premieres ne peuvent avoir aucuns revenus fixes, au lieu que les dernieres ont des fonds assurés pour l'entretien des Régens, des Etudians & des Novices.

Comme c'est dans la Société des Jésuites que nos Rois, depuis Henri III. jusqu'à Louis XV. inclusivement, ont pris presque tous leurs Confesseurs, c'est dans cette maison que ces Confesseurs ont fait leur résidence ordinaire toutes les fois qu'ils n'ont point été à la suite de la Cour.

Voici

Digitized by Google

Voici une liste historique de ces Confesseurs.

1. Le P. *Claude Mathieu*, né en Lorraine fut Confesseur de Henri III. mais étant entré aveuglément dans les sentimens des Princes Lorrains qui étoient chefs de la Ligue, il se rendit indigne de la confiance que le Roi avoit eue en lui.

2. Le P. *Edmond Auger* né à *Sézanne* en Brie lui succéda. Henri III. le choisit pour son Confesseur dans le temps qu'il fit le voyage de Lyon. *Auger* fut toujours inviolablement attaché à ce Prince qui l'envoya à Rome, mais le crédit des Ligueurs le fit exiler à Côme où il mourut peu après Sa Majesté.

Après une assez longue interruption, la place de Confesseur du Roi revint aux Jésuites en la personne du P. *Coton*.

3. Ce Religieux étoit né à Neronde en Forêt, le 7. Mars 1564. Son pere se nommoit *Guichard Coton*, & sa mere *Gilberte Champraud*, l'un & l'autre d'une extraction noble & distinguée dans leur Province. Ils destinerent leur fils aîné à la profession des armes, & *Pierre Coton* qui étoit puîné, à être Conseiller au Parlement de Paris, & lui donnerent une éducation convenable aux desseins qu'ils avoient sur lui, mais Dieu en disposa autrement, car au mois

Digitized by Google

de Septembre de l'année 1583. il se fit Jésuite dans un temps où cette Société fut flétrie par un banissement hors du Royaume; le P. Coton eut dans la suite la consolation de les voir rappellés, & d'y avoir beaucoup contribué. En 1604. *René Benoist*, Curé de S. Eustache, & qui jusqu'alors avoit été le Confesseur du Roi, se trouva si accablé du poids de son grand âge & de ses infirmités, qu'il demanda au Roi la permission de se retirer & l'obtint. Ce fut pour lors que Sa Majesté choisit le *P. Coton* pour son Confesseur; & c'est aussi à cette année là que M. *de Perefixe*, dans la vie de Henri IV. rapporte la date de ce choix. Cependant *Dupeyrat* & le Docteur *Launoy* ont écrit que le P. Coton ne fut fait Confesseur du Roi qu'après la mort de René Benoist en 1608. Cette faute est d'autant plus lourde, qu'ils conviennent l'un & l'autre que *Regnaud de Beaune* étoit en vie lors de ce changement de Confesseur, & qu'il est constant que Regnaud de Beaune mourut en 1606.

Jusqu'ici la supériorité du College de Navarre avoit été attachée à la Charge de Confesseur du Roi, mais lorsque Henri IV. fit choix du *Pere Coton*, ce Prince donna cette supériorité à *Regnaud de Beaune*, Archevêque de Sens, & grand Aumônier de France. On dit que

Digitized by Google

le Roi fit cette désunion à la priere du *P. Coton* même qui craignit que cette supériorité donnée à un Jésuite ne fit de la peine aux Docteurs & aux Professeurs de ce College, & même à toute l'Université.

Henri le Grand n'eut point d'autre Confesseur que le *P. Coton* pendant le reste de ses jours ; ce Pere confessa aussi le Roi Louis XIII. jusqu'en 1617. qu'il fut remplacé par le *P. Jean Arnoux.*

4. Ce Jésuite étoit de Riom en Auvergne, & d'une des meilleures familles de cette ville. Il étoit sçavant, intrépide, & peu propre à se maintenir dans une cour orageuse & partagée par des cabales & des factions différentes. Quoiqu'il fut Confesseur du Roi, & en même temps celui du *Duc de Luynes* favori de Sa Majesté, le *P. Arnoux* eut la fermeté de détourner le Roi de donner l'Archevêché de Sens à l'Abbé *Rucellay* qui au lieu des qualités nécessaires à un Evêque, n'avoit qu'un esprit d'intrigue & de cabale. Le Duc *de Luynes* animé par le dépit & par la jalousie, ordonna de la part du Roi aux *P. Arnoux* de se retirer de la Cour.

5. Le P. *Gaspard Seguiran* remplaça le *P. Arnoux.* Il étoit d'une famille ancienne & noble de Provence, & distinguée dans l'épée & dans la robe. On a

Digitized by Google

cru que le P. *Seguiran* ayant porté parole à la Reine mere, Marie de Medicis, durant son séjour à Blois, de se faire Religieuse, cette Princesse fut si outrée de cette proposition, que dès qu'elle fut rentrée dans les bonnes graces du Roi son fils, elle le fit disgracier.

6. Le Roi Louis XIII. choisit de son propre mouvement le P. *Jean Sufren* pour être son Confesseur. Celui-ci étoit d'une famille originaire de Salon en Provence, laquelle a donné plusieurs sujets distingués dans le Parlement d'Aix & dans l'épée. Il se rencontra un inconvénient dans le choix que fit le Roi Louis XIII. du *P. Sufren* pour son Confesseur, c'est que ce Pere l'étoit déja de la Reine Marie de Médicis sa mere. Le Prince résolu de passer par-dessus toutes les difficultés, envoya le *Cardinal de la Rochefoucaud* déclarer sa volonté à la Reine sa mere. Cette Princesse n'y auroit peut-être pas consenti, si elle n'avoit déja appris de la bouche du *Cardinal de Richelieu*, que c'étoit chose faite. Ce fut le *P. Coton* qui porta l'ordre du Roi au P. Sufren.

Dans un ministere aussi délicat par lui-même, & plus encore par les circonstances particulieres, le *P. Sufren* s'en acquitta à la satisfaction de la mere & du fils. Un seul trait fera connoître la fidélité

Digitized by Google

& le désintéressement de ce Jésuite. La Reine mere s'étant retirée hors du Royaume, le *P. Sufren* demanda au Roi la permission de la suivre. Le Roi qui étoit toujours sous sa direction, la lui refusa longtemps, mais à la fin il se rendit à ses raisons : *Sire*, lui dit ce saint homme, *vous ne manquerez pas de Confesseurs dans votre Royaume, mais la Reine dans son exil a besoin de consolateur.* Le *Pere Sufren* mourut à Flessingue le 17. Septembre 1641. à son retour d'un voyage qu'il avoit fait en Angleterre.

7. Le P. *Alexandre Jari* eut la direction de la conscience du Roi, après que le *P. Sufren* fut parti pour aller joindre la Reine mere. Ce Pere étoit de Poitiers, & ne fut Confesseur du Roi que pendant quelques mois.

8. Le Pere *Charles Maillant* étoit de Bellay en Bugey, & avoit été Recteur du College de Lyon, de celui d'Avignon, & Provincial de sa Province. Le Cardinal de Richelieu qui l'avoit connu à Avignon, & qui estimoit son mérite, porta le Roi à le choisir pour son Confesseur. Ce Pere occupa ce poste jusqu'à sa mort arrivée à Bourbon-Lancy où il étoit allé pour chercher du soulagement à des coliques violentes auxquelles il étoit sujet. Il étoit âgé de soixante-huit ans.

9. Le P. *Jacques Gourdon* Ecossois,

Digitized by Google

âgée de 82 ans remplaça le *P. Maillant* auprès du Roi. Il ne fut que deux ans Confesseur du Roi, au bout desquels il quitta cet emploi, & se retira dans la maison Professe de Paris, où il mourut le 17. Novembre 1641.

10. Le P. *Nicolas Caussin* succéda au P. Gourdon. Il étoit de Troyes en Champagne, & joignoit à beaucoup d'esprit & de sçavoir une grande simplicité de mœurs. Comme il étoit plus attaché à ses devoirs qu'au Cardinal de Richelieu, il fut disgracié, & quitta sans regret un poste qu'il avoit possedé sans ambition & sans attache. Il fut exilé au fond de la Bretagne en 1637. d'où il ne revint qu'après la mort du Cardinal de Richelieu.

11. Le P. *Jacques Sirmond* étoit de Riom en Auvergne, & un des plus sçavans hommes qu'il y ait eu. Il fut nommé Confesseur du Roi sur la fin du mois de Décembre 1637. & occupa ce poste jusqu'en 1642. qu'une surdité qui lui survint, lui fit demander & obtenir la permission de se retirer.

12. Le P. *Jacques Dinet* fut mis à la place du P. Sirmond. Il étoit né à Moulins d'une famille où l'éloquence étoit, pour ainsi dire, héréditaire. *Gaspard Dinet* son oncle, après avoir été Général des Minimes, & Prédicateur du Roi Henri le Grand, fut fait Evêque de Mâ-

Digitized by Google

con. *Louis Dinet*, frere du Confeſſeur, habile Prédicateur, ſuccéda à ſon oncle dans l'Evêché de Mâcon. Le P. *Jacques Dinet* fut Confeſſeur du Roi Louis XIII. juſqu'à la mort de ce Prince dont il reçut les derniers ſoupirs.

13. Le P. *Charles Paulin* étoit d'Orléans, & fut Confeſſeur du Roi Louis XIV. Il mourut en 1653.

14. Le P. *François Annat* étoit de la Province de Rouergue où il étoit né en 1590. Après avoir paſſé par tous les emplois les plus conſidérables de ſa Société, il fut choiſi pour être Confeſſeur du Roi, après la mort du *P. Paulin*. Il remplit ce poſte pendant ſeize ans, & le quitta volontairement au commencement de l'année 1670. Il mourut le 14. Juin de la même année.

15. Le P. *Jean Ferrier* étoit auſſi de Rouergue, & ſuccéda au P. *Annat* ſon compatriote. Il mourut en 1674.

16. Le P. *François de la Chaiſe* étoit petit-neveu du *P. Coton*, & d'une famille noble de Forêz. Il fut nommé Confeſſeur du Roi en 1675. & après avoir dirigé la conſcience de ce Prince pendant trente-quatre ans, il mourut le 20. de Janvier 1709. âgé de 85 ans.

17. Le P. *Michel Tellier* de Vire en Normandie, fut nommé Confeſſeur du Roi au mois de Mars 1707. & remplit

Digitized by Google

cet emploi jusqu'à la mort de ce Prince.

18. Le P. *Claude Bertrand de Lignieres* d'une famille distinguée dans la robe à Tours, fut nommé Confesseur du Roi Louis XV. au mois de Mars de l'an 1722. & fut présenté au Roi en cette qualité le 31. du même mois par le Duc de Bourbon & par le Maréchal de Villeroy. Il confessa le Roi pour la premiere fois à S. Cyr, le 29. de Juin de la même année.

Au *P. de Lignieres* a succédé le *P. Pérusseau*, & a celui-ci le *P. Desmarests* qui l'est actuellement.

Plusieurs autres sujets de grand mérite ont illustré cette maison. Tels ont été les *PP. Bourdaloue, de la Ruë, Gaillard, de la Ferté, Daniel* & plusieurs autres.

Le P. *Louis Bourdaloue* étoit né à Bourges le 20. Août 1632. & est mort à Paris le 13. de Mai 1704. Il a été regardé de toute la France comme un des grands Prédicateurs qu'il y ait jamais eus. On auroit pû même dire le plus grand, si le *P. Massillon* depuis Evêque de Clermont, ne lui eut disputé la primauté. Le *P. Bourdaloue* prêcha pendant plusieurs Avents & plusieurs Carêmes devant le Roi Louis le Grand, & mérita toujours de nouveaux applaudissemens.

Le P. *de la Ruë*, né à Paris, réunissoit en lui plusieurs talens qu'on trouve rare-

Digitized by Google

ment enſemble ; Grammairien, Rhéteur, Poëte, Orateur, &c. La Cour & la Ville l'ont regardé comme un grand Prédicateur de ſon temps. Son ſçavoir & ſa piété le firent choiſir pour être Confeſſeur de *Marie-Adelaïde de Savoye*, Ducheſſe de Bourgogne, puis Dauphine, mere de Louis XV. morte en 1712.

Le P. *Honoré Gaillard* né à Aix en Provence, a paſſé la meilleure partie de ſa vie à Paris, où il a prêché avec beaucoup d'applaudiſſemens. Il n'en reçut pas moins à la Cour de Louis XIV. devant lequel il prêcha auſſi pluſieurs Avents & pluſieurs Carêmes avec un grand ſuccès. Il mourut dans cette maiſon le 11. Juin 1727. dans la 86 année de ſon âge.

Le P. *Gabriel Daniel* étoit né à Rouen, & a été un des meilleurs Ecrivains de notre temps. Il a donné au public pluſieurs ouvrages Polémiques qui ſont écrits avec beaucoup d'eſprit & d'agrément. Nous lui ſommes auſſi redevables d'une Hiſtoire de France dont il y a eu pluſieurs éditions. Son Hiſtoire de la Milice Françoiſe n'a pas eu le même ſuccès. Ce Pere eſt mort dans cette maiſon le 23. Juin 1728. dans la 80^{e} année de ſon âge, & la 62^{e} depuis ſon entrée dans la Société.

Le P. *Louis de la Ferté* étoit le ſecond fils du Maréchal de ce nom. Il avoit de

Digitized by Google

grands talens pour la Chaire, & les a exercés à la Cour du Roi Louis le Grand, & dans les meilleures Chaires de Paris. Il eſt mort à la Flèche le 7. Mai 1732. dans la ſoixante-quatorzieme année de ſon âge.

Le Roi Louis XIII. pour rendre l'entrée de l'Egliſe de la maiſon Profeſſe plus libre & plus ſpacieuſe, donna en 1619. la place qui eſt vis-à-vis, on la nommoit auparavant le *Cimetiere des Anglois* : c'eſt-là que l'on voit *la fontaine le Birague* ainſi nommée, parce qu'en 579. *René de Birague*, Cardinal de l'Egliſe Romaine & Chancelier de France, la fit achever, & fit graver les inſcriptions ſuivantes ſur une table de marbre qu'on encaſtra au haut de cette fontaine.

HENRICO III.

Franciæ & Poloniæ Rege Chriſtianiſſimo.
RENAT. BIRAG.
Sanctæ Romanæ Eccleſiæ Presbit. Cardin. & Franc. Cancellar. illuſtriſſ.
beneficio Claudii d'Aubray, *Præfecto Mercator*; Johann. le Comte; Renat. Baudert; Johann. Gedoyn; Petr. Laiſné, *Tribunis Plebis curantibus.*
Anno Redemptionis M. D. LXXIX.
Hunc deduxit aquam duplicem Biragus *in uſum*,

Digitized by Google

Serviat ut Domino ; ſerviat ut Populo.
Publica , ſed quanta privatis commod tanto
Præſtat amore domus , publicus Urbis amor.

Renat. Birag. *Franc. Cancell. pub. Comm.*
M. D. LXXVII.

Cette fontaine fut refaite ſous la Prevôté des Marchands de *Nicolas de Bailleul*, Lieutenant Civil, & on y grava cette inſcription :

Siccatos latices , & ademptum fontis honorem
Officio Ædiles reſtituere ſuo.
Ob reditum aquarum.
1627.

Elle fut encore rebâtie l'an 1707. en maniere de tour à pans ; & ſon eau qui vient d'une pompe que l'on conſtruiſit la même année, auprès du Pont Notre-Dame, eſt enſuite diſtribuée dans pluſieurs quartiers, ſur-tout dans le fauxbourg S. Antoine. La tour eſt ornée dans ſes faces de pluſieurs Sculptures & d'inſcriptions en vers latins.

Premiere face.

Prætor & Ædiles fontem hunc poſuere, Beati
Sceptrum ſi Lodoix, dum fluet unda, regat.

Digitized by Google

2

Ante habuit raros, habet Urbs nunc mille canales
Ditior, hos sumptus oppida longa bibant.

3

Ebibe quem fundit purum Catharina liquorem,
Fontem at virgineum, non nisi purus, adi.

4

Nayas exesis male tuta recesserat antris,
Sed notam sequitur, vix reparata viam.

5

Civibus hinc ut volvat opes, nova munera largas
Nympha, superne fons desinit in fluvium.

Ces inscriptions sont, dit-on, d'un Religieux qui faisoit des vers très-facilement, & qui avoit beaucoup d'esprit, mais qui d'ailleurs étoit sans élévation & sans goût.

L'HÔTEL DE SULLI.

Cette maison est située dans la rue saint Antoine, au-dela de la rue des Egouts, & du même côté. Elle fut bâtie par *du Cerceau* pour *Maximilien de Bethune* Duc de Sulli, sur une partie de l'emplacement de l'Hôtel des Tournel-

Digitized by Google

les. D'autres disent qu'elle a appartenu à *Gallet*, qui d'Elu à Chinon, étoit parvenu à être Contrôleur général des Finances, & qui l'ayant jouée, la perdit d'un coup de dez : ces personnes confondent deux maisons, à la vérité du même nom, mais d'ailleurs très-différentes. *Gallet* étoit propriétaire d'une maison dans laquelle il y avoit un cabaret, qui avoit pris pour enseigne l'Hôtel de Sulli, à cause de sa situation auprès de cet Hôtel. *Gallet* fut obligé de la vendre pour payer ses créanciers, & la conformité de nom a fait croire & dire que l'Hôtel des Ducs de Sulli lui avoit appartenu, & qu'il l'avoit perdu au jeu.

Ce bâtiment est de forme quarrée, & flanqué de quatre pavillons couverts d'ardoises. Au-dessus de la grand-porte est une espece de plate-forme, avec des balustrades de fer. Le grand nombre d'inscriptions qu'on voit gravées sur les aîles de cet Hôtel, sont plus propres à amuser les curieux, qu'à décorer le bâtiment.

De ce même côté, & dans le cul-de-sac de l'Hôtel de Guémené, est la premiere maison que les Filles de la Société de la Croix ayent eue à Paris. Ces Filles ont été instituées par M. *Guerin*, un des Curés de la ville d'Amiens, qui assembla dans la ville de Roye plusieurs Filles & Veuves vertueuses, & les destina à

Digitized by Google

l'instruction des jeunes filles. Les guerres les obligerent en 1636. de quitter la ville de Roye, & de venir à Paris où elles furent reçûes par Mᵉ *Luillier de Villeneuve*, qui les mit d'abord dans une maison située à Brie-Comte-Robert où elle alla aussi demeurer. Cette pieuse Dame voyant augmenter le nombre de ces Filles, obtint l'an 1640. de *Jean-François de Gondi*, Archevêque de Paris, qu'elles fussent érigées en Congrégation sous le titre *des Filles de la Société de la Croix*; ce qui fut autorisé par Lettres Patentes du mois de Juillet 1642. confirmées par d'autres de surannation du 16. Juillet 1644. Pour lors *Mᵉ de Villeneuve* vint avec quelques-unes de ses Filles demeurer à Vaugirard; puis en 1643. elles acheterent une dépendance de l'Hôtel des Tournelles, & c'est la maison qui donne lieu à cet article. Une fille de cette maison alla former un autre établissement à Ruel en 1649. où elle & quelques-unes de ses compagnes furent installées par la *Ducheſſe d'Aiguillon*, niece du *Cardinal de Richelieu*. Les Filles de la Croix qui étoient restées à Brie-Comte-Robert, firent en 1664. un autre établissement de leur Institut à Paris dans la Paroisse de S. Gervais, qui fut confirmé par Lettres Patentes du mois d'Août 1686. De leur côté les Filles de

Digitized by Google

l'Hôtel des Tournelles en firent auſſi un autre dans une maiſon de la rue d'Orléans au fauxbourg S. Marcel, & cette maiſon eſt ſous le titre de *Sainte Jeanne*.

L'HÔTEL DE MAYENNE.

Cet Hôtel qui eſt auſſi dans la rue ſaint Antoine, mais de l'autre côté de la rue, fut bâti par *du Cerceau* pour *Charles de Lorraine*, Duc de Mayenne, Pair de France, & Lieutenant Général du Royaume pour la Ligue. *Henri de Lorraine*, Duc de Mayenne, ſon fils, y demeura juſqu'en 1621. qu'il fut tué au ſiege de Montauban. *Henri de Lorraine*, Comte d'Harcourt, Général des Armées du Roi, Grand-Ecuyer de France, &c. y demeura fort long-temps avec toute ſa famille. De nos jours nous l'avons vû habité par *Charles-Henri de Lorraine*, Prince de Vaudemont, ci-devant Gouverneur général du Milanois pour le Roi d'Eſpagne. Ce fut pour loger ce Seigneur qu'on fit dans cet Hôtel de grandes réparations en 1709. ſur les deſſeins de *Germain Boffrand*. C'eſt aujourd'hui *l'Hôtel d'Ormeſſon*.

LES FILLES DE LA VISITATION DE SAINTE MARIE.

Ces Filles ont été inſtituées par *ſaint François de Sales*, Evêque & Prince de

Digitized by Google

Geneve, en 1610. Dès leur premier établiſſement elles furent appellées *Filles de la Viſitation*, parce qu'elles s'occupoient à viſiter les malades & les pauvres, en l'honneur du myſtere de la Viſite que la ſainte Vierge fit à ſainte Eliſabeth. Elle ne firent d'abord que des vœux ſimples, mais à la perſuaſion de M. *Denis Simon de Marquemont* Archevêque de Lyon, cette Congrégation fut érigée en Religion, & fut confirmée par le Pape Paul V. ſous la Regle de S. Auguſtin. La réputation de cet Inſtitut étant parvenue juſqu'à Paris, pluſieurs perſonnes de piété ſolliciterent *S. François de Sales* de lui procurer un établiſſement dans cette Ville, & d'y faire venir *Jeanne-Françoiſe Fremiot*, *Dame de Chantal*, Fondatrice & premiere Supérieure, & quelques Religieuſes, pour travailler à ce ſaint œuvre. *M. de Sales* écrivit à la Mere *de Chantal* de le venir trouver, & d'amener le plus de Religieuſes qu'elle pourroit. Elle étoit pour lors à Bourges, occupée à y fonder une maiſon de ſon Ordre, cependant elle partit auſſi-tôt, & arriva à Paris avec trois Religieuſes le 6. d'Avril 1619. Elles logerent pendant trois ſemaines en maiſon particuliere, mais le premier de Mai elles entrerent dans une autre qu'on leur avoit louée dans le fauxbourg ſaint

Digitized by Google

Michel, avec la permiſſion de *Henri de Gondi* Evêque de Paris, Cardinal de Retz, donnée le 25. d'Avril, autoriſée par Lettres Patentes du Roi, vérifiées au Parlement. *François de Sales* leur Inſtituteur y célébra la premiere Meſſe, expoſa le Saint Sacrement, & l'après-midi y prêcha en préſence d'un grand nombre de perſonnes qualifiées. Leur ſéjour en cet endroit ne fut pas bien long, car en 1620. elles acheterent une maiſon dans la rue de la Ceriſaye, où elles furent logées plus commodément. Enfin l'an 1628. la Mere *Helene-Angélique l'Huillier*, pour lors Supérieure & Bienfaictrice de cette maiſon, acheta l'*Hôtel de Coſſé*, appellé auparavant l'Hôtel *de Boiſi*, ou de *Boiſſi*, pour la ſomme de vingt-quatre mille livres. Cet Hôtel étoit ſitué dans la rue S. Antoine, & ſon jardin étoit contigu à celui du Monaſtere de la rue de la Ceriſaye; ainſi, dès que l'Hôtel de Coſſé eut été approprié pour une Communauté de Religieuſes, toute la Communauté s'y tranſporta ſans paſſer par les rues. Le *Commandeur de Sillery* qui étoit ami intime de M^e *de Chantal*, donna une ſomme conſidérable pour bâtir l'Egliſe, dont il poſa la premiere pierre le 31. d'Octobre de l'an 1632. Cette Egliſe qui eſt du deſſein de *François Manſart*, fut dédiée le 14. Sep-

Digitized by Google

tembre de l'an 1634. par *André Frémiot*, Archevêque de Bourges, sous le titre de *Notre-Dame des Anges*. Elle est petite, mais d'un goût d'Architecture excellent. C'est un dôme soutenu en dedans par quatre arcs, entre lesquels il y a des pilastres corinthiens qui portent une grande corniche qui regne au pourtour. La porte est sous un de ces arcs, élevée sur un perron de quinze marches, & ornée de deux colonnes corinthiennes fuselées. Le Maître-Autel est vis-à-vis la porte.

André Frémiot, Archevêque de Bourges, & frere de Mᵉ de Chantal, Fondatrice & premiere Supérieure des Filles de la Visitation, étant mort à Paris le 13. de Mai 1641. fut inhumé dans cette Eglise.

Dans une Chapelle qui est à gauche en entrant, & sous les marches, a été inhumé *François Foucquet*, dont voici l'Epitaphe :

A L'HEUREUSE MEMOIRE

de Messire FRANÇOIS FOUCQUET, *Chevalier, Conseiller du Roi ordinaire dans tous ses Conseils, fils de Messire* François Foucquet, *Conseiller au Parlement de Paris, lequel après avoir passé par les Charges de Conseiller audit Parlement, & de Maître des Requêtes ordinaire de son Hôtel, fut nommé pour Ambassadeur*

Digitized by Google

de Sa Majesté vers les Suisses, & puis retenu pour être employé aux plus secretes & plus importantes affaires de l'Etat, dans le maniment desquelles il a vécu avec tant d'intégrité & de modération, qu'il peut être proposé pour exemple à tous ceux qui sont admis aux Conseils des Princes. Sa naissance, sa vertu, sa capacité, son zele au service du Roi, lui ont acquis un nom honorable en cette vie, d'où il passa en une meilleure, trop tôt pour les siens & pour le public, laissant douze enfans de Dame Marie de Maupeou *sa femme, fille de Messire* Gilles de Maupeou, *Seigneur d'Ableiges, Conseiller d'Etat, Intendant, & Contrôleur général des Finances. Il mourut le ..... 1640. âgé de 53 ans.*

Dans ce même endroit a été aussi inhumé *Nicolas Foucquet*, si connu par sa faveur & par sa disgrace. Il mourut à Pignerol le 23. de Mars 1680. âgée de 65 ans. Il étoit fils de François Foucquet dont je viens de rapporter l'Epitaphe.

LA BASTILLE.

Ce Château, selon quelques-uns, fut bâti sous le Regne de Charles V. l'an 1371. & ce fut *Hugues Aubriot* qui en posa la premiere pierre le 22. d'Avril de cette même année. Mais comment ac-

Digitized by Google

corder ce trait d'hiſtoire avec ce qu'aſſurent pluſieurs Hiſtoriens dignes de foi, que ſous le Regne du Roi *Jean*, pere de Charles V. Etienne Marcel Prevôt des Marchands de Paris, s'étant ſauvé à *la Baſtille* où il croyoit être en ſureté, il y fut tué. On ne peut concilier cette contradiction, qu'en diſant que le Roi Charles V. ne fit que la rebâtir.

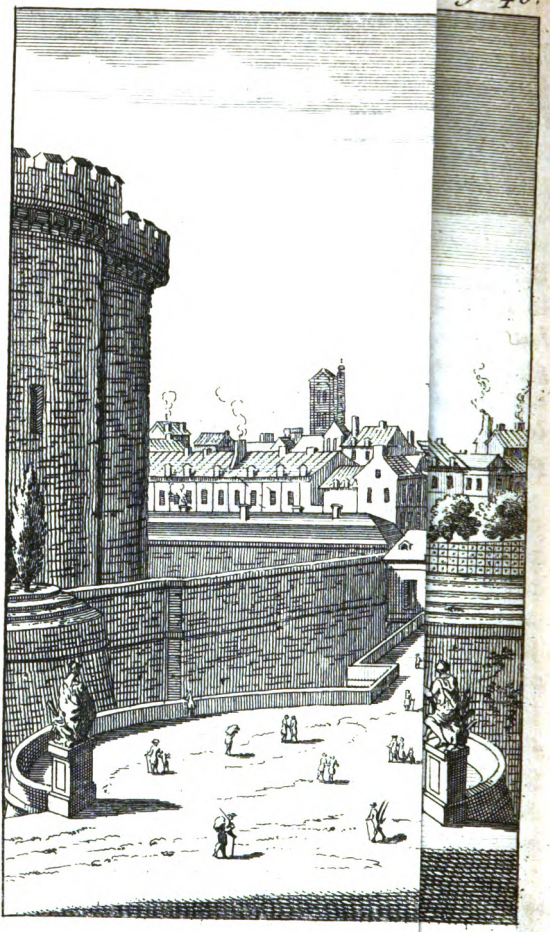
La Baſtille eſt une maniere de forteresſe antique, compoſée de huit groſſes tours rondes, jointes l'une à l'autre par des maſſifs qui ont les mêmes dimenſions. Les fortifications qu'on y voit furent commencées le 11. d'Août de l'an 1553. & ne furent achevées qu'en 1559. Elles conſiſtent en une courtine flanquée de baſtions, & bordée de larges foſſés à fond de cuve. Les Propriétaires des maiſons de Paris furent taxés pour cette dépenſe, depuis quatre livres, juſqu'à vingt-quatre livres tournois.

La Baſtille a toujours été la priſon des Criminels d'Etat, mais cela n'empêchoit pas que le Roi Henri IV. n'y fit garder auſſi le Tréſor Royal. *Regnier*, Poëte contemporain, nous l'aſſure.

Deux autres Auteurs auſſi contemporains, & infiniment plus graves que *Regnier*, nous le confirment de maniere à ne laiſſer aucun doute là-deſſus. L'un eſt *Miraumont* dans ſes Mémoires ſur les

Digitized by Google

Digitized by Google



LA

Digitized by Google

[illegible] Juſtices qui ſont dans l'enclos du [illegible]is, au Chapitre du Tréſor de F[illegible]; & l'autre eſt M. de *Sulli* Surintendant des Finances de ce Prince, & grand-Maître de l'Artillerie de France. Celui-ci dit poſitivement qu'en 1604. le Roi avoit ſept millions d'or dans la Baſtille; & ſur l'an 1610. il ajoute que le Roi avoit pour lors *quinze millions huit cens ſoixante & dix mille livres d'argent comptant, dans les chambres voûtées, coffres & caques, étant en la Baſtille; outre dix millions qu'on en avoit tirés pour bailler au Tréſorier de l'Epargne.*

Sur la premiere porte de la Baſtille, c'eſt-à-dire, ſur celle qui donne dans une petite place qui eſt en cet endroit de la rue S. Antoine, eſt un *magazin d'armes* où l'on en trouve de toutes les eſpeces, & en grande quantité. Les curieux y remarqueront d'anciennes armures de Chevalerie, & ils trouveront toutes ces choſes d'une propreté, & dans un arrangement qui les ſurprendront agréablement.

LA PORTE S. ANTOINE,

ON prétend que cette Porte fut bâtie ſous le Regne d'Henri II. pour ſervir d'arc de triomphe à la mémoire de ce Prince. D'autres aſſurent qu'elle fut élevée pour l'entrée du Roi Henri III.

Digitized by Google

revenant de Pologne, mais je n'ai vû nulle part la preuve ni de l'un, ni de l'autre de ces deux sentimens. Ce qu'il y a de constant, c'est qu'il y avoit ici une porte l'an 1671. lorsque *François Blondel* fut chargé de la restaurer. Cet Ingénieur qui n'étoit pas moins habile dans l'architecture, que dans les autres parties des Mathématiques, conserva l'ancien ouvrage de cette porte, & continua de chaque côté l'ordre dorique dont on l'avoit décorée. Ce monument a neuf toises de largeur, sur sept ou huit de hauteur. A la porte ou ouverture qui étoit au milieu, Blondel en ajouta deux autres, une de chaque côté, qui ont presque la même hauteur & la même largeur, & qui rendent l'entrée de la Ville plus facile aux voitures.

La face qui regarde la Ville, a des arrieres-voussures sur les portes, d'un trait d'autant plus hardi, que les coupes des joints sont très-justes & très-nettes. Dans le tympan du fronton qui est sur la porte du milieu, sont en bas-relief les Armes de France & de Navarre. Dans ceux qui sont au-dessus des portes latérales, est aussi en bas-relief une copie de la médaille que la Ville fit frapper à la gloire de Louis XIV. D'un côté on a mis la tête de ce Prince, avec cette légende :

Digitized by Google

LUDOVICUS MAGNUS
FRANCORUM ET NAVARRÆ REX.
P. P. 1671.

De l'autre côté, c'eſt-à-dire, ſur le tympan du fronton de l'autre porte latérale, eſt en bas-relief le revers de la médaille, lequel repréſente une Vertu aſſiſe, & appuyée ſur un bouclier où ſont les Armes de la Ville, avec cette autre légende :

FÆLICITAS PUBLICA.

Au-deſſus on lit :

LUTETIA.

Dans l'attique eſt un globe entre deux trophées d'armes, & ſurmonté d'un ſoleil qui l'éclaire, & qui étoit la deviſe du Roi Louis XIV.

La face qui eſt du côté du fauxbourg, eſt encore plus richement décorée que celle que je viens de décrire. Elle eſt ornée de refends, & d'un grand entablement dorique qui regne ſur toute la largeur : il eſt ſurmonté d'un attique en maniere de piédeſtal continu aux extrémités duquel ſont deux obeliſques.

Dans les niches pratiquées entre les pilaſtres, ſont deux ſtatues qui repréſentent les ſuites heureuſes de la paix

Digitized by Google

faite entre la France & l'Espagne en 1660. Celle qui est à main droite, tient une ancre au bas de laquelle il y a un Dauphin. Cette figure est allégorique à l'*Espérance* que la France avoit conçue de cette paix, qui avoit été cimentée par le mariage du Roi Louis XIV. avec Marie Thérese d'Autriche, Infante d'Espagne. L'autre statue est la *Sûreté* publique, qui est désignée par cette figure qui s'appuye sur une colonne avec une attitude & un visage si tranquilles, qu'elle fait connoître qu'elle n'a plus rien à craindre. Ces deux statues sont de *François Anguier*.

Au-dessus de ces niches sont deux vaisseaux qui sont allégoriques à celui que la ville de Paris porte dans l'écusson de ses Armes.

Sur une espece de console formée par la saillie de la clef de la voûte du grand portique, est un buste du Roi Louis XIV. fait d'après le naturel, par *Girard Vanopstal*, Sculpteur; on l'a peint en bronze pour le détacher du corps de la maçonnerie.

Deux figures qui représentent la Seine & la Marne, sont à demi-couchées sur les impostes, & sont regardées comme des chefs-d'œuvre de sculpture. Les uns disent qu'elles sont de Maître *Ponce*, & les autres de *Jean Gougeon*. Ce qu'il y a de constant, c'est que leur excellence fit qu'on

Digitized by Google

qu'on les conserva, lorsqu'en 1660. on rebâtit cette porte.

L'attique est formé par une grande table de marbre noir au-dessus de laquelle sont les Armes de France & de Navarre, en deux écussons joints ensemble, entourés des coliers des Ordres de S. Michel & du S. Esprit, & surmontées d'une couronne fermée. Deux trophées d'armes achevent de remplir le vuide de ce fronton, au-dessus duquel sont deux statues à demi-couchées, vétues, & ayant des tours sur leurs têtes. Celle qui tient sur ses genoux une couronne fermée & fleurdelisée, représente la *France*. L'autre qui tient un petit bouclier & quelques dards, désigne l'*Espagne*. Elles se donnent la main en signe d'amitié & d'alliance. L'himen qui est plus haut, au milieu d'un attique en maniere de piedestal continu, semble approuver & confirmer cette union qu'il a fait naître. D'une main il tient son flambeau allumé, & de l'autre un mouchoir. Les extrémités de ce piedestal continu, sont terminées par deux pyramides, aux pointes desquelles sont des fleurs de lys doubles & dorées de même que les boules qui portent ces pyramides. Toutes ces figures faites par *Vanopstal*, sont de quatre pieds plus grandes que le naturel. L'inscription qui est gravée en lettres

Digitized by Google

d'or sur la grande table de marbre noir dont j'ai parlé, fait entendre que la paix des Pyrennées à été faite & cimentée par les armes victorieuses de Louis XIV. par les heureux conseils de la Reine Anne d'Autriche sa mere, par l'auguste mariage de Marie Thereſe d'Autriche, & par les soins assidus du Cardinal Mazarin. Voici les termes dans lesquels cette inscription est conçue :

PACI
VICTRICIBUS
LUDOVICI XIV.
ARMIS.
FELICIBUS ANNÆ CONSILIIS
AUGUSTIS.
M. THERESIÆ NUPTIIS,
ASSIDUIS JULII CARDINALIS MAZARINI
CURIS
PARTÆ FUNDATÆ ÆTERNUM
FIRMATÆ
PRÆFECTUS URBIS ÆDILESQUE
SACRAVERE
ANNO M. DC. LX.

Les deux portes qui sont aux côtés de celle du milieu qui est la plus grande, n'ont été perçées qu'en 1672. comme il paroît par les inscriptions qui sont dans

Digitized by Google

deux tables de l'attique, sur l'une desquelles on lit :

LUDOVICO MAGNO
PRÆFECTUS ET ÆDILES
ANNO R. S. H.
1672.

Sur l'autre de ces deux portes est écrit :

QUOD URBEM AUXIT,
ORNAVIT, LOCUPLETAVIT.
P. C.

Quoiqu'il y ait dans cette porte quelques parties remarquables, & principalement la sculpture des figures qui sont admirables, le gout de sa composition en général est petit & mesquin. Ce monument n'a ni la grandeur ni la magnificence convenable au sortir de ce superbe fauxbourg, qui doit annoncer l'immensité & la beauté d'une ville telle que Paris, laquelle, malgré tous ses défauts, est encore aujourd'hui la plus célebre & la plus admirable de l'univers. Les rues du fauxbourg S. Antoine, qui feroient seules une belle ville de Province, ne devoient elles pas être terminées par un édifice qui eût presque le double de la grandeur de celui-ci ? N'auroit-on pas dû au moins dans le siecle dernier, pour l'honneur de la nation,

renverser le Château de la Bastille, cet affreux témoin de la barbarie de nos Ancêtres, & sur-tout aussi inutile à la sureté de nos murs par l'irrégularité de sa construction? On ne sauroit disconvenir que l'aspect de cette masse informe, choque & deshonore tout ce quartier: on peut dire la même chose & avec encore plus de vérité du petit Châtelet. Manque-t-il dans cette grande Ville d'emplacemens pour y construire des prisons? Mais pour revenir à la Bastille, quel voisinage pour une porte d'entrée dans Paris que cette horrible forteresse? j'avoue que la grande rue S. Antoine eut toujours été continuée en biaisant jusqu'à l'Hôtel-de-Ville, mais elle eut été en ligne droite depuis cet Hôtel jusques à la façade du Louvre, & cette distance eut suffit pour jouir de son admirable point de vue. C'étoit le projet du grand Colbert de continuer la rue S. Antoine dans toute sa largeur depuis sa porte jusques au Louvre, non en ligne droite, ce qui étoit impossible, mais depuis l'Hôtel-de-Ville, qui devoit être construit à neuf, & d'une forme convenable à cette capitale, entiérement opposée au goût pitoyable de celui d'aprésent. L'on n'auroit eu à abbattre que l'Eglise maussade de S. Jacques de la Boucherie, & celle de S. Germain, sa rivale en laideur.

Digitized by Google

Quelle eut été alors la magnificence des entrées de nos Ambassadeurs, en partant de l'Arc de triomphe, (dont on verra le modele ci-après) passant par celui de la Porte S. Antoine, & continuant leur marche par cette large rue jusqu'au Louvre? voila les idées de ce grand Ministre. On eut dit que sa tête renfermoit tout ce que le génie François pouvoit concevoir de sublime & d'égal à la gloire de son maître & à celle de sa nation. Encore dix années de vie, & les merveilles de cette capitale eussent forcé les habitans des deux hémispheres de les venir admirer.

En 1670, on commença à travailler au cours planté d'arbres, qui regne depuis la Porte S. Antoine jusqu'à la Porte S. Martin, & qui est revêtu de murs dans toute sa longueur. Ce cours est composé de trois allées formées par quatre rangées d'ormes. Celle du milieu a soixante pieds de largeur, & les deux autres dix-huit à vingt pieds chacune. Pour faciliter aux carosses l'accès de ce rempart, on a fait, à côté de la Porte S. Antoine, une rampe douce de quarante-huit pieds de largeur; à l'entrée de cette rampe, & à côté de la porte d'un petit jardin qu'on a pratiqué en cet endroit, on a mis deux inscriptions, l'une du côté de la ville, & l'autre vers le fauxbourg.

La premiere est conçue en ces termes, qui marquent que cet embellissement fut fait dans le temps que le Roi fit un voyage en Flandres, pour y faire fortifier les Places nouvellement conquises.

LUDOVICUS MAGNUS
ET VINDICATAS CONJUGIS
AUGUSTÆ
DOTALES URBES
VALIDA MUNITIONE CINXIT,
ET HOC VALLUM CIVIUM DELICIIS
DESTINARI JUSSIT.
ANN. R. S. H. M. DC. LXXI.

La seconde est ainsi :

LUDOVICUS MAGNUS
PROMOTIS IMPERII FINIBUS
ULTRA RHENUM, ALPES
ET PYRENÆOS,
POMOERIUM HOC MORE PRISCO
PROPAGAVIT.
ANN. R. S. H. M. DC. LXXI.

Entre cette porte & l'esplanade qui est à la tête du fauxbourg S. Antoine, est une demi-lune aux extrémités de laquelle sont deux statues de pierre, plus grandes que le naturel, assises sur des

Digitized by Google

trophées d'armes, & sculptées par *Thomas Renaudin.* Elles furent faites pour servir d'ornement à cette porte lors de l'entrée de la Reine l'an 1660. Celle qui est à main gauche en allant vers le fauxbourg, représente *Hercule* coëffé de la dépouille du Lion de Nemée, & appuyé sur sa massue, comme s'il vouloit se délasser de ses travaux. Elle est allégorique à l'Hercule Gaulois, c'est-à-dire, à *Louis le Grand* qui vient se délasser de ses travaux Guerriers dans la Capitale de son Empire. La figure qui est de l'autre côté, est celle de *Pallas.* Sa tête est chargée d'un armet orné de plumes, & son corps est couvert d'une cuirasse légere & d'un petit jupon. On a voulu nous représenter par cette figure la Reine *Anne d'Autriche*, mere de Louis XIV. laquelle par ses conseils avoit contribué à la gloire des armes du Roi son fils, ainsi que Minerve avoit contribué à celle d'Hercule.

C'est ici le lieu de parler du nouveau Rempart que la Ville fait actuellement (1761) construire & planter. Il commence à la rue de Grenelle, où l'on a fait une patte d'oye pour unir sa contr'allée en dehors, avec le quinconge des Invalides. Les allées seront tirées en ligne droite par-tout où on le pourra. Ce Rempart passe entre l'Hôtel des Invali-

Digitized by Google

des & celui de Biron, traverse la tête de la rue de Babylone, la rue Plumé, où il a été fait un puisard en dehors du Rempart pour recevoir toutes les eaux des environs : il traverse un terrein qui servoit de dépôt aux boues du fauxbourg S. Germain, & où étoient établis trois puisards pour les eaux de ce quartier ; passe la rue de Seve, celle de Vaugirard, & un marais ; delà il est conduit à la rue d'Enfer en face de la rue de la Bourbe, & du Monastere de Port-Royal, en regnant le long du clos des Chartreux. Jusques ici tout ce Rempart est planté de quatre rangs d'arbres, avec une chaussée d'encaissement de cailloux de vingt-quatre pieds de largeur.

L'ancienne butte du Mont-Parnasse détruite, l'on a formé un embranchement qui traverse la chaussée du Bourg-la-Reine, où l'on a placé une grande demi-lune, & au même endroit un corps-de-garde, afin que dans toutes les allées susdites aucune voiture n'y puissent passer que les carrosses. De la demi-lune de la chaussée du Bourg-la-Reine, il passe au-dessus de la Barriere S. Jacques, au-dessus de la rue des Capucins, entre la rue de Seine, & l'Hôpital de la Santé, traverse le Clos-Payen, où il sera fait deux ponts de pierre sur deux branches de la riviere de Bievre. Ce fond sera

Digitized by Google

rempli jusqu'à vingt-un pieds de hauteur. Sortant de ce clos, il forme un angle qui conduit à la chaussée de Fontainebleau & de Choisi-le-Roi, où il sera établi un corps-de-garde. Enfin delà il sera continué en droite ligne jusqu'au bord de la riviere de Seine, en face de la rue Contrescarpe, & du jardin de l'Arsenal en laissant l'Hôpital de la Salpétriere en dehors.

Ce nouveau Rempart contient dans sa totalité 3683 toises. Et l'ancien depuis la porte S. Antoine jusques à l'esplanade de la place de Louis XV. en contient 2400. Total 6083 toises.

On rencontre d'abord après la Porte S. Antoine, un Jardin qu'on nomme *le Jeu des Arquebusiers*. Il y avoit anciennement à Paris une compagnie de gens qui s'exerçoient à tirer de l'*arc*, & qui furent nommés *Archers*; d'autres qui tiroient de l'arbalêtre, & qu'on nommoit *Arbalêtriers*. Tant de personnes s'occupoient de ces exercices, & la plûpart s'y étoient rendue si habiles que les Archers d'Angleterre leur cédoient le Prix, & que toute la Noblesse ne leur auroit pas tenu tête, ce qui détermina le Roi Charles VI. en 1394. de limiter le nombre de ces Archers & Arbalêtriers, & de casser le reste. Il établit dans chaque Ville une certaine quantité d'Archers &

Digitized by Google

d'Arbalêtriers; & en 1410 & 1411, il créa soixante Arbalêtriers, & cent vingt Archers pour la garde de la ville de Paris, ce qui subsista en cet état jusqu'à François I. Ce Prince trouvant le nombre des Archers & des Arbalêtriers trop petit pour la défense & sûreté de la ville de Paris, il créa en 1523. *cent Arquebusiers* avec les mêmes privileges, & enjoignit à la Ville de leur donner une place propre pour s'exercer les fêtes, & une fois la semaine, avec permission de choisir entr'eux un Chef qui seroit changé tous les trois ans. Charles IX. en 1566. ordonna que ces trois compagnies porteroient à l'avenir des Arquebuses au lieu d'arcs & d'arbalêtres comme n'étant plus en usage. Ces trois compagnies ont eu chacune leur Chef ou Capitaine jusqu'en 1594. que le Roi les réunit toutes trois, & n'en fit qu'une dont il donna le commandement à *Marchand* Capitaine des Arquebusiers, & le même qui fit bâtir le *Pont-Marchand*. Ses Successeurs ont pris le nom de *Colonels*, & les Arquebusiers portent aujourd'hui celui d'*Archers de Ville*. Quant aux lieux où ces trois compagnies ont fait leurs exercices, ils ont toujours été situés hors de la Ville, mais ils sont aujourd'hui, pour la plûpart, couverts de maisons. Lorsqu'en 1634. on fit une nouvelle clôture depuis

Digitized by Google

la Porte S. Denis jusqu'à la Porte de la Conférence, le Parlement ne vérifia les Lettres Patentes du Roi, qu'à condition que l'Entrepreneur laisseroit prendre aux Arquebusiers sur les nouveaux remparts une place longue de quarante-deux toises sur cinq de large, au lieu de la maison qu'ils avoient, qui étoit de la même grandeur. Quelques-uns croyent qu'on leur donna pour lors le terrein qui est situé à la Porte S. Antoine sur le bord du fossé, & cela peut être; cependant aujourd'hui ni les Arquebusiers, ni les Arbalêtriers, ni les Archers, n'ont plus de lieu affecté à leurs exercices, car le jardin qui est à la Porte S. Antoine, & qu'on nomme *le jeu des Arquebusiers*, n'est point à eux, il appartient à quelques Bourgeois qui se plaisent à cet exercice, & qui y proposent même quelquefois des Prix.

La Boucherie neuve est dans l'esplanade qui est à la tête du Faubourg, & a été ainsi nommée pour la distinguer de celle qui est dans la grand-rue qui est la plus ancienne. Celle qu'on voit ici, est composée de dix étaux, & appartient, ainsi que l'ancienne, à l'Abbaye de S. Antoine.

Le fauxbourg *S. Antoine* que je vais décrire, a plus de neuf cens toises de long, & trois grandes rues dans sa longueur, qui sont croisées & traversées

Digitized by Google

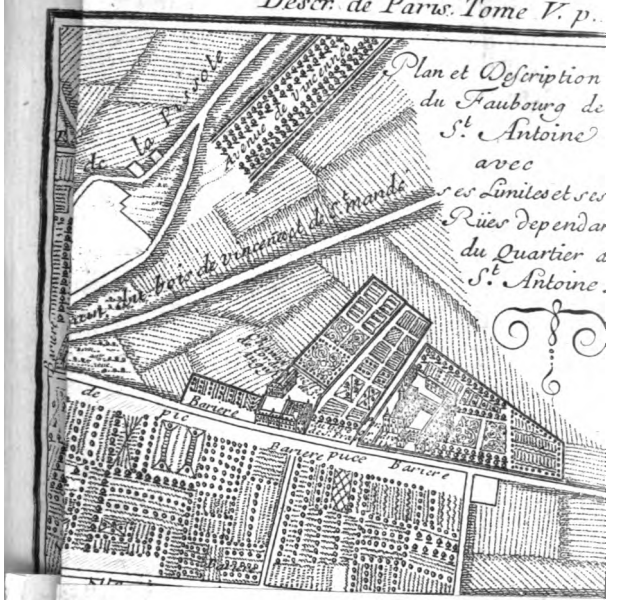
par plusieurs autres. Ces trois rues principales forment une espece de patte d'oye, & sont presque paralleles & de la même longueur. Celle du milieu se nomme la grand-rue du fauxbourg *S. Antoine*; celle qui est à droite, la rue de *Charenton*; & celle qui est à gauche, la rue de *Charonne*.

On voit dans la grande rue du fauxbourg S. Antoine,

L'HÔPITAL DES ENFANS TROUVÉS.

On a observé pendant longtemps à Paris les anciennes coutumes du Royaume à l'égard des Enfans exposés, c'est-à-dire, que les Seigneurs hauts-Justiciers de la Ville & des fauxbourgs contribuoient chacun d'une certaine somme pour l'entretien, subsistance & éducation de ces Enfans exposés dans l'étendue de leur haute-Justice. Ces Seigneurs hauts-Justiciers donnoient fort peu de chose, & le nombre des enfans exposés augmentoit tous les jours, ce qui porta Louis XIII. à leur donner la somme de trois mille livres, & celle de mille livres aux Sœurs de la Charité qui les servoient, à prendre tous les ans par forme de fief & d'aumône sur le Domaine de Gonesse. Le Roi Louis XIV. par ses Lettres Patentes du mois de Juin 1644. leur donna encore huit mille livres à prendre tous les ans sur les cinq grosses Fermes.

Digitized by Google



Digitized by Google

encore huit mille livres à prendre
les ans sur les cinq grosses Fermes.

Digitized by Google

Malgré ces secours, le nombre des Enfans exposés étoit si fort augmenté, que la dépense que l'on étoit obligé de faire pour leur entretien, montoit à plus de 40000 livres par chacun an, sans qu'il y eut presque d'autres fonds pour y subvenir, que les aumônes de plusieurs Dames pieuses, dont la charité excitée par feu *M. Vincent* Instituteur de la Mission, & des Filles de la Chatité, avoit fourni des sommes considérables pour l'entretien de ces enfans.

Dans cette situation le Parlement de Paris estima qu'il étoit nécessaire de convertir l'entretenement & subsistance que les hauts-Justiciers étoient obligés de donner aux Enfans exposés dans l'étendue de leur haute-Justice, en une somme de quinze mille livres annuellement, & donna un Arrêt à cet effet du trois de Mai de l'an 1667. qui fut confirmé par Arrêt du Conseil d'Etat du Roi, rendu le 20. Novembr 1668. Le Roi donna ensuite une Déclaration qui fut vérifiée & registrée au Parlement le 18 d'Août de l'an 1670. par laquelle Sa Majesté fait la repartition de cette taxe sur les Seigneurs hauts-Justiciers de la ville de Paris, de la maniere qui s'ensuit : 3000 livres par chacun an pour toutes les Justices dépendantes de l'Archevêché, 2000 livres pour celle de l'Eglise du

Digitized by Google

Chapitre de Paris, 3000 livres pour celle de l'Abbaye S. Germain des Prez, 1200 livres pour celle de l'Abbaye de S. Victor, 1500 livres pour celle de l'Abbaye sainte Genevieve, 1500 livres pour celle du Grand-Prieuré de France, 2500 livres pour celle du Prieuré saint Martin, 600 livres pour celle du Prieuré S. Denis de la Chartre, 100 liv. pour celle que l'Abbaye de Tiron a dans Paris, 50 livres pour celle de l'Abbaye de Montmartre, 100 livres pour celle du Prieuré de S. Marcel, 150 livres pour celle du Chapitre de S. Mederic, 100 livre pour celle du Chapitre de S. Benoît, 100 livres pour celle de l'Abbaye S. Denis.

La même Déclaration ordonne que toutes ces sommes seront payées de quartier en quartier, ès mains du Receveur desdits Enfans Trouvés, sans qu'elles puissent être augmentées à l'avenir pour quelque cause & sous quelque prétexte que ce soit. Elle unit aussi l'Hôpital des Enfans Trouvés à l'Hôpital Général, & veut que la direction en soit faite par les Directeurs dudit Hôpital Général.

Le Roi ayant supprimé par son Edit du mois de Décembre 1676. la Confrerie de la Passion, unit ses revenus à l'Hôpital Général pour être employés à la nourriture & à l'entretien des Enfans Trouvés, ainsi que je l'ai dit ci-dessus.

Digitized by Google

Le Parlement ayant ordonné par son Arrêt du 11. Août 1552. que les Enfans Trouvés seroient portés à l'Hôpital de la Trinité, où ils seroient mis sous la conduite d'une femme qui en prendroit soin, ils y furent soignés & entretenus jusques vers l'an 1670. que le Chapitre de Paris fit offre de deux maisons contigues qu'il avoit au port S. Landri, & ces offres furent acceptées, car le 12. de Juillet de cette même année, le Parlement donna un Arrêt qui ordonna qu'on y logeroit les pauvres Enfans Trouvés, qui y seroient nourris & élevés par *Thibaud Choisi*, déja chargé de cet emploi, & sous la direction de *Marie de la Croix*, veuve de Philippe le Jay; d'*Anne Guyon*, veuve de Pierre d'Estampes Docteur en Médecine; & de *Catherine de Moussi*, veuve de Denis Guillebon. Il fut aussi ordonné en même temps que le Chapitre de Paris seroit récompensé de la valeur de ses deux maisons. Le nombre de ces pauvres Enfans augmenta tellement, que ces deux maisons ne suffisant point pour les loger, il fallut penser à les transporter ailleurs, & la Reine Anne d'Autriche donna le Château de Bicestre pour cet effet, mais l'air s'y trouvant trop vif pour eux, on fut obligé de les ramener à Paris dans le fauxbourg S. Denis où les Filles de la Charité en prirent soin. Il

Digitized by Google

fallut essuyer tous ces différens changemens avant que de parvenir à un établissement stable. Enfin on leur acheta une maison & un grand emplacement au fauxbourg S. Antoine, & l'on y bâtit une Eglise dont la Reine Marie-Thereſe d'Autriche mit la premiere pierre. *Eſtienne d'Aligre* Chancelier de France, *Eliſabeth Luillier* ſa troiſieme femme; & le Préſident *de Bercy*, donnerent des ſommes très-conſidérables pour cet établiſſement. Dans le même temps on acheta pour les Enfans Trouvés une autre maiſon devant l'Hôtel-Dieu, de laquelle j'ai parlé ailleurs. Mais revenons à celle du fauxbourg S. Antoine, qui donne lieu à cet article. La Chanceliere d'Aligre continuant ſes bienfaits à cette maiſon, vint s'y retirer après la mort du Chancelier ſon mari, & fit conſtruire un caveau dans l'Egliſe de cet Hôpital; où elle ordonna qu'on l'enterrât après ſa mort.

Cette maiſon eſt deſſervie par des Sœurs Griſes, ou Sœurs de la Charité de S. Vincent de Paul.

L'ABBAYE DE S. ANTOINE DES CHAMPS.

Cette Abbaye a pris ſon nom d'une ancienne Egliſe qu'on voit attenant l'Abbaye, laquelle étoit autrefois ſous l'in-

Digitized by Google

vocation de *S. Antoine*, puis, dit-on, ſous celle de S. Hubert, & aujourd'hui ſous celle de *S. Pierre*. L'Abbaye a toujours conſervé le nom de *S. Antoine*, & l'a donné, non ſeulement au fauxbourg, mais même à la rue S. Antoine qui eſt dans la Ville. J'ai remarqué ci-deſſus que cette Abbaye fut fondée en 1198. & qu'en 1208. elle fut incorporée à l'Ordre de Cîteaux. La Dédicace de ſon Egliſe ſe fit le 2. de Juin de l'an 1233. par *Guillaume* Evêque de Paris, en préſence du Roi S. Louis & de la Reine Blanche ſa mere. On voit dans cette Egliſe le tombeau de *Jeanne* & de *Bonne* de France, filles du Roi Charles V. Il eſt de marbre noir, & leurs ſtatues ſont de marbre blanc. Voici les Epitaphes qu'on y lit

CY GIST

Madame JEANNE, *aiſnée fille de Monſieur Charles aiſné, fils du Roy de France, Régent du Royaume, Duc de Normandie, Dauphin de Viennois, & depuis Roi de France; & de Madame Jeanne de Bourbon Ducheſſe de Normandie, Dauphine de Viennois, & depuis Royne de France: qui trépaſſa en l'Abbaye ſainct Antoine lez Paris, le 21. jour d'Octobre* 1360.

Digitized by Google

CY GIST

Madame BONNE, *seconde fille de Monsieur Charles dessusdit, & de Madame Jeanne de Bourbon dessus-nommée : qui trépassa au Palais, le septieme jour de Novembre* 1360.

Vis-à-vis de ce tombeau on en voit un autre pareil, & exactement de la même forme, en marbre noir, sur lequel est couchée une statue de femme vêtue de la même façon que celles du tombeau de *Jeanne* & *Bonne* de France, mais l'inscription qui est sur la bordure de la table est si fort effacée qu'il est impossible de la lire. Dans les faces au-dessous de la table, sont plusieurs figures en bas relief de marbre blanc habillées en Religieuses.

L'Eglise est un gothique des meilleurs qui soit dans cette Ville. Le chevet surtout & le double rang de vitraux sont d'une grande légereté & donnent une clarté admirable. On a placé dans la nef le chœur des Religieuses. La menuiserie des stalles est d'un beau travail, aussi-bien que la chaire du Prédicateur qui est mobile ; c'est un ouvrage en fer tout à jour, orné de feuillages en tôle d'une très-belle exécution par un Serrurier nommé *Poitevin*. La nef a deux bas côtés au-des-

Digitized by Google

ſus deſquels ſont de petites arcades vitrées, où ſe placent les penſionnaires.

Au milieu du chœur près de la grille, eſt inhumée S. A. S. Mᵉ de *Bourbon* derniere Abbeſſe de cette maiſon ; on lit ſur ſa tombe l'Epitaphe ſuivante.

Cy gît S. A. S. Madame MARIE-GABRIELLE-ELEONORE DE BOURBON-CONDÉ *Princeſſe du Sang, Religieuſe profeſſe de l'Abbaye de Fontevrault, & Abbeſſe de cette Abbaye pendant 38 ans & cinq mois, fille aînée de très-haut, très-puiſſant, & très-excellent Prince* LOUIS III. DUC DE BOURBON-CONDÉ, *Prince du Sang, Grand maître de la Maiſon du Roi, & Gouverneur du Duché de Bourgogne, & de très-haute & très-puiſſante Dame* LOUISE-FRANÇOISE DE BOURBON, *appellée* MADEMOISELLE DE NANTES, *décédée au Prieuré Royal de la Sauſſaye, le 28 Août 1760, âgée de ſoixante-neuf ans & huit mois, & inhumée ſous cette tombe le 3 Septembre ſuivant.* Requieſcat in pace.

L'Abbeſſe qui lui a ſuccedée, s'appelle *Gabrielle-Charlote de Beauveau-Craon.*

Quelque belle que ſoit la conſtruction de cette Egliſe qui malgré ſa légereté, ſubſiſte en ſon entier depuis la fin du 12ᵉ ſiecle, elle eſt néanmoins défigurée par deux défauts inſupportables. 1.°) Le pavé

Digitized by Google

de la cour est élevé d'une toise au-dessus du sol de l'Eglise, 2°. au lieu d'entrer par son extrémité en face du chevet, l'on y entre par une très-petite porte quarrée ouverte dans une des croisées en haut près du Sanctuaire, où il faut descendre plusieurs marches.

Dans cette Eglise, & dans le mur du pilier qui est à droite en entrant, est un marbre qui couvre les cœurs du Maréchal de *Clerambault* & de sa femme, lesquels sont renfermés dans un coffre de cuivre encastré dans le mur dudit pilier. Sur le marbre dont je viens de parler, est cette Inscription :

Sous ce marbre sont réunis les cœurs de Messire Philippe de Clerambault, *Chevalier des Ordres du Roi, Gouverneur de Berry, Maréchal de France, Décédé l'an* 1665. *temps auquel* Louis le Grand *l'avoit choisi Gouverneur de Monseigneur le Dauphin; Et de Dame* Louise-Françoise Bouthillier de Chavigny *son épouse, morte le* 27 *Novembre* 1722.

Conformément à l'intention & dernière volonté de ladite Dame Maréchale de Clerambault, *Messire* Louis Bouthillier de Chavigny *Marquis* de Pons

son Neveu,
Et son Legataire universel,
s'est acquitté de ce triste devoir
par reconnoissance,
Et pour marque de son amour envers elle.

Hoc Marmor
Juncta tegit Conjugum Corda
PHILIPPI DE CLERAMBAULT,
Regiorum Ordinum Equitis
Torquati,
Biturigum Proregis, Franciæ
Mareſcalli,
Qui Sereniſſimum educaturus
DELPHINUM
A LUDOVICO MAGNO *deſignatus,*
Anno eodem M. DC. LXV. *obiit;*

Et LUDOV. FRANCISCÆ BOUTHILLIER
DE CHAVIGNY,
XXVII. *Nov. Ann.* M. DCC. XXII.
corpore ſoluta,
Supremæ cujus obtemperans
voluntati, Bina jungendo,
LUD. BOUTHILLIER DE CHAVIGNY
March. DE PONS,
Ex Fratre Nepos, Ex Teſtamento
unicus Hæres,
Hæc mœſti pii doloris ſigna dedit.

Dans l'Egliſe intérieure de cette Abbaye eſt une tombe de marbre ſous laquelle a été inhumé le corps de Madame

la Maréchale de *Clerambault*. On y lit deux Epitaphes, qui ſont de la compoſition de feu M. *Simon*, Cenſeur Royal.

PRECES *lacrymis, pia Virgines,*
jungite,
Hîc, veſtri vivens ſemper
ſtudioſa, jacet
LUD. FRANCISCA BOUTHILLIER
DE CHAVIGNY,
Illuſtriſſimi viri
PHILIPPI DE CLERAMBAULT,
Regiorum Ordinum Equitis
Torquati,
Biturigum Prorogis,
Franciæ Mareſcalli,
uxor digna.
Hæc Regiarum Puellarum,
Quarum altera CAROL. II. *Hiſp. Regi,*
Altera VICT. AMEDEO
Regi Sardiniæ nupſit,
Nec non PHILIPPI *Aurelianenſis,*
Qui ann. VIII. Regni
gubernacula
Ob pupillarem Lud. XV. ætatem,
ſuſcepit,
Educationi Prapoſita,
Auguſtis Educatorum Parentibus
Acceptiſſima deinceps ſuperfuit,
Et occubuit
V. Kal. Dec. M. DCC. XXII. *ætatis*
LXXXIX.
LUD. BOUTHILLIER DE CHAVIGNY
March. de Pons,

Digitized by Google

Ex fratre Nepos, ex Teſtamento
unicus Hæres,
Æternum pietatis Monumentum
Gratus & mœrens poſuit.

Sereniſſ. Princip. DE BOURBON
Abbatiſſæ,
Hujuſq; Sanctimonialium
Monaſterii aſſenſu,
ut hîc quotannis Sacrum
Sacrificium,
Præviis vigiliarum precibus,
In Mareſcallæ ejuſdem Amitæ ſuæ
ſolatium animæ, ſemel offerretur,
conſtituit & dedit
Idem March.
DE PONS CHAVIGNY
Sortem IV M. Libellarum, C.
earum annui reditûs,
Ut in Actis apud Chevalier *Notar.*
& Colleg. extat.
Pariſis V. Id. April. M. DCC. XXV.
Requieſcat in pace.

Saintes Filles, *joignez vos Prieres*
à vos larmes,
Cy gît qui vous aima toujours
tendrement pendant ſa vie,
Dame Louiſe-Françoiſe Bouthillier de
Chavigny,
Digne Epouſe
de Meſſire Philippe de Clerambault
Chevalier des Ordres du Roi,

Digitized by Google

Gouverneur de Berry, Maréchal de France,
Gouvernante de la Reine d'Eſpagne Femme de Charles II.
De la Reine de Sardaigne femme de Victor Amedée,
Et de Philippe d'Orleans
Regent du Royaume pendant huit ans
Durant la Minorité de Louis XV.
Cette Education lui a merité l'eſtime & la bienveillance de cette Famille Royale juſques à ſa mort, arrivée le 27 de Novembre 1722. la 89. de ſon âge.
Meſſire Louis Bouthillier de Chavigny *Marquis* de Pons,
Son Neveu, & ſon Legataire Univerſel,
Penetré de reconnoiſſance & de douleur lui a fait mettre cette Tombe Comme un Monument éternel de ſa tendreſſe.

Du conſentement de Son Alteſſe Sereniſſime Madame de Bourbon *Abbeſſe,*
Et des Dames Religieuſes de ce Monaſtere,
ledit Seigneur Marquis de Pons
a fondé & donné
la ſomme de quatre mille livres de principal

faiſant

Digitized by Google

faisant celle de cent livres de rente annuelle, pour faire dire dans cette Eglise tous les ans une messe avec les vigiles pour le repos de l'ame de ladite Dame Maréchale de Clerambault *sa tante, par contrat passé pardevant* Chevalier *& son Confrere, Notaire à Paris, le 9 Avril* 1725.

L'Abbesse de S. Antoine est Dame de ce fauxbourg, & a de beaux droits.

Pour revenir à l'Eglise de *S. Pierre*, je dois observer qu'elle est l'Eglise Paroissiale de l'enclos de l'Abbaye, mais que le Curé, ne peut baptiser, ni marier, mais seulement administrer les Sacremens aux malades, & enterrer les morts. Comme on prétend que cette Eglise a été aussi sous l'invocation de S. Hubert, on y a donné pendant longtemps le *répit* à ceux qui avoient été mordus par des bêtes enragées, & on y a fait flâtrer les chiens soupçonnés d'avoir été mordus, & d'être enragés, mais cet usage a été aboli il y a déja du temps.

Auprès, mais de l'autre côté de la rue, est une *Boucherie* composée de dix Etaux, qui fut établie le 2. de Mars

Digitized by Google

de l'an 1643. & qui appartient à cette Abbaye.

C'eſt à peu près auſſi en cet endroit que cinquante-neuf Templiers furent brûlés dans une campagne, aujourd'hui couverte de maiſons & de rues. Ils moururent tous avec beaucoup de conſtance, & en proteſtant qu'ils étoient innocens des crimes qu'on leur imputoit.

Au bout de cette grande rue & au Levant de Paris, étoit le modele d'un magnifique *Arc de Triomphe*. La ville de Paris reconnoiſſant que le bon ordre, la ſûreté, la netteté, l'ornement, la perfection des beaux Arts, & quantité d'autres avantages dont elle jouiſſoit, étoient dûs à l'attention & aux bontés de Louis XIV. ſurnommé *le Grand*; admirant d'ailleurs avec toute la terre le nombre & la rapidité des conquêtes de ce grand Prince, crut devoir lui marquer ſa reconnoiſſance, ſon eſtime & ſon zele, en lui élevant un Arc de Triomphe. Tous les Architectes qu'il y avoit alors à Paris, furent occupés à chercher un deſſein qui ſurpaſſât en grandeur & en magnificence ceux qui nous ſont reſtés de l'antiquité. Le deſſein que donna *Claude Perrault*, fut trouvé le plus riche, & fut préféré avec raiſon à tous les autres. La premiere pierre en fut poſée le 6 d'Août de l'an 1670; mais cet Arc

Digitized by Google



Lucas

Digitized by Google

Digitized by Google

ne fut élevé effectivement qu'à la hauteur des piédestaux des colonnes, & tout ce qui étoit au-dessus n'étoit que du plâtre, & pour servir de modele.

Cet Arc avoit trois portes, comme ceux de *Sévere* & de *Constantin*, une grande au milieu de deux autres qui l'étoient moins. La grande avoit dans le modele vingt-quatre pieds de large; mais dans le bâtiment effectif qu'on avoit élevé quinze pieds hors de terre, on lui avoit donné trois pieds & demi de plus. Les deux petites portes avoient chacune quinze pieds trois pouces de large aussi dans le bâtiment effectif. Les quatre piles avoient chacune vingt-quatre pieds & demi de l'ouverture d'une des portes à l'autre. Ainsi la largeur totale étoit de cent soixante pieds, c'est-à-dire, de vingt-six toises quatre pieds, sans les aîles qui étoient au côté de l'Arc, & qui avoient encore chacune huit pieds neuf pouces au droit des piédestaux, lesquels sortoient aussi du corps de l'Arc, dans ses deux principales faces, de huit pieds neuf pouces. Par conséquent la largeur de chaque face, avec ses aîles, étoit de cent quatre-vingt-quatre pieds & demi, c'est-à-dire, de trente toises, quatre pieds & demi.

Quelques critiques s'éleverent au sujet de ce bel édifice. On trouvoit la prin-

cipale porte trop étroite, eu égard à la saillie des avant-corps. D'autres désiroient l'attique plus élevé, la composition du total n'ayant pas assés de hauteur à proportion de sa largeur. Quelques-uns blâmoient les colonnes couplées par la difficulté de poser exactement sur leur à plomb, les statues qui devoient décorer les avant-corps. Mais tous ces légers défauts disparoissoient par la magnificence du dessein, dont le modele élevé en plâtre, frappa d'admiration les yeux de tous les spectateurs françois & étrangers forcés d'avouer que les Arcs de triomphe de Septime, Sévere & Constantin qui existent à Rome, & qui, jusqu'alors, passoient pour des chefs d'œuvre, n'étoient pas comparables à celui-ci.

Personne n'ignore que le grand Colbert étoit l'ame de tous les embellissemens & des superbes édifices qui s'élevoient à l'honneur de son maître. Dès qu'il fut mort, ses Successeurs bassement jaloux de sa gloire, & incapables d'y atteindre, se donnerent bien de garde d'engager le Roi à les faire achever. *M. le Duc d'Orléans* Regent, que la reconnoissance, & le goût pour les beaux Arts, auroient porté à faire élever ce magnifique monument à la gloire de Louis XIV, si l'état déplorable où il trouva les finances, le lui eut permis,

Digitized by Google

en fit abattre le modele qui tomboit en ruine, & M. le Duc depuis Sur-Intendant voulut en abolir entiérement la mémoire. Pour cet effet il fit enlever juſqu'à la derniere pierre des fondations de l'ouvrage commencé, & porté juſqu'à la hauteur des corniches des piédeſtaux. Ces fondemens conſtruits ſous les yeux du ſieur *Perrault*, étoient d'une ſolidité inconnue juſqu'alors. La moindre de leurs aſſiſes étoit d'une toiſe, & elles étoient liées ſans le ſecours d'aucun mortier : par une machine admirable de l'invention de ce ſavant Architecte. De groſſes maſſes ſuſpendues ſur celles qui devoient les recevoir, & miſes en mouvement avant d'être poſées à demeure, formoient par le moyen de l'eau, & des frottemens multipliés, un maſtic de la même matiere qui uniſſoit les aſſiſes ſi parfaitement qu'elles ne faiſoient plus qu'un même corps. Par-là cet édifice eût diſputé de durée avec ceux des anciens Romains, qui ſubſiſtent encore aujourd'hui avec étonnement. C'eſt ce que l'on éprouva en arrachant ces fondemens. L'avarice des ouvriers n'en put enlever une ſeule aſſiſe en ſon entier, & elles furent toutes miſes en pieces. Ainſi diſparut pour jamais par la mort d'un ſeul homme le monument qui auroit fait le plus d'honneur au génie François, &

Digitized by Google

dont la magnificence eût ajouté un nouvel éclat au siecle renommé de Louis XIV, en effaçant tout ce qui a été construit dans l'univers en ce genre : il ne nous en reste que le dessein placé dans ce volume, qui ne servira qu'à augmenter nos regrets.

C'est en cet endroit qu'on dressa un Trône magnifique pour le Roi Louis XIV. & pour la Reine Marie-Thérese d'Autriche sa femme, lorsqu'ils firent leur entrée triomphante dans Paris, le 26 d'Août de l'an 1660.

La rue de *Picpuce* venant se terminer en cet endroit par un de ses bouts, & le village dont elle porte le nom, étant aujourd'hui compris dans le fauxbourg S. Antoine, je vais parcourir tout de suite ce qu'il y a de plus remarquable.

LE COUVENT DES CHANOINESSES RÉGULIERES DE L'ORDRE DE S. AUGUSTIN.

Ce Monastere est le premier objet digne d'attention qui se présente. *Jean-François de Gondi*, premier Archevêque de Paris, ayant formé le dessein de faire un établissement de Filles de l'Ordre de S. Augustin à Paris, écrivit le 27 Janvier 1640, à Mᵉ de *Villiers-saint-Paul*, Abbesse des Chanoinesses Régulieres de

Digitized by Google

S. Etienne de Reims, pour la prier de venir à Paris, afin qu'après avoir conféré ensemble, il pût mettre ce projet à exécution. Mᵉ de *Villiers-saint-Paul* vint donc cette année à Paris, & y mena six Religieuses de son Abbaye pour commencer l'établissement des Chanoinesses de S. Augustin, sous le titre de *Notre-Dame de la Victoire de Lépante*, dont elles font la Fête le 7 d'Octobre. Elle fit choix de la Mere *Susanne Tubeuf*, du nombre de celles qu'elle avoit amenées, pour être Prieure de cette Communauté naissante. Monsieur *Tubeuf*, son frere, qui étoit pour lors Intendant des Finances de la Reine Anne d'Autriche, Régente du Royaume, leur acheta à Picpuce une maison qui avoit sept arpens d'enclos, où sont actuellement établies ces Religieuses Chanoinesses, sans néanmoins fonder, ni doter cette Maison. Il fit venir ensuite une autre sœur qu'il avoit, qui étoit Religieuse Bénédictine à S. Pierre de Reims, & qui eut permission du Pape pour changer d'habit & d'Ordre. Tant que M. *Tubeuf* vécut, il eut soin de cette Communauté, & donnoit manuellement des sommes pour la mettre en état de recevoir des filles, & de s'établir elle-même, comme on le voit. M. *de Gondi* confirma cet établissement, & accorda à ces Religieuses le

Digitized by Google

droit d'élire une Prieure Triennale. En 1647. le même M. *Tubeuf* obtint des Lettres Patentes confirmatives de l'établiſſement de cette maiſon, avec les Arrêts d'enregiſtrement des Cours de Parlement & Chambre des Comptes. Cette maiſon eſt aujourd'hui compoſée d'environ quarante Religieuſes de chœur, & de dix Converſes. Elles ſuivent la Regle commune de S. Auguſtin, & ne ſont point Hoſpitalieres.

Le corps de *Marguerite-Louiſe d'Orléans*, Grand-Ducheſſe de Toſcane, & fille de *Jean-Gaſton de France*, Duc d'Orléans, & de *Marguerite de Lorraine*, a été inhumé dans l'Egliſe de ce Couvent où il y a deux Epitaphes, l'une françoiſe, & l'autre latine : Voici l'une & l'autre.

ICI REPOSE LE CORPS

de très-haute, très-puiſſante
& très-vertueuſe Princeſſe,
M. ALOYSE D'ORLEANS,
Epouſe de Magnanime
Coſme III. de Medicis,
Grand-Duc de Toſcane,
décédée le 17 Septembre 1721.
Priez Dieu pour le repos de ſon ame.

Digitized by Google

D. O. M.

MARGARITÆ ALOYSIÆ
Joannis Gaſtonis *Ducis Aureliani filiæ*,
Ludovici XIV.
nuptiarum auſpicis patrueli,
Henrici IV. *nepti*,
Magnæ Duci Etruriæ,
Regiis corporis, animique dotibus
inſigni chriſtianæ pietatis exemplo
Conjugi cariſſimæ
cariſſimorum pignorum matri
Coſmus III.
Magnus Dux Etruriæ,
mœrens
Monumentum poſuit.
A. S. M. DCC. XXIII.

LES RELIGIEUX PICPUCE.

Ces Religieux ont leur Couvent dans la même rue, & du même côté que celui des Chanoineſſes de S. Auguſtin dont je viens de parler. Le peuple leur a donné le nom de ce Village où ils ont fait l'établiſſement le plus conſidérable de leur Congrégation, mais leur nom véritable eſt celui de *Pénitens Réformés du Tiers-Ordre de S. François.*

Le premier Auteur de cette Réforme fut *Vincent Muſſart*, natif de Paris, aſſiſté de François Muſſart ſon frere, &

Digitized by Google

de quelques autres qui prirent l'habit du Tiers-Ordre l'an 1594. & firent leur Profeſſion ſolemnelle l'année d'après. Dès l'an 1508. le Pape *Jules II.* avoit ordonné, que pour mettre de la différence entre les Religieux du Tiers-Ordre, & les Freres Mineurs qu'on appelle *Cordeliers*, l'habit des premiers ſeroit uniforme par-tout, de couleur griſe, tirant plus ſur le noir que ſur le gris; que leur capuchon fût plus large de quatre doigts que les épaules, & que les extrémités en fuſſent ſi longues devant & derriere, que la ceinture puiſſe ceindre pardeſſus; qu'ils marcheroient nuds-pieds, avec des *ſoques de bois*, & qu'ils pſalmodieroient ſans notes.

Le premier Couvent de cette réforme eſt celui de *Franconville*, entre S. Denis & Pontoiſe; & le ſecond celui de Picpuce. Celui-ci eſt le chef de cette réforme, qui a dans le Royaume 60 Couvens, diſtribués ſous 4 Provinces.

Ce fut vers l'an 1600 ou 1601, que les Religieux Pénitens s'établirent à Picpuce, au même endroit où les Capucins, & après eux les Jéſuites de la maiſon Profeſſe, avoient fait leur premiere demeure, mais que le grand éloignement de la Ville les avoit obligés d'abandonner. Il n'y avoit pour lors ici qu'une petite Chapelle nommée *Notre-Dame de*

Digitized by Google

Grace, & que l'Evêque de Sisteron avoit fait bâtir pour les Capucins. Quelques années après que les Religieux Pénitens y furent établis, cette Chapelle se trouvant trop petite à cause du concours de Peuple qui y alloit, ils résolurent d'en bâtir une plus grande. Louis XIII. en posa la premiere pierre le 13 Mars 1611. Cette Eglise ayant été achevée, fut bénite sous la même invocation que la Chapelle, par M. *du Laurens* Archevêque d'Embrun, qui officia à cette cérémonie, & y prêcha.

Dans la Chapelle de la Vierge ont été inhumées plusieurs personnes illustres.

Antoine le Clerc de la Foreſt, un des descendans de *Jean le Clerc* Chancelier de France, quoique le P. Anselme, ni du Fourni, ni le P. Simplicien n'en fassent pas mention dans la Généalogie de ce Chancelier, fut inhumé dans cette Chapelle sous une tombe de marbre noir, sur laquelle il y avoit une Epitaphe qui est rapportée par *le Maire* dans son Paris ancien & nouveau, & qui mérite d'autant mieux de trouver place dans la Description de Paris, qu'actuellement elle est presque entiérement effacée sur la tombe.

Digitized by Google

HIC JACET

ANTONIUS LE CLERC DE LA FOREST *Altissiodorensis*, Joannis le Clerc, *Franciæ Cancellarii nepos; vir summæ eruditionis ac pietatis; qui virtutibus addictus, Dei præsentiâ, ardentis ejus amore, charitate in pauperes, sui abnegatione, verâ humilitate, & altissimâ rerum cœlestium contemplatione adeò præfulsit, ut frequenter divina passus, dono consilii præditus fuerit, & futurorum notitiâ conspicuus, multa miranda prædixerit. Obiit Parisiis, habitu Fratrum Pœnitentium sancti Francisci Assisiatis moriens: donatus anno ætatis 55 Christi 1628.*

Gui-Aldonce, dit le Chevalier *Chabot*, frere de *Henry Chabot*, Duc de Rohan, mort à Paris des blessures qu'il avoit reçues au siege de Dunkerque au mois d'Octobre 1646. fut inhumé dans cette Chapelle le 6 Novembre suivant, mais sans tombe, ni Epitaphe.

Judith de Mesmes, Marquise de Soyecour, y fut aussi enterrée le 5 Mai de l'an 1659, mais sans tombe, ni Epitaphe.

Le Maréchal *de Choiseul* mort le 15 Mars 1711, voulut être inhumé dans cette Chapelle, où il a une tombe de marbre noir sur laquelle on lit :.

Digitized by Google

D. O. M.

Cy-gist très-haut & puissant Seigneur, Messire CLAUDE DE CHOISEUL, *premier Maréchal de France, Chevalier des Ordres de Sa Majesté, Général de ses Armées, cy-devant Feld-Maréchal ou Général de l'Armée de feu son Altesse Electorale de Cologne, Gouverneur des Villes & Citadelle de Valenciennes, & Gouverneur & grand-Bailly de la ville de Langres; lequel après avoir dignement rempli tous les grands emplois dont il a été honoré par Sa Majesté, pendant soixante & deux ans de services continuels, sans faste ni vanité, honoré généralement de tout le monde pour ses grandes vertus militaires, & pour son extrême probité & charité, ayant particulierement affectionné cette maison des Religieux appellés* Picpuces, *a désiré d'être inhumé sous cette tombe, après avoir vécu 78 ans, 2 mois & 15 jours, est décédé en son Hôtel à Paris le quinzieme jour de Mars l'an de grace 1711. Priez Dieu pour le repos de son ame.*

La Chapelle de *S. Joseph* fut acquise par Mrs de Villeroy, par contrat passé le 6 Septembre de l'an 1614, pardevant *Cothereau* & le *Moine*, Notaires au Châtelet de Paris. Ceux de ce nom l'ont

Digitized by Google

possédée jusqu'en 1635, que le 23 Août ils se désistèrent du droit qu'ils y avoient, en faveur des Religieux de cette maison auxquels ils en firent cession. *Louise Isabelle d'Angennes*, veuve *d'Antoine d'Aumont*, ayant souvent témoigné vouloir être inhumée dans cette Eglise, fit l'acquisition de la Chapelle de S. Joseph, le 15 Février 1636, pour y déposer dans le caveau le corps de son mari, & ceux de sa maison qui le requereroient, & pour ladite Chapelle demeurer affectée, & appartenir à la maison d'*Aumont*.

Dès que Mr d'*Aumont* eut acquis cette Chapelle, elle la fit décorer comme nous la voyons, & fit mettre au-dessus de la porte une table de marbre, sur laquelle est gravée l'inscription qui suit :

ANTONIO D'AUMONT,

Joannis illius Franciæ Mareſcalli, digno (teſtis es Gallia) filio, Regiorum Ordinum lectiſſimo Equiti, ſacri Conſiſtorii Comiti eximio, Navalis Geſſoriaci oppidi arcis Præfecto, Proregi Morinorum. Illuſtri, juſtitiâ, bonitate, fide, viro, in quo patrios ſpiritus, heroicam fortitudinem, generoſi pectoris veritatem, antæ proſapiæ cui pignus Imperii Auriflamma feliciter credita eſſet, ingenium memor, altitudinem animi, magnitudinem mentis atque conſilii ſummis rebus

Digitized by Google

parem, rectam in Deum pietatem, effusam in egenos benignitatem, lenitatem in suos, comitatem in omnes suspexit ætas. Qui statim adolescens Henrici Regis Maximi, unici Imperatoris omnium præliorum Comes, oppugnationum particeps, periculorum socius, nobilem ad Caudebecum victoriam vulneribus suis aperuit, aliàs insignivit, iisque & quot virtutis munia sunt, tot nominibus, optimo Principûm in paucis charus Ludovico decimo tertio *perennem illibatamque devotissimi studii, perfecti officii constantiam præstitit, donec pio, placido, verè christiano exitu ad beatam immortalitatem migravit anno* LXXIII. *suo instaurate salutis hominum* M. DC. XXXV. III. *Id. April.* Ludovica-Elisabeth d'Angennes de Rambouillet, *uxor ad sempiternum mœrorem superstes.*

D. O. M.

Perpetua non unas ad aras sacra: marito incomparabili, nec non sibi commune sepulchrum fecit.

Le caveau qui est sous cette Chapelle, a sept pieds de hauteur, autant de largeur, & quinze pieds de longueur. C'est ici que reposent, dans des cercueils de plomb, les corps de huit Seigneurs, ou Dame de la maison d'*Aumont*. Les deux premiers sont sans inscriptions;

Digitized by Google

mais les six autres ont chacun la leur, gravée sur une plaque de cuivre où l'on lit le jour & l'année de leur décès, & leurs qualités.

1. *Catherine Hurault*, fille de *Philippe Hurault*, Chancelier de France, premiere femme d'*Antoine d'Aumont*, Chevalier des Ordres du Roi, &c. morte en 1615, à la Roquette proche Picpuce, & mise en dépôt dans cette Chapelle, & ensuite dans le caveau, lorsque la Chapelle fut achetée en 1636.

2. *Antoine d'Aumont*, Chevalier des Ordres du Roi, &c. décédé au mois de Mai de l'an 1635, & mis dans ce caveau en 1636.

3. *Charles d'Aumont*. Sur le cercueil duquel on lit:

HIC JACET

CAROLUS D'AUMONT, *Ducatuum Aurelianensis, Blesensis, & Carnutensis Reg. Præfec. Ludovici XIV. Exercituum in Germania subpræfectus, qui meruit bonus miles, imperavit melior Dux, & in flore ætatis, Cœlo maturus, mortuus optimus Christianus 5 Septemb.* 1644.

Il fut tué au siege de *Landau*, & son corps fut mis dans ce caveau le 4 d'Octobre 1644.

4. *Roger d'Aumont*, avec cette inscription:

Digitized by Google

CY GIST

Le corps de deffunt Illuſtriſſime & Reverendiſſime Meſſire ROGER D'AUMONT, *Conſeiller du Roi en ſes Conſeils d'Etat, & ancien Evêque d'Avranches, Abbé des Abbayes d'Uſerches, de Lonvillier, de Bardelle, de S. George ſur Loire, de Beaulieu & de S. Aubin, qui décéda à Paris en ſon Hôtel le 25 jour de Mars 1653, âgé de 48 ans.*

5. *Jean-Jacques d'Aumont*, mort âgé de 22 ans. On lit ſur ſa tombe :

Dans ce cercueil repoſe le corps de deffunt Meſſire JEAN-JACQUES D'AUMONT, *fils de haut & puiſſant Seigneur, Meſſire* Céſar d'Aumont, *Chevalier Marquis de Clervaux, Vicomte de la Guerche, Baron d'Evry-le-Château, Seigneur d'Avennes, Strabonne, & autres lieux ; Gouverneur & Lieutenant Général pour le Roi en la Province de Touraine, décédé en ſon Hôtel à Paris, le mardi 10 Avril 1657.*

6. *Céſar d'Aumont.*

CY GIST

Le corps de haut & puiſſant Seigneur, Meſſire CÉSAR, *Marquis d'Aumont & de Clervaux, Vicomte de la Guerche, Baron d'Evry-le-Château, Conſeiller du*

Digitized by Google

Roi en tous ſes Conſeils, Gentilhomme ordinaire de la Chambre, Chevalier de ſes Ordres, Gouverneur & Lieutenant Général de la Touraine, lequel eſt décédé le 20 Avril 1661, âgé de 65 ans, ou environ.

7. *Louiſe-Eliſabeth d'Angennes de Rambouillet.*

CY GIST

Haute & puiſſante Dame LOUISE ELISABETH D'ANGENNES DE RAMBOUILLET, *épouſe de deffunt haut & puiſſant Seigneur, Meſſire* Antoine d'Aumont, *Chevalier des Ordres du Roi, Conſeiller en ſes Conſeils d'Etat & privé, Gouverneur pour Sa Majeſté de la Ville & Château de Boulogne ſur mer, & Pays Boulonnois, laquelle décéda en ſon Hôtel à Paris, Place Royale, le 25 Novembre 1666. âgée de 79 ans.*

8. Damoiſelle *Eliſabeth d'Aumont.*

ICI EST LE CORPS

De deffuncte Damoiſelle ELISABETH D'AUMONT, *fille de deffunct haut & puiſſant Seigneur, Meſſire* César d'Aumont *vivant, Chevalier nommé des Ordres du Roi, &c. & de haute & puiſſante Dame* Marie Amelot, *décédé au Cou-*

Digitized by Google

vent des Feuillantines du fauxbourg saint Jacques à Paris, le 18 Novembre 1668, âgé de 24 ans 11 mois.

Dans le chœur intérieur de cette Eglise, ont été inhumées plusieurs personnes de distinction.

Le Cardinal *du Perron* étant mort à Bagnolet le 5. de Septembre 1618. ses entrailles furent inhumées en cet endroit, il n'y a ni tombe, ni Epitaphe.

Louise de Maure, Marquise de Mortemart, morte le 23. Juillet 1643. fut inhumée ici sous une tombe de marbre noir sur laquelle on lit :

ICY GIST

Très-haute & puissante Dame, LOUISE *Comtesse de* MAURE, *unique héritiere du nom & des biens de cette Maison très-illustre par son ancienneté, & même par ses alliances, entre lesquelles elle compte celle de nos Rois par* Anne de Bretagne, *& celle de Bourbon par sa Bisayeule* Hélene, *& par sa mere* Diane d'Escars, *petite fille d'Isabelle de Bourbon, héritiere des Princes de* Carency. *Elle fut mariée en premieres noces au Comte de Torigni, qui mourut Amiral de France, dont elle n'eut point d'enfans. Durant son veuvage ayant été recherchée par les plus grands Seigneurs de la Cour, elle épousa Messire*

Digitized by Google

Gaſpard de Rochechouard, *Marquis de Mortemart, deſcendu en droite ligne des anciens Vicomtes de Limoges, dont elle eut Meſſire* Gabriel de Rochechouard, *premier Gentilhomme de la Chambre du Roy*, & Louis de Rochechouard Comte de Maure. *Elle mourut à Paris le 23 de Juillet 1643. âgée de 68. ans, après avoir été durant toute ſa vie un modele parfait de vertu & de piété parmi les Dames de condition de ſon ſiecle, & fut enterrée dans le chœur de l'Egliſe de ce Couvent, qui avoit été fondé par les Ancêtres des Seigneurs de Mortemart.*

N.... *de Damas*, fils de M. le Marquis de Thianges, & de Dame Gabrielle de Mortemart, âgé de ſix mois, fut mis ſous la Tombe de Madame la Marquiſe de Mortemart, le premier d'Août de l'an 1659.

Gabriel de Rochechouard Duc de Mortemart, Gouverneur de Paris, &c. fils de *Louiſe* Comteſſe de Maure, âgé de 68. ans, fut enterré au milieu de ce Chœur, ſans tombe, ni Epitaphe.

Le 13. Septembre 1693. *Gabrielle de Mortemart*, Marquiſe de Thianges, fut enterrée au même endroit, proche le Duc de Mortemart ſon pere, auſſi ſans tombe & ſans Epitaphe.

Le ſixieme Mai 1718. *Marie-Eliſa-*

Digitized by Google

beth de Rochechouard-Mortemart, Dame d'atours de S. A. R. Mᵉ la Ducheſſe d'Orléans, épouſe de *Joſeph-François de la Croix*, *Marquis de Caſtries*, Gouverneur de Montpellier, Maréchal des Camps & Armées du Roi, & Chevalier d'honneur de S. A. R. âgée d'environ 57. ans, fut enterrée dans le même endroit ſans tombe, ni Epitaphe.

Le 26. Juin 1728. le cœur de *Joſeph-François de la Croix*, Marquis de Caſtries, fut inhumé proche le corps de ſon épouſe.

Adelaïde-Louiſe de Damas-Thianges, veuve de *Louis Conti-Sforce*, Duc de Segni, Chevalier des Ordres du Roi, mort le 7. Mars 1685. Dame d'honneur de S. A. R. Mᵉ la Ducheſſe d'Orléans, fut enterrée dans le même endroit, ſans tombe & ſans Epitaphe. Elle étoit morte la nuit du deux au trois de Février 1730.

Le 17. Décembre 1713. fut inhumé ici *Claude-François* Comte de *Buſſi-Lamet*, Chevalier, Vicomte de Laon, d'Aniſy-le-Château, Seigneur de Pinon, Quinci, Bouchavanes & autres lieux.

Sur une Tombe de marbre noir, on lit:

CY GIST

Haut & puiſſant Seigneur Meſſire Louis *Marquis de la* CHASTRE, *Comte de Nancay, Baron de Varennes-Lenſant, Sei-*

Digitized by Google

gneur de Malicorne , Bonne-Fontaine , le Pleſſi-Taſſé , la Roche-Simon , Champres & Varennes en Anjou , & autres lieux , Lieutenant Général des Armées du Roi , & Gouverneur pour Sa Majeſté des Forts & Citadelle de Peccais & Tour-l'Abbé ; qui s'étoit retiré dans cette maiſon , où il a vécu pendant plus de cinq ans dans une piété très-exemplaire, & y eſt mort le 13 Septembre 1730. dans la ſoixante-neuvieme année de ſon âge. Priez Dieu pour le repos de ſon ame.

On voyoit autrefois au maître-Autel un tableau de l'Adoration des Rois, placé aujourd'hui dans la Nef à gauche, dans lequel il y a beaucoup de confuſion ſans nulle beauté. A côté de l'Autel ſont deux Anges de grandeur naturelle que l'on dit être de *Germain Pilon*.

Dans la Nef ſont pluſieurs Confeſſionnaux extrêmement chargés de figures & d'ornemens en relief, dont la ſculpture eſt d'une bonne main, & le deſſein de mauvais goût. Sur ces Confeſſionnaux ſont placées des figures iſolées de grandeur naturelle, parmi leſquelles on en remarque trois qui ont de la beauté, Jeſus-Chriſt prêchant, un *Ecce homo* aſſis & garotté, que l'on auroit de la peine à croire de *Germain Pilon*, ſi ſon nom n'étoit au bas, & une Vierge faite par le

Digitized by Google

Frere *Blaiſe* de la Maiſon qui avoit de la réputation & de l'habileté.

Le Réfectoire de ces Peres eſt vaſte, bien éclairé des deux côtés, & fort orné. Dans la face du fond le fameux *le Brun* a peint le *Serpent d'airain dans le déſert*. La compoſition de ce grand morceau de peinture étoit admirable par la variété & la vérité des expreſſions de douleur & de confiance : mais ce chef-d'œuvre de l'art eſt preſque entiérement perdu, ſoit par l'humidité du plâtre auquel il a été adoſſé, ſoit par l'ignorance de ceux qui ont entrepris de le nettoyer. Il eſt heureux pour la réputation de l'Auteur & pour le Public qu'il ait été très bien gravé avant ſon dépériſſement.

Les trois autres faces de ce Réfectoire ſont ornées par les ſtatues des Inſtituteurs des Ordres Religieux, poſées ſur des conſoles. Ces ſtatues ſont de terre cuite, & de l'ouvrage de deux Freres Convers de cette Maiſon qui étoient Sculpteurs. Les têtes de toutes ces figures ſont d'un grand caractere, plein de dignité, & fortes d'expreſſion. Celle de *S. François* Inſtituteur des trois Ordres qui portent ſon nom, eſt à la face par laquelle on entre dans ce Réfectoire, & vis-à-vis du Serpent d'airain. *S. François* eſt ici entre *S. Louis* & *Ste Eliſabeth*, Reine de Portugal, qui ſont à ge-

Digitized by Google

noux aux pieds de ce Saint : ils étoient tous deux du Tiers-Ordre de S. François.

La Bibliotheque de ce Couvent eſt conſidérable, & mériteroit d'être plus connue qu'elle n'eſt. Le Cardinal *du Perron* ayant ordonné qu'après ſa mort ſes entrailles fuſſent inhumées dans l'Egliſe de ce Couvent, il légua à cette Maiſon une partie de la Bibliotheque qu'il avoit à ſa maiſon de Bagnolet. Le P. *Heliot* qui étoit Chanoine du Sepulcre, avant que d'entrer dans l'Ordre de S. François, donna ſes livres au Couvent de Picpuce où il prit l'habit, & où il vécut d'une maniere fort édifiante. Il étoit oncle du feu P. *Heliot*, Auteur de l'hiſtoire des Ordres Religieux.

L'enclos, & le jardin qui en fait partie, ſont ſpacieux. On y remarque pluſieurs grotes ornées de rocailles & de coquillages. Dans une de ces grotes il y a une *N. D. de Pitié*, qui eſt de feu Frere *Blaiſe*, Sculpteur & Religieux de cette maiſon, & qui a été eſtimée dans le temps que ces ouvrages, d'aſſez mauvais goût, étoient à la mode.

Tous les Ambaſſadeurs font leur entrée publique par la Porte S. Antoine, & partent de ce fauxbourg où leur marche commence, mais avec cette différence que ceux des Etats Proteſtans partent

Digitized by Google

partent de Rambouillet, ou de quelqu'autre maiſon particuliere; au lieu que ceux des Puiſſances Catholiques partent tous du Couvent de Picpuce, dans l'intérieur duquel il y a un appartement où ces Miniſtres reçoivent les complimens de la part des Princes & des Princeſſes du Sang, des Princes légitimés, & des Princeſſes leurs épouſes; & où un des Princes de la maiſon de Lorraine, ou un Maréchal de France vient les prendre pour les conduire à leur Hôtel, dans un des caroſſes du Roi.

Je reviens à la Porte S. Antoine pour parcourir delà tout ce qu'il y a de remarquable dans les rues qui ſont ſituées à la droite de la grand-rue que je viens de décrire.

La premiere eſt la rue *des Foſſés ſaint Antoine* qui commence à la Porte ſaint Antoine, & finit au bord de la riviere vers le petit bateau du paſſage du port au Plâtre. On ne trouve ici que des chantiers, *le port au Plâtre*, *S. Bonnet*, *la Rapée*, *&c.*

Le port au Plâtre eſt ſur le bord de la riviere, & a donné ſon nom à un quartier de ce fauxbourg, compoſé de pluſieurs maiſons, & qui s'étend depuis la pointe de l'Arſenal & le paſſage du foſſé du Mail, juſqu'à la Barriere de la Rapée. Ce port a pris le nom qu'il por-

Digitized by Google

La maiſon de feu *Louis-Léon Pajot d'Ons-en-Bray*, Intendant général des Poſtes, ſe nommoit autrefois *la Vigne de Chaulnes*, parce qu'elle fut bâtie par *Charles d'Albert* Duc de Chaulnes, connu par ſes Ambaſſades de Rome. Cette maiſon eſt agréablement ſituée ſur le bord de la riviere, & eſt bâtie avec beaucoup de gout. C'eſt faire un grand éloge du jardin que de dire qu'il eſt du deſſein du fameux *André le Noſtre*. M. *d'Ons-en-Bray*, avoit raſſemblé un nombre prodigieux de curioſités, tant naturelles qu'artificielles, dont il a fait préſent à S. M. par ſon teſtament. Il eſt mort en 1754.

Au bout de la rue de Bercy, eſt *la Grange aux Merciers*. Cette maiſon eſt célebre dans notre Hiſtoire par les aſſemblées qui s'y tinrent ſous Charles VI. pour tâcher de rendre le calme à l'Etat; & par celles qui s'y firent ſous Louis XI. pendant la guerre du bien public. Cet Hôtel fut adjugé par décret en 1385. à *Pierre de Giac*, Chancelier de France; & elle appartint enſuite à *Jean Duc de Berri*.

Notre-Dame de la Doctrine Chrétienne eſt une maiſon de Clercs Réguliers de la Doctrine Chrétienne, qui eſt ſituée dans l'ancienne vallée de Fécam, au haut de la rue de Bercy, proche la

Digitized by Google

Grange aux Merciers. Cette maiſon tire ſon origine d'une autre qui avoit été établie au Bourg-la-Reine en 1665. par *Jérôme du Four* Conſeiller au Parlement. Les Peres de la Doctrine Chrétienne n'ayant pu s'accommoder dans ce lieu, ſe tranſporterent vers l'an 1675. avec le conſentement du Fondateur, au fauxbourg S. Antoine, où *Jacques Champion* Avocat au Parlement, & *Marie du Port* ſa femme, leur donnerent la place qu'ils occupent.

Dans la rue de Charenton on remarque l'Hôtel des Mouſquetaires, & le Couvent des Filles de la Conception.

L'Hôtel des Mouſquetaires du Roi de la ſeconde Compagnie, a été bâti en 1701. aux dépens de la Ville. C'eſt un des grands bâtimens de Paris, & l'on y pourroit loger mille, ou douze cens perſonnes, avec toutes les commodités néceſſaires.

LE COUVENT DES FILLES DE LA CONCEPTION.

Des Religieuſes Angloiſes obtinrent en 1633. des Lettres Patentes du Roi, par leſquelles il leur fut permis d'acquérir des places à Paris pour y bâtir un Monaſtere de l'Ordre de S. Auguſtin, pour des Filles nées en Angleterre, ou ailleurs, pourvu que le pere fût Anglois,

Digitized by Google

La maiſon de Reuilli eſt aujourd'hui une des plus petites & des moins remarquables de ce fauxbourg, auſſi ne faut-il pas croire que ce ſoit la même que celle dont je viens de parler, elle n'en a ni l'ancienneté, ni le moindre reſte de magnificence.

A l'entrée de la grande rue de Reuilli, eſt la Manufacture où l'on polit les glaces, dont la fonte ſe fait à *Tourlaville*, près de *Cherbourg*, en baſſe Normandie, & à *S. Gobin*, ancien Château près de la Fere. La maniere dont on les polit, a été inventée par le Sieur *Riviere Dufreſni*, qui pour récompenſe de l'invention, obtint un privilege excluſif qu'il vendit enſuite à la Compagnie des Glaces.

Dans la petite rue de *Reuilli* eſt un Couvent de Filles de l'Ordre de la Trinité, qu'on nomme *Mathurines*. Elles avoient d'abord été établies en 1613. dans la grand-rue du fauxbourg; mais en 1618. elles changerent de demeure, & vinrent ſe fixer dans cette petite rue.

Je reviens enfin pour la troiſieme fois à la Porte S. Antoine, pour décrire la partie de ce fauxbourg qui eſt à la gauche de la grande rue.

La rue Pincour eſt ainſi nommée par ſyncope, car elle devroit ſe nommer *la rue de Popincour*, qui eſt le nom qu'elle

Digitized by Google

avoit pris de *Jean de Popincour* Premier Préſident du Parlement de Paris, ſous Charles VI. qui avoit ici une maiſon de plaiſance. Peu à peu quelques Payſans bâtirent des chaumieres tout au tour, & enfin y formerent un hameau qui a été compris de nos jours dans le fauxbourg S. Antoine. La maiſon qui avoit appartenu au Premier Préſident de *Popincour*, & le hameau, ſe rendirent remarquables ſous le regne de Charles IX. car les Calviniſtes y faiſoient leur Cêne & leur Prêche; mais le *Connétable de Montmorency* s'y étant tranſporté, fit brûler en ſa préſence & les bancs & la chaire du Prédicant, ce qui fut cauſe que les Calviniſtes le nommerent depuis, *le Capitaine Brûle-banc.*

A l'endroit même où étoit la maiſon du *Préſident de Popincour*, & où les Calviniſtes s'aſſembloient, eſt aujourd'hui un Couvent de *Religieuſes de l'Annonciade*, dont l'Ordre fut inſtitué à Bourges par la Bienheureuſe *Jeanne de France*, fille de Louis XI. & répudiée par Louis XII. Ce fut par les ſoins de M^e *de Rhodes* qu'en 1639. on fit venir à Paris quelques Religieuſes du Couvent de Bourges, & on les établit dans la rue de Séve au quartier de S. Germain-des-Prez. Ces Filles ne s'étant pas trouvées aſſez au large en cet endroit, le céderent

Digitized by Google

en 1654. aux Religieuſes de l'Abbaye au Bois, & vinrent s'établir à Pincour. La Communauté de ces Filles eſt fort nombreuſe. On prétend que dans un coin de l'emplacement qu'elles occupent, il y avoit anciennement une Chapelle, nommée du *S. Eſprit*, laquelle avoit ſervi à des Hoſpitalieres ; & que c'eſt delà que ces Religieuſes ſont ſurnommées *les Annonciades du S. Eſprit*.

La rue *des Amandiers* commence à la rue de Popincour, & a pris ſon nom d'une maiſon qui étoit nommée *la maiſon des Amandiers*, parce qu'anciennement le jardin de cette maiſon, qui eſt fort grand, étoit rempli d'Amandiers.

Mont-Louis eſt plus haut, & ſitué à mi-côte. C'eſt une fort jolie maiſon de campagne que *Louis XIV.* donna au Pere de *la Chaiſe* ſon Confeſſeur. Après ſa mort, cette maiſon eſt demeurée aux Jéſuites de la Maiſon Profeſſe, auxquels elle ſert de maiſon de campagne. Mont-Louis eſt de la Paroiſſe de Charonne ; il n'y a que le jardin potager & la maiſon du Jardinier qui ſoient du fauxbourg S. Antoine, & de la Paroiſſe de ſainte Marguerite.

La rue de *la Roquette* que le Peuple appelle la rue de *la Raquette*, aboutit d'un côté à la rue de Naples, près la Porte S. Antoine, & de l'autre aux Hoſpita-

Digitized by Google

lieres de la Roquette. On remarque dans cette rue :

LE COUVENT DES HOSPITALIERES DE LA ROQUETTE.

Sept ou huit ans après que les Religieuſes Hoſpitalieres de la Place Royale furent établies dans l'endroit où elles ſont, elles acheterent une autre maiſon ſituée dans la rue de la Roquette au fauxbourg S. Antoine, & y établirent un autre Hôpital dont la Chapelle eſt ſous l'invocation de *S. Joſeph.* Les Lettres Patentes pour ce ſecond Hôpital furent expédiées au mois d'Octobre de l'an 1639. Les deux Maiſons de la Place Royale & de la Roquette n'en faiſoient qu'une. Les Religieuſes de la Place Royale alloient tour à tour à la Roquette ſervir les malades, & y prendre l'air. Mais en 1690. les Religieuſes ſe trouvant plus de quatre-vingt, elles réſolurent de ſe ſéparer, & obtinrent pour cet effet des Lettres Patentes du mois de Novembre de la même année, qui furent regiſtrées au Parlement le 12. Juin de l'an 1691. Pour lors les biens des deux Maiſons furent partagés, & les Religieuſes eurent le choix de l'une, ou de l'autre. Depuis ce temps-là ces deux Hôpitaux n'ont plus eu rien de commun que les vœux ſous la Regle de S. Auguſtin, & la ſoumiſ-

Digitized by Google

ſion à la Juriſdiction de l'Archevêque de Paris. L'Hôpital de la Roquette a même des Conſtitutions différentes, qui n'ont pas été encore approuvées par le Saint Siege.

La rue *de Charonne* a été ainſi nommée, parce qu'elle conduit au village de ce nom.

LE MONASTERE DES FILLES DE LA CROIX.

Ce Couvent, qui eſt ſitué dans la rue de Charonne, eſt le plus ancien des trois qui ſont, pour ainſi dire, entaſſés dans cette rue. *Marie de Senaux*, connue dans la Religion ſous le nom de la Mere *Marguerite de Jeſus*, après avoir établi dans Paris le Monaſtere des Filles de S. Thomas, en ſortit le 13. de Novembre 1632. avec ſix autres Religieuſes pour établir un autre Couvent du même Ordre de S. Dominique, ſous le nom de *Filles de la Croix*. Elles allerent d'abord demeurer auprès de S. Euſtache; puis en 1635. dans la rue de Matignon auprès du Louvre; enfin le 21. Juin de l'an 1639. elles acheterent de *Robert Thierri* une maiſon avec ſes dépendances, ſituée dans la rue de Charonne au fauxbourg S. Antoine. Tout auſſi-tôt on commença à bâtir le Couvent qu'on y voit. La premiere pierre en fut poſée par

Digitized by Google

Marie Charlotte de Montmorency Princeſſe de Condé ; Marie de Vignerot Ducheſſe d'Aiguillon ; & *Marie de Fourcy* Maréchale d'Effiat, l'an de J. C. 1639. le 16. du Pontificat du Pape Urbain VIII. le 30. du Regne de Louis XIII. Roi de France & de Navarre ; le 18 de l'Epiſcopat de *Jean-François de Gondi*, premier Archevêque de Paris, qui célébra la dédicace de cette Maiſon.

Dès que ce Couvent fut en état de loger cette Colonie, les Filles qui la compoſoient, y furent conduites avec la Mere *Marguerite de Jeſus* le 16. de Janvier de l'an 1641. par la *Princeſſe de Condé* & par la *Maréchale d'Effiat*, accompagnées de pluſieurs autres Dames de piété & de diſtinction. A leur arrivée dans ce Monaſtere, on expoſa le S. Sacrement, on chanta le *Te Deum* en actions de graces, enſuite M. de *Lingendes* Evêque de Sarlat prêcha ſur la cérémonie de cette inſtallation. Pluſieurs perſonnes concoururent à la conſtruction & dotation de ce Monaſtere ; mais *Charlotte-Marie Coiffier-Ruzé-d'Effiat*, fille du Maréchal de France de ce nom, fut celle qui ſe diſtingua le plus, auſſi en eſt-elle regardée comme la Fondatrice. Elle donna tous ſes biens à cette Maiſon, & s'y fit Religieuſe en 1637.

Ce Monaſtere eſt bien ſitué, bien

Digitized by Google

bâti, & accompagné d'un jardin ſpacieux & très-agréable. Le portail extérieur eſt aſſez correct; mais ſans génie, il a été conſtruit aux dépens de Meſſire *Jean Coiffier-Ruzé-d'Effiat*, Abbé de S. Sernin de Toulouſe, de Trois-Fontaines, Prieur de S. Eloy de Lonjumeau, & frere de la Fondatrice. Cet Abbé mourut à Paris la nuit du 18. au 19. d'Octobre de l'an 1698. âgé de 78. ans, & par ſon teſtament il laiſſa une ſomme à ce Couvent, pour être employée à la conſtruction de ce Portail.

L'Egliſe eſt petite, mais jolie, & très-ornée. Le tableau du maître-Autel eſt un excellent morceau, copié par *Jouvenet* en 1706. d'après un petit tableau original, peint ſur cuivre, qui eſt dans l'intérieur du Monaſtere. Le ſujet de ce tableau eſt une élévation de Croix, qui périra bientôt par le peu de ſoin que l'on en a.

Cyrano de Bergerac, Gentilhomme Gaſcon, d'une imagination prodigieuſe, mais plus brillante que réglée, fut inhumé dans cette Egliſe en 1655. âgé de 35. ans. Il étoit fort connu de la Mere *Marguerite de Jeſus*, qui par ſes conſeils & par ſes pieuſes remontrances, le ramena du libertinage dans lequel il avoit vécu. On peut voir l'éloge de ce Gentilhomme dans la Préface qu'un de ſes amis a miſe

Digitized by Google

à la tête *des Etats & Empires de la Lune.*

Blaiſe-François Comte de Pagan, a été auſſi inhumé dans cette Egliſe le 19. Novembre 1665. âgé de 61. ans & huit mois. Ce Gentilhomme tiroit ſon origine d'une famille noble & ancienne du Royaume de Naples, mais dont une branche vint s'établir en Provence en 1552. C'eſt de cette branche & dans cette Province du Royaume de France, que nâquit le 3. Mars 1604. le *Comte de Pagan* qui donne lieu à cet article. Dès l'âge de douze ans il embraſſa la profeſſion des armes: il ſe trouva en 1620. au ſiege de Caën, au combat du Pont de Cé, & à la réduction de Navarreins, & du reſte du Béarn. En 1621. il étoit aux ſieges de S. Jean d'Angely, de Clérac & de Montauban, où il perdit l'œil gauche d'un coup de mouſquet. Au paſſage des Alpes, & aux barricades de Suze, il ſe mit à la tête des Enfans perdus des Gardes & de la plus brave jeuneſſe, & arriva le premier à l'attaque par un chemin particulier, & extrêmement dangereux. Cette action lui mérita des louanges extraordinaires que le Roi lui donna en préſence d'une Cour très-nombreuſe. S. M. ayant aſſiégé Nancy en 1633. il eut l'honneur de tracer, avec ce Monarque, les lignes & les forts de circonvallation. En 1642. le Roi le

Digitized by Google

choisit pour aller servir en Portugal en qualité de Maréchal de Camp, & ce fut dans cette même année qu'il acheva de perdre la vue par une maladie.

Se voyant hors d'état de servir son Prince & sa patrie par son bras & par son courage, il s'appliqua plus qu'auparavant à l'étude des Mathématiques & des Fortifications. En 1645. il donna *son Traité des Fortifications*. En 1651. parurent *ses Théorêmes Géométriques*, qui marque une grande connoissance de la Géométrie & de toutes les parties des Mathématiques. En l'année 1655. Il fit imprimer une Paraphrase en françois de la Rélation Espagnole de la riviere des Amazones du P. *Christophle de Rennes*, Jésuite. On assure que tout aveugle qu'il étoit, il disposa lui-même la Carte de cette Riviere qu'on voit à la tête de cet ouvrage. En 1657. il donna *la Théorie des Planetes*, & cet Ouvrage ne lui fit pas moins d'honneur parmi les Astronomes, que celui des Fortifications parmi les Ingénieurs. En 1658. il fit imprimer *ses Tables Astronomiques*, qui sont très-succintes & très-claires. Il mourut à Paris le 18. Novembre 1665. sans avoir été marié, & en lui finit la branche de sa famille qui étoit établie en Provence.

Constance de Bretagne, Dlle de *Clisson*, morte à Paris le 19 Décembre 1695.

Digitized by Google

âgée de 78. ans, fut inhumée dans cette Eglise le 21. du même mois. Elle étoit fille de *Claude de Bretagne*, Comte de Vertus & de Goëllo, Vicomte de saint Nazaire, Baron d'Avaugour, &c. & de *Catherine Fouquet de la Varenne.*

Dans le chœur, sont les tombes de *Marie-Marguerite de Jesus*, premiere Supérieure de cette Maison; & de *Charlotte-Marie Coiffier-Ruzé-d'Effiat* qui en est la Fondatrice. Elles ont chacune leur épitaphe.

Voici celle qui est sur la tombe de la premiere.

D. O. M.

M. MARGARITA A JESU.

Ex illustri, & Senatoria Senaviorum
stirpe fœliciter nata.
Apud Tolosates
in sæculo vixit & virgo, & sponsa,
supra communem sæculi morem.
Tanquam mox nuptura Christo quem
semper ambierat.
Itaque divino jubente spiritu, ruptisque
tandem fortissimis nexibus,
sponsum mortalem quidem,
sed immortalitate dignum plurimâ,
grandi ac propè inaudito facinore,
pro Christo viriliter dereliquit.
Et ne quid tam sacro carnis,
sanguinisque martyrio deesset

Digitized by Google

in ipsis durissimæ, ac spinosissimæ
crucis penetralibus
sponsum sanguinum, virumque dolorum
sibi despondit.
Divæ Catharinæ Senensis Monasterium
ingressa, ejusque arctioris
disciplinæ non æmula solum,
sed magistra,
meruit ipsa mortalis diva vocari.
In patria celebris caraque plus solito;
carior etiam, magisque celebris
Regia in Urbe apud magnates fuit
ubi
suum Ordinem duobus Monasteriis auxit,
ac per triginta circiter annos
sub umbrâ crucis sedens
spinis, & floribus vicissim coronata
& agere & pati
& mori & vivere desiit,
ætatis LXVIII.
die VII. *Junii anni* M. DCLVII.
P. L. A.

Sur la tombe de la Fondatrice, on lit :

CY GIST

CHARLOTTE RUZÉ-D'EFFIAT, *fille de très-haut & puissant Seigneur, Messire* Antoine Ruzé, *Marquis d'Effiat, Chilli & Lonjumeau, Chevalier des Ordres du Roy, Maréchal de France, Grand-Maître de l'Artillerie, Surintendant des Fi-*

Digitized by Google

nances, Général de l'Armée de Sa Majesté en Allemagne, Gouverneur des Provinces de Bourbonnois, haute & basse Auvergne; & de Dame Marie de Fourci, *laquelle sacrifia tous les avantages de sa naissance & de sa fortune, pour se donner toute à Dieu, en embrassant la vie Religieuse de l'Ordre de S. Dominique dans le Couvent de S. Thomas, sous le nom de* Sœur du Verbe Incarné, *fut Fondatrice du Couvent de la Croix du même Ordre, & y fit sa Profession le premier jour de Juin de l'année* 1637.

Elle fut depuis nommée à l'Abbaye des Religieuses Chanoinesses de S. Sernin *de Toulouse, Ordre de S. Augustin, dans laquelle après avoir demeuré plusieurs années, & vécu avec l'édification & l'exemple qu'elle devoit à sa sainte Communauté, elle fut inspirée de revenir dans son Couvent de la Croix, où elle a passé le reste de ses jours dans la paix & la consolation qu'elle s'étoit proposée de trouver avec les fideles Sœurs & compagnes de sa premiere vocation, & a donné durant le cours d'une longue & douloureuse maladie toutes les marques d'une entiere résignation aux volontés de Dieu, telles qu'on devoit les attendre d'une fille qui avoit été élevée & nourrie dans la vertu & la piété de la vie Religieuse qu'elle avoit embrassée dès la plus tendre jeunesse. Elle y*

Digitized by Google

mourut le 14. joar d'Août 1692. Saintes Filles, priez Dieu pour le repos de l'ame de votre Sœur & Fondatrice.

REQUIESCAT IN PACE.

Il y a dans le chœur une troiſieme tombe ſur laquelle eſt cette épitaphe :

CY GIST

La Révérende Mere MARIE DE PAGAN *dite* DE LA CROIX DE JESUS, *Religieuſe Profeſſe & Bienfaictrice de ce Monaſtere de la Croix, dans lequel elle eſt morte en la Charge de Prieure le 30. Novembre 1671.*

C'étoit la ſœur du *Comte de Pagan* dont j'ai parlé ci-deſſus.

Dans l'enceinte de la Chapelle de la Communion du dedans, ont été auſſi inhumées quelques perſonnes de diſtinction.

La premiere, ſelon l'ordre du temps, eſt un Enfant que l'Inſcription ſuivante fait connoître :

CY GIST

JEAN, *fils de très-haut & très-puiſſant Seigneur, Meſſire* Louis Duc d'Arpajon, *Pair de France, Chevalier des Ordres du Roy ; & de* Madame Catherine d'Harcourt de Beuvron, *qui ne vit le jour*

Digitized by Google

qu'autant de temps qu'il lui fut donné de la main de Dieu pour recevoir la grace du Baptême, car il nâquit, & mourut le 26. Mars 1660.

Louis Duc d'Arpajon n'eut de *Catherine d'Harcourt* sa troisieme femme, que ce fils qui ne fit que paroître un instant au monde; & *Catherine d'Arpajon* née en 1661. mariée le 8. Février 1689. à *François de la Rochefoucaud de Roye*, Comte de Rouci, & morte le 8. Décembre 1716. C'étoit la *Comtesse de Rouci* que nous avons vue Dame du Palais de *Marie-Adelaïde de Savoye*, Dauphine.

Sur une autre tombe, est cette inscription :

D. O. M.

Cy Gist très-haute & puissante Dame, D. MARIE DE BALSAC D'ENTRAGUES, *Marquise de Clermont, Baronne de Dunes, Dame de Mesieres, & veuve de très-haut & puissant Seigneur*, Messire Jean-Ferdinand de Marchin, *Comte du Saint Empire, Chevalier de l'Ordre de la Jarretiere, Baron de Modave, &c. qui mourut âgée de 73. ans, le 9. de Novembre 1691. en ce Monastere qu'elle avoit édifié par ses exemples pendant les 18 an. qu'elle y a passées de son veuvage, & où elle s'étoit retirée pour ne penser qu'à son salut.*

REQUIESCAT IN PACE.

Digitized by Google

Ferdinand Comte de Marchin & du S. Empire, Chevalier des Ordres du Roi, Maréchal de France, & mort le 6. de Septembre 1706. des bleſſures qu'il venoit de recevoir au combat donné près de Turin, étoit fils de la Dame dont je viens de rapporter l'épitaphe.

Catherine-Henriette d'Harcourt de Beuvron, Ducheſſe d'Arpajon, morte le 11. Mai 1701. a été auſſi inhumée dans l'enceinte de cette Chapelle. Cette Dame étoit veuve de *Louis Duc d'Arpajon*, mort au mois d'Avril 1679. & mere de la feue *Comteſſe de Roucy* dont j'ai parlé ci-deſſus.

La Communauté *des Filles de ſainte Marthe* a été fondée en 1713. par *Iſabelle Jourdan*, veuve du ſieur *Théodon*, Sculpteur du Roi, pour l'inſtruction des pauvres filles. Elles s'établirent d'abord dans la grande rue du fauxbourg; mais en 1719. elles furent transférées dans la rue de *la Muette* où elles ſont actuellement.

Dans la rue de *la Lappe*, qui d'un côté aboutit dans la rue de Charonne, & de l'autre au coin de la rue de la Roquette, eſt une Communauté d'hommes, compoſée de *ſix Freres*, & d'un *Supérieur Eccléſiaſtique*, qui a été fondée par l'*Abbé Gaillard*. Ces Freres ſont maîtres *des Ecoles de Charité* pour les

Digitized by Google

pauvres garçons de ce fauxbourg, auxquels ils enſeignent à lire & à écrire.

LE COUVENT DE LA MAGDELEINE DE TRAISNEL.

Ce Monaſtere eſt un Prieuré perpétuel de Bénédictines Réformées, & un des cinq qui furent fondés par la Comteſſe *Mathilde*, femme de Thibaud Comte de Champagne, ſoumis à l'Abbaye du Paraclet, & mentionnés dans la Bulle d'Adrien IV. de l'an 1157. adreſſée à *Héloïſe*. C'eſt à *Traiſnel* en Champagne, & dans le Diocèſe de Sens que ce Prieuré fut d'abord établi; mais en 1622. les Religieuſes quitterent cette ancienne demeure pour venir s'établir à Melun; cependant il eſt toujours reſté à Traiſnel une Chapelle ſous l'invocation de ſainte Marie-Magdeleine, & qui eſt deſſervie comme étant le chef-lieu de la fondation. En 1644. ces Religieuſes établies à Melun, ayant obtenu de l'Archevêque de Sens la permiſſion de venir s'établir à Paris, elles acheterent une maiſon ſituée dans la rue de Charonne, à côté du Couvent des Religieuſes de la Croix. Cet établiſſement ſe fit avec le conſentement & la permiſſion de l'Archevêque de Paris, & fut confirmé par des Lettres Patentes du Roi. La Reine *Anne d'Autriche* fit des libéralités conſi-

Digitized by Google

dérables à ces Religieuſes, & poſa la premiere pierre de ce Monaſtere. Elles avoient alors pour Prieure *Claude-Philippe de Veyni d'Arbouze*, qui à l'âge de 18. ans avoit ſuccedé à ſa tante dans ce Prieuré, par réſignation : elle n'avoit que 22. ans quand elle établit la grande Réforme dans cette Maiſon, aidée des conſeils de *Marguerite de Veyni d'Arbouze* ſa tante, Abbeſſe du Val-de-Grace. Cette Prieure mourut en 1667. après avoir réſigné ſon Prieuré à *Charlotte de Veyni d'Arbouze*, ſa niece. Celle-ci ſe démit de ſa Supériorité en 1714. en faveur de *Gilberte-Françoiſe de Veyni d'Arbouze de Villemont*, qu'elle avoit fait ſa Coadjutrice dès l'an 1700. Madame *de Villemont* eſt morte le 24. Décembre 1724. ſans avoir réſigné ſon Prieuré, quoiqu'elle eût une niece Profeſſe de cette Maiſon. *Luce de Monteſquiou d'Artagnan*, Religieuſe du Val-de-Grace, fut nommée à ce Prieuré par l'Abbeſſe du Paraclet, le 3. Janvier 1725. & en prit poſſeſſion le 8. du même mois. La nomination à ce Prieuré eſt la ſeule marque de ſupériorité générale qui ſoit reſtée à l'Abbeſſe du Paraclet, qui a perdu le droit de *viſite* & de *correction* par le non uſage. Cette Abbeſſe ayant voulu en 1710. faire revivre ſon droit de viſite, envoya un Viſiteur au Couvent

Digitized by Google

Couvent de la Magdelaine ; mais les Religieuſes ayant refuſé de le recevoir, l'affaire fut portée au Parlement, qui rendit un Arrêt contradictoire l'an 1713. par lequel l'Abbeſſe du Paraclet fut déboutée de ſa prétention, & les Religieuſes de la Magdelaine furent conſervées ſous la Juriſdiction de l'Archevêque de Paris.

Le temporel de cette Maiſon a été conſidérablement augmenté par les libéralités de *Marc-René de Voyer de Paulmy d'Argenſon*, Miniſtre d'Etat, Garde des Sceaux de France, mort le 8. Mai 1721. Ce Miniſtre fit élever au dehors de fort beaux bâtimens, & contribua au rétabliſſement & à la décoration de l'Egliſe, à côté de laquelle il fit bâtir une Chapelle ſous l'invocation de *ſaint René*, où il ordonna par ſon teſtament que ſon cœur fût mis.

Cette Chapelle, qui eſt du côté de l'Evangile, eſt toute revêtue de marbre. L'architecture eſt de *Cartault*, & la ſculpture de *Bouſſeau*.

En entrant, en face, & dans le milieu de l'arcade eſt un piédeſtal de marbre de couleur, ſur lequel il y a un Ange en marbre, à genoux ſur des nuées, & tenant un cœur; le tout eſt ſur un fond de marbre bleu turquin. Au couronnement de cette arcade, ſont les armes de

Digitized by Google

feu M. *d'Aargenſon*, ſoutenues par un génie, & ornées de feſtons de cyprès. Le génie, les armes & les ornemens ſont de bronze.

NOTRE-DAME DE BON-SECOURS.

Ce Couvent eſt un Prieuré perpétuel de Bénédictines mitigées, ſitué auſſi dans la rue de Charonne, mais de l'autre côté de cette rue. Il a été fondé par *Claude de Bouchavane*, veuve de Monſieur *de Vignier*, Directeur des Finances, laquelle pour cet établiſſement fit venir de l'Abbaye Royale de Notre-Dame de Soiſſons *Madelaine-Emmanuelle de Bouchavane*, ſa ſœur, qui y étoit Religieuſe, & qui amena avec elle deux autres Religieuſes de la même Abbaye. Elles entrerent dans cette Maiſon le premier de Septembre de l'an 1648. & le 8. du même mois la clôture y fut miſe. M^e *de Vignier* s'étant réſervée par l'acte de fondation, le droit de nommer à ce Prieuré ſa vie durant, y nomma pour premiere Prieure M^e *de Bouchavane*, ſa ſœur. Après la mort de celle-ci, arrivée le 28. Août de l'an 1668. M^e *de Vignier* nomma pour ſeconde Prieure, Madame *Laurence de Saint-Simon-Sandricourt*, qui étoit la premiere Profeſſe de ce Couvent, où elle avoit pris l'habit le 27. Décembre 1648. & fait Profeſſion

Digitized by Google

premier Février 1650. Après la mort de la Fondatrice de ce Prieuré, le droit de nommer a passé à l'Archevêque de Paris. Les Lettres Patentes du Roi, qui confirment l'établissement de ce Prieuré, sont de l'année 1667.

Mᵉ *Rossignol*, d'une bonne famille de robe, dont il y a eu plusieurs Maîtres des Requêtes & Intendans de Provinces, gouverne ce Couvent depuis quelques années. Elle a obtenu que l'Abbaye de *Malnoue*, qui étoit ruinée, fût réunie à cette maison-ci, qui doit prendre le titre d'Abbaye, & la Prieure, la qualité d'Abbesse. La Chapelle de Bon-Secours étoit sans aucune décoration, & même d'un aspect très-choquant. Le mur à droite, vis-à-vis la porte d'entrée, étoit percé de nombre d'ouvertures de différentes grandeurs, & grillées jusqu'au plafond sans aucune symmétrie. Mᵉ *Rossignol*, qui a beaucoup de goût, souffroit depuis long-temps avec peine la difformité de ces lucarnes; mais on ne pouvoit les faire boucher, parce qu'elles étoient nécessaires pour donner du jour à plusieurs petites tribunes, construites en dedans pour la commodité des Religieuses. M. *Louis*, jeune Architecte venu depuis peu de Rome, où il a été Pensionnaire du Roi, n'a point été effrayé des difficultés que trouvoient

Digitized by Google

plusieurs de ses confreres à sauver les irrégularités de ces ouvertures. Il a feint deux grandes grilles en arcades, pareilles à celle du chœur des Dames, derriere lesquelles il a fait peindre des rideaux ouverts à propos, & des appuis en jalousies dans le haut. Ces arcades sont très-bien décorées par des têtes de Chérubins dans leurs clefs, & des médaillons dans leurs intervalles, ouvrages du sieur *Soldini*. Par-là il est venu à bout de faire disparoître le choquant de ces lucarnes, & de former un coup d'œil agréable & même séduisant. Le petit vestibule qu'il a ajouté à l'entrée de cette Chapelle, est orné de deux niches, dans lesquelles il a placé deux vases d'une belle forme & bien exécutés, pour servir de bénitiers: il a observé en cela l'ancien usage de ne les placer qu'aux parvis des Eglises, & jamais dans l'intérieur. Au-dessus des niches, sont les vers suivans, dont le sens est très-moral. On lit d'un côté:

Non tantùm digitis benedicta hæc hæreat unda;
Abluat & mentes, flexuras judicis iram.

Et de l'autre côté;

Qui Samaritanæ donum imò pectore anhelant;
Hic fons ad vitam fit salientis aquæ.

La porte d'entrée est proportionnée à

Digitized by Google

la grandeur de la Chapelle : elle eſt ſimple & dans le bon gout antique. Dans la friſe ſont gravés deux autres vers, qui rappellent aux fideles le bonheur que leur a mérité *Marie*, la nouvelle Eve, en guériſſant les plaies de l'ancienne par l'enfantement du Sauveur.

Eva hæc antiquæ genitricis vulnera ſanat,
Ingredere, hic læſis medicamina certa parantur.

Ces inſcriptions & celles du bénitier ſont de M. D. L. F. de S. Y.

La décoration du maître-Autel n'eſt point du ſieur *Louis :* elle étoit achevée depuis peu quand il a entrepris celle-ci. La ſculpture en eſt dorée ſur un fond blanc. Deux pilaſtres corinthiens portent un fronton & des groupes de vaſes d'Egliſe dans les côtés ; lieux communs que la plupart des ouvriers ſans génie ne ſe laſſent point de répéter.

L'on n'a encore rien changé au fond de cette Chapelle où ſont les orgues, & dont la mauvaiſe décoration fait un contraſte choquant avec le bon gout de la nouvelle. On attend des temps plus favorables pour la refaire entiérement, & mettre de l'accord dans le total.

SAINTE MARGUERITE.

Cette Egliſe, qui eſt la Paroiſſe de tout ce grand fauxbourg, n'eſt point

Digitized by Google

ancienne : cependant son origine n'est pas clairement connue ; ce qui a donné lieu à plusieurs procès.

Comme les hameaux de Reuilly & Picpuce, & les Quartiers de la Croix-Faubin, de la Folie-Renaut, de la Roquette, de Popincour & autres endroits du fauxbourg S. Antoine, étoient très-éloignés de l'Eglise de S. Paul, leur Paroisse, *Antoine Fayet*, Docteur en Théologie de la Faculté de Paris, Conseiller au Parlement de Paris, & Curé de S. Paul, prit la résolution de faire bâtir dans ce fauxbourg une Chapelle Succursale pour la commodité des Habitans. Pour cet effet, il présenta au Roi le 28. Novembre 1623. une Requête, par laquelle il demanda à Sa Majesté la concession d'une place vague & inutile, située entre la rue de Charonne & la grande rue de S. Antoine. Le Roi, au mois de Mai de l'an 1624. donna des Lettres Patentes portant concession de cette place, suivant la destination marquée dans la Requête, du consentement néanmoins de l'Archevêque de Paris. Ces Lettres Patentes furent régistrées au Parlement le 22. Juin de la même année ; & *François de Gondi*, Archevêque de Paris, donna un Décret en date du 12. du même mois de Juin, portant permission aux Habitans du fauxbourg, de

Digitized by Google

bâtir une Chapelle Succursale sur la place accordée par Sa Majesté, à condition qu'ils entretiendroient ladite Chapelle, & la fourniroient d'ornemens. Cette place ne se trouvant pas assez commode pour exécuter le dessein qu'on avoit formé, on fut obligé pour lors de n'aller pas plus loin, & d'attendre que quelqu'un donnât un emplacement plus convenable. Un Particulier du fauxbourg, nommé *Jean de Vitry*, Seigneur de Reuilly, donna au Sieur *Fayet*, Curé de S. Paul, & à ses successeurs Curés, par acte passé devant *Dubois* & son confrere, Notaires à Paris, le 29. d'Octobre de la susdite année 1624. un arpent de terre à prendre dans une piece de sept quartiers sept perches, appartenante au sieur *de Vitry*, sise proche le moulin de S. Antoine des Champs, à la charge par le Curé de bâtir une Chapelle sur cet arpent donné, qu'il déchargea de tous droits Seigneuriaux, cens, rentes & redevances envers sa censive de Reuilly. En conséquence de cette donation, le sieur *Fayet* obtint une nouvelle permission de M. l'Archevêque de Paris pour la construction d'une Chapelle, qui fut en effet bâtie en forme de croix de seize toises de longueur, sur neuf toises ou environ de largeur à la croisée, & quatre toises dans œuvre au-dessus & au-

dessous de la croisée. Elle fut bénite sous l'invocation de *Sainte Marguerite, Vierge & Martyre.* On ne sait pas précisément aux dépens de qui cette Chapelle fut bâtie, si ce fut à ceux du sieur *Fayet*, ou à ceux des Habitans, & c'est ce qui a donné lieu aux différends qu'il y a eu entre les héritiers du sieur *Fayet*, les Habitans & l'Archevêque de Paris. Ladite Chapelle ayant été construite, le sieur *Jean de Vitry*, par autre acte passé devant *Dubois* & son confrere, Notaires à Paris, le 7. Février de l'an 1626. abandonna au sieur *Fayet*, Curé de S. Paul & à ses successeurs Curés, les trois quartiers sept perches de terre, restans de la piece dont il avoit déja donné un arpent par l'acte ci-dessus énoncé, & déchargea pareillement ces trois quartiers sept perches de tous droits Seigneuriaux envers sa censive de Reuilly.

Le dessein du sieur *Fayet*, des Habitans du fauxbourg & de l'Archevêque de Paris, étoit que cette Chapelle fût Succursale; mais ayant été traversés par les Marguilliers de S. Paul, qui contesterent au sieur *Fayet* la qualité de Fondateur, ce dernier, pour leur imposer silence, fut obligé de consentir que cette Chapelle, qui aux termes de tous les actes, devoit être Succursale, devînt particuliere & domestique. Il intervint

en conſéquence un Arrêt du 26. Juillet de l'an 1629. rendu du conſentement des Parties, qui évoquant le principal, donne acte au ſieur *Fayet* de ſa déclaration, ordonne que la Chapelle demeurera ſimple, ſans qu'elle puiſſe être dite, ni nommée Succurſale, ni qu'il puiſſe y être fait aucune fonction Curiale. Le même Arrêt en accorde le Patronage au ſieur *Fayet*. Celui-ci ayant voulu pour lors doter cette Chapelle, & la faire ériger en titre de Bénéfice, il ne put obtenir le conſentement de l'Archevêque de Paris, & l'ayant fait aſſigner, il intervint Arrêt le 9. Août 1631. dans lequel il eſt dit que celui du 26. Juillet 1629. ſera exécuté, & du conſentement du ſieur *Fayet*, Fondateur de la Chapelle, qu'elle demeurera Succurſale après ſa mort.

Le 8. Février 1634. le ſieur *Fayet*, qui n'étoit plus Curé de S. Paul, mais Chanoine de l'Egliſe de Paris, étant malade, fit ſon teſtament pardevant *Vigeon* & *Ducheſne*, Notaires à Paris, & par ce teſtament il fonda dans la Chapelle de ſainte Marguerite un Chapelain en titre de Bénéfice Eccléſiaſtique, dont il ſe réſerva & à ſa famille la nomination. Le ſieur *Fayet* nomma par ſon teſtament pour premier Chapelain, celui qui deſſervoit pour lors cette Chapelle,

Digitized by Google

& étant mort le lendemain qu'il eut fait ce testament, il fut inhumé dans le caveau de la Chapelle, qui par la fondation a titre de Bénéfice Ecclésiastique, comme il a été dit; & sur la présentation qu'en fait le Collateur de la famille *Fayet*, l'Archevêque de Paris en donne les provisions.

Cette Chapelle devint Succursale après la mort d'*Antoine Fayet*, aux termes de l'Arrêt de l'an 1631. & dès l'an 1634. il commença d'y avoir *un Marguillier* chaque année pour administrer les deniers de la Fabrique, & cela continua jusqu'en 1652. qu'on mit *deux Marguilliers* chaque année; ce qui a toujours été continué depuis. Comme il n'y avoit point encore de Sacristie, ni de bâtiment pour loger les Ecclésiastiques qui desservoient cette Succursale, les Marguilliers firent bâtir en 1657. une Sacristie à la gauche de cette Chapelle, & firent commencer à droite à quelque distance au-dessous, une maison presbytérale de deux étages, avec trois chambres à chaque étage, qui ne fut achevée que l'année suivante. *Nicolas Mazure*, Curé de S. Paul, ayant accordé la permission d'enterrer les morts à sainte Marguerite, on commença à faire usage de cette permission le premier Janvier 1637. mais pour le baptême, il falloit

Digitized by Google

porter les enfans du fauxbourg à S. Paul ; ce qui continua jusqu'à l'année 1663. qu'on érigea dans la Chapelle de sainte Marguerite des Fonts Baptismaux, sur lesquels on commença à baptiser le 12. Mai de cette même année. En 1669. cette Chapelle fut augmentée par les soins des Marguilliers pour lors en charge, de deux bas côtés de sept toises de long depuis la croisée jusqu'au bas de la nef, qui avoit été construite en 1625. & en 1678. on augmenta encore de sept toises de long tout le corps de l'Eglise, tant de la nef, que des bas côtés, tels qu'on les voit à présent, & dans la même année les Marguilliers firent bâtir deux chambres l'une sur l'autre au-dessus de la Sacristie, & l'année suivante le grand-Autel, le Chœur & le Jubé au bas de l'Eglise où sont les orgues. Dès 1668. les Marguilliers avoient aussi fait bâtir une grande salle pour tenir leurs assemblées, attenant l'ancien bâtiment, & au-dessus de cette salle un logement pour le Vicaire de cette Eglise. En 1703. ils firent bâtir à la suite de la croisée, qui est à gauche en entrant par le portail de l'Eglise, une grande Chapelle de *la Communion* de quatre toises de large sur sept toises de long, le tout dans œuvre. Ce fut *Gilles le Sourt*, pour lors Curé de S. Paul, qui posa la premiere pierre de

Digitized by Google

cette Chapelle, & qui après qu'elle fut achevée, en fit la bénédiction sous le titre de S. Pierre & de S. Paul, & qui en même-temps bénit le cimetiere qui est joignant ladite Chapelle. Feu Monsieur *Goy*, premier Curé de sainte Marguerite, a embelli cette Chapelle, d'un Retable & d'un Tabernacle, le tout peint & figuré en bleu, & d'une très-belle exécution : c'est l'ouvrage de *Louis Boullongne*, mort premier Peintre du Roi.

En même-temps que la Chapelle de sainte Marguerite eut été bâtie par le sieur *Fayet*, Curé de S. Paul, l'Autel de la sainte Vierge fut érigé dans la croisée à main droite, comme aussi la Confrairie de son nom, & l'Autel de S. Honoré dans l'autre croisée ; de sorte qu'il y eut dès ce temps-là trois Chapelles, sçavoir, celle de sainte Marguerite dans le fond, & celle de la sainte Vierge & de S. Honoré dans les deux croisées. Présentement il y a dans cette Eglise cinq Autels, sçavoir, le grand-Autel du Chœur, l'Autel de la Chapelle de sainte Marguerite derriere le Chœur, à laquelle est attaché le titre bénéficial de Chapelain à la nomination de la famille *Fayet*.

On voit dans cette Chapelle un tableau excellent qui représente sainte Marguerite dans la prison. Il fut peint

Digitized by Google

en 1656. par *Alphonſe du Freſnoy*. Les autres Autels ſont la Chapelle de la Communion ſous l'invocation de ſaint Pierre & de ſaint Paul; la Chapelle de la Vierge que M. *Goy* fit bâtir en 1724. entiérement à ſes dépens, & celle de S. Honoré.

Les augmentations faites par les Marguilliers & par M. *Goy*, premier Curé de cette Egliſe, ſont ſi conſidérables, que ce qui reſte de l'ancienne Chapelle de ſainte Marguerite, ne compoſe pas la dixieme partie de cette Egliſe en l'état qu'elle eſt aujourd'hui.

Le fauxbourg S. Antoine s'étant prodigieuſement augmenté par le grand nombre de maiſons qu'on y a bâties, tant à cauſe du bon air, qu'à cauſe des Lettres Patentes du Roi, de l'an 1657. qui exemptent de la Maîtriſe tous les Artiſans & gens de métier qui y demeurent, à l'exception des ſix Corps des Marchands, porterent les Marguilliers de ſainte Marguerite à faire pluſieurs tentatives auprès de l'Archevêque de Paris, pour faire ériger leur Egliſe en titre de Cure & Paroiſſe entiérement ſéparée de S. Paul; mais elles furent toutes inutiles juſqu'en 1712. que le premier Décembre de cette année, le Cardinal de Noailles, Archevêque de Paris, donna un Décret par lequel il ſépara tout le

Digitized by Google

fauxbourg S. Antoine de la Paroiſſe de S. Paul, & érigea l'Egliſe de ſainte Marguerite, ci-devant Annexe & Succurſale de S. Paul, en titre de Bénéfice-Cure & d'Egliſe Paroiſſiale en chef, ſous les mêmes nom & invocation de ſainte Marguerite, à laquelle il aſſigna pour territoire tout ledit fauxbourg S. Antoine, depuis la Porte de ce nom, juſques & par delà le Couvent des Religieux de Picpuce d'un côté, & depuis le petit Bercy juſqu'à Mont-Louis d'autre part, y compris les moulins du Meſnil-Montant, & ceux qui ſont au delà, & qui étoient ci-devant de la Paroiſſe de ſaint Paul. Son Eminence conféra & donna de plein droit cette nouvelle Cure & Egliſe Paroiſſiale de ſainte Marguerite au ſieur *Jean-Baptiſte Goy*, Prêtre, Docteur en Théologie de la Faculté de Paris, ſon Promoteur général, qui en prit poſſeſſion le 11. Janvier de l'an 1713. Par le même Décret, S. E. ordonna que vacance arrivant ci-après de ladite Cure de ſainte Marguerite, la collation & proviſion, & toute autre diſpoſition d'icelle, demeurera & appartiendra de plein droit à S. E. & à ſes Succeſſeurs Archevêques de Paris. Il ordonna en outre que les Marguilliers de ſainte Marguerite fourniront aux dépens de la Fabrique un logement convenable aux vingt Prê-

Digitized by Google

tres qui desserviront ladite nouvelle Cure, du nombre desquels seront le Vicaire & le sous-Vicaire, & qu'ils rendront tous les ans le Dimanche dans l'octave de S. Paul, aux dépens de ladite Fabrique de sainte Marguerite, & comme la représentant, le Pain-Bénit en l'Eglise Paroissiale de S. Paul, & y donneront par forme de reconnoissance dix livres au Curé de S. Paul, & dix livres à la Fabrique dudit S. Paul. Et pour conserver encore à l'avenir à l'Eglise de S. Paul quelque marque de la supériorité qu'elle avoit ci-devant sur celle de sainte Marguerite, le Curé de S. Paul pourra faire en personne, & non autrement, l'Office à sainte Marguerite le jour de la Fête de la Patrone de cette Eglise, en y venant processionnellement avec son Clergé, & y exercer ce jour-là personnellement toutes les fonctions Curiales, auquel jour, lorsqu'il exercera ces fonctions, il pourra partager également avec le Curé de sainte Marguerite les offrandes & honoraires. Enfin, par le même Décret, S. E. réserve au sieur *Fayet* & à ses successeurs Patrons, le droit de nommer à la Chapelle fondée & desservie dans l'Eglise de sainte Marguerite.

Ce Décret fut confirmé par Lettres Patentes du Roi Louis XIV. données au mois de Février de l'an 1713.

Digitized by Google

Dès que *la famille Fayet* eut connoissance que par le Décret d'érection de ladite Eglise de sainte Marguerite en titre de Bénéfice-Cure & Eglise Paroissiale en chef, le Cardinal de Noailles ne lui réservoit que le droit de nommer à la Chapelle de sainte Marguerite, & que la nomination & collation de la Cure devoit appartenir aux Archevêques de Paris, *Louis Fayet, Comte de Serris*, Seigneur de Piscop & de Groslay, Conseiller honoraire de la Grand-Chambre du Parlement de Paris, lequel étoit le chef de la famille de ce nom, interjetta appel comme d'abus dudit Décret d'érection, fondé sur ce qu'il y étoit dit, *qu'il n'auroit que la nomination de la Chapelle dotée en ladite Eglise par le testament d'*Antoine Fayet, *& que la collation de la Cure appartiendroit à l'Archevêque de Paris, & à ses successeurs audit Archevêché.* Cette instance fut portée en la Grand-Chambre, où après avoir été pendante pendant plus d'un an, il intervint Arrêt en date du 3. Mai 1714. par lequel ledit sieur *Fayet*, & ses successeurs & ayans cause, furent déclarés Patrons & Collateurs de la Cure de sainte Marguerite, & que cependant ledit sieur *Fayet* n'ayant présenté personne à ladite Cure dans le temps prescrit par les Ordonnances, le sieur *Jean-Baptiste*

Digitized by Google

Goy, nommé par l'Archevêque de Paris, en demeureroit paisible possesseur. Le *Cardinal de Noailles* revint contre cet Arrêt par Requête Civile, & produisit un titre qui lui avoit été inconnu jusqu'alors, & qui est encore aujourd'hui en la possession du sieur *Paillot*, ancien Marguillier de l'Eglise de sainte Marguerite. Par ce titre, il est justifié que le fonds sur lequel est bâtie la Chapelle de sainte Marguerite, n'a jamais appartenu aux *Fayets*, & que cette Chapelle n'a jamais été bâtie pour être la sépulture de cette famille. Ce titre, & la révision du procès qu'il occasionna, furent cause que le *Cardinal de Noailles* obtint en 1715. un nouvel Arrêt, qui remit les Parties au même état où elles étoient lors de l'Arrêt du 26. Juillet 1629. Le *Cardinal de Noailles* obtint le 10. Juillet 1723. commission en Chancellerie, en vertu de laquelle il fit assigner le 28. du même mois, *Catherine Fayet*, veuve de *Joseph de Monchy-Camp-Neuf-Ville*, au nom & qualité d'aînée de la famille de feu *Louis Fayet*, à l'effet de reprendre l'Instance d'appel comme d'abus par lui interjetté du Décret de S. E. le *Cardinal de Noailles*, Archevêque de Paris, du premier Décembre 1712. qui porte érection à perpétuité de l'Eglise de sainte Marguerite en Cure, &c. Sur cette com-

Digitized by Google

miſſion, le *Cardinal de Noailles*, après avoir levé ſon défaut à faute de comparoître, le 23. Novembre 1723. obtint le 19. Janvier 1724. un Arrêt, qui déclare le défaut bien & duement obtenu, & pour le profit a tenu l'Inſtance d'appellation comme d'abus des Décret & Ordonnance du Demandeur du premier Décembre 1712. pour repriſe par la défaillante, au lieu & place du ſieur *Louis Fayet*; ce faiſant, ordonne que les Parties procéderont en la Cour ſur l'appel comme d'abus; & ſur les demandes du Demandeur, des 10. & 28. Juillet 1723. ſuivant les derniers erremens, en la maniere ordinaire & accoutumée, a condamné & condamne la défaillante aux dépens de l'Inſtance du défaut, & de tout ce qui s'en eſt enſuivi.

Cet Arrêt fut ſignifié à *Catherine Fayet*, ès noms & qualités ci-deſſus, le 3. Juillet de la même année. Depuis cet Arrêt & ſa ſignification, l'Inſtance n'a point été repriſe par *Catherine Fayet*, & cette affaire eſt reſtée ſans pourſuite juſqu'au décès du ſieur *Goy*, Curé de ladite Egliſe, arrivé le 12. Janvier de l'an 1738. Comme M. *Goy* eſt mort dans un mois de Gradué, & mois de Rigueur, le ſieur *Caffarel*, Profeſſeur de Troiſieme au College de Montaigu, & Gradué Septénaire, a pris poſſeſſion de cette Cure.

Digitized by Google

D'un autre côté, S. A. S. Mᵉ *de Bourbon*, Abbeſſe de S. Antoine des Champs, a nommé à cette Cure M. l'Abbé *Malbroche*, Docteur en Théologie, qui en a auſſi pris poſſeſſion. On ne ſçait ſur quel fondement porte le droit que cette Princeſſe prétend avoir de nommer à cette Cure : ſi c'eſt comme Dame du fauxbourg, elle n'y doit rien prétendre, parce que le fonds ſur lequel eſt bâtie l'Egliſe de ſainte Marguerite, eſt dans la Seigneurie de Reuilly, qui releve du Temple. Cela étant ainſi, on eſt porté à croire que Mᵉ *Charlet*, veuve de Monſieur *Charlet*, Conſeiller au Parlement, & la derniere des *Fayets*, a cédé les droits qu'elle croyoit avoir, à l'Abbeſſe de S. Antoine. Enfin, l'Archevêque de Paris, qui, en qualité de Doyen de S. Maur & de Prieur de S. Eloy, nomme à la Cure de S. Paul, dont le fauxbourg S. Antoine & l'Egliſe de ſainte Marguerite faiſoient une partie conſidérable, prétendit par une conſéquence naturelle être en droit de nommer à cette derniere, & mit M. *Legaré*, Docteur en Théologie de la Faculté de Paris, & ſous-Pénitencier de Paris, pour deſſervir l'Egliſe de ſainte Marguerite. Par Arrêt du Parlement du 7. Juillet 1740. l'Abbeſſe de S. Antoine a été déboutée de ſa demande, & l'Archevêque de Paris & ſes ſuc-

Digitized by Google

ceſſeurs ont été conſervés dans le droit de nommer à cette Cure.

On a vu long-temps dans cette Egliſe le tombeau de feu *Antoine Fayet*, Curé de S. Paul. Il étoit de marbre noir, élevé de terre, & ſoutenu par quatre Anges de marbre blanc, dont la nudité a été cauſe que les figures & le tombeau ont été enterrés de plus de deux pieds ſous terre dans le Chœur de la nouvelle Egliſe que M. *Goy* commença de faire bâtir en 1737. ſur les deſſeins & ſous la conduite du ſieur *l'Erée*, Architecte, & de laquelle *M. de Vintimille*, Archevêque de Paris, mit la premiere pierre. Le zele de M. *Goy* pour tout ce qui regardoit la gloire de Dieu, ne lui auroit pas permis de laiſſer long-temps en ſuſpens ce nouvel édifice qu'il auroit achevé en peu de temps, s'il n'avoit été prévenu par la mort.

Ce Paſteur aima ſon Egliſe & ſon troupeau juſqu'au dernier moment de ſa vie. Par ſon teſtament, qui eſt du 26. Novembre 1737. il légua à la Fabrique de ſon Egliſe deux Bibliotheques, l'une nombreuſe & choiſie, pour ſervir *tous les jours* aux Eccléſiaſtiques de la Paroiſſe, & tous les *Lundis*, *Mercredis* & *Vendredis* pour les perſonnes ſtudieuſes, auxquelles on prêtera les Livres qu'elles demanderont, ſans les déplacer; & l'au-

Digitized by Google

tre composée uniquement de Livres de piété en langue vulgaire, qui seront prêtés aux pauvres Paroissiens qui en demanderont. A cette condition, il en a ajouté encore une autre, qui est que ces deux Bibliotheques resteront dans les appartemens où elles sont, & que les deux Bibliothéquaires seront logés dans les appartemens attenans ces Bibliotheques, comme les ayant acquis l'un & l'autre en contr'échange d'une maison qu'il a donnée à la Fabrique.

Il a laissé 450 liv. de rente; sçavoir, 400 liv. pour être employées tous les ans à acheter des Livres pour l'augmentation de la grande Bibliotheque, & 50 liv. aussi tous les ans, pour l'augmentation de la petite.

Il a laissé 800 liv. par an pour deux Ecclésiastiques qui feront les fonctions de Bibliothéquaires, chacun leur semaine, à condition que la semaine qu'ils ne seront point en fonction, ils confesseront, l'un, les garçons, & l'autre, les filles; à la charge encore à ces Confesseurs de dire leurs Messes Fêtes & Dimanches sous les Charniers à l'heure que les enfans des Ecoles de Charité pourront l'entendre, & qu'ils feront une Exhortation à ces enfans. Il a laissé un fonds pour payer l'honoraire de ces Messes, qu'ils recevront à la Sacristie.

Digitized by Google

Il a laissé aussi 300 liv. par an pour deux enfans de la Paroisse qui auront de la disposition pour l'étude, & veut que les enfans de chœur soient préférés aux autres, & a légué 150 liv. par an à l'Ecclésiastique qui prendra le soin d'enseigner le Rudiment à ces derniers. Il a encore laissé 600 liv. par an, pour l'entretien des deux Maîtres d'Ecoles des pauvres garçons de la Paroisse. Enfin, il a laissé 300 liv. chaque année pour servir de titre à deux pauvres garçons de la Paroisse qui auront de la vocation à l'état ecclésiastique, & cette somme passera à d'autres pauvres enfans de la Paroisse, dès que ceux à qui elle aura servi de titre, seront pourvus de Bénéfices qui leur en serviront.

Tous ces legs doivent être délivrés & acquittés par les Ecoles de Charité de cette Paroisse, que *M. Goy* a fait ses Légataires universels, à condition de payer lesdites sommes tous les ans, ainsi qu'il est ordonné par son testament.

Les Sœurs de la Charité, dites *Sœurs Grises*, pour le secours des pauvres malades de ce fauxbourg, furent d'abord établies dans la rue *S. Bernard;* mais depuis que l'Eglise de sainte Marguerite a été érigée en Paroisse, elles ont été transférées devant le Cimetiere de cette Eglise, dans une maison propre & com-

Digitized by Google

mode que le sieur *Breot*, Miroitier de Louis XIV. leur a fait bâtir, & leur a donnée, à condition qu'elles ne tiendroient point d'Ecoles, & qu'elles ne s'occuperoient qu'à secourir les pauvres malades de ce fauxbourg.

M. *de Beaurecueil*, aujourd'hui Curé de sainte Marguerite, auroit bien souhaité pouvoir aggrandir son Eglise, qui à peine peut contenir le quart des paroissiens. Il avoit pensé à en faire construire une nouvelle; mais n'ayant aucune ressource pour une dépense aussi considérable, il a tâché du moins de faire quelque augmentation pour la commodité de son immense troupeau. Il a pris sur le terrein du Cimetiere, un espace capable de contenir quatre à cinq cens personnes, & y fait élever une Chapelle sur les desseins de M. *Louis*, Architecte, dont on a déja parlé à l'occasion de *Bon-Secours*. La construction est singuliere en ce qu'elle ne sera éclairée que par une ouverture prise dans la voûte: la décoration en est ingénieuse & d'une magnifique architecture, ornée de colonnes, de statues & de bas-relief. Le tableau du Maître-Autel, peint par M. *Briard*, Peintre habile, a trente pieds de hauteur: il est éclairé d'en haut par un jour particulier.

On espere que cette Chapelle sera achevée, avant que l'on ait fini l'impres-

Digitized by Google

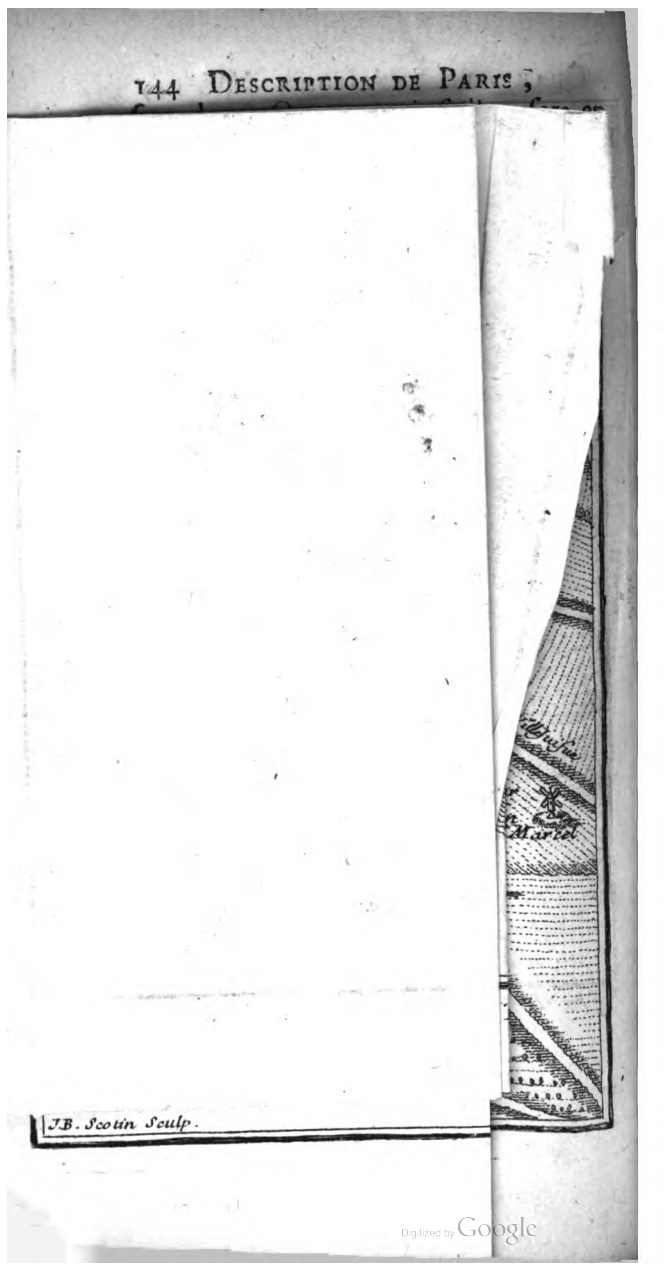
sion de cet Ouvrage : ainsi l'on sera en état d'en donner une notice détaillée dans une addition.

Dans la rue *S. Bernard*, qui aboutit d'un côté dans la grand-rue de ce fauxbourg, vis-à-vis l'Abbaye S. Antoine, & de l'autre à la Paroisse sainte Marguerite, est une Communauté de Filles, connue sous le nom de *Notre-Dame des Vertus*. Elle a été établie pour faire l'Ecole aux pauvres filles de ce fauxbourg, & ce fut M. *Mazure*, Curé de S. Paul, qui donna en 1681. la maison qu'elle occupe. Cet établissement fut confirmé par Lettres Patentes de l'an 1685. & les Filles qui la composoient, prirent le titre de Communauté en 1685. Malgré tous ces titres, leur état étoit encore très-mal affermi; car après la mort de M. *Mazure*, ses héritiers & ses créanciers firent casser la donation qu'il avoit faite de cette maison, qui fut vendue par décret. Heureusement elle fut adjugée à *M. de Rogelonne*, Conseiller à la Cour des Aydes, qui conjointement avec Madame sa femme, en fit donation à ces Filles, & donna en même-temps une rente pour l'entretien de *sept Sœurs* de cette Communauté, pour instruire les pauvres filles du fauxbourg.

XVI.

Digitized by Google

Digitized by Google



Digitized by Google

I. *Quartier de la Place Maubert.*

Le Quartier de la PLACE MAUBERT est borné à l'Orient par les extrêmités fauxbourgs inclusivement ; au Septentrion, par les Quais de la Tournelle & de saint Bernard inclusivement ; à l'Occident, par la rue du Pavé de la Place Maubert, le Marché de la Place Maubert, la Montagne de sainte Geneviève, & par les rues Bordet, Mouffetard & de Lourcine inclusivement ; & au Midi, par l'extrêmité du fauxbourg saint Marcel inclusivement.

La *Place Maubert* est un des grands Marchés de Paris. Il tient le Mercredi & le Samedi. Elle a, dit-on, pris le nom d'une porte, d'*Albert le Grand*, dont la réputation étoit si grande, que ne trouvant pas de salle assez vaste pour contenir les Ecoliers qui venoient étudier sous lui, il fut obligé de faire ses leçons au milieu de cette Place, qui depuis fut nommée la Place *Maubert*, c'est-à-dire, *la Place de Maître-Albert*.

Dans cette Place est une fontaine qui y fut bâtie en 1674. & où l'on conduisit l'eau de celle qui étoit auprès des Carmes, & qui fut détruite la même année. Les deux vers latins qui lui servent d'inf-

cription, sont de *Santeuil*, de même que ceux de presque toutes les autres fontaines de Paris.

Qui tot venales populo locus exhibet escas,
Hic præbet faciles, ne sitis urat, aquas.

Imitation.

Pour vous sauver de la faim dévorante,
Si dans ces lieux on vous vend des secours,
Peuples, chez moi, contre la soif brûlante,
Sans intérêt, vous en trouvez toujours.
Bosquillon.

LE GRAND COUVENT DES CARMES.

Ce Monastere est situé au bas de la rue de la Montagne sainte Genevieve. Les Carmes ont pris leur nom du *Mont-Carmel* en Syrie; & parce que c'avoit été la demeure d'*Elie* & d'*Elisée*, ces Religieux se sont imaginés qu'*Elie* a été l'Instituteur de leur Ordre; qu'*Elisée* en a été le premier Supérieur général; & que par la génération spirituelle ils descendent en droite ligne de ces deux Prophetes. Mais rapportons leur origine à des commencemens moins fabuleux, & disons, que cet Ordre a commencé par quelques Solitaires, qui, pour n'être point exposés aux incursions des Sarrazins, se refugierent sur le Mont-Carmel. Là ils vivoient du travail de leurs mains, ne mangeoient

point de viande, jeûnoient depuis l'Exaltation de la sainte Croix jusqu'à Pâques, & gardoient le silence. *Albert*, Patriarche Latin de Jérusalem, leur donna une Regle vers l'an 1112. laquelle fut approuvée par le Pape Honoré III. en 1171. Ils portoient pardessus leur robe de couleur brune, un manteau blanc, en mémoire de celui qu'Elie montant au Ciel, jetta à son disciple Elisée; mais les Sarrazins les obligerent de changer ce manteau blanc, d'autant que cette couleur étoit affectée à leurs Satrapes seuls, & leur firent prendre des manteaux bigarrés de bandes blanches & de bandes noires.

S. Louis étant en la Terre-Sainte, eut la pieuse curiosité d'aller voir le Mont-Carmel, & il y fut si édifié de la vie de ces saints Solitaires, qu'il en amena six en France, & les établit à Paris dans l'endroit où sont les Célestins. On les nomma *les Barrés*, à cause de la bigarrure de leur manteau, & on donna même ce nom à la rue d'auprès qu'on surnomme encore *des Barrés*. Les Papes leur permirent dans la suite de reprendre leurs manteaux blancs comme ils les portent encore aujourd'hui.

Ces Religieux se trouvoient fort mal dans cette habitation. Le voisinage de la riviere de Seine les exposoit à ses débordemens, & à en être souvent inondés;

Digitized by Google

ils étoient d'ailleurs trop éloignés de l'Université dans laquelle plusieurs de leurs Religieux s'étoient distingués ; & ce qui étoit encore plus fâcheux, c'est que leur bâtiment menaçoit ruine. Toutes ces raisons les firent penser à s'établir ailleurs. Philippe le Bel, en considération de leur sainte vie, leur donna la maison *du Lion*, située en la rue sainte Genevieve pour y bâtir un nouveau Monastere de leur Ordre, & y prier Dieu, tant pour lui & ses prédécesseurs, que pour la feue Reine Jeanne sa femme, Comtesse de Champagne, & Reine de Navarre. Cette donation est datée du mois d'Avril 1309. Huit ans après, c'est-à-dire, au mois de Novembre 1317. Philippe le Long donna à ces mêmes Religieux la maison qu'il avoit achetée de *Gui de Liuriac*, dit *Cointet*, l'un de ses Sécrétaires, & laquelle étoit aussi située dans la rue de sainte Genevieve. La même année ils vendirent leur ancienne maison à *Jacques Marcel*, Bourgeois de Paris, à condition que depuis le Jeudi d'après l'Ascension de l'an 1319. jusqu'à la saint Jean de l'année 1320. les Carmes pourroient faire enlever de cet ancien Monastere les pierres taillées, ou non taillées, les tombes, les corps enterrés, &c. & que s'ils ne vuidoient pas les lieux dans le terme assigné, il ne leur seroit

Digitized by Google

plus permis d'en rien enlever. Par ce que je viens de dire, on voit la fauſſeté de ce qui a été avancé par *Corrozet* & par quelques autres Hiſtoriens, qui prétendent qu'il ſe fit un échange de Couvens entre les Carmes & les Céleſtins, qui avoient, diſent-ils, leur maiſon dans la rue de la Montagne ſainte Genevieve; car, outre les raiſons qu'on vient de lire, & qui détruiſent ce prétendu échange, il eſt conſtant que les Céleſtins n'avoient pas encore d'établiſſement à Paris.

Il y avoit dans l'endroit où les Carmes vinrent s'établir, une ancienne Chapelle de la Vierge qui fait encore partie de l'Egliſe de ces Religieux, & qui dépendoit de l'Egliſe Cathédrale de Paris.

Un Savant, (*le P. Jean Hardouin*, Jéſuite.) qui rêvoit ſouvent les yeux ouverts, mais dont les rêveries ſont ingénieuſes par le tour qu'il leur donne, & par l'érudition dont il tâche de les appuyer, a prétendu que c'eſt de cette Chapelle, & non pas du Mont-Carmel, montage de la Paleſtine, que les Carmes ont pris leur nom. Ces Religieux, dit-il, s'établirent d'abord à l'endroit où ſont aujourd'hui les Céleſtins, & on les appella *les Freres Barrés*. Dans la ſuite on leur donna auprès de la Place Maubert, la Chapelle de N. D. *du Carme*, ou *Charme*, ainſi nommée à cauſe de quel-

ques arbres de cette espece qui étoient plantés auprès, de même qu'on a donné le surnom de *Chardonnet* à une Eglise qui est sous l'invocation de *S. Nicolas*, pour avoir été bâtie dans un endroit jusqu'alors couvert de chardons. Les Parisiens donnerent donc, dit-il, à ces Carmes ou Charmes, le surnom de *Carmes du Mont*, à cause de la Montagne de sainte Genevieve au pied de laquelle ces arbres étoient plantés. Les Freres Barrés, continue notre Rêveur, voulant ensuite illustrer leur origine, se dirent venus d'Orient où il n'y a jamais eu de Mendians, défigurerent leur nom, & au lieu de se dire les Freres de N. D. des Carmes du Mont, ils se firent appeller les Freres de N. D. *du Mont-Carmel*.

Le savant Ecrivain dont je viens de rapporter ici le sentiment, inventoit à plaisir, ne voyoit dans les Livres & dans les Titres que ce qu'il vouloit y voir; & quand enfin il étoit pressé par les objections qu'on lui faisoit, il coupoit le nœud gordien au lieu de le dénouer. Il suppose ici que du temps que les Carmes demeuroient où sont aujourd'hui les Célestins, ils n'avoient point d'autre nom que celui de *Freres Barrés*, ce qui est absolument faux. Ce nom n'étoit qu'une espece de sobriquet que le Peuple leur donnoit à cause de la bigarrure de

Digitized by Google

leurs manteaux ; mais leur nom véritable étoit celui de *Freres de Notre-Dame du Mont-Carmel*, tel qu'on le trouve dans les actes de ce temps-là, & nommément dans un de l'an 1259. par lequel l'Abbé de S. Maur des Fossés approuve l'établissement des Carmes à Paris, dans la censive du Prieuré de S. Eloy dépendant de l'Abbaye de S. Maur. *Concedimus*, dit cet Abbé, *quod Fratres de Ordine* Beatæ Mariæ de Monte-Carmeli *habeant & possideant in perpetuum, pacificè & quietè, in manu mortua, quandam domum sitam Parisius in terra nostra, in Parrochia S. Pauli, quam domum emerunt à Philippo Buketyn, &c.* Ces Religieux sont encore nommés de même dans un accensement qui est de l'an 1270. d'une piece de terre sise au lieu appellé *la Folie-Morel*, fait aux Carmes par *Jean Flameng*, & amorti par l'Abbé de saint Maur ; & dans le don d'une piece de terre qui leur fut fait en 1276. par les héritiers du même *Jean Flameng*. Tous ces titres qui sont antérieurs à l'établissement des Carmes au bas de la Montagne de sainte Genevieve, prouvent que ce n'est pas de la Chapelle de N. D. du Carme & du Charme du Mont, que ces Religieux ont pris leur nom ; cependant je suis convaincu que si on les avoit objectés à notre hardi Champion, il n'en

auroit point été embarrassé, & auroit cru les avoir solidement réfutés en disant qu'ils sont supposés. Réponse courte & commode, mais qui, lorsqu'elle est destituée de preuves solides, n'en impose qu'à celui qui la fait.

La remarque qu'il fait sur la mendicité, est juste, mais elle ne prouve pas que les Carmes ne soient pas venus du Mont-Carmel. C'est un changement fait dans leur Regle, de même que celui de prendre des Grades dans les Universités.

Les Carmes ne furent pas plutôt établis au bas de la Montagne sainte Genevieve, qu'ils formerent le dessein de bâtir une Eglise plus grande, & furent puissamment aidés par les libéralités de *Jeanne d'Evreux*, Reine de France & troisieme femme de Charles le Bel. Cette Princesse, après la mort du Roi son mari, donna à ces Religieux quinze cens florins d'or à l'écu, & trois joyaux d'un grand prix, qui étoient *sa couronne d'or* composée de cinq grands fleurons, & cinq petits, enrichie de soixante balais, soixante & dix émeraudes, trente diamans, & cent quinze perles, & pesoit cinq marcs quinze *estelins*, or & pierreries; *la ceinture* dont elle s'étoit servie à son Sacre, & qui étoit toute couverte de balais, d'émeraudes & de perles; & la *Fleur de Lys d'or* qui lui avoit servi à

Digitized by Google

ſes noces & à ſon Couronnement, & qui étoit ornée de ſeize balais, quatorze émeraudes, & vingt-cinq perles. Cette donation fut faite par Lettres de la Reine *Jeanne*, datées de *Becoiſel* le Dimanche devant la S. Jean-Baptiſte de l'an 1349. Elle ordonna que ces joyaux fuſſent vendus, & que l'argent qui en proviendroit fût employé à l'édifice de cette Egliſe qu'elle eut la ſatisfaction de voir achevée. Elle aſſiſta à la Dédicace qui en fut faite le Dimanche 16. Mars 1353. par *Guy de Boulogne*, Cardinal & Archevêque de Lyon.

Les Carmes trouvant encore leur Monaſtere trop reſſerré, penſoient toujours à l'aggrandir, & y réuſſirent quoique cela fût très-difficile. Un Docteur qui étoit Danois, avoit donné en 1275. aux Ecoliers de ſa nation une maiſon ſituée à Paris, & qu'ils échangerent dans la ſuite pour une autre qui étoit contiguë au Couvent des Carmes, & qu'on nomma *le College de Dace*. Comme cette maiſon étoit en très-mauvais état, *Jean Baſſe* Ecolier Danois, laiſſa entrevoir aux Carmes qu'il ne ſeroit pas éloigné de la leur vendre; mais il y avoit un grand empêchement, car elle n'avoit été accordée aux Ecoliers Danois par les Abbé & Religieux de ſainte Genevieve qu'à condition d'en payer le cens à leur

Digitized by Google

Abbaye, & de ne la pouvoir jamais aliéner à perſonnes Eccléſiaſtiques, ou Régulieres. Le Pape Clément VII. par ſa Bulle du 7. Mai 1383. leva toutes ces difficultés; car les Commiſſaires qu'il nomma pour l'examen de cette affaire, ayant trouvé que tout ce que les Carmes avoient expoſé à ce Pape étoit véritable, permirent aux Ecoliers Danois de vendre leur College, & aux Carmes de l'acheter. Ainſi *Jean Baſſe* le vendit aux Carmes l'an 1384. L'Univerſité forma oppoſition à cette vente, & l'affaire ayant été portée au Parlement, il y eut Arrêt le 7. & le 8. Août de l'an 1386. par lequel la Cour ordonna que le College de Dace ſeroit donné aux Carmes, moyennant vingt-quatre livres pariſis de rente amortie dont ils feroient aſſiete aux Ecoliers de Dannemarck à Paris, en lieu convenable. Il y eut encore dans la ſuite pluſieurs conteſtations & pluſieurs Arrêts du Parlement à l'occaſion de cette vente; mais la poſſeſſion du *College de Dace* eſt demeurée aux Carmes.

La Reine Blanche, veuve de Philippe VI. donna par ſon teſtament aux Carmes de ce Couvent, un reliquaire d'or enrichi de pierreries, dans lequel étoit enchaſſée une partie d'un des Cloux de N. S. Cette partie du S. Clou venoit du Roi Charles le Bel, qui l'ayant donné à

Digitized by Google

la Reine Jeanne d'Evreux sa troisieme femme, elle l'avoit fait enrichir d'or, de cinq rubis-balais, de quatre saphirs, de six diamans, de douze perles, & de la figure de J. C. en or, qui tenoit en ses mains cette partie du Clou. La Reine Jeanne d'Evreux donna ensuite ce reliquaire à Blanche de France, sa fille, Duchesse d'Orléans, qui à son tour le donna à la Reine Blanche qui le légua aux Carmes, ainsi que je viens de le dire.

Il y a eu donc ici deux Eglises qui n'en font plus qu'une. La premiere, c'est-à-dire, la plus ancienne, est la *Chapelle de la Vierge* qui existoit avant que les Carmes vinssent s'établir ici, & qui existe encore sous le nom de *N. D. du Mont-Carmel.* Une des principales portes de cette Eglise est du côté de la rue de la Montagne, & c'est la plus ancienne; car le bénitier est au-dehors de la porte de l'Eglise, & c'étoit autrefois la véritable place des bénitiers. Cette porte est apparemment aussi ancienne que la Chapelle de la Vierge. Le grand Portail donne dans la rue de S. Hilaire, qu'on nomme à présent la rue des Carmes, & il a été bâti par ces Religieux en même-temps que l'Eglise. Ces deux bâtimens composent un tout assez vaste, mais qui n'a rien de régulier, ni d'agréable.

L'Autel de la Chapelle de N. D. de

Mont-Carmel, est décoré d'une grande menuiserie à colonnes corinthiennes canelées, assez bien exécutées; mais toutes les figures peintes en grisaille sont de très-mauvais gout. Le Scapulaire y attire un grand concours de Peuple. La dévotion à la Vierge est sans doute très-louable & très-salutaire, mais *Simon Stock* n'avoit que faire d'y venir mêler ses visions. Ces Moines disent que la sainte Vierge lui apparut, & lui donna *le Scapulaire* comme une marque de sa protection spéciale en faveur de ceux qui porteront ce petit habit, qui garderont la virginité, la continence, ou la chasteté conjugale, selon leur état, & qui réciteront le petit Office de la Vierge. Cette histoire est rapportée dans plusieurs Bulles des Papes, & sur-tout dans une du Pape Jean XXII. où ce Pontife assure que la Vierge lui avoit déclaré dans cette apparition, qu'elle délivreroit les Religieux du Mont-Carmel & les Confraires du Scapulaire, des flammes du Purgatoire s'ils y étoient détenus, le *Samedi* d'après leur mort, pourvu qu'ils eussent rempli les devoirs de cette Confrerie. Cette Bulle est appellée *la Sabbatine*, & le Docteur *Launoy* a fait un Livre pour faire voir que la vision de *Simon Stock* est une fable, & que la Bulle nommée *Sabbatine*, est supposée. En

Digitized by Google

effet le Pape Paul V. fit un Décret en 1613. par lequel il défendit de repréſenter la ſainte Vierge comme deſcendant dans le Purgatoire, pour en retirer les ames des Fideles; mais il permet de croire pieuſement que la Vierge aſſiſte les Confreres du Scapulaire d'une interceſſion ſpéciale le jour du Samedi, que l'Egliſe a particuliérement conſacré à ſon culte.

On voit dans cette Chapelle de la Vierge un tombeau élevé, ſur lequel eſt une plaque de cuivre où l'on lit cette épitaphe :

CY GIST.

Très-haute & très-puiſſante Princeſſe, Madame MARGUERITE DE BOURGOGNE, *jadis femme de feu Monſieur le Duc de Guyenne, aiſné fils du Roi de France, & après femme de très-haut & très-puiſſant Prince Monſieur* Artus, *fils du Duc de Bretaigne, Comte de Richemont, Seigneur de Partenay, Conneſtable de France, laquelle trépaſſa à Paris le deuxieme jour de Février, l'an mil quatre cens quarante & un.*

Marguerite de Bourgogne dont on vient de lire l'épitaphe, étoit fille de Jean Duc de Bourgogne, ſurnommé *Sans peur*, & de Marguerite de Baviere. Elle fut accordée par traité du 5. Mai

Digitized by Google

1403. avec Louis de France, *Duc de Guyenne*, & Dauphin de Viennois, & mariée avec ce Prince le 30. Août 1404. *Jean Juvenel des Ursins* dit que ce mariage fut consommé au mois de Juin 1409. Ce Prince mourut sans enfans le 18. Décembre 1415. Sa veuve se remaria le 10. d'Octobre 1423. avec Artus de Bretagne, Comte de Richemont, Connétable de France, qui dans la suite devint Duc de Bretagne. La Princesse Marguerite mourut sans enfans, le 2. Février 1441.

Le grand-Autel de cette Eglise fut rebâti en 1683. sur les desseins de *Jacquin*, Sculpteur. Il a été encore rebâti depuis quelques années, & enrichi de quarante pieds de marbre que le Roi Louis XIV. avoit donnés au *P. Sébastien*, & que ce Religieux fit travailler & employer au moyen d'une partie de la pension dont ce Prince l'avoit gratifié. Quoique cet Autel ait couté des sommes considérales par la richesse des marbres, le nombre des figures, & son étendue, toute l'ordonnance en est du plus mauvais gout.

Oronce Finé, célebre Mathématicien, mort le 6. d'Octobre de l'an 1555. fut inhumé dans cette Eglise. Il étoit fils de *François Finé*, savant Médecin de Briançon en Dauphiné. *Oronce* ayant perdu

Digitized by Google

son pere dans son bas âge, quitta sa maison & sa patrie, & vint faire ses études à Paris, où il fit de grands progrès dans les Humanités, dans la Philosophie, & dans les Mathématiques qui étoient fort négligées dans ce temps-là. Il enseigna les Mathématiques en particulier & en public dans le College de Maître-Gervais, & fut ensuite honoré de l'emploi de Professeur Royal en cette science. Les plus Grands du Royaume & les Ambassadeurs mêmes des Princes étrangers ne dédaignoient point de l'aller visiter & consulter; cependant au milieu de tant de gloire, il ne laissa aucun bien à sa femme qui se trouva chargée de plusieurs dettes, de cinq fils & d'une fille. Il fit imprimer un grand nombre d'Ouvrages qui sont aujourd'hui peu lus, & même peu connus.

L'on voit aussi auprès de la Chapelle de N. D. de Mont-Carmel, l'épitaphe d'un des plus grands Sujets qui ait paru dans la Magistrature, & qui mourut à la fleur de son âge. Elle est simple, mais très-intéressante par le mérite des personnes auxquelles on l'a consacrée:

ICI REPOSENT LES CORPS

De Messire LOUIS CHAUVELIN, *Chevalier, Seigneur de Grisenoy, Chandevil, Genovilly, Perigny & autres lieux,*

Digitized by Google

Conseiller du Roy en tous ses Conseils, Maître des Requêtes honoraire de son Hôtel, Avocat Général de Sa Majesté au Parlement, Commandeur & Grand-Prévôt de ses Ordres, décédé le 2. Août 1715. dans la trente-troisieme année de son âge.

Et de Dame MADELAINE DE GROUCHI *son épouse, décédée le 4. d'Octobre de la même année, âgée de vingt-neuf ans. Priez Dieu pour le repos de leurs ames.*

C'étoient le pere & la mere de Monsieur *Chauvelin* qui étoit Avocat Général au Parlement en 1733. & le frere & la belle-sœur de M. *Chauvelin*, qui a été Garde des Sceaux, Ministre & Sécrétaire d'Etat au Département des affaires étrangeres jusqu'au 20. Février 1737. auquel jour les Sceaux furent rendus à M. *Daguesseau*.

Le Cloître de ce Couvent est remarquable par ses peintures, & par deux épitaphes qu'on y lit.

Les peintures sont les plus anciennes qu'il y ait aujourd'hui dans aucun des Cloîtres de Paris, celles qui sont dans les autres Couvent étant plus récentes, ou ayant été renouvellées. Lorsque ces Religieux se furent établis ici, & qu'ils eurent fait construire les lieux réguliers, ils firent peindre sur les quatre faces de leur Cloître, la vie des Propheres *Elie* &

Digitized by Google

Elisée, & l'histoire de leur Ordre, avec des vers françois en vieilles rimes au-dessous.

Sur la face de ce Cloître qui est du côté du Chœur, on y voit trois représentations; la premiere est l'arrivée du Roi *S. Louis* au Mont-Carmel où il est reçu par les Religieux Carmes; la seconde représente le vaisseau de ce Monarque revenant de la Terre-Sainte, vêtu de ses habits Royaux, accompagné de plusieurs Princes & grands Seigneurs, & de six Religieux Carmes qu'il amena; & la troisieme est l'arrivée de ce Prince à Marseille. Dans toutes ces représentations, on remarque auprès du Roi S. Louis, *Jean Chassebras*, Sire de Breau, Capitaine des Archers de sa Garde, vêtu à l'antique, & ayant auprès de lui les Archers de sa Compagnie. Les armes de tous les Seigneurs qui accompagnoient ce saint Roi, y étoient aussi représentées, les injures du temps ont aujourd'hui tellement effacé ces peintures que l'on ne distingue plus tout ce qui est dit ci-dessus.

Avant de quitter ce Cloître, qui est très-vaste, & entouré d'arcades gothiques, on remarquera une chaire de Prédicateur: elle est de pierre aussi-bien que son escalier & son abat-voix. Elle est relevée d'environ douze pieds, & adossée à l'une de ces arcades en dedans du jar-

Digitized by Google

din. C'eſt dans cette chaire que *Albert le Grand*, S. Bonaventure, S. Thomas, & pluſieurs autres Docteurs ont donné leurs leçons; les Auditeurs occupoient l'eſpace qui eſt aujourd'hui un jardin.

Gilles Corrozet, Libraire de profeſſion & Auteur, a compoſé divers Ouvrages en proſe, ou en vers, tels que *la Fleur des Antiquités de Paris*; *le Catalogue des Villes des Gaules*; *le Parnaſſe des Poëtes François*, &c. Les Deſcripteurs de la Ville de Paris doivent le regarder comme un Auteur original; car je ne connois point de Deſcription imprimée de cette Ville qui ſoit plus ancienne que celle qui porte ſon nom. Il fut inhumé dans ce Cloître où l'on voit ſon épitaphe en lettres gothiques, & conçue en ces termes :

L'an mil cinq cens ſoixante huit,
A ſix heures avant minuit,
Le quatrieme de Juillet,
Décéda GILLES CORROZET,
Agé de cinquante-huit ans,
Qui Libraire fut en ſon temps;
Son corps repoſe en ce lieu-cy,
A l'ame DIEU faſſe mercy.

L'autre épitaphe qu'on remarque dans ce Cloître, eſt ſinguliere par le badinage déplacé qui y regne, & par la fadeur des pointes d'eſprit dont elle eſt remplie. Le Lecteur en va juger.

Digitized by Google

Hic jacet R. Pater VINCENTIUS LA RUELIE *Carmelita Attrebatenſis, qui obiit 28. Aprilis ann. 1634. ætatis ſuæ 64.*

Vincitur & vincit, ſuperat ſuperatur & ipſe
Orci victor abit, dum nece victus obit.

Dum capitur tumulo, cœlum capit, & nece raptus
Hoc rapit, & rapitur, dum capit, hic capitur.

Requieſcat in pace.

La Bibliotheque de ce Couvent eſt aujourd'hui très-peu de choſe. Il y avoit autrefois d'anciens manuſcrits, entr'autres un *des Œuvres de S. Auguſtin*, qui, dit-on, avoit huit cens ans d'antiquité. Tous ces manuſcrits ſont à préſent dans la Bibliotheque du Roi, qui leur donna en échange ſix minots de ſel par an, à perpétuité. Ce fut M. *Colbert* qui eut leur Bible de Mayence de l'an 1462.

Ce qu'il y avoit autrefois de plus curieux dans cette Maiſon, étoit le cabinet, ou plutôt la galerie du feu P. *Sébaſtien Truchet*. Cet ingénieux & ſavant Religieux employa une gratification de trois mille livres qui lui fut donnée par Philippe de France, *Duc d'Orléans*, & frere du Roi Louis XIV. à faire conſtruire & approprier un lieu convenable où il pût arranger le nombre infini de

Digitized by Google

machines de toute espece, & les autres curiosités de la nature & de l'art qu'il avoit ou inventées, ou ramassées avec beaucoup de choix, dans le cours d'une assez longue vie. Ce rare cabinet, un des plus curieux qui fût dans Paris; n'existe plus. Toutes les pieces en ont été vendues à différens particuliers par ces Moines peu curieux de Mécanique & de Physique. Ils ont préféré un vil intérêt à l'honneur que leur faisoit la science & l'habileté d'un de leurs confreres, dont ce beau cabinet eût été un témoin précieux au public & à tous les savans dans un Art aussi utile à la société.

On a vu de notre temps dans ce Couvent, deux Religieux dont le mérite a fait beaucoup de bruit dans le monde. Ils étoient l'un & l'autre de Lyon, & se nommoient *Félix Buy*, & *Sébastien Truchet*.

Félix Buy étoit fils d'un riche Marchand de Lyon, & entra fort jeune dans l'Ordre des Carmes. Il étoit Docteur en Théologie de la Faculté de Valence lorsqu'il vint à Paris. Il n'y fut pas plutôt, qu'il eut l'ambition d'être reçu Docteur dans la Faculté de cette Ville, qui est la plus fameuse qu'il y ait au monde. Il se distingua infiniment dans sa Licence, & soutint une Thèse publique le 4. de Décembre de l'an 1681. où il prouva avec

Digitized by Google

autant de force que de doctrine, qu'il y a des Loix Ecclésiastiques auxquelles le Pape est soumis; qu'il ne peut pas toujours dispenser des Canons; qu'il ne peut ni déposer les Rois, ni imposer des tributs sur le Clergé de leur Royaume; que le Pape n'est ni infaillible, ni au-dessus du Concile; & que le droit de Régale n'est ni une chimere, ni une usurpation. Cette action publique fut grande & applaudie.

Ce fut M. *Gerbais*, ce Gerson moderne, qui présida à cette Thèse, & on n'en pouvoit pas choisir un dont les sentimens fussent plus conformes à ceux du Répondant. Le Pape fut piqué au vif, & interdit *Félix Buy*; mais le lendemain qu'on eût reçu cette nouvelle, c'est-à-dire, le 25. Janvier 1682. le Prieur de ce Couvent reçut une défense du Roi d'exécuter l'ordre du Pape contre ce Religieux, qui malgré l'interdit, alla prêcher à Lyon. Le lundi d'après le Dimanche de la Passion, le Prieur & le conseil de ce Couvent reçurent de nouvelles dépêches de Rome, qui déclaroient le *Pere Buy* déchu des privileges accordés aux Réguliers par les Papes, incapable de toutes fonctions Ecclésiastiques, & privé de voix active & passive dans les élections, à peine d'excommunication & de déposition pour les Supérieurs des

Digitized by Google

Monasteres qui lui permettroient de contrevenir à ce jugement.

Ce décret étant venu à la connoissance de M. *de Harlay* pour lors Procureur Général, il présenta Requête au Parlement, qui en conséquence rendit un Arrêt le 9. d'Avril 1682. & un autre le 14. du même mois & an. Par ce dernier, la Cour ordonna que le Prieur seroit admonesté pour sa désobéissance aux ordres du Roi, avec défenses de récidiver à peine de punition exemplaire. Elle ordonna aussi en même-temps que le *Pere Buy* qui avoit été nommé par ses confreres Lecteur en Théologie, continueroit ses fonctions en cette qualité dans ce Couvent, & qu'il seroit présenté avec les autres Religieux de la Maison à l'Archevêque de Paris pour lui donner dans son Diocèse les emplois dont il le jugeroit capable, le tout à peine de saisie du temporel dudit Couvent, & de perdre les privileges que le Roi lui avoit accordés. Le Prieur & le conseil de ce Monastere se trouverent fort embarrassés entre l'obéissance qu'ils devoient au Pape, & celle qu'ils devoient au Roi; mais le temporel l'emporta avec justice en cette occasion sur le spirituel, & ils obéirent au Roi. Le *P. Buy* mourut de pleurésie en 1687. âgé d'environ 50. ans, & fut inhumé dans le Cloître de ce Monastere.

Digitized by Google

Ce Religieux joignoit à beaucoup d'esprit & de savoir un caractere doux, civil & obligeant même envers ses ennemis.

Le P. *Sébastien Truchet* nâquit à Lyon l'an 1655. & fit profession dans l'Ordre des Carmes à l'âge de seize ans. Il fut envoyé peu de temps après à Paris pour y faire ses études; mais son gout pour les Mathématiques, & sur-tout pour les Machines, se déclara presque aussi-tôt. Il n'avoit que dix-neuf ans qu'il étoit déja connu & estimé de M. *Colbert*, qui lui fit donner une pension du Roi de six cens livres, de laquelle ce Pere a toujours joui depuis. Il fut dans la suite Académicien honoraire de l'Académie Royale des Sciences, & mourut le 5. Février 1729. âgé de 74 ans. On peut voir l'éloge qu'en a fait M. de Fontenelle.

LE COLLEGE DE LAON.

Ce College est attenant le grand Couvent des Carmes; mais il n'a pas toujours été en cet endroit. Il fut fondé en 1313. par *Gui de Laon*, Chanoine de Laon & Trésorier de la Sainte Chapelle de Paris, & par *Raoul de Presles*, Clerc du Roi, pour des Ecoliers du Diocèse de *Laon* & de *Soissons*. *Gui de Laon* donna pour sa part cent livres de rente amortie, vingt sur la Prévôté de Laon, & quatre-

vingt sur Crespy en Laonois, avec toutes les maisons & places qu'il possédoit à Paris, soit dans la rue de *S. Hilaire*, qu'on nomme aujourd'hui la rue *des Carmes*, soit entre cette rue & le clos Bruneau où est à présent la rue de *saint Jean de Beauvais*. Raoul de Presles de son côté, assura deux cens livres de rente assignées sur les bois de Lisi, sur un moulin & sur d'autres fonds. Ils se réserverent l'un & l'autre la disposition & la regie de leur College pendant leur vie. Ainsi il n'y avoit point de communauté de biens, il n'y en eut que de demeure & d'habitation. La désunion s'étant mise entre ces Boursiers de deux différens Diocèse, on fut obligé en 1323. d'en venir à une séparation, & de faire deux Colleges, l'un nommé *le College de Laon*, & l'autre *le College de Presles* ou de *Soissons*. Celui de Laon occupoit les logemens qui donnoient sur la rue du Clos-Bruneau, & où est aujourd'hui le College de Beauvais, moyennant quatorze livres parisis de rente qu'il en fait au College de Laon. Celui de *Presles* ou de *Soissons* eut le terrein qui est du côté de la rue S. Hilaire, à la charge de vingt-quatre livres de rente envers le College de Laon. Gui de Laon y établit en 1327. un Principal, un Chapelain & seize Boursiers ou Etudians aux Arts; & peu

avant

avant sa mort arrivée au mois de Mai 1328. il dressa des Statuts qui furent confirmés en 1329. par *Albert de Roye*, Evêque de Laon, lorsqu'il accepta la supériorité de ce College. Tout ce que je viens de dire du College de Laon, est de suite, & ne souffre point de difficulté; mais il n'en est pas de même de ce que je vais ajouter.

Le Maire & les deux savans Bénédictins, qui ont donné l'Histoire de la Ville de Paris *, rapportent qu'en 1339. *Gérard de Montaigu*, Avocat-Général au Parlement de Paris, légua par son testament aux Boursiers du College de Laon sa maison appellée l'*Hôtel du Lion d'or*. Il est assez extraordinaire que dans un aussi petit espace de terrein que celui qu'occupent le Couvent des Carmes & le College de Laon, il y eût deux maisons différentes, qui se nommassent la maison du Lion & l'Hôtel du Lion. Au reste, cela est singulier, sans être absolument impossible; mais il est encore plus malaisé d'entendre ce que les deux Historiens Bénédictins ajoutent, savoir, que le College de Laon paya en 1508. pour sa part de l'acquisition du College de Dace, huit cens quatorze livres. Il n'est parlé nulle part de cette acquisition faite par le College de Laon, & les deux Historiens que je viens de citer, nous ont

* Histoire de la Ville de Paris, tome I. p. 525.

assuré que la possession du College de Dace demeura aux Carmes. * Le Couvent de ces Religieux étoit d'ailleurs si *angustié*, qu'on ne doit pas supposer qu'ils en aient vendu une partie au College de Laon. Voilà donc deux faits de l'Histoire du College de Laon que nous ignorons, & que, selon les apparences, nous ignorerons long-temps.

* *Ibid.* 117.

Les Boursiers du College de Laon, quitterent leur ancien College en 1340. & vinrent s'établir dans l'Hôtel du Lion d'or, situé entre la rue S. Hilaire ou des Carmes, & celle de la Montagne sainte Genevieve. Ils s'y sont logés commodément, & ont fait bâtir dans la suite un grand corps de logis, qui donne dans la rue des Carmes.

Le Fondateur avoit établi dans ce College, un Principal, un Chapelain & seize Boursiers; mais plusieurs Particuliers ont fondé depuis de nouvelles bourses en faveur des pauvres étudians en Philosophie, en Théologie, en Droit & en Médecine, & cet établissement a produit des Sujets excellens, qui ont brillé dans ces quatre Facultés.

M. *Cousin*, Président en la Cour des Monnoies de Paris, mort le 26. Février 1707. fit par son testament une fondation à perpétuité au College de Beauvais, pour six Boursiers destinés à l'état Eccle-

Digitized by Google

stastique, qui doivent être nourris, entretenus & défrayés de tout, depuis la Philosophie jusqu'à la prise du bonnet de Docteur en Théologie. Cette fondation n'ayant point été acceptée au College de Beauvais, elle fut transportée au College de Laon, où elle s'exécute actuellement.

LE SÉMINAIRE DES TRENTE-TROIS ECOLIERS.

Ce Séminaire est situé dans cette rue, du même côté que le College de Laon, & vis-à-vis celui de Navarre. Il a pris son nom de trente-trois Bourses, ou places qui y sont fondées, pour procurer à autant de pauvres Ecoliers l'avantage de faire dans l'Université de Paris leurs études de Philosophie & de Théologie. Ce Séminaire fut institué en 1633. par *Claude Bernard*, Prêtre, dont la charité a si fort éclaté dans Paris. Touché de compassion pour de pauvres Ecoliers qu'il visitoit souvent, il résolut d'en ramasser un certain nombre, & de leur procurer une vie moins dure, & des instructions plus solides & plus salutaires. Il fit ensuite connoître cette institution à *Anne d'Autriche*, Reine de France, qui étant devenue Régente du Royaume, ordonna que tous les jours on donnât trente-trois livres de pain à ces pauvres Ecoliers, & cette charité leur fut

Digitized by Google

continuée sur le même pied pendant plusieurs années, après lesquelles cette aumône fut commuée en une pension de neuf cens livres sur le Trésor-Royal. Le Clergé de France leur a fait long-temps, à chaque Assemblée, un don de mille cinq cens livres.

Cette petite Communauté ne fut d'abord que de cinq Ecoliers pour honorer les cinq Playes de J. C. puis de douze en l'honneur des douze Apôtres, & enfin de trente-trois pour honorer les trente-trois années que J. C. a passées sur la terre. Leur premiere habitation fut une salle basse du College des Dix-Huit, où, comme dans une étable, ils ne couchoient que sur de la paille. On loua six chambres dans le College de Montaigu, ensuite on loua une maison vis-à-vis ce même College, appellée l'*Hôtel de Marly*, où ils demeurerent jusqu'en l'année 1657. que le 7. de Mai, on acheta pour eux l'*Hôtel d'Albiac*, situé dans la rue de la Montagne, vis-à-vis le College de Navarre. Les Directeurs présenterent pour lors Requête aux Vicaires-Généraux du Cardinal de Retz, Archevêque de Paris, qui étoit absent, pour faire approuver ce Séminaire, lesquels consentirent à son institution & établissement, sous le titre de *Séminaire Ecclésiastique des Trente-Trois Ecoliers*, sous l'autorité,

Digitized by Google

juriſdiction, ſupériorité, viſite & dépendance de l'Archevêque de Paris, & de ſes ſucceſſeurs en cet Archevêché. Dès le mois d'Avril de cette même année, les Directeurs avoient obtenu du Roi des Lettres-Patentes à même fin, par leſquelles ce Séminaire eſt rendu capable de recevoir tous legs & donations qu'on voudra lui faire. Ces Lettres furent vérifiées & regiſtrées au Parlement le 7. de Septembre 1658. & à la Chambre des Comptes le 30. Décembre 1659. Il y eſt expreſſément porté que ce Séminaire ſera adminiſtré par ſix perſonnes, ſavoir trois Eccléſiaſtiques pour le ſpirituel, & trois Laïques pour le temporel. Ces ſix Directeurs enſemble nomment un Supérieur pour la conduite du dedans, & choiſiſſent un ſucceſſeur à celui d'entr'eux qui vient à mourir, ou à ſe retirer.

La fin de ce Séminaire eſt le ſoulagement des pauvres Ecoliers, non-ſeulement de Paris; mais de toutes les Provinces du Royaume, & même du dehors, comme des Cantons Suiſſes, & de les rendre capables d'être promus au Sacerdoce, & de ſervir l'Egliſe & le prochain. Pour y être admis, il faut être né de légitime mariage, être Clerc tonſuré, ou au moins en état de l'être aux premiers Quatre-Temps prochains, avoir le corps

& l'esprit bien faits, être au moins capable d'étudier en Logique, & être tellement pauvre, qu'on ne puisse pas subsister d'ailleurs.

LE COLLEGE DE LA MARCHE.

Ce College est dans la même rue; mais de l'autre côté. Il porte le nom de son premier Fondateur, qui se nommoit *Guillaume de la Marche*, du lieu de sa naissance dans le Duché de Bar. Dès l'an 1362. *Jean de la Marche*, oncle de Guillaume, avoit loué l'ancien College de Constantinople, fondé autrefois par *Pierre* Patriarche de Constantinople, & pour lors n'ayant qu'un seul Boursier nommé *Yvan de Novare*, à condition que le prix du loyer qui étoit de dix livres parisis par an, seroit employé aux réparations de cette maison qui étoit presque entiérement ruinée. *Guillaume de la Marche* prit le bail de son oncle, qui étoit de neuf ans; & quand le bail fut expiré, comme il n'y avoit plus aucun Boursier dans le College de Constantinople, l'Université le donna à bail emphitéotique au même *Guillaume de la Marche*, Maître-ès-Arts & Bachelier en Droit, qui s'obliga d'en rendre tous les ans vingt livres *parisis*, somme qui devoit être distribuée à de pauvres Ecoliers, conformément à l'intention du Fonda-

Digitized by Google

teur. Ce College étoit situé au bas de la Place Maubert dans la rue nommée *Sans tout*, ou d'*Amboise*, parce que les Seigneurs de ce nom y avoient leur Hôtel. Cette rue aboutit d'un côté à la Place Maubert, & de l'autre à la riviere. Guillaume de la Marche, par son testament donna la meilleure partie de ses biens pour la fondation d'un Principal, d'un Procureur élu tous les ans, & de six pauvres Ecoliers, dont quatre doivent être du lieu de *la Marche*, & les deux autres de *Rosiers*, près de Salins, d'où il avoit été Curé. *Beuve*, natif de *Vinville* en Lorraine, & exécuteur testamentaire de Guillaume de la Marche, alla au delà de ses intentions, car vers l'an 1420. il acheta des Abbés & Religieux de S. Vincent de Senlis, les maisons qu'ils avoient dans la rue de la Montagne sainte Genevieve, dont il se servit pour bâtir le College de la Marche, où il fonda six autres Boursiers & un Chapelain. Ainsi du College de la petite Marche, qui étoit au bas de la Place Maubert & de celui-ci, *Beuve de Vinville* n'en fit qu'un, qu'il nomma *le College de la Marche*. Ce College reconnoît donc deux Fondateurs, *Guillaume de la Marche*, & *Beuve de Vinville*. *Jean de Roche-Taillée*, Patriarche de Constantinople, pour lors Administrateur de l'Evêché de Paris, ratifia la fondation du

nouveau College qu'il nomma *le College de la Marche-Vinville*. L'acte eſt de l'an 1422. *Nicolas Varin*, Principal de ce College, fonda deux autres Bourſes en 1501. Ainſi ce College eſt aujourd'hui compoſé d'un Principal & de quatorze Bourſiers, dont les Bourſes ſont toutes à la collation de l'Archevêque de Paris, qui eſt Proviſeur de ce College où il y a exercice public.

LE COLLEGE DE NAVARRE.

Ce College eſt dans la même rue, & du même côté que celui de la Marche. Il a été fondé par *Jeanne*, Reine de *Navarre* & Comteſſe de *Champagne*, de ſon chef, & Reine de France par le Roi Philippe le Bel ſon mari. Son Comté de Champagne a été cauſe que ce College a été auſſi nommé le *College de Champagne*, mais dans la ſuite le nom de Navarre a fait oublier l'autre. Cette Reine légua par ſon teſtament du 25 Mars 1304. vieux ſtyle, l'Hôtel de Navarre ſitué dans la rue S. André-des-Arcs, auprès de la Porte de Bucy, pour y établir un College. *Gilles de Pontoiſe*, Abbé de S. Denys, & *Simon Feſtu*, depuis Evêque de Meaux, qui étoient du nombre des huit exécuteurs teſtamentaires que cette Reine avoit nommés, & qui furent chargés par les ſix autres de ce qui concernoit la

Digitized by Google

fondation du College, vendirent l'Hôtel de Navarre, & des deniers qu'ils en reçurent, ils acheterent un grand emplacement sur le penchant de la Montagne de sainte Genevieve, & bâtirent le College dans le même lieu où il est encore aujourd'hui.

La Reine voulut qu'on élevât dans ce College soixante-dix pauvres Ecoliers, savoir, vingt Etudians en Grammaire, trente en Philosophie, & vingt en Théologie, & soumit chacune de ces trois Classes à un Professeur, qui fût capable de les former, soit pour la science, soit pour les mœurs. Le Professeur des Théologiens devoit avoir la direction générale de tout le College, tant des maîtres que des disciples. Elle ordonna aussi qu'il y eut une Chapelle desservie par deux Chapelains, & que toutes les Fêtes & Dimanches, les Maîtres & les Ecoliers y assistassent à toutes les Heures de l'Office Canonial, & y célébrassent tous les ans un Service solemnel pour le repos de son ame. Pour satisfaire à toutes les charges de cette fondation, elle légua *deux mille livres tournois* de rente, somme pour lors très-considérable.

Cocquille, Ecrivain judicieux & exact, dit * que le Roi est premier Boursier de ce College, & que le revenu de sa Bourse est affecté à l'achat des verges pour la

* Histoire du Nivernois.

Digitized by Google

discipline scolastique. Je ne sais pas si cette Bourse ne seroit pas celle dont le Roi Louis XI. donna en 1474. la nomination au Doyen & au Chapitre de l'Eglise de Paris, en faveur de ses Enfans de Chœur, & dont ceux qui sont pourvus, sont appellés *les Ecoliers de N. D.* Le Roi François I. en affecta deux autres aux Enfans de Chœur de la Sainte-Chapelle.

En 1635. *Antoine Fayet*, Curé de S. Paul, y fonda six nouvelles Bourses pour les Enfans de Chœur, qu'il avoit fondés dans l'Eglise dont il étoit Curé, & en donna le patronage à l'ancien Président de la Premiere Chambre des Enquêtes du Parlement de Paris.

Pendant les cent premieres années de la fondation de ce College, on n'y reçut que les Bourfiers, & les Pensionnaires externes n'y étoient point admis; mais vers l'an 1404. on commença à y en recevoir pour y étudier la Grammaire, ensuite des Philosophes, & enfin des Théologiens, ce qui a continué toujours depuis, avec cette différence que ces derniers paient pension, au lieu que les Bourfiers sont logés & nourris aux dépens du College. On y reçoit aussi tous les Ecoliers externes qui se présentent pour y faire leurs Etudes, quoiqu'ils ne soient ni Bourfiers, ni Pensionnaires.

Digitized by Google

Il n'y a point de College qui ait reçu de plus grands honneurs, ni de plus grandes marques de distinction de la part de nos Rois, que celui-ci. En 1491. le Roi Charles VIII. lui fit l'honneur d'y venir deux fois, & d'honorer de sa présence les Actes de Vesperies de *Louis Pinelle*, le Lundi d'après *Lætare*, & de *Jean Charron*, la veille du Dimanche des Rameaux. Ces Actes se firent dans l'Eglise. Le Roi & sa Cour étoient au Jubé, & la Faculté, les Prélats & le Parlement étoient dans la Nef.

Louis de Bourbon, fils de François de Bourbon Comte de Vendôme, & de Marie de Luxembourg, Comtesse de S. Paul, fut mis au commencement du seizieme siecle au College de Navarre, & il fit des progrès dans les Belles-Lettres & dans la Philosophie, qui égaloient l'éclat de sa naissance. Il fut élu en 1510. Evêque de Laon, & sacré à Paris le 31. Mai 1517. Le Pape Léon X. le créa Cardinal le premier de Juillet suivant. Il fut pourvu de l'Evêché du Mans en 1519. & nommé à l'Archevêché de Rheims en 1536.

Mais l'honneur le plus singulier qu'ait reçu ce College, c'est que deux Princes qui ont ensuite été Rois de France, y ont été Pensionnaires en même-temps : l'un étoit le Duc d'Anjou, qui regna de-

Digitized by Google

puis sous le nom d'*Henri III.* & l'autre le Roi de Navarre, qui fut Henri IV. Voici comme l'Historien *Mathieu* en parle, à l'occasion d'Henri IV.

A l'issue de son enfance, il fut amené à la Cour. Le Bois de Vincennes fut sa premiere Académie : de là il fut mis au College de Navarre pour y être institué aux bonnes Lettres. Il y eut pour compagnon le Duc d'Anjou, *qui fut son Roi, & le* Duc de Guise, *qui le voulut être.* Ce fut pour voir ces deux Princes que le Roi Charles IX. vint au College de Navarre en 1568.

Ce College est le seul de Paris où il y ait exercice complet, c'est-à-dire, où l'on enseigne la Théologie, la Philosophie & les Humanités.

Il y a quatre Professeurs en Théologie, dont deux font leçon le matin, & deux l'après-midi. Il faut que deux des Chaires de Théologie aient été unies à d'autres, car dans l'histoire de ce College, on trouve qu'on y en a fondé six. La Reine *Jeanne* par sa fondation en fonda une; *Pierre d'Ailly*, en fonda une que le plus ancien des Bacheliers devoit occuper; on en trouve une autre fondée sous Henri III. Un Docteur en Théologie de la Faculté de Paris, nommé *Yon*, après avoir professé long-temps la Théologie dans le College de Montaigu, fonda

Digitized by Google

une Chaire dont la Maison de Sorbonne n'ayant pas voulu, elle fut transportée au College de Navarre. Le Cardinal *de Richelieu*, qui avoit fait ses Etudes dans ce College, & qui avoit conservé de l'affection pour cette Maison, y fonda en 1638. une Chaire pour enseigner la controverse, & laissa pour cet effet mille livres de rente au Professeur. Enfin Louis XIV. par ses Lettres-Patentes du mois d'Octobre 1659. registrées au Parlement le 16. d'Avril de l'an 1660. fonda une Chaire de Théologie Morale & de Cas de Conscience, à neuf cens livres de gage par an. Le même Prince par autres Lettres-Patentes du 6. Octobre 1683. registrées au Parlement le 26. Novembre suivant, voulut que la Chaire de fondation particuliere, devînt de fondation Royale, & y attacha mille livres tournois de revenu annuel. De toutes ces différentes Chaires il n'en subsiste actuellement que quatre. A la vérité le Grand-Maître de ce College dont une de ces Chaires est nécessairement attachée à son Office, en possede deux; mais j'ignore à laquelle des autres a été unie la sixieme.

Louis XIII. par ses Lettres-Patentes du mois de Mars de l'an 1638. incorpora les Colleges de Boncour & de Tournai à celui de Navarre, afin qu'on y établît une Communauté de Docteurs en

Digitized by Google

Théologie à l'*inſtar* de celle du College de Sorbonne. Au mois d'Avril de l'an 1639. ce Prince donna encore d'autres Lettres-Patentes, par leſquelles il permit au College de Navarre de faire clore la rue *Clopin* à la longueur de ſoixante-quatre toiſes, & de fermer auſſi la rue de *Bon-Pays*, ou *Bon-Puits*, le tout en dédommageant les Particuliers qui s'y trouveroient intéreſſés.

Les principaux Officiers de ce College ſont *le Grand-Maître*, *le Proviſeur* ou *Procureur*, *le Principal des Artiens*, & *le Principal des Grammairiens*.

Il n'y a point de College dans Paris, dont l'emplacement ſoit auſſi grand que celui-ci; mais d'ailleurs il eſt bâti, pour ainſi dire, ſans deſſein & ſans gout. Les bâtimens furent en état de loger les Maîtres & les Bourſiers en 1315.

La grand-Porte, qui eſt ſur la rue de la Montagne de ſainte Genevieve, y eſt décorée des ſtatues du Roi *Philippe le Bel*, & de la Reine *Jeanne de Navarre*, ſa femme, avec des Inſcriptions qui marquent que ce ſont eux qui ont fondé cette Maiſon.

Sous la ſtatue du Roi, on lit :

Philippus Pulcher, Francorum Rex Chriſtianiſſimus, hujus Domûs Fundator.

Digitized by Google

Sous celle de la Reine :

Joanna Franciæ & Navarræ Regina;
Campaniæ, Briæque Comes
Palatina;
has Ædes fundavit.
1304.

Au milieu de ces deux ſtatues ſont auſſi gravés les vers ſuivans :

Dextera potens, lex æqua, fides, tria lilia Regem
Francorum, Chriſto Principe, ad aſtra ferent.

La premiere pierre de la Chapelle, fut poſée le 12. d'Avril de l'an 1309. par *Simon Feſtu*, pour lors Evêque de Meaux; mais elle ne fut dédiée par *Pierre de Villiers*, Evêque de Nevers, qu'en 1373. & c'eſt la premiere Egliſe de Paris, qui ait été dédiée ſous l'invocation de S. Louis.

Les exécuteurs teſtamentaires de la Reine *Jeanne*, en fondant cette Maiſon, la fournirent de tout ce qui étoit néceſſaire à un College; ils y établirent une Bibliotheque qu'ils compoſerent des meilleurs manuſcrits qu'ils purent trouver, car l'Imprimerie n'étoit pas encore inventée.

Pendant les troubles qui arriverent ſous le Regne de Charles VI. le College

Digitized by Google

de Navarre fut presque ruiné, aussi-bien que la Bibliotheque. Charles VII. ordonna en 1459. de les rétablir; mais ce projet ne fut éxécuté qu'en 1464. sous Louis XI.

Le rétablissement de la Bibliotheque & de l'Ecole de Théologie, fut commencé par *Jean Raulin*, Grand-Maître de ce College, qui dans la suite se fit Moine à Cluni. Charles VIII. en 1496. donna deux mille quatre cens livres, pour achever les édifices. *Raimond Pérault*, Cardinal de l'Eglise Romaine, & Légat du Saint-Siege en Allemagne, qui avoit été autrefois Boursier de ce College, lui fit présent en 1502. de plusieurs Reliques qui sont révérées dans cette Chapelle. En 1511. *Louis de Bourbon*, Evêque de Laon, & depuis Cardinal, donna cent livres pour lambrisser le Cloître, & cent autres livres en reconnoissance des soins qu'on avoit pris de son éducation pendant les quatre ans qu'il avoit demeuré dans ce College. Après la mort de M. *de Peiresc*, arrivée le 24. Juin de l'an 1637. sa Bibliotheque ayant été apportée à Paris, le College de Navarre l'acheta pour augmenter la sienne, & c'est ce qu'il y a de meilleur.

On voit dans la Chapelle les tombes & les épitaphes de *Nicolas de Clémengis*, & de *Jean Teissier*.

Digitized by Google

Le premier étoit natif de *Clamange*, près de Vertus dans le Dioceſe de Châlons. Il fut Recteur de l'Univerſité de Paris, Docteur en Théologie de cette Faculté, Tréſorier de l'Egliſe de Langres, & Sécrétaire du Pape Benoît XIII. Il a été inhumé ici au milieu du Chœur, ſous la lampe. Sur ſa tombe on lit :

Qui lampas fuit Eccleſiæ ſub lampade jacet.

Et tout à l'entour eſt écrite cette épitaphe :

Belga fui, Catalaunus eram, Clamingius ortu,
Hæc Domus oſſa tenet, ſpiritus aſtra petit.

Jean Teiſſier, connu ſous le nom de *Raviſius Textor*, né à Nevers, étoit un Grammairien fameux en ſon temps ; mais il a été effacé depuis par *Deſpautere*, & par les nouvelles Méthodes qu'on a données pour apprendre la Langue Latine. Il a été enterré dans la Nef avec cette Epitaphe :

Vita immortalis TEXTOR *ſibi texere telam*
Orſus erat, cretus Palladis arte ſacra.
Atropos id ſenſit, ſed non, ait, abſque ſororum

Digitized by Google

Illa trium texi, ſtamine tela poteſt.
TEXTOREM *ante diem extinxit mors invida, at illi*
Tela vel extincto eſt accelerata magis.

Obiit anno Domini 1542.
die 3. *Decemb.*

La fontaine qu'on voit auprès de la porte de cette Chapelle, eſt un monument de l'eſtime que le Corps-de-Ville fait de ce College, car elle a été bâtie à ſes dépens, & ce furent les Prévôt des Marchands & Echevins, qui en poſerent la premiere pierre le 27. Mai 1625.

Par tout ce que je viens de dire, & par ce que je vais ajouter, on peut voir que le College de Navarre a été le berceau d'un grand nombre de Sujets illuſtres dans les Sciences & dans l'Egliſe.

Je ne ferai ici mention que de ceux qui ſe préſentent à ma mémoire.

Nicolas Oreſme, étoit natif de Caën, ou des environs, & ſe rendit recommandable par ſon eſprit & par ſa ſcience. Il fut reçu Docteur en Théologie de la Faculté de Paris en 1356. & puis fut fait Grand-Maître du College de Navarre. Il eſt vrai qu'il ne jouit de cette place que pendant ſix mois; car *Simon le Feron*, ayant prouvé qu'Oreſme étoit pourvu du Doyenné de l'Egliſe Métropolitaine de

Digitized by Google

Rouen, qui valoit plus de soixante livres de rente monnoie de Paris, & que selon la fondation du College de Navarre, la charge de Grand-Maître étoit incompatible avec une Bénéfice de cette valeur, il intervint un Arrêt du Parlement le 4. Décembre 1351. qui le condamna à quitter sa Grand-Maîtrise. Il fut Précepteur du Roi Charles V. & ce fut par l'ordre de cet auguste Disciple, qu'il traduisit en françois quelques Livres d'Aristote, & le Livre de Pétrarque des remedes de l'une & de l'autre fortune. Quelques-uns lui attribuent même une traduction françoise de la Bible que l'on garde en manuscrit dans la Bibliotheque du Roi mais le fameux *Richard Simon*, croyoit que cette traduction avoit été faite par *Guiars des Moulins*, par ordre du Roi Charles VIII. Il est Auteur de plusieurs autres Ouvrages dont la plupart sont manuscrits, & dont on peut voir le Catalogue dans l'Histoire du College de Navarre par Launoy. Il fut nommé à l'Evêché de Bayeux en 1377. Il en remplit parfaitement les devoirs, & mourut en 1382.

Pierre d'Ailly, Evêque de Cambrai, & Cardinal de l'Eglise Romaine.

Gilles des Champs, Evêque de Coutances, & Cardinal.

Jean Gerson, natif d'un village de

Digitized by Google

l'Election de Rethel, dont il prit le nom, car son véritable nom étoit *Charlier*. Il fut disciple de *Pierre d'Ailly*, Docteur en Théologie, Chancelier de l'Université de Paris, & Grand-Maître de ce College. Il mourut à Lyon, où il s'étoit retiré pour se préparer à la mort, par une vie très-exemplaire & une humilité bien estimable, dans un aussi grand homme, qui avoit été une des plus grandes lumieres de l'Eglise de son tems. Il se distingua beaucoup au Concile de Constance, où il soutint la bonne doctrine & les libertés de l'Eglise Gallicane. Il est enterré à Lyon dans l'Eglise de S. Laurent près S. Paul, avec cette épitaphe, *Pœnitemini & credite Evangelio.* Il mourut en 1429. âgé de 66 ans.

Louis Lasseré, étoit de Tours, & fut attiré jeune au College de Navarre par *André Périer*, son oncle, qui étoit Proviseur de ce College. Il y fit ses Humanités & sa Philosophie, & étudioit en Théologie, lorsque l'opinion qu'on avoit conçue de sa probité & de sa prudence, le fit choisir en 1508. pour succéder à son oncle dans l'emploi de Proviseur. Ses contemporains lui donnerent des éloges où la vérité avoit plus de part que l'amitié & la flatterie. Il suffira de rapporter ici ce qu'en dit *Jacques Merlin*, dans l'Apologie qu'il a mise à la tête des Œu-

Digitized by Google

vres d'Origene, où il appelle *Louis Lasseré, virum in orbe toto cum virtutibus, tum scientia celebratissimum.* Mais ce qui lui fit le plus d'honneur, c'est que François I. étant prisonnier en Espagne, *Lasseré*, fut choisi par l'Université de Paris, pour assister avec les Grands de l'Etat aux Conseils qu'on tenoit pour les intérêts du Roi & de l'Etat. Il fut pourvu d'une dignité dans le Chapitre de Tours, & fut nommé ensuite Curé de S. Benoît à Paris. En 1528. il fit imprimer quelques-uns de ses Ouvrages, entr'autres les Vies de S. Jérôme, de sainte Paule & de saint Louis. La Lettre qu'on voit à la tête des Sermons de Josse Clictou, est aussi de sa façon.

Son portrait se voit aux vitres d'une Chapelle qui est à côté du Chœur. *Louis Lasseré* y est représenté à genoux, & auprès de lui sont ses armoiries, qui sont *trois faces d'argent, en champs de gueules.*

Il est encore représenté à genoux, aux pieds de S. Louis, à la vitre d'une chambre qui dépend de la maison affectée au Proviseur du College de Navarre, laquelle il avoit fait bâtir de ses deniers. M. *de Lasseré*, ancien Conseiller au Parlement de Paris, descendoit de cette ancienne famille. Il a été très-recherché pendant toute sa vie des grands Seigneurs, de nos meilleurs Poëtes, & des

Digitized by Google

compagnies les mieux composées dont il faisoit les délices par son esprit, son enjouement & sa prodigieuse mémoire qu'il conserva jusqu'à l'âge de 84 ans, auquel il est mort en 1757. & enterré dans l'Eglise du Temple, où il faisoit sa demeure depuis bien des années.

En la salle des Théologiens de ce même College, sont les portraits des Hommes Illustres de la Maison, parmi lesquels est celui de *Louis Lasseré*, & au-dessous est écrit, *Ludovicus Lassereüs Baccalaureus Theologus, Sancti Martini Turonensis, Canonicus & Granicarius, Pastor Sancti Benedicti Parisiensis, & Provisor Regiæ Navarræ; is interfuit Comitiis Regni Francisco Primo in Hispania captivo.*

Jean de Launoy, savant Théologien & grand Critique, qui parmi un grand nombre d'Ouvrages qu'il a donnés au Public, n'a pas oublié l'Histoire de ce College.

César Egasse du Boulay, étoit né à *S. Ellier*, bourg situé à l'extrémité de la Province du Maine, du côté de la Bretagne. Il professa plusieurs années la Rhétorique dans le College de Navarre, & donna quelques Ouvrages au Public, parmi lesquels est l'*Histoire de l'Université de Paris*, en six volumes *in-folio*. Cet Ouvrage qui est immense,

Digitized by Google

bien des défauts; mais d'ailleurs il renferme des tréſors pour l'hiſtoire, & des pieces importantes qu'il ſeroit aujourd'hui difficile de trouver ailleurs. La jalouſie fit d'abord naître bien des Critiques; mais le ſentiment des perſonnes équitables a fait taire cette paſſion honteuſe, & l'on convient, généralement parlant, que cette hiſtoire eſt un bon Livre. *Du Boulay*, étoit Greffier de l'Univerſité de Paris: il mourut le 16. d'Octobre 1678. Il fonda une Meſſe annuelle, & un Panégyrique de Charlemagne, qui ſe célebrent tous les ans au College de Navarre par la Faculté des Arts, qui s'y aſſemble ce jour-là, & chante un *Libera*, à la fin de la Meſſe, ſur la ſépulture du Fondateur.

Jacques-Bénigne Boſſuet, Evêque de Meaux, Précepteur du Grand Dauphin, Conſeiller d'Etat, &c. homme incomparable à tout autre, autant par ſa mâle éloquence, que par la profondeur, & l'étendue prodigieuſe & preſque incroyable de ſa ſcience, par la ſublimité & la ſolidité de ſes Ouvrages, malgré leur nombre étonnant dans tous les genres, mais ſur-tout dans celui de la Théologie, & de la plus ſaine Doctrine. Il a confondu les plus ſavans Miniſtres Proteſtans dans les attaques qu'ils ont livrées à la vérité, dans des conférences, dont il eſt tou-

Digitized by Google

jours sorti victorieux. Enfin, cette éclatante lumiere de l'Eglise, pendant le 17e siecle, fut éteinte en 1704. à l'âge de 76. ans.

On remarque encore une particularité qui fait honneur à cette Maison, c'est que de douze Docteurs de l'Université de Paris, que le Roi Charles IX. envoya au Concile de Trente, il y en avoit sept de la Maison de Navarre.

M. de Launoy, a prétendu que *Josse Clictou* étoit Docteur de la Maison de Navarre; mais d'autres parmi lesquels étoit M. *Chevillier*, Docteur & Bibliothéquaire de la Maison & Société de Sorbonne, le revendiquent en faveur de cette derniere, & j'avoue qu'après avoir lu leurs raisons, je suis aussi, ou même plus incertain qu'auparavant, car il y a des preuves assez fortes pour l'une & pour l'autre de ces Maisons. *Clictou*, fut un des premiers qui écrivirent contre *Luther*, & ce fut lui qui excita la Faculté à censurer les erreurs de cet Hérésiarque.

La Reine Fondatrice du College de Navarre, avoit cru qu'il seroit mieux gouverné par huit Supérieurs, que par un plus petit nombre. Le Roi Louis Hutin son fils, fut dans ce même sentiment, & cet ordre subsista jusqu'à ce que Philippe le Long, frere de Louis Hutin, fût parvenu à la Couronne. Celui-ci ayant

Digitized by Google

ayant une prédilection particuliere pour ce College, & croyant que la pluralité des Supérieurs étoit plus propre à y introduire le relâchement, qu'à y maintenir le bon ordre, cassa ces huit Supérieurs, & ordonna qu'à l'avenir il n'y en auroit plus qu'un, qui seroit le Confesseur du Roi. Quoique l'Ordonnance qu'il fit à ce sujet ne se trouve plus, il ne faut pas douter qu'il n'y en ait eu une. *Launoy* dit avoir lu dans de vieilles feuilles de parchemin, qu'en 1342. c'est-à-dire, sous Philippe de Valois, celui qui étoit Confesseur du Roi, avoit fait la visite dans ce College, & qu'il y avoit fait quelques réglemens. Les Confesseurs de nos Rois ont continué d'avoir la supériorité du College de Navarre jusqu'en 1604. que *René Benoît*, Confesseur du Roi Henri le Grand, ayant demandé à se retirer, ce Prince nomma le *P. Cotton*, pour être son Confesseur, & donna la supériorité du College de Navarre à *Regnaud de Beaune*, Archevêque de Sens & Grand-Aumônier de France. *Launoy*, * ce critique si hardi & souvent si heureux, s'est trompé lorsqu'il a dit que ce ne fut qu'après la mort de *René Benoît*, en 1608. que la supériorité du College de Navarre fut donnée à *Regnaud de Beaune*, Archevêque de Sens & Grand-Aumônier de

* Hist. du College de Nav. page 381.

France. Launoy ne devoit pas ignorer que Regnaud de Beaune étoit mort en 1606.

Le *Cardinal du Perron* fut fait Grand-Aumônier de France & Supérieur du College de Navarre, après la mort de *Regnaud de Beaune*. Au *Cardinal du Perron* succéda le *Cardinal de la Rochefoucaud*; mais comme la supériorité du College de Navarre n'étoit point unie à la Grande-Aumônerie, quoique trois Grands-Aumôniers de France en eussent été successivement pourvus par des brevets particuliers, il arriva lorsque le *Cardinal de la Rochefoucaud* céda sa Charge de Grand-Aumônier de France à *Alphonse du Plessis de Richelieu*, Archevêque de Lyon, & Cardinal de l'Eglise de Rome, qu'il retint la supériorité du College de Navarre, à quoi le Cardinal de Lyon ne s'étoit pas attendu. *Le Cardinal Mazarin* eut cette supériorité en 1645. après la mort du *Cardinal de la Rochefoucaud*. Au *Cardinal Mazarin* succéda *Henri de la Mothe Houdancourt*, pour lors Evêque de Rennes, & depuis Archevêque d'Auch. Celui-ci étant mort en 1684. *François de Harlay*, Archevêque de Paris, lui succéda dans la direction du College de Navarre.

Après la mort de *M. de Harlay*, elle fut donnée à *Jacques-Bénigne Bossuet*,

Digitized by Google

Evêque de Meaux, qui étant mort, fut remplie par *Louis-Antoine Cardinal de Noailles*, Archevêque de Paris, dont le brevet est du 16. Avril 1704. Au Cardinal de Noailles succéda *André-Hercules Cardinal de Fleury*, par brevet du 3. de Juin 1729. Ce Cardinal étant Principal Ministre, & par conséquent chargé des affaires les plus importantes de l'Etat, se déchargea des soins de la direction de ce College sur *Jean-Joseph Languet*, Archevêque de Sens, & lui en fit obtenir un brevet de survivance, daté du 14. Juin 1736. M. de Rochechouart, Evêque & Duc de Laon, est aujourd'hui Supérieur de la Maison & du College de Navarre.

François-Paul *de Neuville de Villeroy*, Archevêque de Lyon, Abbé de Fescamp, &c. étant mort le 6. de Février de l'an 1731. le Roi fit expédier un brevet qui autorisa l'Archevêque de Rouen, Directeur des Economats, à retirer pendant six ans les revenus de la Mense Abbatiale de l'Abbaye de Fescamp, pour être employés aux réparations du College de Navarre & des maisons qui en dépendent.

Il faut remarquer au College de Navarre, l'inscription au-dessous du cadran de l'horloge qui est belle & bien morale en même-temps.

Digitized by Google

TRANSEUNT,
ET
IMPUTANTUR.

La rue de *la Montagne* finit à la fontaine sainte Genevieve, & ici commence la rue *Bordet*, qui va se terminer à l'endroit où étoit la Porte S. Marceau, ou Bordelle, qui fut démolie en 1683. Cette rue doit son nom à *Pierre Bordelle*, *Bordelles*, ou de *Bordeille*, qui y demeuroit il y a environ cinq cens ans, & qui dans des titres est nommé, à ce que dit *Sauval*, *Petrus de Bordellis*. C'est une erreur populaire de croire qu'à cause de la ressemblance de nom, cette rue ait été autrefois affectée à la débauche. On la nomme à présent la rue *Bordet*.

LE COLLEGE DE BONCOURT.

Ce College est dans la rue Bordet, & fut fondé en 1353. par Pierre *de Boncourt*, ou *Becoud*, Gentilhomme de Terouenne. Il fut réparé en partie par *Pierre Galand*, Professeur Royal & Principal de ce College. On y enseignoit autrefois, & il étoit, comme on dit, un College de plein exercice. Il a eu même des Professeurs dont le nom est venu jusqu'à nous. Un des plus fameux est sans doute *Bossulus*, qui étoit fils naturel d'un Moine de S. Denis, & qui après

Digitized by Google

avoir enseigné dans ce College avec grande réputation, alla en Espagne, où il fut Précepteur de l'infortuné *D. Carlos*, fils aîné du Roi Philippe II. *Pierre Marcassus*, Auteur plus connu par le nombre que par le mérite de ses Ouvrages, professoit en 1617. la Troisieme dans ce College. Il fut ensuite Précepteur de *François de Vignerod*, Marquis du Pont de Courlay, frere de *Marie-Madelaine de Vignerod*, Ducheſſe d'Aiguillon, l'un & l'autre neveu & niece du Cardinal de Richelieu. Ce *Marcassus* au reste étoit non pas du Montdemarsan, comme le dit Gui Patin dans ses Lettres; mais de *Gimont*, petite Ville du Comté de Gaure dans le pays d'Armagnac. Il l'insinue lui même à la tête de la traduction qu'il a faite de l'Argenis de Barclay, où il a mis une *M.* & un *G.* qui sont les premieres lettres de son nom, & de celui de son pays, car elles signifient *Marcassus, Gimontois*, c'est-à-dire, de Gimont. Il a aussi traduit du grec de *Longus* les amours de Daphnis & Chloée. Cette traduction n'est pas, à beaucoup près, aussi estimée que celle d'*Amiot*, & auroit été ensevelie dans un éternel oubli, si ce n'étoit qu'elle est entiere, & que celle d'*Amiot* ne l'est point, ce Prélat n'ayant osé par bienséance traduire certains endroits trop libres.

Digitized by Google

l'autorité des Evêques des lieux où elles s'établiſſent. Dès l'an 1611. elles s'étoient établies à Nancy, d'où il en vint quelques-unes pour former un établiſſement à Paris, en vertu des Lettres-Patentes du Roi, & de la permiſſion de l'Abbé de S. Germain-des-Prés. En 1634. elles acheterent une maiſon & un terrein dans la rue de Vaugirard; mais vers l'an 1643. elles allerent ſe loger au quartier S. Paul. Bientôt après elles le quitterent, pour aller s'établir près la porte Montmartre. Elles quitterent encore ce nouvel établiſſement, & le céderent à des Religieuſes du S. Sacrement en 1674. pour venir fixer leur demeure dans la rue neuve S. Etienne, fauxbourg S. Marcel, Quartier de la Place Maubert. Ces Religieuſes reçoivent dans leur Monaſtere des Penſionnaires, tant filles, que femmes & veuves.

La rue des foſſés S. Victor étoit ſi eſcarpée, & d'un ſi difficile accès aux voitures, qu'en 1685. M. *de Fourci*, pour lors Prévôt des Marchands, entreprit de la rendre plus aiſée & plus pratiquable en coupant les terres, & comblant les foſſés. Pour juger de la grandeur du travail, il n'y a qu'à jetter la vue ſur les anciennes portes de la Maiſon des PP. de la Doctrine Chrétienne, du College des Ecoſſois, & des autres maiſons de cette

Digitized by Google

rue, lesquelles servent aujourd'hui de fenêtres par les repriſes qu'on a été obligé de faire au-deſſous, pour répondre au niveau de la rue.

LA MAISON DES PERES DE LA DOCTRINE CHRÉTIENNE.

La Congrégation de ces Clercs Réguliers fut inſtituée à Avignon par *Céſar de Bus* en 1562. & approuvée par le Pape Clément VIII. l'an 1598. Paul V. l'unit en 1616. à celle des Somaſques en Italie; mais en 1647. le Pape Innocent X. l'en détacha, & en fit une Congrégation particuliere, ſous un Général François. Ces Peres avoient obtenu dès l'an 1610. des Lettres-Patentes du Roi Louis XIII. par leſquelles ce Prince approuvoit les établiſſemens qu'ils avoient faits dans pluſieurs Villes de France; & en 1617. ils en obtinrent d'autres qui leur permettoient de s'établir par tout le Royaume. Ce fut en conſéquence de ces dernieres, que le 16. Décembre de l'an 1627. le P. *Antoine Vigier*, l'un des premiers diſciples de Céſar de Bus, acheta de *Julien Joly*, Eccléſiaſtique du Dioceſe du Mans, une grande & vieille maiſon appellée l'*Hôtel de Verberie*, ſituée en la rue des foſſés S. Victor. C'eſt ſur les ruines de cet Hôtel que les PP. de la Doctrine Chrétienne commencerent en

Digitized by Google

1633. la Maison qu'ils occupent à présent. Comme leur Chapelle est sous l'invocation de S. Charles Borromée, on nomme cette maison, *la Maison de saint Charles*. On remarque ici une des plus charmantes vues qu'il y ait à Paris, si l'on en excepte celle de la Bibliotheque des Récollets du fauxbourg S. Laurent.

M. *Miron*, Docteur en Théologie de la Maison de Navarre, a légué à cette Maison Religieuse sa Bibliotheque, à condition qu'elle seroit ouverte au Public certains jours de la semaine. L'ouverture de cette Bibliotheque se fit le 24. de Novembre de l'an 1718. par un discours qui fut prononcé par le Pere *Baizé*, Bibliothéquaire, en présence du Cardinal de Noailles & de plusieurs personnes de distinction.

Il n'y a rien de remarquable dans la petite Eglise de cette Maison, que le tableau du Maître-Autel, qui représente S. Charles Borromée, Archevêque de Milan, offrant sa vie à Dieu, pour celle de ses brebis, dans le temps où cette Ville étoit affligée de la peste. Il est peint par *Charles le Brun*, & d'une grande maniere. On peut voir encore dans la Sacristie, un petit morceau de la vraie Croix, enchassé dans une espece de petit soleil de cristal de roche. Cette piece de cristal a été donnée par M. l'Abbé *de*

Digitized by Google

Begue de Majinville, demeurant dans cette Maison.

Observons encore comme une chose singuliere, que dans l'Eglise de cette Maison, il y a tous les ans, le Dimanche de la Passion, exposition du Saint Sacrement, Sermon & Salut en l'honneur du *bon larron* pénitent, pour demander à Dieu, par son intercession, la grace d'une bonne mort.

C'est dans cette Maison que le Général de cette Congrégation fait ordinairement sa résidence.

LE COLLEGE DES ECOSSOIS.

Ce College fut fondé l'an 1325. par *David*, Evêque de Murray en Ecosse. *Jacques Beatoun*, ou *Bethun*, dernier Archevêque de Glascow, voyant les progrès que l'hérésie faisoit dans son pays, & fuyant la persécution, ramassa toutes les Chartes de son Eglise, & se retira en France, où il fut pendant quarante ans Ambassadeur de la Reine *Marie Stuart*, ou du Roi *Jacques* son fils. Ce Prélat fit en faveur des pauvres Etudians de sa Nation, une fondation plus considérable que celle de l'Evêque de Murray, & laissa le soin & la direction de ce College au Pere Prieur de la Chartreuse de Paris. Ce second Fondateur mourut l'an 1603. âgé de plus de 80.

Digitized by Google

ans. Le Parlement de Paris unit quelque temps après ces deux fondations, qui depuis n'ont fait qu'un même College. Parmi les Chartes que *Jacques Beatoun* apporta d'Ecosse, il y en a une qui est d'autant plus importante, qu'elle intéresse la Royale & infortunée Maison de *Stuart*, & qu'elle détruit absolument la calomnie que *Buchanam* avoit impudemment avancée contre elle. Par cette Charte, qui est datée du 12. de Janvier de l'an 1364. *Robert le Sénéchal* second du nom, fonda à perpétuité une Chapelle dans l'Eglise de Glascow pour satisfaire à l'obligation que le Pape lui avoit imposée, lorsque Sa Sainteté lui avoit accordé la dispense d'épouser *Elisabeth More*, nonobstant la parenté qui étoit entre lui & elle. Il est dit dans cet acte de fondation qu'il y avoit quelque temps qu'*Elisabeth More* étoit morte, & il est signé par *Jean le Sénéchal*, Seigneur de Kile, fils aîné & héritier de Robert, & d'Elisabeth More, lequel regna lui-même sous le nom de Robert III. L'on voit par ce que je viens de dire, l'impudence de *Buchanam*, qui sans la moindre preuve, & par conséquent sans raison, a écrit dans son histoire d'Ecosse, que Robert II. avoit épousé en premieres noces *Euphémie Rosse*, de laquelle il avoit eu *Walter*, *David*, & quelques

Digitized by Google

autres enfans ; & qu'après la mort de ladite Euphémie, il avoit épouſé l'an 1374. *Eliſabeth More*, qui avoit été auparavant ſa concubine, & de laquelle il avoit eu pluſieurs enfans avant qu'elle fût ſa femme, entr'autres *Jean* & *Robert*, dont le premier monta ſur le Trône après la mort de ſon pere, ſous le nom de Robert III. Comment Robert II. pouvoit-il épouſer en 1374. Eliſabeth More, puiſque, ſelon la Charte de fondation, elle étoit morte avant l'an 1364 ? Ce fut *Euphémie Roſſe* que Robert II. épouſa en 1374. & par conſéquent le droit d'aineſſe ne pouvoit être diſputé à Jean Seigneur de Kile, puiſque dès l'an 1364. il avoit ſigné l'acte de cette fondation.

Cette Charte fut apportée en l'Abbaye de ſaint Germain-des-Prés de Paris par *Louis Inneſe*, Principal du College des Ecoſſois de Paris, l'an 1694. le 26. de Mai, & là ayant été examinée par MM. *Hiloire Rouillé du Coudray*, *Camille le Tellier*, connu ſous le nom d'*Abbé de Louvois*, *Euſebe Renaudot*, *Etienne Baluze*, *Honoré Caille*, ſieur du *Fourny* ; *Nicolas Clément*, Garde de la Bibliotheque du Roi, *Jean Mabillon*, & *Thierry Ruynard*, Moines Bénédictins ; elle fut déclarée véritable, c'eſt-à-dire, être de celui dont elle por-

Digitized by Google

voit le nom, & du temps dont elle étoit datée.

Après cet examen, on fit faire cinq copies authentiques de cette Charte, qui furent signées par les Savans que je viens de nommer. L'une fut donnée à Jacques II. Roi de la Grande-Bretagne, une autre à l'Eglise Métropolitaine, & à l'Université de Glascow, la troisieme à l'Abbaye de S. Germain-des-Prés, la quatrieme au College des Ecossois de Douai, & la cinquieme au College des Ecossois de Paris, pour être jointe à la Charte originale qui fait le sujet de cet article.

Dans la Chapelle de ce College on remarque un monument enrichi de marbres de diverses couleurs, & d'une urne de bronze doré, dans laquelle on conserve la cervelle de Jacques II. Roi d'Angleterre, mort à S. Germain-en-Laye le 16. de Septembre de l'an 1701. C'est le Duc de *Perth*, Gouverneur de Jacques III. qui fit ériger ce Monument à la mémoire de Jacques II. son Roi, & pour lequel il avoit quitté ses biens & sa patrie. Cet ouvrage de sculpture a été inventé & exécuté par *Louis Garnier*, Sculpteur de l'Académie de Peinture & de Sculpture de S. Luc de Paris, mort le 21. de Septembre 1728. âgé de 89. ans.

Au bas de ce tombeau est gravée l'Epitaphe qu'on va lire :

Digitized by Google

D. O. M.

JACOBI II.

Magnæ Britanniæ, &c. Regis. Ille pariis terrâ ac mari triumphis clarus, sed constanti in Deum fide clarior, huic Regna, opes, & omnia vitæ florentis commoda postposuit. Per summum scelus à sua sede pulsus, Absalonis impietatem, Achitophelis perfidiam, & acerba Semei convitia, invicta lenitate & patientia, ipsis etiam inimicis amicus superavit. Rebus humanis major, adversis superior, & cœlestis gloriæ studio inflammatus, quod Regno caruerit, sibi visus beatior, miseram hanc vitam felici, Regnum terrestre cœlesti commutavit.

Hæc Domus quam pius Princeps labentem sustinuit, & patriè fovit, cui etiam ingenii sui Monimenta omnia, scilicet sua manu scripta custodienda commisit, eam corporis ipsius partem qua maximè animus viget, religiosè servandam suscepit.

VIXIT ANNOS

LXVIII.

OBIIT KAL. OCT. ANNO

SALUTIS HUMANÆ

M. D. CCI.

JACOBUS DUX DE PERTH,

Digitized by Google

PRÆFECTUS INSTITUTIONI
JACOBI III.
MAGNÆ BRITANNIÆ REGIS.
Hujus Domûs Benefactor mœrens posuit.

NOTRE-DAME DE SION.

C'est un Monastere de Chanoinesses Régulieres de l'Ordre de saint Augustin, qui sont Angloises. Ce Couvent a été fondé en 1634.

La *maison de le Brun*, neveu du grand Peintre de ce nom, est dans la même rue, & bâtie avec beaucoup d'art & de gout.

La rue Mouffard est une continuation de la rue *Bordet*; mais sous un nom différent. *Sauval* dit qu'en 1552. elle s'appelloit la rue *S. Marcel*, & qu'elle a pris le nom qu'elle porte maintenant du terrein où elle regne, qui se nommoit *Montfetard*, *Moffetart*, *Mouflard*, *Moufetard* & *Moufiard*, & cela en 1386. 1420. & 1426. Il ajoute qu'il est parlé de cette rue dès l'an 1239.

Dès qu'on est entré dans cette rue, on rencontre :

L'HÔPITAL DE LA MISÉRICORDE.

Cet Hôpital est occupé par des *Religieuses Hospitalieres de la Miséricorde de*

Digitized by Google

Jesus, dont l'Institut est de servir, panser, & soulager les pauvres filles & les pauvres femmes malades, comme il se pratiquoit par celles de Dieppe. Ces Hospitalieres s'établirent d'abord à *Gentilli* dans une maison qui leur avoit été donnée. *Jacques le Prevost*, Sieur d'Herbelay, Maître des Requêtes, leur donna le 18. de Juin 1652. une somme de vingt-sept mille livres, portant intérêt de quinze cens livres par an. Cette rente, avec quelques autres bienfaits que la Providence leur procura d'ailleurs, leur firent former le dessein de venir s'établir dans l'un des fauxbourgs de Paris, soit de S. Victor, de S. Marcel, de S. Jacques, ou de S. Michel : ce qui leur fut accordé par Lettres-Patentes du mois de Juillet 1655. registrées au Parlement le 29. Février 1656. à condition d'accomplir par elles le contenu du contrat passé avec le sieur d'Herbelay, & que leur revenu ne seroit employé qu'à la nourriture & entretien des Pauvres. Elles vinrent donc fixer leur établissement dans cette rue à l'entrée du fauxbourg saint Marcel, où elles pratiquent leur Institut avec beaucoup de régularité.

Entre les rues de l'Epée de Bois & d'Orléans, mais dans la rue Mouftard, est une Boucherie composée de six Etaux, laquelle fut établie au mois de

Digitized by Google

Mars de l'an 1644. On trouve auſſi dans cet eſpace de terrein une maiſon nommée l'*Hôtel du Patriarche*, pour avoir appartenu à *Bertrand de Chanac*, Cardinal & Patriarche de Jéruſalem, qui la donna au College de Chanac, ou de *S. Michel*, qui le vendit dans la ſuite à un Particulier. Comme cet Hôtel avoit appartenu auparavant à *Simon de Cramault*, Cardinal, Archevêque de Rheims & Patriarche d'Alexandrie, on le nomme auſſi quelquefois l'*Hôtel des Patriarches*. Cette maiſon eſt très-connue dans l'hiſtoire de Charles IX. car en 1561. le 27. Décembre, *M. Malo*, ci-devant Prêtre habitué de S. André-des-Arcs, mais pour lors Miniſtre du Calviniſme, faiſant le prêche dans cet Hôtel, & étant interrompu par le ſon des cloches de l'Egliſe de S. Médard qui ſonnoient les Vêpres, les Auditeurs ſortirent en furie du prêche, entrerent dans l'Egliſe de S. Médard, tuerent pluſieurs Catholiques, briſerent les Images, renverſerent les Autels, pillerent la Sacriſtie, & même, dit-on, foulerent aux pieds les hoſties. Quelques-uns des plus coupables furent pris, & pendus devant cette Egliſe. Leurs biens furent confiſqués, & ſervirent en partie à rétablir l'Egliſe. Le 24. d'Avril de l'année ſuivante, *le Connétable de Montmorency* fit démolir

Digitized by Google

une partie de cet Hôtel des Patriarches, & le 14. du mois de Juin suivant, on fit une Procession solemnelle à S. Médard, à laquelle tout le Clergé de Paris, tant Séculier que Régulier, le Parlement & toutes les Cours supérieures assisterent.

La rue d'Orléans sépare la maison des Patriarches de l'Eglise de S. Médard. Cette rue se nommoit anciennement la rue *des Bouliers*, & la rue *du Bouloir*. On ne lui donna le nom d'*Orléans* que lorsque Louis de France, Duc d'Orléans, fils du Roi Charles V. y eut une maison de plaisance qui en occupoit une partie. Cette maison avoit été donnée au Duc d'Orléans par Isabelle de Baviere Reine de France, sa belle-sœur, & étoit accompagnée de *saulsayes*, & d'un jardin rempli de *cerisiers*, *de lavande*, *de romarin*, *de pois*, *feves*, *treilles*, *haies*, *choux*, *porées pour les lapins*, *& de chenevis pour les oiseaux*. Voilà quelle étoit la simplicité de ce temps-là. Aujourd'hui un pareil jardin seroit digne, à peine, d'un Commis à la barriere.

C'est dans cette rue que les Filles de la Croix de l'Hôtel des Tournelles ont établi un hospice sous le titre de *sainte Jeanne*. Elles exercent ici comme ailleurs, leurs soins charitables pour l'instruction des Pauvres de la Paroisse de S. Médard & des Pensionnaires à qui elles ap-

Digitized by Google

prennent la Religion, à lire, à écrire, & à travailler à toutes sortes d'ouvrages convenables à leur sexe & à leur âge.

Vis-à-vis de cette maison du Duc d'Orléans, il y en avoit une autre qui appartenoit au même Prince, & qu'on nommoit *le Petit Séjour d'Orléans*. Je parlerai de ce petit Séjour, après avoir parlé de l'Eglise de S. Médard.

L'EGLISE DE S. MÉDARD.

Nous ignorons le temps qu'on a bâti ici une Eglise. Nous savons seulement qu'elle est située sur un terrein & dans un canton où il n'y avoit anciennement que des terres labourables, des clos & des jardins; mais peu à peu il s'y forma un bourg qu'on nomma *le bourg de S. Médard*. Comme tout ce Quartier étoit dans la censive de l'Abbaye de saint Pierre & de saint Paul, aujourd'hui sainte Genevieve, il n'y a point de doute qu'on n'ait bâti ici une Eglise en faveur des vassaux que cette Abbaye avoit en cet endroit. *Sauval* assure que lorsque les Rois Robert, Henri I. & Philippe I. confirmerent les biens, les privileges & les franchises de l'Abbaye de sainte Genevieve, provenans de la libéralité de Clovis, premier Roi Chrétien, & des Rois ses successeurs; ils spécifierent *le Bourg de S. Médard*. Les Papes Inno-

Digitized by Google

cent III. Alexandre III. & Luce III. en confirmant les droits, terres & seigneuries de cette même Abbaye, firent une mention expresse de *l'Eglise de S. Médard* & de son bourg.

Cette Eglise étoit autrefois fort petite, puisque le grand-Autel étoit où est à présent le Crucifix qui est sur la principale porte du Chœur; mais en 1586. on l'aggrandit considérablement en bâtissant un nouveau Chœur, & les Chapelles qui sont aux deux côtés. Tous ces Autels furent bénits le 18. de Septembre de la même année par *Baptiste de Tiersselin*, Evêque de Luçon. L'on a encore depuis aggrandi & embelli le Chœur, & construit un grand-Autel d'une forme plus belle; mais malgré ces réparations & quelques autres, cette Eglise n'a rien de remarquable par elle-même.

Olivier Patru, Avocat au Parlement, & l'un des quarante de l'Académie Françoise, a été inhumé dans cette Eglise derriere la Chapelle de la Vierge. Il fut regardé pendant sa vie comme l'homme du Royaume qui savoit le mieux notre langue. Ses Plaidoyers, dont il y a eu plusieurs éditions, sont poliment & correctement écrits; mais ne brillent point par de grands mouvemens d'éloquence. Aussi ai-je ouï dire à des gens qui l'avoient particuliérement connu, qu'il

Digitized by Google

étoit *Orator parùm vehemens.* Il mourut très-pauvre le 16. de Janvier de l'an 1681. dans la soixante-dix-septieme année de son âge. Voici l'épitaphe que M. *Tallemant des Reaux*, de l'Académie Françoise, un de ses amis, a consacrée à sa mémoire; mais qui n'a point été mise sur sa tombe pour des raisons que sa pauvreté ne permet pas d'ignorer. Elle est bien faite, & mérite d'être conservée.

Le célebre PATRU *sous ce marbre repose;*
Toujours comme un oracle il s'est vu consulter,
Soit sur les vers, soit sur la prose.
Il sut jeunes & vieux au travail exciter:
C'est à luy qu'ils devront la gloire
De voir leurs noms gravés au Temple de Mémoire:
Tel esprit qui brille aujourd'huy
N'eût eu sans ses avis que lumieres confuses;
Et l'on n'auroit besoin d'Apollon, ni de Muses,
Si l'on avoit toujours des hommes comme luy.

Pierre Nicole a été aussi inhumé dans cette Eglise. Il mourut le 16. de Novembre 1695. âgé de 70 ans, d'une apoplexie dont il fut frappé le jour de la

Digitized by Google

saint Martin. Sa tombe est sans épitaphe; mais les excellens Ouvrages dont il a enrichi le Public, en sont une bien plus magnifique & plus durable que celle qui seroit gravée sur le marbre, ou sur le bronze. On peut voir ce que j'ai dit de lui dans la Description de la France, à l'article de la ville de Chartres.

Jacques-Joseph du Guet, Prêtre, natif de Montbrison en Forêts, connu par un grand nombre d'Ouvrages excellens de piété qu'il a donnés au Public, entr'autres *sa Priere publique*, mourut subitement le 25. d'Octobre de l'an 1733. âgé de 84. ans, & fut inhumé le 27. suivant, dans cette Eglise sa Paroisse, auprès de M. *Nicole*, son ancien ami.

Dans le petit cimetiere qui est à droite en entrant, & à côté de cette Eglise, on voit une table de marbre noir, élevée de terre d'environ un pied, & soutenue par quatre socles de pierre blanche. Sur cette table est gravée en lettres d'or l'épitaphe qui suit :

SATIS VIXIT,
QUI QUOD VIXIT RELIGIONI
DEOQUE VIXIT.

Digitized by Google

HIC JACET

FRANCISCUS DE PARIS,
Diaconus Parisinus,
qui domesticis exemplis erectus
ad Cœlestia
Deo vacavit à teneris,
INFANS PLENUS NUMINE,
avitos fasces, paternam purpuram
gentilitia decora,
primogenitus licet, refugit
TITULIS MAJOR ADOLESCENS.
Spiritu vere pauper, splendidæ
supellectilis pretium,
reditus omnes largitus pauperibus,
à quibus vel sepultura sejungi noluit.
Suis ipse sibi manibus victum parabat,
heu qualem!
PAULI ÆMULATOR.
Levita factus, uberrimâ, quam è sacris
fontibus hauserat
doctrinæ copiâ Clericos à Rectoribus
fidei suæ commissos
ad bonam militiam informavit,
FORMA CLERI.
Gliscentem virtutis famam reformidans,
tutas in hac Paræchiâ quæsiit latebras,
soli Deo notus satagens
BLANDIENTIS MUNDI VICTOR.
Pœnitentiæ deliciis animum saginans,
pane viliori & aquâ,
adjunctis interdum oleribus,
sumpto

Digitized by Google

sumpto semel in die cibo,
per complures annos vitam sustentavit,
LEONIS DOMITOR RUGIENTIS.
Humi cubans, non orationibus somnum,
sed vigilias, perennesque orationes
brevi somno interpellabat
VIR DESIDERIORUM.
In ipso demum Crucis, cui semper hæserat
amplexu fide ad Deum anhelans,
spe hilaris,
CHARITATIS IGNE MAGIS QUAM
ÆSTU FEBRILI CONSUMPTUS.
Placidè obdormivit die primâ Maii.
Anno Domini M. DCCXXVII°.
ætatis XXXVII.
insons pœnitentiæ victima.
HIERONIMUS-NICOLAUS DE PARIS,
in suprema Parisiensi curia Senator
dilectissimo fratri,
memorem hunc lapidem luctûs
fide temperati qualecumque
lenimentum posuit.

La Cure de S. Médard est à la nomination de l'Abbé de sainte Genevieve.

Dans la vieille rue *S. Jacques* est une des plus magnifiques fondations qu'un Particulier puisse faire, & qu'on nomme:

L'HÔPITAL DE LA MISÉRICORDE.

Cet Hôpital fut fondé en 1624. par *Antoine Séguier*, Président à Mortier au

Digitized by Google

Parlement de Paris, pour cent pauvres filles orphelines de pere & de mere, natives de la ville, ou fauxbourgs de Paris, de loyal mariage, destituées de moyens, & âgées de six ou sept ans à leur entrée. Le Président Séguier donna pour cette fondation le fonds de seize mille livres de rente annuelle, & établit ces Filles dans une maison appellée *le petit Séjour d'Orléans*, qu'il avoit achetée à cet effet. Le Fondateur étant mort avant que d'avoir fait les Réglemens nécessaires pour la conduite de cette Maison, il laissa par son codicile à *François de Montholon*, son cousin, le soin d'en faire, conjointement avec *Mathias Marêchal*, Avocat au Parlement, son neveu. Ces Réglemens furent faits; mais n'ayant pas été confirmés par Lettres-Patentes, ni présentés au Parlement, & y ayant d'ailleurs des changemens à faire, le *Chancelier Séguier* pria le Parlement de donner ses soins à leur révision. Il nomma pour cet effet les Sieurs *Porcher, Montholon & Charles*, Administrateurs de cet Hôpital, avec *Antoine Guerapin de Vauréal*, Maître des Comptes, *Jacques Mallet* & *Nicolas Tardif*. Ces six personnes réformerent les Réglemens, & les mirent en état d'être présentés au Roi, qui les approuva par ses Lettres-Patentes du mois d'Avril 1672. registrées au Parlement le 17. Mai de la même année.

Digitized by Google

Par ce Réglement il doit y avoir *trois Chefs* de cet Hôpital, qui sont toujours le Premier Président du Parlement, le Procureur-Général, & le Chef-mâle du nom & famille du Fondateur.

Trois Gouverneurs, qui doivent être un Prêtre Docteur de Sorbonne, un Avocat du Parlement, & un Bourgeois de la ville de Paris.

Un Receveur.

Un Greffier solliciteur.

Deux Chapelains pour le moins.

Une Gouvernante des filles, qui doit être une femme veuve sans enfans, ou une fille âgée d'environ trente, ou trente-deux ans au moins, d'honnête qualité, bonne vie, mœurs & conversation d'esprit, forte de santé & de corps.

Quatre Maîtresses de même probité, qui sont, tant pour enseigner aux filles leur service à prier Dieu, lire & écrire à celles qui y seront propres, qu'à leur montrer à travailler en linge, en tapisserie, en tricoterie, tant en laine qu'en soie, à faire des habits, & aussi à filer tant en lin, chanvre, qu'en laine & en soie.

Tous ces Officiers & Officieres sont élus par les Gouverneurs, & confirmés par les chefs.

Les filles, qui sont au nombre de *cent*, doivent avoir toutes les qualités marquées ci-dessus, & ne peuvent demeurer

Digitized by Google

audit Hôpital que jusqu'à l'âge de vingt-cinq ans accomplis, à moins qu'il ne s'en trouve quelques-unes de propres pour la conduite, instruction & apprentissage des autres, & qu'elles veuillent s'y employer; auquel cas il sera à la discrétion des Gouverneurs d'en retenir autant, & pour tel temps qu'ils verront être convenable pour le bien de la Maison.

L'habit desdites filles doit être d'un gros drap gris lavandé, leur coëffure un bonnet blanc, & leur chaussure des souliers tant en hiver, qu'en été.

On remarque dans la Chapelle de cette Maison le buste d'*Antoine Séguier*, qui en est le Fondateur. Il est de marbre, & posé sur un piédouche.

Au-dessus de ce buste sont ces paroles du Chapitre 17. ℣. 17. du Livre de l'Ecclésiastique :

Eleemosyna viri quasi Sacculus
cum ipso,
& gratiam hominis quasi pupillam
conservabit : & postea resurget,
& retribuet illis retributionem.

Au-dessous de ce même buste est cette inscription :

Digitized by Google

Anno Domini 1624.

REGNANTE

LUDOVICO JUSTO;

Die D. Antonii sacra non meditata, vir illustris ANTONIUS SEGUIERUS, *Senatûs Præses, omnibus difficilioribus togæ honoribus dignissimè functus : privator. advocatione, Parisiensi sub præfectura Civili Prætoriana, Libellorum Magistratura, Regia in Senatu advocatione, ad exteras gentes legatione, hoc Centum Puellarum orphanotrophium fundavit, struxit, instruxit, reditu* XVI. *m. librarum dotavit. Statutis optimis munivit, Deoque sic bona retribuit, Cœlo majora recepturus. Favete precibus, charitas rependet. Obiit eodem anno* XVII. *Calendas Decembris, jacet ad D. Andreæ templum, in sepulchro patrum.*

Dès l'an 1623. le Roi Louis XIII. par ses Lettres-Patentes du mois de Janvier, avoit érigé d'avance la maison appellée *le petit Séjour d'Orléans*, en Hôpital, & avoit approuvé & autorisé la fondation que le Président *Séguier* y fit l'année suivante. Le Roi Louis XIV. voulant aussi favoriser cet établissement, donna des Lettres-Patentes au mois d'Avril de l'an 1657. registrées au Parlement le 8. Mai suivant, par lesquelles

Digitized by Google

il ordonna que les compagnons de toutes sortes d'arts & de métiers, qui après avoir fait leur apprentissage à Paris, épouseroient des filles orphelines de cet Hôpital de N. D. de la Miséricorde, seroient reçus Maîtres, sans autres Lettres que l'extrait de la célébration de leur mariage, sans faire de chef-d'œuvre, & sans payer aucuns droits de banquets, de Confrairie, ou autres.

Dans la rue de *la Barre*, ou de *Scipion*, est l'Hôpital de *Scipion*, ou de *Sainte Marthe*. Cette rue aboutit d'un côté à la rue des Francs-Bourgeois, & de l'autre dans la rue du Fer-à-Moulins. La rue & l'Hôpital ont pris leur nom de *Scipion Sardini*, Gentilhomme Italien, dont la maison a été convertie en Hôpital. C'est ici que par Arrêt du Parlement du 15. Septembre *1636*. tous les prisonniers de la Conciergerie, excepté ceux de la petite cour, les femmes, & ceux qui étoient dans les cachots noirs, furent transférés à cause de la peste qui se fit sentir cette année-là à Paris. C'est aussi dans cette maison que l'on fait le pain, & où l'on distribue la viande pour les autres Maisons, qui comme celle-ci dépendent de l'Hôpital-Général.

L'EGLISE DE S. MARCEL.

Cette Eglise est, sans contredit, une

Digitized by Google

des plus anciennes de Paris : M. *de Launoy* a prétendu même que c'en étoit l'ancienne Cathédrale ; mais son sentiment fut aussi-tôt réfuté par *Adrien de Valois*, & l'a été encore depuis par plusieurs autres Ecrivains. Tout ce qu'on peut dire de plus probable sur l'origine de cette Eglise, c'est qu'étant défendu d'enterrer les morts dans les Villes, les Cimetieres étoient aux environs : ainsi celui des Moines de la Cité étoit où sont aujourd'hui les Filles Pénitentes ; celui des Religieuses de sainte Aure, où est à présent l'Eglise de saint Paul ; celui du peuple, où est l'Eglise des saints Innocens. *Saint Marcel* ayant été inhumé dans l'endroit qui porte son nom, on peut croire que c'étoit ici le Cimetiere des Evêques & des Clercs de Paris, & cela avec d'autant plus de raison, que dans les Cimetieres il y avoit toujours un Oratoire avec un Autel sur lequel on offroit le S. Sacrifice pour les morts, & qu'il y en avoit un ici sous l'invocation de *S. Clément*. Sous Louis le Débonnaire, la petite Chapelle où saint Marcel avoit été inhumé, fut changée en une Eglise qui prit le nom de ce Saint, & l'a toujours porté depuis, quoiqu'elle ait été plusieurs fois détruite & rebâtie. Il paroît par une Charte de *Charles le Simple* de l'an 918. que cette Eglise fut d'abord desservie

Digitized by Google

par des Moines; car ce lieu y eſt qualifié de *Monaſtere de ſaint Marcel :* mais avant l'an 1158. il avoit changé d'état : puiſque dans une Bulle du Pape *Adrien IV.* laquelle eſt de cette année-là, il eſt parlé du Doyen de ſaint Marcel, & de ſes freres tant préſens, que ceux qui leur ſeront dans la ſuite canoniquement ſubſtitués, ce qui ſemble déſigner une Egliſe Collégiale. Cela eſt encore plus clairement prouvé par des Lettres de manumiſſion, que ceux qui deſſervoient l'Egliſe de ſaint Marcel, donnerent en 1238. aux ſerfs & aux hommes de corps qu'ils avoient à S. Marcel, à Vitri, à Ivri, &c. Depuis ce temps-là il n'y a point eu de changement dans la qualité de cette Egliſe, où il y a eu juſqu'à préſent un College de Chanoines.

Au milieu du Chœur, on voit un tombeau ſur lequel eſt la figure d'un Evêque, avec cette inſcription autour :

HIC JACET

Magiſter PETRUS LOMBARDUS,
Pariſienſis Epiſcopus,
qui compoſuit Librum Sententiarum,
Gloſſas Pſalmorum, & Epiſtolarum.
Cujus obitus dies eſt 13. *Cale. Auguſt.*
anno 1164.

Pierre Lombard, dont on vient de lire

Digitized by Google

l'épitaphe, étoit d'un village auprès de Novare en Lombardie. Il vint en France avec des Lettres de son Evêque, nommé *Luc*, qui le recommandoit à saint Bernard. Celui-ci le recommanda à son tour à *Gilduin*, Abbé de saint Victor lez-Paris, par sa Lettre 410. Lombard devint si savant, qu'il fut surnommé le *Maître des Sentences, & des Théologiens Scholastiques*, *Magister Sententiarum, & Theologorum Scholasticorum.* Il fut Précepteur de Philippe de France, fils du Roi Louis VI. puis Chanoine de Chartres, & Enfin Evêque de Paris en 1159. ou 1160. par la démission qu'en fit en sa faveur Philippe de France, son disciple. Jean le Sophiste, Abailard, Roscelin, saint Anselme, & Gilbert de la Porée, ayant introduit la Philosophie d'Aristote dans la Théologie, *Pierre Lombard* opposa à cette science pleine d'obscurités & de chicanes, un Ouvrage qu'il composa de passages de l'Ecriture sainte, des Conciles & des Peres, & l'intitula, *le Livre des Sentences*, qu'il divisa en quatre Livres, & qui est aujourd'hui regardé comme étant ce que la Théologie scholastique a produit de plus raisonnable. *Le Maire* dans son Paris ancien & nouveau, page 29. dit que le Livre des Sentences a mérité les Commentaires de plus de trois cens Docteurs en Théolo-

Digitized by Google

gie. Est-ce un mérite que d'avoir besoin de tant de Commentateurs pour être entendu ? Bien des gens croient que c'est plutôt un défaut. Ce même Descripteur dit aussi que ce fut *Pierre Lombard* qui institua dans l'Université la Faculté de Théologie, & que c'est pour cela que cette Faculté lui fait dire tous les ans un Obit solemnel, le jour de saint Pierre, en cette Eglise de S. Marcel, où tous les Bacheliers de la Licence sont obligés d'assister sous peine d'un écu d'or d'amende. *Pierre Lombard* mourut le 20. d'Août de l'an 1162. & non pas en 1164. comme le dit son épitaphe, qui est d'autant moins croyable, qu'elle n'a été mise que dans le siecle dernier. Saint Antonin a réfuté une fable qui couroit de son temps, & qui trouve encore des Partisans. Elle veut que *Pierre Lombard*, *Gratien* & *Comestor* aient été trois freres jumeaux nés d'une conjonction illégitime. Cela est aussi éloigné de la vérité, que le sont entr'eux les différens lieux où ces trois savans hommes avoient pris naissance. Pierre Lombard étoit né en Lombardie ; Gratien en Toscane ; & Comestor à Troyes en Champagne.

Les Reliques de S. Marcel, qui depuis sa mort étoient conservées dans cette Eglise, furent transportées dans l'Eglise Cathédrale par Eudes de Sulli

Digitized by Google

Evêque de Paris, du temps de Philippe Auguſte. Au reſte, la dévotion au tombeau de ſaint Marcel avoit invité un ſi grand nombre de perſonnes à venir demeurer auprès, qu'il s'y étoit formé un bourg, qui s'étant encore accru dans la ſuite, mérita que le Roi Charles VI. en 1410. le qualifiât de Ville, & lui fît don d'un marché chaque ſemaine, & de deux foires par an.

L'EGLISE DE S. MARTIN.

Cette Egliſe Paroiſſiale eſt dans le Cloître de S. Marcel, & n'étoit originairement qu'une Chapelle dont il eſt fait mention dans la Bulle du Pape Adrien IV. de l'an 1158. Elle fut érigée en Paroiſſe l'an 1480. ayant été dédiée & conſacrée le 24. Août de la même année par *Louis de Beaumont*, Evêque de Paris. Le tableau du Maître-Autel eſt une Aſſomption de la Vierge aſſez bon dans le gout de l'Ecole Vénitienne. Dans la derniere Chapelle à côté du Chœur, on remarquera une Nativité très-bien copiée d'après Rubens.

En 1668. trois voleurs étant entrés la nuit dans cette Egliſe, rompirent le tabernacle, & emporterent le S. Ciboire. Ils furent pris, & brûlés vifs; mais avant leur ſupplice, ils découvrirent qu'ils avoient enveloppé une des Hoſties

Digitized by Google

dans un mouchoir, & l'avoient jettée contre les murailles du jardin du Val-de-Grace. Je parlerai de la réparation publique qui fut faite en expiation de ce sacrilege, dans la description du quartier qui suit. La Cure de cette Paroisse est à la nomination du Chapitre de saint Marcel.

L'EGLISE DE S. HYPOLITE.

Cette Eglise est encore une Paroisse fort ancienne, dont il est aussi parlé dans la Bulle d'Adrien IV. de l'an 1158. mais on ignore le temps auquel elle a été érigée en Paroisse. La Cure est aussi à la nomination du Chapitre de S. Marcel. Le Curé de S. Hypolite gagna en 1683. le procès qu'il avoit contre le Curé de saint Martin au sujet de la nomination à la Cure de saint Jacques du Haut-Pas. Par Arrêt du Parlement, le Curé de saint Martin fut débouté de sa prétention, & le Curé de saint Hypolite maintenu dans le droit de nommer à la Cure de saint Jacques du Haut-Pas, alternativement avec le Chapitre de saint Benoît.

Cette Eglise n'est pas grande; mais elle est bien décorée. Les piliers de l'intérieur de la nef sont revêtus de menuiserie, & le dessus des arcades est orné des deux côtés de grands tableaux d'en-

Digitized by Google

viron dix pieds de hauteur sur huit de large, qui représentent plusieurs traits de la vie de S. Hypolite, Martyr. Ces tableaux sont de différens Peintres, dont les principaux sont MM. *Boisot*, *Challe*, *Clément*, *Briard*, &c. M. *le Brun* a donné le dessein du Maître-Autel & des Anges dans les côtés, en attitude d'adoration. Il en a peint aussi le tableau qui représente l'Apothéose de S. Hypolite. On pourra voir encore dans cette Eglise un tableau de ce grand Peintre à la Chapelle de la Communion, & deux petits de *le Sueur* de sa premiere maniere. La plupart des grands de la nef sont des présens des Paroissiens, entr'autres de M. de *Julienne*, qui a le plus contribué à l'embellissement de cette Eglise, & de M. l'Abbé *de Lowendal*, frere du Maréchal de France & Doyen de ce Chapitre. La chaire du Prédicateur, qui est d'une belle composition, est du dessein & de l'exécution du sieur *Challe*, Sculpteur & frere du Peintre, tous deux de l'Académie. On doit encore remarquer dans cette Eglise, les vitres des Chapelles qui sont à droite, dont les peintures sont fort estimées.

La rue de Lourfine est nommée *vicus de Lorfinis*, & *vicus de Lorcinis* dans le testament de *Gallien de Pois*, Chanoine de S. Omer, & Fondateur des Corde-

Digitized by Google

lieres qui sont dans cette rue. Ce testament est de l'an 1287. Son premier nom étoit donc *la rue de Lorsine*, dont on a fait *Lourfine*. En 1404. on la nommoit *la rue de Lourfine lez-saint-Marcel*. Depuis on l'appella la rue du *Clos de Ganay*, à cause du Chancelier *de Ganay*, qui y avoit une maison de plaisance. Cette rue est située dans le fief de Lourfine, qui appartient à la Commanderie de S. Jean de Latran. Au reste, il n'y a que la moitié de cette rue qui soit du quartier de la Place Maubert, car l'autre moitié est du quartier de S. Benoît. Parcourons la partie de cette rue qui est du quartier de la Place Maubert.

A l'entrée de cette rue est la Maladerie de *sainte Valere*, autrefois appellée l'*Hôpital de Lourfine*, & dédié sous l'invocation de *saint Martial* & de *sainte Valere*. Les Calvinistes en 1560. mirent en pieces une figure de *J. C.* qui étoit au-dessus de la porte. Pour réparation de cet outrage, le Clergé de S. Marcel, celui de S. Hypolite & celui de S. Martin, allerent en procession à S. Médard, & delà à l'Hôpital de Lourfine; & par ordre d'Eustache du Bellai, Evêque de Paris, Jean Moreau, sous-Chantre & Chanoine de Notre-Dame, mit une autre figure à la place. Cette maison a appartenu depuis à un Bourgeois nommé *Prevost*;

Digitized by Google

mais je ne sais point à quel titre. Elle dépend aujourd'hui de l'Hôtel-Dieu, auquel elle a été unie.

L'*Hôtel Zone* que le Peuple appelle l'*Hôtel Jaune* par corruption, étoit une des maisons de plaisance du Commandeur de saint Jean de Latran. Elle a pris son nom, selon *Sauval*, d'un Commandeur qui avoit résolu d'aller naviguer jusqu'à la *Zone* torride.

LE COUVENT DES CORDELIERES.

Guillanme de Nangis, Auteur contemporain, dit que ce Monastere fut fondé en 1270. dans un des fauxbourgs de Troyes par Thibaud VII. Roi de Navarre & Comte de Champagne, que ces Religieuses de sainte Claire, Urbanistes, furent transférées en 1289. à Paris au fauxbourg S. Marceau, & qu'à l'occasion de cette translation que l'on méditoit, *Gallien de Pois*, Chanoine de saint Omer, légua par son testament de l'an 1287. trois maisons qu'il avoit dans le fauxbourg S. Marceau, pour servir à la fondation d'un Couvent de Religieuses de sainte Claire, suppliant en même-temps la Reine Marguerite qu'il savoit être dans le même dessein, d'appuyer ce nouvel établissement de toute son autorité. On ne voit pas cependant que cette Reine ait fait d'autre bien à ce Couvent

Digitized by Google

que d'avoir fait bâtir une maison qui y tenoit, & où elle se retira quelques années avant sa mort. Par ses Lettres datées du Monastere des Sœurs Mineures de sainte Claire près de Paris, & de l'an 1294. elle leur laisse cette maison avec toutes ses dépendances, à condition qu'elles ne la pourront vendre, ni donner. Elle en réserva aussi la jouissance à sa fille *Blanche*. Celle-ci étoit la fille aînée de S. Louis, & de la Reine Marguerite sa femme. Elle avoit épousé *Ferdinand*, fils aîné d'Alfonse X. Roi de Leon & de Castille. Après la mort du Prince son mari, elle revint en France, & se retira dans ce Monastere auquel elle fit beaucoup de bien. Elle y mourut le 7. de Juin de l'an 1322. & elle y fut inhumée. On prétend que l'Eglise fut commencée par la Reine Marguerite, & achevée par Blanche sa fille. En 1497. le grand-Autel fut bâti, avec un autre qui est à côté, & l'un & l'autre furent consacrés le 23. d'Avril de la même année par *Jean-Simon de Champigni*, Evêque de Paris, le grand sous les noms de S. Claire & de S. François, & l'autre sous celui de S. Louis, Evêque de Toulouse.

LE MONASTERE DES FILLES ANGLOISES.

Ce Couvent est situé dans une rue qui porte leur nom, & qui est auprès de

Digitized by Google

celle du Chant de l'Alouette. Des Dames Angloiſes ayant quitté leur patrie pour venir en France profeſſer la Religion Catholique Romaine plus ouvertement qu'en leur pays, s'établirent au bout de ce fauxbourg en 1620. Elles ont pris depuis la Regle de S. Benoît, & ſont ſous la Juriſdiction de l'Archevêque de Paris. Leur Egliſe eſt dédiée ſous l'invocation de *Notre-Dame de Bon-Eſpoir.*

Le Clos-Payen eſt un lieu où l'on blanchit une quantité ſurprenante de toiles, à la faveur de la petite riviere de Bievre, ou des Gobelins, qui paſſe auprès.

LES GOBELINS.

Cette Maiſon eſt dans la Paroiſſe de S. Hypolite; & preſque la derniere du fauxbourg ſaint Marcel. Elle a pris ſon nom de *Gobelin*, fameux Teinturier de Rheims, qui ſous le regne de François I. vint établir ici une Manufacture, & y fit bâtir une maiſon appellée *la Folie-Gobelin.* Cet établiſſement réuſſit, & *Gobelin* laiſſa des biens conſidérables à ſes deſcendans. Leur maiſon changea de nom, & fut appellée l'*Hôtel des Gobelins.* L'un des derniers le vendit dans la ſuite à M. *le Leu*, Conſeiller au Parlement. M. *Colbert*, toujours attentif à tout ce qui pouvoit contribuer à l'avantage

Digitized by Google

& à la gloire du Royaume, acheta cette maison & plusieurs autres qui lui étoient contiguës, & y établit une Manufacture qui a toujours été très-renommée pour la teinture des laines, & pour la fabrique des Tapisseries *de haute & basse lisse*. Pour assurer cet établissement, le Roi fit un Edit en 1667. qui lui donne une forme constante & perpétuelle. Ce fut en conséquence de cet Edit qu'on mit les armes de France sur la principale porte de cet Hôtel, & au-dessous de l'Ecu un marbre où l'on lit cette inscription, *Manufacture Royale des Meubles de la Couronne*. Ce même Edit porte que les Manufactures seront régies sous les ordres du Surintendant des Bâtimens, & que la conduite particuliere appartiendra à une personne capable, qui aura le titre & les fonctions de *Directeur*; que le Surintendant & le Directeur sous lui, tiendront la Manufacture remplie de bons Peintres, Maîtres Tapissiers de haute lisse, Orfevres, Fondeurs, Graveurs, Lapidaires, Menuisiers en ébene & en bois, Teinturiers, & autres bons ouvriers en toutes sortes d'arts & métiers; qu'il sera entretenu dans ladite Manufacture soixante enfans pendant cinq ans aux dépens de Sa Majesté, lesquels pourront après six ans d'apprentissage, & quatre années de service, lever

Digitized by Google

& tenir boutiques de marchandiſes, arts & métiers auxquels ils auront été inſtruits, tant à Paris, que dans les autres Villes du Royaume, ſans faire expérience; que pour traiter favorablement les ouvriers étrangers employés dans les Manufactures, ceux qui viendront à décéder travaillant actuellement, ſeront cenſés & réputés Regnicoles, & leurs ſucceſſions recueillies par leurs enfans & héritiers, comme s'ils étoient Sujets naturels de Sa Majeſté : enfin, que les ouvriers de ces Manufactures jouiront de pluſieurs autres privileges & exemptions, &c.

Ce fut un Tapiſſier de Bruges, nommé *Jans*, établi aux Gobelins avant que le Roi l'achetât, qui fit les premieres tapiſſeries de haute & baſſe liſſe, qui y furent faites. On y retint ce *Jans*, & ſa famille y eſt toujours reſtée depuis, & a toujours excellé dans cet Art. *La haute liſſe* a pris ſon nom de ce que le métier avec lequel on la fait, eſt poſé en hauteur, au lieu que celui de *la baſſe liſſe* eſt poſé horizontalement comme celui des Tiſſerands. La teinture des Gobelins, & ſur-tout pour l'écarlate, eſt renommée & recherchée par tout le monde. On fait auſſi depuis peu un vernis aux Gobelins, qui paſſe pour être celui de la Chine. Le ſieur *Dagly*, Liégeois, en eſt

Digitized by Google

l'inventeur, & a été quarante ans à le trouver, ou à le perfectionner. Il obtint un privilege exclusif par Lettres-Patentes du mois de Novembre 1713. Ce vernis a même une qualité que celui de la Chine n'a pas; car on peut l'appliquer sur des matieres ployables telles que des étoffes, de la toile & du cuir. Quelque tache qu'il s'y fasse, on l'enleve avec une éponge, même long-temps après qu'elle s'y est faite.

Avant de quitter les Gobelins, les curieux & encore plus les connoisseurs doivent voir le cabinet de M. de *Julienne*, Chevalier de S. Michel, Directeur de la Manufacture de ces belles teintures, qui lui doit sa célébrité. Ils y admireront tout ce qui peut satisfaire le gout le plus éclairé en tableaux & en bronzes des plus grands maîtres anciens & modernes, en pierres gravées, en ouvrages curieux faits à la Chine; mais sur-tout un grand nombre de tables, cabinets, feux, armoires, &c. de la composition du fameux *Boulle*, Ebéniste. Ces ouvrages, quoique faits il y a près de quatre-vingt ans, sont encore très-recherchés, & préférés à tous ceux de notre siecle dans ce genre, par la beauté & la simplicité des formes, jointe au gout exquis des ornemens en bronze doré. Le bel ordre qui regne dans la position

Digitized by Google

de chaque piece de ce petit temple du gout, soit en peinture, en sculpture, en vases & en porcelaines antiques, y ajoute un nouveau prix, & en fait valoir les beautés. Mais ce qui met le comble à la satisfaction des curieux, c'est l'accueil singuliérement obligeant que l'on éprouve de la part du possesseur de cette précieuse & admirable collection, fruit de plus de cinquante années de travaux & de perquisitions, & qui peut le disputer en perfection de choix aux plus célebres cabinets de l'Europe.

L'HÔPITAL-GÉNÉRAL.

LE nombre des pauvres qui étoient dans Paris en 1649. se trouva monter à quarante mille personnes. Ce peuple libertin, ou tout au moins indépendant, fit penser des personnes de grande vertu au dessein de les enfermer. Le Premier Président *de Bellievre* se mit à la tête d'une si pieuse entreprise, & l'on eut recours au Roi pour la faire exécuter. Sa Majesté l'appuya de son autorité & de ses bienfaits. Elle donna un Edit au mois d'Avril 1656. portant établissement de l'Hôpital-Général pour y renfermer les Pauvres mendians de la ville & des fauxbourgs de Paris; & cet Edit fut vérifié au Parlement le premier Septembre suivant. Non-seulement le Roi don-

Digitized by Google

na à l'Hôpital-Général les deux Châteaux de *Bicêtre* & de *la Salpêtriere*, qui sont les deux principales Maisons qui le composent, plusieurs fonds en terres & en maisons; mais encore le gratifia de plusieurs privileges, & ne laissa presque point passer d'année qu'il ne l'assistât par des libéralités considérables. C'est donc à juste titre que *Louis le Grand* s'en déclara le Fondateur & le Protecteur. Le *Cardinal Mazarin* voulut aussi contribuer à cet établissement, & donna d'abord cent mille livres, puis il légua par son testament soixante mille livres. *Pomponne de Bellievre*, Premier Président, donna un contrat de vingt mille écus sur la Ville, & une somme encore plus considérable par son testament. Il y eut encore plusieurs autres Bienfaiteurs qui ne voulurent point être connus. Les deux Châteaux, & les autres maisons qui composent l'Hôpital-Général, ayant été réparées & mises en état, il fut ouvert le 7. de Mai de l'an 1657. pour tous les pauvres qui voulurent y entrer de leur propre volonté; & défense fut faite à tous Mendians de demander l'aumône dans Paris, sous peine d'être enfermés.

BICÊTRE.

C'est un Château dans la campagne, situé sur le côteau de Ville-Juifve. Il a

Digitized by Google

pris son nom de *Jean*, Evêque de *Wincester* en Angleterre, qui en 1290. fit bâtir un Château en cet endroit, qui s'appelloit auparavant *la grange aux Queux*, dans la suite par corruption de *Wincester*, le Peuple le nomma *le Château de Bicêtre*. Cette maison étant tombée en ruine, *Jean de France*, Duc de Berry, y en fit bâtir une autre vers l'an 1400. dont les Historiens ont fort vanté la magnificence. C'est ici que les Ducs d'Orléans & de Berry s'étoient retirés, suivis de leurs amis, de 3 ou 4000 Gentilshommes, & de six mille chevaux Bretons, afin de boucher de ce côté-là les avenues de la ville de Paris; mais le Duc de Bourgogne étant venu avec des forces supérieures aux leurs, le Duc de Brabant, son frere, fit usage de l'étroite amitié qui étoit entre lui & les Armagnacs, y négocia un accommodement entre les deux partis, en 1410. & ce traité fut d'abord nommé *la Paix de Wincester*, & enfin *la trahison de Wincester*, parce que ce traité dura si peu de temps, qu'en 1411. certains Bouchers séditieux, nommés les *Gois*, qui étoient du parti du Duc de Bourgogne, pillerent & brûlerent ce Château, en sorte qu'il n'y resta que les murailles. Le Duc de Berry le donna en cet état en 1416. au Chapitre de Notre-Dame, avec les terres

Digitized by Google

qui en dépendoient, à la charge de quelques Obits, & de deux Proceſſions tous les ans. Etant tombé entiérement en ruine, le Roi Louis XIII. fit élever en ſa place un Hôpital pour les ſoldats eſtropiés à l'armée, qui en 1634. fut conſacré à Dieu ſous le nom de la Commanderie de S. Louis. Cet établiſſement n'ayant pas eu le ſuccès qu'on en attendoit, & Louis XIV. ayant conçu un projet plus grand qu'il exécuta dans la ſuite, il donna *Bicêtre* à l'Hôpital-Général en 1656. pour y enfermer les pauvres mendians de la ville & fauxbourgs de Paris. Aujourd'hui on n'y met que les pauvres hommes & garçons valides, ou invalides. On fait travailler à différens métiers ceux qui ſont valides, & quant aux invalides, on les traite de leurs maladies.

On voit dans cette Maiſon un puits dont la conſtruction eſt admirée de tous les curieux. Il fut fait en 1733, 34 & 35. ſur les deſſeins de M. *de Boffrand*, excellent Architecte, & premier Ingénieur des Ponts & Chauſſées de France, & conduit par le ſieur *Vrac du Buiſſon*, Entrepreneur des Bâtimens. Il a ſervi de modele à pluſieurs autres dans le Royaume & dans les pays étrangers. Sa profondeur eſt de 28 toiſes & demie, qui font 171 pieds, 15 pieds de diametre dans

Digitized by Google

dans œuvre, & 9 pieds de hauteur d'eau intarissable, parce que tout le fond a été creusé dans le roc où sont les sources. On a pratiqué dans le mur, à deux toises au-dessus du niveau de l'eau, une retraite d'une toise avec un appui de fer au niveau du mur dans toute sa circonférence pour les ouvriers & les matériaux nécessaires à son entretien & à des réparations. Il faut faire à présent le développement de la machine très-simple, qui fournit l'eau abondamment à cette grande maison.

A un gros arbre debout est attachée horizontalement à huit pieds de hauteur une charpente tournante de 36 pieds de diametre, composée de 8 principales pieces entretenues par des traverses, & au bout desquelles sont 8 queues, d'où pendent 8 paloniers où sont attachés les chevaux dont quatre servent continuellement & donnent le mouvement à toute la machine. On peut y en mettre huit en cas de besoin.

Au haut de l'arbre posé dans le centre, est un tambour de 6 pieds de hauteur & d'autant de diametre, sur lequel se devident 2 cables de 38 toises de longueur séparés sur ledit tambour, & qui filent en sens contraire. Ces deux cables ont 30 pieds d'étendue pour arriver à deux grosses poulies posées au-dessus de l'ou-

Digitized by Google

verture du puits. A ces deux cables ſont attachés deux ſeaux qui contiennent chacun trois muids d'eau. Ils ſont armés de fer dans leur hauteur & leur contour, & peſent vuides 1200 livres. Au fond de chaque ſeau ſont quatre ſoupapes qui puiſent l'eau perpendiculairement par le poids des ſeaux, pour obvier aux vibrations contre les parois du puits, qui cauſeroient bientôt leur ruine. De ces deux ſeaux, l'un monte & l'autre deſcend en même-temps par le moyen des cables poſés ſur le tambour en ſens contraire. Mais voici un défaut auquel l'Auteur de la machine auroit dû remédier; c'eſt que dès que le ſeau montant eſt arrivé à ſa hauteur, & renverſé, il faut détacher les chevaux de leurs paloniers & les attacher au palonier de réſerve entre chacun, pour les faire marcher d'un autre ſens; ce qui fait une perte de temps & demande un ſervice de plus à chaque cinquieme minute que le ſeau met de temps à monter. Dès qu'il eſt arrivé à ſa hauteur, il eſt renverſé dans la bâche par deux crochets mobiles qui ſaiſiſſent un cercle de fer ajuſté ſur le bord du ſeau. Ils tirent environ 500 muids d'eau par jour. Cette eau verſée dans la bâche va ſe rendre dans le réſervoir. Ce réſervoir eſt un bâtiment conſtruit derriere celui du puits, de ſoixante pieds en

Digitized by Google

Digitized by Google



ins &c.

L A

Digitized by Google

ur 8 pieds 8 pouces de profon-
contient 4000 muids d'eau. Il eſt
rt par pluſieurs voûtes faites avec
oup d'art. Autour des murs regne
toir ou banquette d'une toiſe avec
er appui de fer. On le met à ſec
is les trois ans peur le curer exacte-
ent. La conſtruction de ce bâtiment &
e la machine prouve l'intelligence &
e génie ſingulier du ſieur de *Boffrand*
ans la Méchanique & l'art de bâtir. Il
toit également verſé dans les Belles-
Lettres, les langues, & la compoſition
es ouvrages d'eſprit & d'agrément; il
n a donné pluſieurs au Public. C'étoit
n génie preſque univerſel, & qui a été
gretté par tous ceux qui aiment le bon
aut & les belles proportions dans l'Ar-
hitecture.

LA SALPÉTRIERE.

Cet Hôpital doit ſon origine au Roi Louis XIII. & ſon nom à l'uſage auquel il le deſtina. Ce Prince peu content de l'Arſenal, fit élever de l'autre côté de la riviere, & preſque vis-à-vis, un grand édifice qu'on nomma d'abord *le Petit Arſenal*, mais qui prit bientôt le nom de *Salpétriere*, à cauſe du ſalpêtre qu'on y faiſoit. Louis XIV. le donna à l'Hôpital-Général lors de ſon établiſſement, & l'on y a fait depuis de ſi grands bâti-

Digitized by Google

mens, que c'eſt aujourd'hui la maiſon la plus grande de toutes celles qui compoſent cet Hôpital. C'eſt une quantité prodigieuſe de bâtimens. L'*Egliſe* eſt d'un parfaitement beau deſſein, donné & exécuté par *Libéral Bruan*, Architecte du Roi, d'autres l'aſſurent de Louis le Vau. Ce bâtiment conſiſte en un dôme octogone de dix toiſes de diametre, percé par huit arcades qui aboutiſſent à quatre nefs de douze toiſes de long chacune, qui forment une croix, & dans les angles il y a quatre Chapelles à pans. Le grand-Autel eſt orné d'un tableau de la Réſurrection de *Jeſus-Chriſt*, qui eſt du *Frere André*, Religieux Dominiquain; il eſt digne de cet habile Peintre. Cet Autel ſi toutes les nefs étoient finies, ſeroit placé au centre de ce dôme, & étant iſolé, il ſeroit vu commodément de toutes ces nefs deſtinées pour ſéparer les hommes d'avec les garçons, & les femmes d'avec les filles. Une des nefs eſt pour les gens de dehors, & au-devant de celle-ci, en dehors, eſt un grand portique ou veſtibule décoré de colonnes ioniques, & d'un attique au-deſſus. A chaque côté de ce veſtibule il y a un gros pavillon couvert d'ardoiſes où logent les Eccléſiaſtiques qui deſſervent cette Maiſon. L'Hôpital de la Salpétriere eſt deſtiné aux enfans au-deſſous de quatre ans,

Digitized by Google

& aux femmes de quelque âge qu'elles ſoient, & de quelque infirmité qu'elles ſoient affligées. Il y a dans cette Maiſon deux grandes ſalles de huit cens petites filles chacune, qu'on fait travailler à différens ouvrages ſelon leur force & capacité. Outre cela, il y a dans un autre appartement trois grands dortoirs compoſés de deux cens cinquante cellules pour les vieilles gens mariés qui ne peuvent point gagner leur vie, & ce lieu eſt nommé *les Ménages*. Dans une autre cour ſéparée, eſt la maiſon de force pour les filles & femmes débauchées qu'on y met en correction.

Voici ce qui a été ajouté depuis à cet Hôpital.

En 1756, on a achevé la grande façade dont il n'y avoit que la moitié de conſtruite, qui eſt la partie à gauche appellée *le bâtiment des Ménages*. Cette dépenſe très-conſidérable, a été faite aux frais d'une Dame auſſi modeſte que pieuſe, qui n'a point voulu être connue, & dont la mort a ſuſpendu l'achevement de l'intérieur. Ces deux grands corps de bâtiment, terminés par deux pavillons, forment une façade de 109 toiſes 2 pieds, qui font 656 pieds, percée de 57 croiſées. L'Egliſe, dont on a déja parlé, eſt compoſée de huit nefs, qui aboutiſſent au dôme qui en eſt le centre. Elles ſont

Digitized by Google

toutes achevées, quant à l'extérieur; mais il y en a trois dont l'intérieur n'eſt point fini. En 1751, on a fait conſtruire un logement conſidérable pour les inſenſés & les imbécilles, capable de contenir 300 perſonnes. Dans le plan de l'achevement de cet Hôpital, ſon entrée doit être en face du Portail de l'Egliſe par le nouveau chemin. Cette immenſe Maiſon renferme & nourrit aujourd'hui 7 mille 800 perſonnes. Combien de villes dans le Royaume ne contiennent pas ce nombre d'habitans?

La magnifique chauſſée plantée d'arbres, qui commence à l'entrée du grand chemin de Fontainebleau juſqu'à la rue *Poliveau*, & qui paſſe devant cet Hôpital, a été ordonnée & exécutée par M. *Trudaine* en 1748. Celle depuis la rue *Poliveau* juſqu'au bord de la riviere en face de l'Arſenal, avoit été achevée en 1741.

Lorſqu'en 1657. on enferma les Pauvres mendians de la ville & des fauxbourgs de Paris, le nombre ne monta qu'à 4 ou cinq mille, mais il s'eſt ſi fort accru depuis, qu'à préſent on en compte près de dix mille, en y comprenant les Enfans-Trouvés. Ils ſont diſtribués en cinq ou ſix Maiſons, qui ſont S. Jean de Bicêtre, S. Louis de la Salpétriere, Notre-Dame de la Pitié, ſainte Pélagie,

Digitized by Google

sainte Marthe de Sipion, l'Hôpital des Enfans-Trouvés, & la Maison de saint Nicolas, dite de *la Savonnerie*.

C'est un spectacle bien édifiant de voir la maniere dont on soulage la misere de tous ces pauvres; rien n'est plus beau que l'ordre & la police qu'on y observe pour contenir dans le devoir & dans la soumission un aussi grand nombre de personnes, la plupart déréglées par la mauvaise éducation & par la pauvreté.

Cet Hôpital est pour le spirituel sous la direction d'un *Recteur* & de vingt-deux Prêtres. Lors de l'établissement, on offrit cette direction aux Missionnaires de S. Lazare; mais feu M. *Vincent*, leur Supérieur-Général, reconnoissant que ses Ecclésiastiques avoient assez d'emploi, témoigna qu'ils ne pouvoient pas l'accepter. On eut recours aux Grands-Vicaires de l'Archevêque de Paris qui étoit absent, & ils nommerent pour Recteur *Louis Abelli*, homme éclairé & vertueux, qui dans la suite fut Evêque de Rhodes. Ces vingt-deux Prêtres sont départis en nombre nécessaire dans les Maisons qui composent ledit Hôpital-Général, à proportion des Pauvres qui y sont enfermés, pour les catéchiser, les instruire & leur administrer les Sacremens. Outre cela, le Recteur donne par écrit de petites instructions aux Maîtres

Digitized by Google

d'Ecole, aux Maîtres & aux Maîtresses des dortoirs & des ouvroirs, afin d'occuper l'esprit des pauvres dans la pensée continuelle de leur salut.

Pour la direction temporelle, le Roi nomma en même-temps vingt-six personnes de différentes conditions pour Directeurs perpétuels de cet Hôpital, & pour *Chefs* de la direction le Premier Président du Parlement, & le Procureur-Général; auxquels il ajouta depuis, l'Archevêque de Paris, par une Déclaration expresse du 29. Avril 1673. & en 1690. Sa Majesté ajouta encore quatre autres *Chefs*, qui sont le Premier Président de la Chambre des Comptes, celui de la Cour des Aides, le Lieutenant-Général de Police, & le Prévôt des Marchands; en sorte qu'il y a sept Chefs de la direction temporelle. Outre ces Chefs, & les vingt-six Directeurs ou Administrateurs perpétuels, il y a encore un Receveur & un Sécrétaire. Les Directeurs ou Administrateurs sont reçus au Parlement, & y prêtent serment de bien & fidélement administrer le bien des Pauvres. Le Receveur prête aussi le serment au Parlement, mais le Sécrétaire le prête au Bureau de la direction.

Après être sorti de l'Hôpital-Général, si l'on veut rentrer dans la Ville par la rue S. Victor, on traverse auparavant

Digitized by Google

une grand place qu'on appelle *le Marché aux Chevaux*, parce que les mercredis & les samedis de chaque semaine on y mene ceux qui sont à vendre. On avoit placé dans cet endroit depuis quelque temps une machine pour donner l'*Estrapade* aux Soldats aux Gardes qui avoient délinqué. Elle étoit auparavant sur les fossés de la porte S. Jacques.

LE JARDIN ROYAL.

LE premier objet qui se présente dans la rue saint Victor, c'est le *Jardin Royal* pour les plantes médicinales. Il a été établi par Lettres-Patentes de Louis XIII. du mois de Février 1626. aux instances de *Gui de la Brosse*, Médecin ordinaire de ce Monarque. Ce savant Médecin ayant été chargé de l'intendance de ce Jardin pensa d'abord au recouvrement des fonds nécessaires pour faire réussir son entreprise, & il les trouva dans la protection du Cardinal de Richelieu, du Chancelier Séguier, & de M. de Bullion, Surintendant des Finances. La *Brosse* s'appliqua ensuite à la clôture & à la disposition du terrein, & à faire venir des plantes de toutes parts pour les y élever. Au bout de dix ans il en donna au Public un Catalogue de plus de deux mille que contenoit ce Jardin, & l'an 1640. il y en fit

Digitized by Google

pour la premiere fois la démonſtration publique.

Voilà l'origine véritable du Jardin Royal des plantes médicinales, & ceux-là ſe trompent qui la rapportent à Henri le Grand : ce Prince à la vérité donna à *Jean Robin* une petite penſion, & le ſoin de cultiver à Paris dans un jardin particulier, les plantes que quelques voyageurs avoient apportées de nos colonies, mais ce petit établiſſement ne dura pas long-temps.

La Surintendance du Jardin Royal des plantes étoit originairement attachée à la place de premier Médecin du Roi, il ſe trouva dans cette place un Médecin, qui peu touché de la Botanique, négligea tellement ce Jardin qu'il n'en étoit plus un. M. *Valot* devenu premier Médecin, entreprit de relever cet établiſſement, & y réuſſit par les ſoins de M. *Fagon*, qui alla en Auvergne, en Languedoc, en Provence, ſur les Alpes & ſur les Pyrénées, & n'en revint qu'avec une quantité prodigieuſe de plantes qui repeuplerent ce déſert. M. *Valot* en fit venir auſſi des pays étrangers, & même des pays les plus éloignés, en ſorte qu'en 1665. on publia un Catalogue de toutes les Plantes de ce Jardin qui alloient à plus de quatre mille. Ce Catalogue eſt intitulé *Hortus Regius*, le

Digitized by Google

petit Poëme latin qui eſt à la tête, eſt de M. *Fagon*.

La Surintendance de ce Jardin fut d'abord attachée, comme je viens de le dire, à la charge de premier Médecin du Roi; mais M. Colbert, Contrôleur-Général des Finances & Surintendant des Bâtimens du Roi, la fit unir à la Surintendance des Bâtimens, & il ne reſta au premier Médecin que le titre de Surintendant des exercices qui ſe font à ce Jardin, ſans qu'il eût même la nomination de ceux qui en rempliſſoient les places. Cela continua ſur le même pied ſous la Surintendance de M. de Louvois, & ſous celle de M. Colbert de Villacerf; mais après la retraite de ce dernier en 1698. M. *Fagon*, pour lors premier Médecin, obtint du Roi un Réglement en date du 7. Janvier 1699. confirmé par Lettres-Patentes du 9. Mai 1708. par lequel Sa Majeſté ordonna que ſon premier Médecin, & ceux qui lui ſuccéderoient en ladite charge, auroient l'entiere *Surintendance* de la culture des Plantes & direction dudit Jardin Royal, enſemble la diſtribution des logemens & ſalles à faire les leçons, qu'ils continueroient à nommer & préſenter ceux qu'ils auroient choiſis pour remplir les charges de Démonſtrateur & ſous-Démonſtrateur des plantes, ma-

Digitized by Google

tiere médicinale & Chirurgie, & autres Officiers dudit Jardin Royal, & qu'ils auroient auſſi le choix des Jardiniers & Portiers dudit Jardin, ne laiſſant au Surintendant-Général des Bâtimens que la diſpoſition des fonds deſtinés à l'entretien de ce Jardin Royal.

Après la mort de Louis XIV. le Roi Louis XV. par ſa Déclaration du 10. Septembre 1715. confirma toutes ces diſpoſitions, & accorda ladite Surintendance au ſieur *Fagon* ſa vie durant, nonobſtant qu'il ne fût plus dans ladite charge de 1^e^ Médecin. M. *Fagon* ſe retira pour lors au Jardin Royal où il mourut le 11. Mars 1718. âgé de près de quatre-vingt ans. Le ſieur *Poirier*, premier Médecin du Roi regnant, étant mort preſque en même-temps, Sa Majeſté jugea à propos, avant que de diſpoſer de la charge de ſon premier Médecin, d'en ſéparer la Surintendance du Jardin Royal; ce qui fut fait par la Déclaration du 31. Mars de l'an 1718. & d'en donner l'Intendance au ſieur *Pierre Chirac*, qui n'étoit encore que premier Médecin du Duc d'Orléans, Régent du Royaume; mais qui eſt devenu dans la ſuite premier Médecin du Roi. Celui-ci étant mort le premier de Mars de l'an 1732. le Roi pourvut par Commiſſion du 6. Août de la même année le ſieur *du Fay*

Digitized by Google

de l'Académie des Sciences, de l'*Intendance* du Jardin Royal des Plantes, qui travailla à le rétablir avec autant d'ardeur, que son prédécesseur avoit été négligent à le réparer. M. *du Fay* étant mort au mois de Juillet 1739. le Roi y nomma M. le Clerc *de Buffon* de l'Académie des Sciences. Il doit informer le Sécrétaire d'Etat ayant le département de la Maison du Roi, de tout ce qui peut concerner les besoins dudit Jardin, comme aussi de la vacance des places de Démonstrateur, sous-Démonstrateur, Professeurs, & autres Officiers employés, & domestiques dudit Jardin, auxquelles Sa Majesté s'est réservée de nommer.

L'on fait gratuitement dans ce Jardin des Démonstrations publiques pour la Botanique, la Chymie & l'Anatomie. Celles de la *Botanique* se font dans le Jardin Royal pendant les mois de Juin & de Juillet par le sieur *le Monnier* Docteur Régent de la Faculté de Médecine, premier Médecin ordinaire du Roi, & de l'Académie des Sciences, qui a succédé à feu *Antoine de Jussieu*, dans la Démonstration publique des Plantes dans ledit Jardin. Son frere *Bernard de Jussieu* aussi de l'Académie des Sciences est sous-Démonstrateur des Plantes aux environs de Paris, & ne cede en rien à feu

Digitized by Google

son frere pour la Botanique & l'Hiſtoire naturelle, dont il a un très-riche cabinet. Les Démonſtrations de Chymie ſe font en même temps par M. *Bourdelin* Profeſſeur, dans un Laboratoire conſtruit exprès à côté de l'Amphithéâtre, & a pour Démonſtrateur le ſieur *Rouelle*. Un troiſieme Profeſſeur (M. *Ferrein*) enſeigne à des heures différentes l'*Anatomie* dans le même Amphithéâtre, & a pour Démonſtrateur le ſieur *Mertrud*, Chirurgien de S. Côme.

Ce Jardin a été enrichi de pluſieurs plantes très-rares par feu M. *Antoine de Juſſieu*, l'un des plus ſavans Botaniſtes depuis M. *de Tournefort*. L'amour de la Botanique étoit inné en lui & ſe déclara dès ſa plus tendre jeuneſſe. Ses livres de claſſes, remplis ordinairement d'images chez les jeunes écoliers, l'étoient chez lui de feuilles de plantes, dont la connoiſſance & l'étude faiſant déja ſes délices pendant tout le temps qu'il étudia à Lyon ſa patrie. Ce penchant devint dans la ſuite à ſon égard une paſſion auſſi violente que celle de la chaſſe chez pluſieurs autres. Pour la ſatisfaire, il s'échappoit ſouvent pendant quelques jours de ſa maiſon paternelle & alloit herboriſer dans les campagnes des environs, n'ayant que du pain & quelques fruits pour ſa nourriture. Il revenoit toujours chargé

Digitized by Google

de nouvelles dépouilles. M. *Goiffon*, célebre Médecin de Lyon, étonné de l'étendue de ſes connoiſſances dans cette partie de l'Hiſtoire naturelle, à un âge ſi peu avancé, l'envoya à Paris avec une lettre pour M. *Fagon* premier Médecin du Roi, & Surintendant du Jardin Royal, dans laquelle ſa ſcience des plantes lui parut exagérée. Pour s'en aſſurer, il lui fit faire un voyage aux montagnes des Pyrénées, avec ordre de lui chercher pluſieurs plantes très-rares. Il les lui rapporta avec beaucoup d'autres chargées ſur un âne qu'il ſuivoit en Botaniſte, c'eſt-à-dire, à pied. M. *Fagon* frappé de ce phénomene, & plus que ſatisfait, lui donna ſur le champ la place de Démonſtrateur des plantes au Jardin Royal, vacante par la mort de M. *Vaillant*, & qu'il a rempli juſqu'à ſa mort avec la plus grande réputation.

Le Jardin du Roi eſt beau & ſpacieux. On le diſtingue en *jardin bas*, & en *jardin haut*. Ce dernier eſt un terrein d'environ quatre arpens, qu'on nommoit autrefois le *Champ des Coupeaux*, & *la Bute des Coupeaux* ſur laquelle étoit un moulin à vent qui portoit le même nom. *Sauval* nous apprend que ce fut de ſon temps qu'on enferma ce champ dans le Jardin des plantes, comme auſſi une voirie qui étoit tout au-

Digitized by Google

près, & que de l'un & de l'autre on forma la montagne qu'on y voit aujourd'hui, au tour de laquelle regne une allée en ſpirale, bordée d'arbuſtes de différentes eſpeces, & qui conduit au haut de cette bute, où la vue eſt aſſez étendue & magnifiquement variée. Ces deux jardins ſont remplis de plantes, d'arbres, & d'arbuſtes les plus rares & les plus curieux que l'on a fait venir, pour la plupart, des pays les plus éloignés, & que l'on cultive avec beaucoup de ſoin. Dans ce Château eſt placé le cabinet de curioſités naturelles, formé en partie de celui de M. de *Tournefort*, de ſon Herbier, & de celui de M. *Vaillant*; & en partie par des recueils de tout ce qui peut intéreſſer l'hiſtoire des drogues ſimples.

Après avoir vu les plantes étrangeres dans deux terres chaudes vitrées, & échauffées par des conduits ſouterreins, les Amateurs doivent voir le Cabinet de Mademoiſelle *Baſſeporte* penſionnée du Roi, pour deſſiner & peindre les plantes les plus curieuſes, & en faire des recueils pour le Cabinet de Sa Majeſté. Cette Demoiſelle excelle en ce genre, & dans celui des animaux ſinguliers qu'elle peint en paſtel d'une grande perfection. Elle a ſuccédé au ſieur *Aubriet* Peintre habile, qui accompagna Mon-

Digitized by Google

ſieur *Tournefort*, ſavant Botaniſte dans ſes voyages en Grece, en Aſie & en Afrique par ordre de Louis XIV.

Au-deſſus de la porte extérieure de ce Jardin, eſt une table de marbre noir ſur laquelle eſt écrit en lettres d'or:

JARDIN ROYAL

POUR LA CULTURE DES HERBES

MÉDICINALES.

1633.

L'HÔPITAL DE LA PITIÉ.

Cette Maiſon fut fondée l'an 1612. & a été unie à l'Hôpital-Général en 1656. Sous la Régence de Marie de Médicis, on acheta en 1612. trois grandes maiſons avec leurs jardins, ſituées dans les fauxbourgs de S. Victor, de S. Marcel & de S. Germain, pour ſervir d'autant d'Hôpitaux où l'on avoit réſolu d'enfermer les pauvres vagabonds de l'un & de l'autre ſexe, les femmes dans une maiſon à part, & les hommes dans les deux autres. Cet établiſſement échoua au bout de ſix ans, & il n'en reſtoit d'autre veſtige vers l'an 1650. que la Maiſon de *la Pitié*, près de S. Victor, où l'on entretenoit encore un certain nombre de petits garçons & de petites filles, &

Digitized by Google

quelques vieilles femmes infirmes. Lorsqu'on reprit le dessein d'enfermer les mendians valides & invalides, & que le Roi l'eut autorisé par son Edit du mois d'Avril 1656. on prit la Maison de la Pitié pour être une de celles qui devoient composer l'Hôpital-Général, & ce fut même dans l'Eglise de la Pitié qu'on chanta une Messe du S. Esprit, la veille du jour que les pauvres devoient être enfermés, c'est-à-dire, le 13. de Mai de l'an 1657. Depuis ce jour-là, on a toujours entretenu dans cette Maison un grand nombre de pauvres enfans des deux sexes, & qui doivent être de Paris. On les instruit au travail, & les ouvrages qu'ils font, contribuent à leur entretien. Plusieurs personnes vont souvent à cet Hôpital demander des filles pour les servir; d'autres sont mariées à des Artisans. Pendant quelque temps on en a fait embarquer un nombre considérable pour peupler nos Colonies où elles ont été mariées. Cet Hôpital est le lieu ordinaire où les Administrateurs de l'Hôpital-Général tiennent leurs assemblées.

Derriere l'Hôpital de la Pitié, & dans la rue du Puits-l'Hermite, est la Maison de *sainte Pélagie* qui est aussi dépendante de l'Hôpital-Général : elle est sous la même administration. C'est au zele, &

Digitized by Google

en partie aux bienfaits de *Marie Bonneau*, veuve de Jean-Jacques de Beauharnois *de Miramion*, que le Public eſt redevable de l'établiſſement de cette Maiſon, où l'on enferme les femmes & les filles dont la conduite eſt ſcandaleuſe, ſoit qu'elles s'y retirent d'elles-mêmes, ſoit qu'on les y mette de force par ordre du Roi, ou par l'autorité des Magiſtrats. Le projet en fut formé par cette pieuſe Dame, & par elle propoſé à la Ducheſſe *d'Aiguillon*, à la Dame de *Farinvilliers* & à la Dame de *Traverſé*. Ces trois Dames crurent entrevoir de l'impoſſibilité dans la réuſſite; mais Mᵉ de *Miramion* leur perſuada le contraire, & offrit de donner dix mille livres, & toute ſon application pour le ſuccès de cette entrepriſe. Les trois autres Dames donnerent chacune une ſomme pareille. On acheta avec cet argent une place près de la Pitié, où l'on fit bâtir une maiſon convenable au deſſein qu'on avoit. Mᵉ de *Miramion* en dreſſa la Regle, & les Adminiſtrateurs de l'Hôpital-Général ſe chargerent de la faire obſerver. On fit ici deux appartemens ſéparés, l'un pour les filles & les femmes qui viennent s'y retirer d'elles-mêmes, & cet appartement fut nommé *ſainte Pélagie*; & l'autre pour les filles & les femmes qu'on y enfermeroit de force, & il fut nommé *le*

Digitized by Google

Refuge. Louis XIV. par ſes Lettres-Patentes du mois d'Avril 1665. regiſtrées au Parlement le 5. Juin ſuivant, confirma cet établiſſement.

L'ABBAYE DE S. VICTOR.

Il y avoit anciennement dans ce fauxbourg de Paris, un Oratoire ſous l'invocation de *S. Victor*, Martyr. Si l'on s'en rapporte à *Alberic*, Moine de Cîteaux qui vivoit en 1129. cet Oratoire étoit un Prieuré dépendant de l'Abbaye de S. Victor de Marſeille : *Domus Sancti Victoris*, dit cet Hiſtorien contemporain, *quæ erat Prioratus Nigrorum Monachorum de Maſſilia, &c.* On voit auſſi dans une Charte de Philippe I. de l'an 1085. qu'il y avoit dans ce même lieu une Communauté de Moines, dont le Supérieur nommé *Anſelme*, prenoit la qualité d'Abbé de S. Victor. Le même *Alberic* ajoute, que ces Moines de Marſeille ayant été renvoyés, on fit venir en leur place des Chanoines Réguliers de la Congrégation de S. Ruf. Malgré ce témoignage ſi poſitif, il y en a qui prétendent qu'avant qu'on mît ici des Chanoines Réguliers de S. Ruf, cette Maiſon n'étoit qu'un double *Recluſoir* où il y avoit un Reclus, dont la Chapelle ſe nommoit *S. Victor*; & une Recluſe nommée *Baſille*, dont l'Oratoire

Digitized by Google

étoit sous l'invocation de *S. Sébastien*. On dit que cette Recluse survécut au Reclus, & que sa tombe se voit encore à S. Victor.

Guillaume de Champeaux, ainsi nommé du lieu de sa naissance, qui est un bourg de Brie auprès de Melun, ayant embrassé l'Institut des Chanoines Réguliers nouvellement établis à S. Victor lez-Paris, donna encore un nouvel éclat à cette réforme. Il avoit enseigné à Paris la Rhétorique, la Dialectique & la Théologie, avec grande réputation; c'est le même que celui dont *Abaillard* fut le disciple, & ensuite l'émule. Quoique *Guillaume de Champeaux* eût quitté le monde, le monde ne l'avoit point oublié, & sa réputation s'étoit même augmentée par le motif de perfection qui l'avoit conduit dans le Cloître. On crut qu'il seroit infiniment plus utile à l'Eglise, si on l'élevoit à l'Episcopat, & enfin il fut tiré de S. Victor pour être Evêque de Châlons-sur-Marne vers l'an 1113. Il laissa en sa place le plus cher de ses disciples, nommé *Gilduin*. Celui-ci fut le premier Abbé de S. Victor, & devint si recommandable, que le Roi Louis VI. surnommé *le Gros*, le prit pour son Directeur. Ce Prince s'étant trouvé à Châlons la même année, il donna des Lettres, qui sont comme la Charte de

Digitized by Google

fondation de l'Abbaye de S. Victor, car il s'en déclara le Fondateur, lui donna des biens considérables, & fit bâtir une Eglise à l'endroit même où étoit la Chapelle de S. Victor, que l'on nomme aujourd'hui *la Chapelle de Notre-Dame de Bonnes-Nouvelles*. Cette Charte est signée du Roi, de deux Archevêques, de neuf Evêques, du Connétable, & des autres grands Officiers de la Couronne.

En 1124. *Etienne de Senlis*, Evêque de Paris, donna à l'Abbaye de S. Victor la vacance des Prébendes de l'Eglise de Paris, de celles de S. Germain l'Auxerrois, de S. Marcel, de S. Cloud, de S. Martin de Champeaux en Brie; mais en 1133. il fit encore plus, car il lui donna une Prébende dans chacune de ces Eglises.

Henri de France, fils de Louis le Gros, Abbé pour lors de S. Spire de Corbeil, donna aussi aux Chanoines Réguliers de S. Victor, l'an 1146. une Prébende dans la même Eglise de saint Spire. Il paroît par les Lettres qu'il fit expédier à ce sujet, que Louis le Gros avoit fait inhumer quelques-uns de ses enfans dans l'Eglise de S. Victor, *cui etiam*, dit-il, en parlant de Louis le Gros son pere, & de cette Abbaye, *juxta regalem munificentiam plurima be-*

Digitized by Google

neficia contulit, & in argumentum veræ dilectionis quosdam de filiis suis fratribus nostris, cùm ex hâc vitâ decederint, in eadem Religionis domo sepelire mandavit. Il faut que le Roi Louis le Gros ait eut un plus grand nombre d'enfans que ne le disent nos Généalogistes, car, selon eux, il ne paroît pas qu'il y en ait eu d'enterrés à S. Victor.

Le Chapitre de l'Eglise de Paris contribua aussi à la fondation de cette Abbaye, & lui donna en 1122. une Ferme avec cent vingt arpens de terre labourable, situés à Chevilly & à Orly.

La Maison de S. Victor étoit si célebre par la piété & par la Doctrine de ses Religieux, qu'elle devint comme le Chef d'une Congrégation, qui en peu de temps se répandit dans toutes les Provinces du monde Chrétien, comme le dit un Ecrivain, *non est angulus orbis Christiani, in quo Victorinorum Congregatio se non dilataverit.* On voit même par le testament de Louis VIII. daté de l'an 1225. que cette Maison avoit quarante Abbayes dans le Royaume de France.

La vie pénitente des Chanoines de S. Victor, & le mérite extraordinaire de quelques-uns d'entr'eux, tels que *Guillaume de Champeaux*, *Hugues de S. Victor*, qu'on appelloit le nouveau

Digitized by Google

S. Auguſtin, *Richard de S. Victor, &c.* firent naître une parfaite union entre S. Victor & Clairvaux. *S. Bernard* l'entretint avec ſoin par ſes Lettres, & même par ſes viſites, car quand il venoit à Paris, il logeoit à S. Victor comme dans ſa propre maiſon. Ce fut dans un de ces voyages, & apparemment dans celui qu'il fit en 1147. qu'il laiſſa à ſaint Victor ſa *Coule* pour marque de ſon amitié, & de l'union qu'il conſervoit avec ces Chanoines. Ils lui en donnerent une autre plus commode pour l'hyver & pour ſes voyages. Ce fut encore par un effet de l'affection qu'il avoit pour ces Chanoines, qu'il alla à ſainte Genevieve demander en plein Chapitre l'uſage de l'eau néceſſaire à la Maiſon de ſaint Victor. Il y fut accompagné par *Geoffroy*, Evêque de Langres, & par *Jean de la Grille*, Evêque de S. Malo. Cet acte qui eſt de l'an 1150. ſe trouve dans les notes du P. Mabillon ſur les Lettres de S. Bernard.

S. Thomas de Cantorberi eut auſſi beaucoup d'affection pour la Maiſon de S. Victor, & y logea lorſqu'il paſſa à Paris. On y conſerve avec vénération le Cilice de ce Saint Archevêque.

Cette Maiſon fut dès ſon inſtitution non-ſeulement une Ecole de ſainteté, mais encore une Ecole pour les Sciences, qui

Digitized by Google

qui devint une des plus fameuſes de la Chrétienté. Ainſi l'on ne doit pas être ſurpris du grand nombre d'hommes diſtingués qui ſont ſortis de cette Maiſon. On compte pluſieurs Cardinaux, tels qu'*Yves* & *Hugues*, qui furent élevés à cette dignité par Innocent II. & *Jean de Naples*, qui le fut par Adrien IV. Je parlerai des autres perſonnes de diſtinction en rapportant leurs épitaphes.

Il ne reſtoit des anciens édifices de cette Abbaye que le Portail ſur la rue, d'un gout à la vérité très-gothique, mais d'une conſtruction hardie & ſouvent familiere aux Architectes des 12^e^ & 13^e^ ſiecles. Celui-ci étoit fermé dans le haut par trois pendentifs de pierre, faits en arcs de cloître, & ſuſpendus en l'air. Comme il menaçoit ruine, on a été obligé de l'abattre; mais on pouvoit lui ſubſtituer un Portail de meilleur gout, & qui ne fît pas regretter l'ancien. L'ouverture eſt en ceintre ſurbaiſſé d'un mauvais trait, & beaucoup trop écraſé pour ſa largeur. Au-deſſus eſt une table en ſaillie fort exhauſſée, le tout terminé par un fronton avec les armoiries de France, dont la baſe eſt coupée, & les deux retours ſoutenus par quatre conſoles. Toute cette compoſition n'eſt point heureuſe, & n'a rien de ſatisfaiſant.

Digitized by Google

L'Egliſe d'à préſent a été bâtie ſous le regne de François I. Ce fut *Michel Boudet*, Evêque de Langres, qui en poſa la premiere pierre le 18. Décembre de l'an 1517. & *Jean Bordier*, Abbé de S. Victor, poſa la premiere pierre du Chœur. Ce même Abbé fit bâtir un Dortoir pour les Chanoines, & fit auſſi rebâtir les murs du pourtour de cette Abbaye, & puis fit rehauſſer & conſtruire les Cloîtres tels qu'ils ſont à préſent. En 1531. il fit bâtir l'Infirmerie, en 1535. le Réfectoire, & en 1536. & 1542. il fit fondre les cloches.

Le Sanctuaire eſt décoré de deux grands tableaux d'onze pieds de hauteur, ſur huit pieds ſix pouces de largeur. Ils ont été peints par *Jean Reſtout*, Peintre ordinaire du Roi, Adjoint au Profeſſeur de l'Académie Royale de Peinture & de Sculpture, neveu & éleve du fameux *Jean Jouvenet*. Les ſujets de ces deux tableaux ſont ſavamment liés l'un à l'autre.

Dans l'un, c'eſt *Melchiſedech*, Prêtre du Très-Haut, & Roi de Salem, qui étant venu à la rencontre d'Abraham victorieux des Rois des Elamites, de Sennaar, de Pont & de Goim, le bénit, & lui préſenta du pain & du vin, ou, ſelon l'explication des Peres, offrit pour lui du pain & du vin au Seigneur. Melchiſedech eſt ici repréſenté debout.

Digitized by Google

devant un autel orné de festons d'épics de bled & de raisins, symboles de son offrande. Sur cet autel sont aussi plusieurs pains, & un vase rempli de vin. Ce Prêtre du Très-Haut tient un pain, & l'éleve pour l'offrir au Seigneur. Abraham de son côté est à genoux devant l'autel, & offre à Melchisedech la dîme de tout ce qu'il avoit pris sur les Rois qu'il avoit vaincus. Ce butin est représenté par des armes & par des vases. Loth & sa famille, délivrés par Abraham, sont aussi à genoux devant cet Autel, & étant instruits du culte du vrai Dieu, ils l'adorent pendant que le Prêtre fait son offrande. Derriere cette famille est le Roi de Gomorre, accompagné d'un cortege convenable à son rang. Il paroît dans l'admiration & la surprise de ce qu'il voit, n'étant, ni instruit, ni rempli du même esprit de religion que les autres.

Le sujet de ce tableau n'étoit que la figure du mystere dont celui qui suit est l'accomplissement, puisqu'il nous représente *la Cene*. Le Peintre a mis ici la figure du Christ sur le devant du tableau, afin de la faire voir entiere, & par-là lui donner plus de noblesse. *Jesus-Christ* est dans l'action de bénir le pain, c'est-à-dire, qu'il institue le Sacrement de l'Eucharistie. Les Apôtres sont dans

Digitized by Google

l'admiration de ce qu'ils entendent & de ce qu'ils voient. *Judas* eſt au fond du tableau, encore à table avec les autres. Il ſemble ſe lever pour aller exécuter l'exécrable deſſein qu'il avoit conçu dans ſon cœur. Il eſt pâle, inquiet, & tient ſa bourſe à la main.

Ces deux tableaux ſont accompagnés de deux autres, peints par le même Peintre. L'un repréſente la réſurrection du Lazare, & l'autre, David, qui par la priere déſarme la colere de Dieu, & obtient la ceſſation de la peſte.

L'Egliſe ſeroit aſſez grande, & d'une bonne proportion, ſi elle eût été achevée du côté de l'entrée, où l'on a laiſſé deux arcades à conſtruire pareilles à celles de la nef. On a maſqué à l'extérieur cette imperfection par un porche décoré d'architecture. La voûte de la nef eſt fort exhauſſée, & ſa largeur ne ſert qu'à faire paroître plus choquans les bas côtés, qui n'ont pas la moitié de celle qu'ils devroient avoir. Sur les maſſifs des arcades du chœur, on a placé des ſtatues de Saints d'un gout pauvre, avec leurs ſupports & couronnemens gothiques. La menuiſerie du Chœur eſt bien travaillée, mais chargée d'ornemens miſérables. Le tableau du Maître-Autel de *Vignon* repréſente l'Adoration des Rois, & mérite quelque attention. Der-

Digitized by Google

riere le chevet on a laiſſé ſubſiſter l'ancien Chœur, bâti ainſi que l'Egliſe ſouterreine, ſous Louis le Gros dans le 12^e^ ſiecle, 400 ans avant celle d'aujourd'hui, qui eſt du 16^e^. C'étoit une Chapelle dédiée à S. Denis, dont on y voit encore la groſſiere figure, quoique l'architecture de cette Chapelle ſoit beaucoup moins barbare & d'un meilleur gout que celle des édifices d'alors. Elle eſt éclairée par deux croiſées en ogives très-hautes & très-étroites, qui ont dans leur ſommet des arriere-vouſſures très-bien exécutées. Le jubé de l'Egliſe eſt porté par des colonnes corinthiennes, cannelées & d'une aſſez bonne proportion. Il eſt flanqué de deux tourelles, avec leurs campanites, qui renferment les eſcaliers pour y monter, & forment un aſpect ridicule. Avant de ſortir de l'Egliſe, il faut remarquer la tribune des Orgues, qui eſt grande, portée par des colonnes d'une menuiſerie d'un bon deſſein & d'une belle exécution. On eſtimoit fort autrefois la peinture des vitres dans les Chapelles des bas côtés, & ſur-tout dans celle de S. Clair; mais l'on n'y voit nulle beauté que celle de l'éclat des couleurs qui ont réſiſté à l'injure de pluſieurs ſiecles: les figures en ſont preſque toutes pitoyablement deſſinées, & leurs poſitions hors du bon ſens. Le

Digitized by Google

Cloître de cette Abbaye eſt ſpacieux, & ouvert du côté du terrein par de petites arcades portées par de minces colonnes groupées & aſſez bien conſervées; ce qui feroit un agréable aſpect, s'il n'étoit avili par la couverture en bois à la place d'une voûte en pierre. C'eſt le même défaut dans le réfectoire, qui eſt d'une belle grandeur, mais couvert de même. Le travail de la chaire eſt la ſeule choſe que l'on y puiſſe remarquer.

A côté du grand-Autel, contre la Nef, a été tranſporté le corps de *Thomas*, Prieur de cette Abbaye, qui d'abord fut inhumé dans le Cloître, puis transféré dans la Chapelle de ſaint Denis, & enfin dans le Chœur, où, ſur une table de marbre, eſt cette épitaphe:

HIC JACENT

B. THOMÆ *à ſancto Victore*
oſſa veneranda;
qui inter Stephani, *Epiſcopi Pariſienſis*
manus,
pro Eccleſiaſtici Juris deffenſione
Martyr occubuit
anno Domini 1130.
Devoti poſuêre Syncanonici Victorini
anno Chriſti 1667. *prid. Kal. Januarii.*

Pour l'intelligence de cette épitaphe, il faut ſavoir qu'*Etienne de Senlis* étant

Digitized by Google

Evêque de Paris, *Thibault de Noteret*, Archidiacre de Brie, mit son Archidiaconé en interdit pour un vol qui y avoit été fait à un Chanoine de Paris. Etienne, qui n'avoit point été informé du vol, ni de l'interdit qu'après coup, regarda cette conduite comme un attentat à la Juriſdiction Epiſcopale, & leva cet interdit. Thibault ſe pourvut devant le Clergé de Paris qu'il aſſembla exprès; mais la déciſion lui fut contraire, & la Sentence d'Etienne fut approuvée. L'Archidiacre de Brie en appella encore au Pape Innocent II. qui nomma trois Cardinaux pour terminer ce différend. Leur déciſion, qui eſt datée de l'an 1127. fut approuvée par le Pape, & fut entiérement contraire à *Thibault*, qui promit de ſe conformer à ce qui venoit d'être réglé. Comme l'Evêque Etienne avoit une confiance entiere en *Thomas*, Prieur de S. Victor, qu'il appelloit *ſon œil & ſon pied*, *Thibault* ne doutant point que ce ne fût lui qui eût excité l'Evêque à le pourſuivre juſqu'à la Sentence définitive du Pape, en conſerva une haine implacable contre lui, & le fit aſſaſſiner par ſes parens, pour ainſi dire, entre les bras de l'Evêque, puiſqu'ils revenoient enſemble de l'Abbaye de Chelles, où ils étoient allés pour faire quelque réforme dans cette Abbaye. Cet aſſaſſinat fut

Digitized by Google

commis proche de Gounay-sur-Marne l'an 1130. *Etienne* en fut si pénétré de douleur, qu'après avoir prononcé une Sentence d'excommunication contre ceux qui avoient eu part à ce crime, ou qui recevroient les meurtriers, il se retira à Clairvaux, d'où il écrivit au Pape & à Géofroy, Evêque de Chartres, son Légat, afin qu'ils en fissent justice. *S. Bernard* en écrivit aussi au Pape, pour exciter son zele contre une action aussi horrible, & lui demander qu'il punît l'Archidiacre, premier auteur de ce meurtre. Géofroy, Evêque de Chartres, & Légat du Pape, ordonna aux Evêques des Provinces de Rheims, de Rouen, de Tours & de Sens, de se trouver au Concile de Jouare, & d'y procéder contre les auteurs de ce meurtre, suivant la rigueur des Canons. Nous n'avons point les actes de ce Concile; mais une Lettre du Pape Innocent II. adressée aux Evêques qui y avoient assisté, nous apprend qu'ils excommunierent tous ceux qui avoient eu part à ce meurtre, & que le Pape confirmant ce Jugement, ajouta qu'on cesseroit de célébrer le Service Divin dans tous les lieux où se trouveroient ces meurtriers, & que *Thibault* & les autres seroient privés de leurs bénéfices. Quoique S. *Bernard* qualifie *Thomas* de *Martyr Bienheureux*, & que

Digitized by Google

les Chanoines de S. Victor lui aient donné la qualité de *Bienheureux* dans l'épitaphe qu'ils firent mettre sur son tombeau en 1667. il n'a cependant jamais eu aucun culte public.

Au milieu du Chœur est une tombe de cuivre, sur laquelle est cette épitaphe:

SISTE GRADUM,

VIATOR, TANTISPER,

DUM HÆC PERLEGERIS.

Hoc Tumulo PETRI LIZETI, σῶμα (*corpus*) *animæ, quondam* σῆμα (*sepulchrum*) *jacet. Qui olim ob heroïcas animi sui dotes; vir singulari memoriâ, & summâ Jurisprudentiâ, in supremum Parisiensis Centuriæ Senatum à Rege Ludovico XII. adscitus, Senatoris munere triennio functus est; deinde triumviratus Regii Advocati munus duodecim annis Divo Francisco Primo feliciter obivit; ac demum ob suæ vitæ integritatem, in summum Curiæ Magistratum evectus, Justitiæ habenas viginti annorum curriculo ita moderatus est, ut qui Religiosæ Domûs Abbas, volente Henrico II. fieret, dignus omnium calculo videretur. Cujus spiritus terram linquens, Cœlum tandem conscendit* 1554. *septimo Idus Junii. Annos natus* 72.

Digitized by Google

Pierre Lizet, dont on vient de lire l'épitaphe, étoit né à *Salers*, petite ville de la haute-Auvergne. Son esprit & la connoissance qu'il avoit acquise dans la Jurisprudence, l'éleverent par dégrés à la charge de Premier Président au Parlement de Paris. Il avoit commencé par être Avocat, puis il fut fait Conseiller par le Roi Louis XII. ensuite Avocat du Roi, & enfin Premier Président. Il exerça cette charge pendant vingt ans avec beaucoup de capacité, d'intégrité & de désintéressement; mais ayant déplu à la Maison de Lorraine, & la Duchesse de Valentinois ne voulant souffrir dans les premieres places que des personnes qui fussent absolument à elle, on ôta la charge de Premier Président à *Lizet*, & en 1550. on lui donna pour récompense, & pour l'empêcher de mourir de faim, l'Abbaye de S. Victor, qui jusqu'alors avoit toujours été possédée en regle. Pour aller au plus près de la régularité, *Lizet* se fit ordonner Prêtre dans la Chapelle de l'Infirmerie de cette Maison, par *Eustache du Bellay*, Evêque de Paris, l'an 1553. A peine *Lizet* avoit-il été nommé Abbé de S. Victor, qu'il fit imprimer en 1551. un gros Livre intitulé, *de Sacris Libris in Linguam vulgarem non vertendis, &c. adversùs pseudo-Evangelicam hæresim.* Cet Ouvrage ne lui fit

Digitized by Google

point honneur, & fit voir qu'on peut être un ſavant Juriſconſulte & un très-mince Théologien. *Théodore de Beze* fit à ce Livre une réponſe burleſque, intitulée, *Epiſtola Magiſtri Benedicti Paſſavantii, &c.* qui eſt aujourd'hui plus connue que le Livre de *Lizet*.

Dans la Chapelle de S. Denis eſt la tombe & l'épitaphe de *Pierre*, ſurnommé le Mangeur, *Comeſtor*. Ce Savant étoit né à Troies, & fut Doyen de l'Égliſe de cette Ville. Il fut enſuite Chancelier de celle de Paris, y enſeigna la Théologie, & donna au Public l'*Hiſtoire Eſcolaſtique*, Ouvrage qui eut un grand cours pendant les deux ou trois ſiecles ſuivans, & qui fut regardé comme un corps complet de Théologie poſitive. L'Auteur ſe retira à S. Victor, où il mourut, & où on lit cette épitaphe :

PETRUS *eram, quem* PETRA *tegit,*
dictuſque COMESTOR,
Nunc Comedor : vivus docui,
nec ceſſo docere
Mortuus, ut dicat qui me videt
incineratum ;
Quod ſumus iſte fuit,
Erimus quandoque quod hic eſt.

Pierre Comeſtor, ou *le Mangeur*, mourut le 21 Octobre 1185.

Dans la Chapelle de Notre-Dame de

Digitized by Google

Bonne-Nouvelle a été enterré *Eude*, Prieur de S. Victor, qui fut choisi pour être Abbé de sainte Genevieve lorsqu'on y mit des Chanoines Réguliers de saint Victor. On lit sur sa tombe :

Martyris ODO, *Prior prius, post virginis Abbas,*
Martyrium didicit virginitate sequi.
A Victore *rosas certaminis, à* Genovefa
Lilia purpurei plena pudoris habens;
Intulit hos flores Paradiso tempore florum
A puero senior, in sene Virgo puer.
Mitis cum Moyse, *cum* Nathanaële *fidelis,*
Cum Samuële *sacer, cum* Simeone *timens.*
Ne pereas per eum te, Parisius, Paradiso
Orba parente para, non paritura parem.

Leonius étoit Chanoine de S. Benoît de Paris, lorsqu'il se fit Moine de saint Victor. Il étoit Poëte latin, & quelques-uns ont prétendu qu'il fut l'inventeur de cette espece de vers rimés à l'hémistiche, & à la fin, & qu'on nomme *Léonins*. L'invention de ces vers est certainement plus ancienne que ce Poëte. *Sauval* dit qu'on en faisoit déja du temps de Néron; d'autres l'attribuent au Pape Léon II. du nom, qui vivoit en 633. & d'autres enfin veulent que l'Hymne composée par *Paul Diacre* en l'honneur de S. Jean-Baptiste, laquelle commence :

Digitized by Google

Ut queant laxis resonare fibris,
Mira gestorum famuli tuorum, &c.

ait été le modele de cette espece de Poésie. L'ancienneté de l'invention ne prouve point qu'on n'ait pu donner le nom de *Léonins* à cette sorte de vers qu'il avoit peut-être plus particuliérement imitée que les autres. Quoi qu'il en soit, *Léonius* mourut au mois de Décembre de l'an 1187. mais on ne sait plus en quel endroit de cette Maison il fut inhumé.

Adam de S. Victor fut aussi inhumé dans cette même Chapelle au mois de Juillet 1192. & avoit composé divers Ouvrages de piété. Les vers qu'on a mis pour lui servir d'épitaphe sont de lui.

Hæres peccati, natura filius iræ,
Exiliique reus nascitur omnis homo.
Unde superbit homo? cujus conceptio culpa,
Nasci pœna, labor vita, necesse mori.
Vana salus hominis, vanus decor, omnia vana,
Inter vana nihil vanius est homine.
Dum magis alludit, præsentis gloria vitæ,
Præterit, imo fugit; non fugit, imo perit.
Post hominem vermis, post vermem fit cinis, heu, heu!
Sic redit ad cinerem gloria nostra suum.

Digitized by Google

Hugues de S. Victor, qui par l'éminence de son esprit & de son savoir, avoit mérité qu'on le nommât un second Augustin, mourut le 11. de Février de l'an 1140. & fut inhumé dans le Cloître, où l'on mit sur sa tombe l'épitaphe suivante :

Conditur hoc Tumulo Doctor celeberrimus HUGO,
Quam brevis eximium continet urna virum!
Dogmate præcipuus, nullique secundus in orbe,
Claruit ingenio, moribus, ore stilo.

Dans ce Cloître, auprès du Réfectoire, est le tombeau & l'épitaphe d'*Obizon*, Médecin du Roi Louis le Gros, lequel après s'être fait une grande réputation dans le monde, & après y avoir acquis des biens considérables, apporta ses talens, sa gloire & ses richesses dans cette Maison, & consomma le sacrifice qu'il en fit, en s'y consacrant lui-même à la vie Religieuse. Voici l'inscription également chrétienne & élégante qu'on y lit :

Respice qui transis, & quid sis disce rotunde,
Quod fuimus nunc es, quod sumus istud eris.

Digitized by Google

Pauper Canonicus de divite factus OBIZO
Huic dedit Ecclesia plurima, seque Deo :
Summus erat Medicus, mors sola triumphat in illo,
Cujus adhuc legem nemo cavere potest.
Non potuit Medicus sibimet conferre salutem.
Huic igitur Medico sit Medicina Deus.

Richard de S. Victor, mort le 10. Mars de l'an 1173. fut aussi enterré dans ce Cloître, & sur sa tombe on lit :

Moribus ingenio, doctrina clarus & arte,
Pulvereo hic tegeris, docte RICHARDE,
situ,
Quem Tellus genuit felici Scotia partu,
Te fovet in gremio Gallica terra suo.
Nil tibi parca ferox nocuit, quæ stamina parvo
Tempore tracta gravi rupit acerba manu.
Plurima namque hic superant monimenta laboris,
Quæ tibi perpetuum sunt paritura decus.
Segnior ut lento sceleratus mors petit ædes
Sic propero nimis it sub pia tecta gradu.

Dans le même Cloître, à côté de la porte par où l'on va à la Bibliotheque, on voit cette épitaphe :

Digitized by Google

HIC JACET

JACOBUS D'ALESSO,
ex Divi Franciſci de Paula
ſorore pronepos,
Diaconus, noſter Canonicus.
Obiit 18. *Junii* 1603.

Tam ſanctos cineres pavidus venerare, viator;
Sanctius, vel ſancto proximus ille fuit.

Claudius de la Lane S. C. P.
de Montebeonis, avunculo ſuo poſuit.

Les deux vers qu'on vient de lire, ſont de *Santeul*, dont je vais parler.

Jean-Baptiſte de Santeul, Chanoine Régulier de cette Abbaye, & un des excellens Poëtes latins du dernier ſiecle, étant mort à Dijon le 5. Août 1697. à deux heures après-minuit, ſon corps fut tranſporté ici, & inhumé dans ce Cloître, où on lit ces deux épitaphes, dont celle qui eſt en vers, eſt de M. *Rollin*, ſi connu par ſes Ouvrages.

Voici comme ces épitaphes ſont conçues & figurées.

F. JOANNIS BAPT. DE SANTEUL,
PARISINI, SUBDIACONI, ET CAN. NOSTRI
EPITAPHIUM.

Quem ſuperi præconem, habuit quem ſancta Poëtam

Digitized by Google

Religio, latet hoc marmore SANTOLIUS.
Ille etiam heroas, fonteſque, & flumina, & hortos
Dixerat: at cineres quid juvat iſte labor?
Fama hominum, merces ſit verſibus æqua profanis:
Mercedem poſcunt carmina ſacra Deum.
Obiit anno Domini M. DC. XCVII.
Nonis Auguſti.
Ætatis LXVI. *Profeſſionis* XLIV.

Eſt Deus
qui fecit me,
qui dedit
carmina.
Job. 35. 10.

A. † Ω.

F. Joannes-Baptiſta DE SANTEUL,
Hujus Abbatiæ
Canonicus Regularis
& Subdiaconus:
qui ſacros Hymnos
piis æque ac politis verſibus
ad uſum Eccleſiæ
concinnavit.
Obiit
die quintâ Auguſti
anno reparatæ ſalutis M. DC. XCVII.
ætatis LXVI.
Canonicæ Profeſſionis
XLIV.

Digitized by Google

A. Ω.

Dicat omnis Populus amen et
Hymnum Domino.
Par. 16. 35.

Plusieurs autres personnes illustres par leur naissance, ou par leur esprit, ont aussi été inhumées dans l'Eglise ou dans le Cloître de cette Maison; mais je ne parlerai ici que de M. *du Bouchet*, de M. *Mainbourg* & de M. *Bouillaud*.

Louis Mainbourg, ayant été congédié de la Société des Jésuites, se retira à S. Victor, où il mourut le 13. d'Octobre 1686. âgé de 77. ans. Il est connu par un grand nombre d'Ouvrages écrits avec plus d'agrément que de vérité.

Ismaël Bouillaud étoit de *Loudun*, & très-savant dans la Mathématique, dans la Jurisprudence & dans l'Histoire. Son esprit & son savoir lui avoient procuré des emplois de confiance & de distinction. Il mourut le 25. Novembre de l'an 1694.

Henri du Bouchet, Seigneur de Bourneville, Conseiller au Parlement de Paris, a trop mérité de cette Maison & du Public, pour n'avoir pas ici un article étendu, & qui rende à sa mémoire une partie de la reconnoissance qui lui est due. Ce Magistrat par son testament reçu le 27. Mars de l'an 1652. par *Jean le*

Digitized by Google

Caron & *Philippe Gallois*, Notaires-Gardes-notes du Roi en ſon Châtelet de Paris, élut ſa ſépulture en l'Egliſe de S. Victor, légua ſa Bibliotheque aux Chanoines Réguliers de cette Abbaye, à condition que les gens d'étude auroient la liberté d'aller étudier en la Bibliotheque de ladite Abbaye 3 jours de la ſemaine, trois heures le matin, & quatre heures l'après-dîné, leſquels jours ſeront le Lundi, Mercredi & Samedi. Il y ajouta encore quelques autres conditions, entr'autres celle-ci, qu'il avoit vue dans beaucoup de manuſcrits deſdits Religieux, & qu'il veut auſſi être obſervée pour les Livres qu'il leur laiſſe, qui porte, *eâ conditione quòd Abbas & Conventus non poſſint alienare vel vendere.* Monſieur *du Bouchet* légua auxdits Religieux *trois cens quarante livres un ſol neuf deniers* de rente à prendre ſur les Gabelles, pour en jouir par eux à perpétuité, & être employées aux néceſſités deſdits Religieux, qui ſeront tenus de faire que l'un d'eux ſe trouve aux jours marqués à la Bibliotheque, pour avoir le ſoin de bailler & de remettre les Livres après que les étudians en auront fait. De plus, ledit Teſtateur donna & légua auxdits Religieux *trois cens ſoixante-dix livres* de rente à prendre ſur le Clergé de France, à la charge que cette ſomme ne pourra

Digitized by Google

être divertie & employée à autres choſes qu'à l'achat des Livres nouveaux, à réparer ceux qui en auront beſoin, & auſſi à faire mettre les armes dudit Teſtateur ſur tous leſdits Livres & ſur ceux qui ſeront achetés.

On a mis près de la porte par laquelle on entre dans la Bibliotheque, le buſte en marbre de M. *du Bouchet*, avec cette inſcription :

EPITAPHIUM

SISTE VIATOR;

Hîc inter ſanctorum, Doctorum, nobiliumque reliquias, miſcentur cineres.
V. C. HENRICI DU BOUCHET,
in ſuprema Galliarum Curia Senatoris;
cui
nobile Buchetiorum Elbenaorumque genus,
ſanctitas,
integritas ſingularis in munere,
doctrina & eruditio immenſa,
cujus Monimentum ære perennius reliquit
in præclaro Bibliothecæ dono,
quam Remp. Litterariam cohoneſtavit,
in hac Regali Abbatia,
Muſarum apotheca,
immortalitatem conſcivere;

Digitized by Google

tu ne ingratus abscede :
vita functo bene precare, à quo tu
immortalitatem nanciscere,
accepisti.
Obiit Æra Christi ann. 1654.
die 23ª. Aprilis.
Ætatis 61.

Sur la table qui est de l'autre côté, est gravé l'article du testament de M. *du Bouchet*, qui contient le legs avec les charges & conditions auxquelles il a été fait.

Cette Bibliotheque est aujourd'hui d'autant plus nombreuse & plus curieuse, qu'elle est composée de trois ou quatre autres ; car M. *du Bouchet* joignit la sienne à celle des Chanoines de S. Victor ; M. *Cousin*, Président de la Cour des Monnoies, mort en 1707. légua aussi la sienne à cette Maison, & vingt mille livres pour faire un fonds, dont le revenu doit être employé à l'augmentation de cette Bibliotheque ; à condition qu'elle sera publique ; que l'on dira tous les ans une Messe haute le 26. Février, qui est le jour anniversaire de son décès ; & que l'on prononcera le même jour un discours sur l'utilité des Bibliotheques publiques. Enfin, M. *du Tralage* lui a légué le plus beau recueil de Cartes & de Mémoires Géographiques qu'il

Digitized by Google

y ait peut-être au monde. Le gout que ce ſavant homme avoit toujours eu pour cette ſorte d'érudition, l'étude ſolide qu'il en avoit faite, & les grands ſecours que ſes grandes recherches & ſes dépenſes extraordinaires lui avoient fournis, rendoient ce Recueil digne de la Bibliotheque de *Louis le Grand.*

M. *de Peireſc* diſoit avoir vu parmi les manuſcrits de cette Bibliotheque, un recueil de tout ce qui avoit été fait pour & contre *Jeanne d'Arc*, ſurnommée *la Pucelle d'Orléans*, lorſqu'on lui fit ſon procès, & que ce Recueil avoit été fait par ordre de l'Abbé de S. Victor de ce temps-là.

Le Jardin de cette Maiſon eſt ſpacieux, & le baſſin de greſſerie qu'on y voit, & qui eſt d'une ſeule pierre, quoiqu'il ait plus de dix pieds de diamètre, ſervoit autrefois de lavoir.

L'enclos s'étend juſqu'à la rue de Seine, au coin de laquelle, vis-à-vis la Pitié, il y a une tour où l'on enfermoit autrefois les enfans de famille débauchés. On dit que le premier qu'on y mit, s'appelloit *Alexandre* de ſon nom de baptême, & à cauſe de lui on donna à cette tour le nom d'*Alexandre*. Sauval dit que c'eſt ainſi qu'elle eſt appellée dans les titres de ſainte Genevieve, dont les Religieux ſont Seigneurs en partie de la

Digitized by Google

rue de Seine où elle est bâtie. On lit dans la vie de *Pierre Bercheur*, Moine de l'Ordre de S. Benoît, qu'il y fut aussi mis en prison, parce qu'il n'avoit pas sur la Religion les sentimens qu'il devoit; & comme pendant le séjour qu'il y fit, il composa un Dictionnaire, les grimauds l'ont confondu avec *Despautere*, & ont donné le nom du dernier à cette tour. Ces deux Savans ont vécu cependant dans des temps bien différens; car *Bercheur* vivoit sous le Roi Jean, & *Despautere* n'est mort qu'en 1520. & même plus tard, selon quelques Ecrivains. C'est le même *Bercheur* qui mourut Prieur de saint Eloy de Paris.

En ce même coin est une fontaine, avec ces deux vers latins de *Santeul*, qui font allusion à la Bibliotheque qui est dans cette Maison, & laquelle est publique :

Quæ sacros doctrinæ aperit domus intima fontes,
Civibus exterior dividit urbis aquas.

La Porte de la Ville, nommée *la Porte de S. Victor*, étoit située au coin des murs du Séminaire des Bons-Enfans. Elle avoit été rebâtie, comme on la voyoit, en 1570. mais pour l'embellissement de la Ville & pour la commodité publique, elle fut démolie en 1684.

Digitized by Google

par ordre des Prévôt des Marchands & Echevins. On la nommoit *la Porte saint Victor*, parce qu'elle étoit fort proche de l'Abbaye de ce nom qu'elle avoit aussi donné à la rue.

LE SÉMINAIRE DES BONS-ENFANS.

Cette Maison est dans la rue de saint Victor, & étoit autrefois un College que quelques-uns prétendent avoir été fondé en 1250. par *Gautier de Château-Thierry*, Evêque de Paris. Nous n'avons cependant rien de plus ancien, sur son sujet, que la permission que Renaud, Evêque de Paris, accorda en 1257. aux Boursiers qui l'occupoient, d'avoir une Chapelle intérieure, sans préjudice des droits du Curé de S. Nicolas du Chardonnet. Matthieu de Vendôme, Abbé de saint Denis, en qualité d'exécuteur testamentaire de *Gui Renart*, Médecin du Roi Philippe le Hardi, assigna à ce College *quinze livres parisis* de revenu pour l'entretien d'un Chapelain, sur la Prévôté de Paris. S. Louis légua par son testament soixante livres à ce College des Bons-Enfans. Le Comte d'Alençon, un de ses fils, donna au même College quarante sols, & plusieurs autres, à leur exemple, lui firent des libéralités. Le désordre s'étant mis dans le temporel de ce College, il étoit presque abandonné, lorsque

lorſque Jean-François de Gondi, Archevêque de Paris, en donna la Principalité à M. *Vincent de Paul*, par acte du 17. Avril 1625. Ce ſaint homme s'y retira ſur la fin de cette même année, & y commença l'établiſſement de la Congrégation de la Miſſion, dont cette Maiſon doit être regardée comme le berceau. M. *Vincent* ayant été obligé d'aller faire ſa demeure à S. Lazare, il établit au College des Bons-Enfans un Séminaire qui eſt dirigé par des Prêtres de la Congrégation de la Miſſion. Il eſt toujours rempli d'un grand nombre d'Eccléſiaſtiques qu'on y éleve dans l'eſprit & la ſcience de leur état. La Bibliotheque eſt plus diſtinguée par la qualité, que par la quantité des Livres qui la compoſent. *Julien Barbé*, mort Supérieur de cette Maiſon, eſt celui qui a le plus travaillé à ramaſſer & à choiſir les Livres qu'on y voit. Ce Séminaire eſt ſous le vocable de S. Firmin; mais quoiqu'il y ait ſur la porte cette inſcription, *Séminaire de ſaint Firmin*, le Public s'eſt toujours obſtiné à le nommer *le Séminaire des Bons-Enfans.*

LE COLLEGE DU CARDINAL LE MOINE.

Ce College eſt ſitué dans la même rue, & du même côté que le Séminaire des Bons-Enfans. *Jean le Moine* étoit né dans

Digitized by Google

le bourg de *Crèci*, Dioceſe d'Amiens. Les uns prétendent qu'il étoit fils d'un Maréchal, & les autres qu'il étoit d'une famille noble & ancienne, mais pauvre. Il étudia dans l'Univerſité de Paris, & y prit le Bonnet de Docteur en Droit Canon; enſuite étant allé à Rome, il y devint Auditeur de Rote, & ſe diſtingua beaucoup par ſon ſavoir. Ayant fait un Commentaire ſur le Sexte ou 6^e^ livre des Décrétales, qui eſt une collection de celles de Boniface VIII. ce Pape ne crut pas pouvoir moins faire pour le récompenſer, que de le faire Cardinal. Ce fut en cette qualité qu'il l'envoya Légat en France, à l'occaſion du démêlé qu'il y avoit entre ce Pape & le Roi Philippe le Bel. Dans cette négociation, qui eſt peut-être la plus délicate qu'il y ait jamais eue d'un Pape à un Roi, le Cardinal le Moine ſe comporta avec tant de dextérité & de ſageſſe, que s'il n'eut pas la ſatisfaction d'avoir mis d'accord ces deux Puiſſances, il eut du moins celle d'avoir ſu plaire à l'une, ſans déplaire à l'autre, & de faire approuver ſa conduite à toutes les deux. Ce fut pendant ſa Légation qu'il fonda la Chapelle nommée l'*Autel des Pareſſeux*, laquelle eſt proche du Chœur en la Nef de l'Egliſe de Notre-Dame de Paris. Enſuite il fonda en 1303. le College qui fait le ſu-

Digitized by Google

jet de cet article ; & pour cet effet, il acheta l'emplacement qu'occupoient les grands-Auguſtins, avant qu'ils euſſent été transférés vers le Pont-neuf. Il amuſoit ſouvent le Roi de l'occupation que lui donnoit ce College qu'il faiſoit bâtir alors, & de l'utilité dont ſeroit cet établiſſement, lui demandant même des privileges & des gratifications pour le maintenir. Il voulut que ce College fût nommé *la Maiſon du Cardinal*, & que celui qui en auroit la direction, prît la qualité de *Maître de la Maiſon du Cardinal*. Son deſſein fut qu'il y eût ici cent Bourſiers, ſavoir, ſoixante Artiens & quarante Théologiens ; & pour favoriſer l'établiſſement de ce grand nombre d'Etudians, il conſentit que ceux qui y fonderoient des Bourſes, en euſſent la préſentation. Prévoyant encore les changemens qui arriveroient dans la valeur de la monnoie, il prit la précaution de régler la valeur des Bourſes par le poids de l'argent, & ordonna que les Bourſes des Artiens ſeroient de quatre marcs chacune, & celles des Théologiens de ſix, d'argent pur, au poids de Paris ; mais dans la ſuite cette précaution eſt devenu inutile, ainſi que je le dirai. Il voulut auſſi qu'outre le Maître du College, il y eût un Prieur & deux Procureurs, dont les fonctions ſeront les mê-

Digitized by Google

mes que celles du Prieur & des Procureurs du College d'Harcourt. Le Cardinal enfin engagea tous ses biens pour la fondation de quatre Boursiers Artiens & de deux Théologiens, dont la nomination, après lui, appartiendra au Doyen & Chapitre de S. Vulfran d'Abbeville, qui les prendront du Diocese d'Amiens, si cela se peut, sinon des Dioceses les plus proches. *Simon de Giberville*, Chanoine de Paris, fut nommé par le Cardinal le Moine pour être Maître de ce College, & ce Cardinal ordonna qu'à l'avenir l'élection du Maître appartiendroit au Chapitre de Paris. Par un article du Réglement qu'il fit à Avignon en 1310. il défend qu'aucun des Ecoliers de son College puisse être Recteur de l'Université, ou Procureur de Nation.

Comme il y avoit dans l'emplacement que le Cardinal le Moine avoit acheté des Augustins, une Chapelle & un Cimetiere, il y établit un Chapelain pris du nombre des Théologiens de ce College, qu'il chargea du soin des ames des Ecoliers, & lui donna deux marcs d'argent de pension de plus qu'aux autres. Le Pape Clément V. par sa Bulle donnée à Poitiers le 5. Mai 1308. adressée à Guillaume, Evêque de Paris, approuva l'établissement de ce Chapelain, auquel seroit donné le soin des ames des

Digitized by Google

Maîtres & des Ecoliers avec pouvoir de les entendre en confession, & de les absoudre, excepté des cas réservés au saint Siege. Ce Chapelain, ou *Curé*, outre les huit marcs d'argent, doit avoir les offrandes qui se feront à la Chapelle, & les droits funéraires des Maîtres & des Ecoliers qu'on y enterre, & même des Etrangers dont les corps y seront apportés pour y être inhumés.

Le Cardinal *Jean Cholet*, & le Chevalier *Jean des Graves, de Gravibus*, parent du Cardinal le Moine, fonderent aussi dequoi entretenir plusieurs autres Boursiers, en sorte qu'il y avoit quatorze Boursiers Théologiens, & quatre Boursiers Artiens, lorsque le Parlement de Paris par son Arrêt du 21 Avril 1545. fixa le nombre des Boursiers à vingt-quatre, savoir, dix-huit Théologiens & six Artiens. La présentation de ces six nouvelles Bourses fut partagée par ce même Arrêt entre le Chapitre de saint Vulfran d'Abbeville, de Noyon & d'Amiens. Le même Arrêt nous apprend que par Sentence du 2. Septembre 1532. rendue entre les Boursiers & le Curé de ce College, le marc d'argent a été fixé à la somme de *quatre livres six sols huit deniers*, à laquelle évaluation ils s'étoient soumis. En conséquence le Parlement ordonna que chaque Boursier Théolo-

Digitized by Google

gien auroit par an la somme de vingt-six livres tournois, & deux pains chaque jour, chacun du poids de douze onces; & que chaque Boursier Artien se contentera de la somme de dix-huit livres tournois seulement. Le même Arrêt ordonne que le *Curé* pendant les neuf ans de son administration, & tant qu'elle lui sera continuée, aura par an six marcs d'argent en qualité de Boursier Théologien, & deux marcs à raison de sa Cure, avec les funérailles, oblations & autres fruits. Il y avoit aussi deux Chapelains Commendataires, à chacun desquels le Parlement assigne dix-huit livres tournois par an. Par ce que je viens de dire, on peut voir que l'administration du Curé ou Chapelain, n'est qu'une commission qui peut se révoquer.

Le Cardinal le Moine * étant mort à

* Dans les précédentes éditions, M. *Piganiol* a avancé que le *Cardinal le Moine* avoit été Evêque de Meaux; qualité que ce Cardinal n'a jamais prise, & dont on ne trouve aucun vestige dans les archives de ce College, malgré les scrupuleuses recherches qu'a faites à ce sujet M. l'Abbé *Beaudoin*. M. *Piganiel* parle aussi avec éloge d'une statue de ce Cardinal, placée sur son tombeau, & sculptée par le célebre *Germain Pilon*. Il paroît constant qu'on n'a jamais élevé à la mémoire du *Cardinal le Moine* d'autre monument que la tombe dont on parle ci-dessus; & d'ailleurs il n'est guères vraisemblable qu'il ne fût resté quelque vestige d'une si-

Digitized by Google

Avignon, ſon corps fut apporté à Paris, & inhumé dans l'Egliſe de ce College, ainſi qu'il l'avoit ordonné par ſon teſtament. Voici ſon épitaphe.

HIC JACET

Dominus JOANNES MONACHUS
Ambianenſis Diœceſis,
tituli ſanctorum Marcelli & Petri,
Presbyter, Cardinalis, Fundator
iſtius Domûs,
qui obiit Avenione, an. Domini 1313.
Die 22. Auguſti; ſepultus fuit
primâ die menſis Octobris.

Dans le même tombeau du Cardinal fut auſſi inhumé *André le Moine*, ſon frere, Evêque de Noyon, avec cette Inſcription :

HIC JACET

Dominus ANDRÆAS MONACHUS,
Ambianenſis Diœceſis,
quondam Noviomenſis Epiſcopus,
frater germanus
Domini Joannis Monachi,
iſtius Domûs Fundatoris,
qui obiit anno Domini 1315.
die undecimâ Aprilis,
apud Sempigniacum prope Noviomum;

gure auſſi précieuſe, ſortie du ciſeau d'un des plus grands Sculpteurs de l'Europe.

Digitized by Google

septimâ die mensis Maii sequentis, fuit hîc sepultus.
In augmentum Scolarium
Domûs hujus, quatuor millia florenorum de florentia legavit.

ORATE PRO EO.

On a fait en 1757 des réparations considérables à l'Eglise de ce College, par les soins & sous la direction de M. l'Abbé *Beaudoin*, qui en est aujourd'hui Grand-Maître. On a construit à neuf le Portail de la Chapelle; on y a réédifié le Maître-Autel, que l'on a décoré d'un grand tableau d'une bonne composition, peint par *Lagrénée*; on y a représenté S. Jean dans l'Isle de Pathmos.

Dans le temps que l'on travailloit à ces réparations, on remplaça les épitaphes que l'on vient de rapporter, par d'autres qui sont de la composition de M. l'*Abbé le Roi*, Professeur d'Eloquence dans ce College. Ces nouvelles épitaphes sont sur un marbre noir, placé au-dessus du caveau où sont inhumés les deux *le Moine*. On y lit ce qui suit:

D. O. M.

HIC JACET

D. D. JOANNES LE MOINE, *Cressiacus Ambianensis*,

Digitized by Google

Tit. S. Marcelli & Petri, Presbyter, Card. hujus domûs fundator. Obiit Avenione an. D. 1313 die 22 Aug. hîcque sepultus primâ die mensis Octobris.

Hîc & ad sinistrum latus jacet Eminent. fundatoris frater D. D. ANDRÆAS LE MOINE, *Noviodunensis Episcopus. Obiit an. 1315.*

Quos sanguis fratres conjunxerat arctior ambos
junxit religio, legum prudentia, constans
in Regem regnumque fides.
Quid clerus utrique
debeat & civis, te sat domus ista docebit.

Les Bourſiers de ce College, pour honorer la mémoire du Cardinal, leur Fondateur, & pour ſignaler leur reconnoiſſance, célébroient autrefois tous les ans le 13. de Janvier, une fête qu'on nommoit *la ſolemnité du Cardinal.* Le 12 de Janvier, tous les anciens du College s'aſſembloient dans une ſalle de la Maiſon, & nommoient une perſonne du College pour repréſenter cette année le *Cardinal le Moine.* Auſſi-tôt que l'élection en étoit faite, on l'habilloit en

Digitized by Google

Cardinal, & il assistoit en cet équipage aux Vêpres qui sont chantées solemnellement dans la Chapelle du College, accompagné d'un Aumônier qui portoit son chapeau rouge. Le soir, ce Cardinal représentatif donnoit un grand soupé à ses confreres de College, & sur la fin du repas, faisoit servir de grands bassins pleins de dragées & de confitures seches qu'il distribuoit à la compagnie. Le lendemain 13. du mois, jour auquel ce College célebre la Fête de *S. Firmin*, son Patron, qui est aussi celui de l'Eglise d'Amiens, la Nation de Picardie y venoit célébrer la premiere Messe, où il y avoit une rétribution pour tous les assistans. Ensuite on alloit saluer le Cardinal, qui faisoit une nouvelle profusion de dragées & de confitures seches. Sur les onze heures, on alloit à la Grand'Messe, qui étoit quelquefois célébrée pontificalement par le Cardinal même. Après le dîner, tous les Ecoliers venoient le complimenter, & récitoient des vers & des harangues en l'honneur du *Cardinal le Moine*, & de celui qui le représentoit. Le reste de la journée se passoit sur le même ton. Quoique *le Maire* en 1685. & les PP. *Dom Félibien* & *Dom Lobineau* en 1725. aient parlé de la Cérémonie du Cardinal, comme si elle se pratiquoit actuellement, il est néanmoins

Digitized by Google

certain qu'il y a très-long-temps qu'elle ne s'observe plus.

Le Maire remarque comme une chose très-curieuse à savoir, qu'autrefois les Comédiens de l'Hôtel de Bourgogne assistoient à cette Grand'Messe, & la chantoient en musique avec toute leur symphonie, en mémoire de *Jean le Moine*, Cardinal, qui ayant acheté de ses propres deniers l'Hôtel de Bourgogne, le donna à ces Comédiens, à condition qu'ils ne représenteroient que des Pieces saintes; & c'est pour ce sujet que ce Cardinal y fonda une place que l'on appelloit *la Loge du Cardinal le Moine*. Le Maire pensoit sans doute à toute autre chose qu'à ce qu'il écrivoit sur l'achat de l'Hôtel de Bourgogne aux dépens du Cardinal le Moine, & sur la Loge affectée à cette Eminence. Quoique cet Ecrivain ne fût qu'un critique médiocre, il est honteux pour lui de ne s'être point apperçu d'un anachronisme de deux cens trente-cinq ans, qui frappe les yeux les moins clair-voyans. Que dire du feu Pere *Dom Lobineau*, critique fameux, qui après avoir adopté l'anachronisme de le Maire, fait des réflexions à ce sujet, & nous dit gravement, *qu'il n'est cependant point mention de ce Cardinal dans le contrat, par lequel les Confrères de la Passion acquirent de* Jean Rouvet *une partie*

considérable de cet ancien Hôtel.... peut-être, ajoute-t-il, *le Cardinal ne voulut-il pas être nommé.* Eh! comment vouloit-il qu'un homme mort en 1313. intervînt dans un contrat passé avec les Confreres de la Passion en 1548?

Le College du Cardinal le Moine est un de ceux qu'on nomme de *plein exercice*, c'est-à-dire, où il y a toutes les Classes, depuis la Sixieme, jusqu'à la Philosophie inclusivement. *Guillaume Farel* & *Jean Calvin* avoient fait leurs études dans ce College, & profiterent mal des bonnes instructions qu'ils y avoient reçues. *Beze* dit positivement que *Farel* y avoit étudié, & quant à *Calvin*, il y a ici une tour qu'on nomme encore *la Tour de Calvin.*

L'*Abbé de Maroles*, dans son Abrégé de l'Histoire de France, a remarqué que les trois plus habiles hommes qu'il y ait eu pour les Belles-Lettres, avoient enseigné en même-temps dans ce College. *Turnebe* y faisoit la premiere Classe, *Bucanan* la seconde, & *Muret* la troisieme. Ce fait est encore attesté par *Pierre Bourbon* & par *Gilles Ménage.* Cependant comme *Bucanan* dit dans sa vie qu'il a régenté au College de sainte Barbe, & qu'il ne dit point l'avoir fait à celui du Cardinal le Moine, bien des gens doutent de la vérité de la remar-

Digitized by Google

que; mais on pourroit l'accorder avec le silence de *Bucanan*, en distinguant les deux voyages que ce bel esprit fit à Paris, & en disant que dans le premier il régenta au College de sainte Barbe, comme il le certifie lui-même; & que dans le second, en 1544. il fit une Classe au College du Cardinal le Moine pendant une partie de l'année, à la place de quelqu'un des Professeurs en titre.

Jean Gélida, de la ville de Valence en Espagne, enseignoit la Philosophie dans ce College, pendant que *Muret* y régentoit aussi.

De tous les Colleges de l'Université de Paris que la guerre civile avoit désolés, celui du Cardinal le Moine avoit été le plus maltraité, à quoi avoit beaucoup contribué sa situation à l'entrée de la Ville. Le fameux *Edmond Richer* en ayant été fait *Grand-Maître* & *Principal*, il ne s'appliqua pas seulement à veiller aux études & au bien spirituel de cette Maison; il en rétablit la clôture, l'Eglise, les autres édifices qui étoient presque tous tombés en ruine, & en fit défricher la cour qui étoit hérissée de ronces & de chardons. Il porta même ses soins sur les dehors du College & sur le Quartier; car il détruisit près de saint Nicolas du Chardonnet un cloaque, appellé *le trou punais*, qui infectoit tout le voisinage.

Digitized by Google

Il vint à bout de le détourner dans la Seine par de grands travaux qu'il fit faire; ce qui rendit depuis le Quartier fort sain. Il remédia aussi aux ravages que les inondations de la Seine faisoient tous les hivers, en regorgeant sous terre, dans le grand jardin de son College & dans ceux des Bernardins, en faisant élever des terrasses & des chaussées jusqu'au Quai de la porte saint Bernard.

LE COLLEGE D'ARRAS.

Cette Maison est située dans une rue qui porte aussi le nom d'*Arras*, & qui aboutit d'un côté à la rue S. Victor, vis-à-vis le College du Cardinal le Moine, & de l'autre à la rue Clopin. Ce College fut fondé en 1332. par *Nicolas le Caudrelier*, Abbé de saint Vaast d'Arras, tant de ses propres deniers, que des legs & aumônes de quelques personnes pieuses. Ce College fut d'abord établi dans la rue Chartiere vers le clos Bruneau, & ensuite transporté dans la rue où il est aujourd'hui. Il avoit été fondé pour des Ecoliers de la ville d'Arras; mais il est tombé en ruine, & il n'y a présentement, ni Boursiers, ni Principal.

L'EGLISE ET LE SÉMINAIRE DE S. NICOLAS DU CHARDONNET.

Le Clos du *Chardonnet* avoit pris son

Digitized by Google

nom des *chardons* dont il étoit rempli : il étoit encore inhabité en 1230. lorſqu'on propoſa à *Guillaume*, Evêque de Paris, d'y bâtir une Chapelle dans la partie qui relevoit de l'Abbaye de ſaint Victor, & d'y mettre un Prêtre ſéculier pour la deſſervir. Il s'adreſſa à ces Religieux, qui lui accorderent une *piece de terre de cinq quartiers*, ſauf le droit ſeigneurial ſur les terres des environs, & à condition que ſi le lieu changeoit d'état, ce ne ſeroit qu'avec leur permiſſion. L'Evêque & les Religieux ſe donnerent mutuellement leurs Lettres datées du mois d'Avril 1230. Cette Chapelle ne fut pas plutôt bâtie, que le clos du Chardonnet changea de face, & ſe peupla ſi conſidérablement, que treize ans après, le même Evêque *Guillaume* jugea à propos d'y faire conſtruire une Egliſe Paroiſſiale ſous l'invocation de *ſaint Nicolas*. Il fallut encore avoir recours aux Religieux de ſaint Victor, qui accorderent non-ſeulement le cens, mais encore tout ce qu'ils avoient de droit ſur une piece de terre, ſituée auprès du Ponceau de Bievre, de vingt-quatre toiſes de long & de dix-huit de large, pour y bâtir cette Egliſe Paroiſſiale, en ſe réſervant ſurtout le terrein d'alentour, le Cens, la Seigneurie & toute Juſtice, à condition encore que ce lieu ne pourroit changer

Digitized by Google

d'état ſans leur permiſſion : *Dederunt & conceſſerunt cenſum & quidquid juris habebant in quadam pecia terræ, ſita juxta Pontellum Beveris, in cenſiva ipſorum, in Cardoneto, viginti quatuor toſias in longitudinem, & decem & octo in latitudinem continente, ad Eccleſiam ſancti Nicolai conſtituendam, &c.* diſent les Lettres par leſquelles *Guillaume* érigea cette Chapelle en Paroiſſe, & leſquelles ſont du mois d'Avril de l'an 1243. De ſon côté, l'Evêque *Guillaume* céda & tranſporta à l'Abbaye de ſaint Victor à perpétuité toute la terre qu'il avoit au Chardonnet dans la cenſive de cette Abbaye, ſans en réſerver autre choſe que le Cimetiere qu'il avoit béni & limité de certaines bornes. C'eſt à ce titre que la Cure de ſaint Nicolas du Chardonnet eſt à la nomination & collation de l'Archevêque de Paris. Il fut réglé en même-temps que le Curé de S. Nicolas ne prendroit aucun droit ſur toutes les perſonnes qui demeuroient dans l'enciente de l'Abbaye de S. Victor, hormis ceux qui ſe marieroient & s'établiroient dans la Paroiſſe de S. Nicolas, qui en ce cas-là ſeroient aſſujettis aux droits curiaux.

L'Egliſe qu'on voit aujourd'hui, fut commencée en 1656. à côté de l'ancienne, & ce fut le Sieur *Martin*, Tréſorier de France, qui au mois de Juillet de la

Digitized by Google

même année, en posa la premiere pierre. M. *de Perefixe* fit la Dédicace de cette Eglise quelque temps après avoir été nommé à l'Archevêché de Paris. Depuis ce temps-là on a travaillé à plusieurs repriſes à cet édifice, qui cependant n'eſt pas encore achevé, quoiqu'en 1709. le Roi ait accordé une Loterie dont le bénéfice a été employé à ſa continuation.

L'intérieur de cette Egliſe eſt décoré d'une architecture d'ordre compoſite en pilaſtres, dont les chapiteaux ont une forme ſinguliere. Le grand-Autel eſt orné d'un grand tableau d'une compoſition admirable, qui repréſente *Jeſus-Chriſt* qui reſſuſcite: il a été peint par *Verdier*, éleve de *le Brun*. Le *Crucifix* qui eſt au-deſſus de la porte du Chœur, de même que les ſtatues en bois de la Vierge & de ſaint Jean, qui l'accompagnent, ſont des morceaux excellens qui ont été ſculptés d'après les deſſeins de *le Brun*, par *Pouletier*, de l'Académie Royale de Peinture & de Sculpture.

La grand-Chapelle qui eſt à côté de la Sacriſtie, eſt celle de la Communion; elle eſt ornée de pluſieurs tableaux. Celui qui eſt ſur l'Autel, repréſente *les Pélerins d'Emaüs:* il a été peint par *Saurin* dans un très-bon genre. Ceux qui ſont aux deux côtés, ont été peints en 1714. & 1715. par *Charles Coypel:* ils repré-

Digitized by Google

sentent le miracle de *la Manne* & *le Sacrifice de Melchisedech*. Le Sacrifice d'*Abraham* & *Elisée* dans le désert, font le sujet de deux autres tableaux qui sont entre les croisées, & qui ont été peints par *Milet Franciſque*.

A un des piliers qui est à côté gauche du Crucifix, on voit une table de marbre noir, sur laquelle est gravée l'Epitaphe d'un des plus grands Magistrats qu'il y ait eu.

D. O. M.

JOANNI SELVÆ, *Parisiensis Senatûs ampliſſimi Galliæ ordinis Præsidi summo, magnæ probitatis, atque integritatis viro, deque Republica (in qua multos honoris & dignitatis gradus, cùm eos propter incredibilem ejus moderationem non concupiviſſet, adeptus est) benè merito. Apud Insubres, Anglos, atque Hiſpanos, cùm de rebus maximis ad eos miſſus est, ob eximiam ejus in administrandis negotiis prudentiam, cateraſque non vulgares virtutes præcognito, valdeque laudato Regi Magno Franciſco, à quo in sanctius atque interius consilium aſſumptus est, ob exploratam difficillimis atque graviſſimis temporibus fidem ejus, & induſtriam, grato atque probato.*

Cæciliæque Buxiæ *Bonæ*.

Gnati caſtè, pudicè, ac liberaliter ab il-

Digitized by Google

lis, dum vixerunt, educati; parentibus opt. atque chariſſ. poſuerunt.

Obiit ille 1529. *menſe Aug.*

Plus bas on lit :

Hoc marmoreum atavi, Rothomagi primùm, tum Burdigalæ, dehinc Mediolani, Lutetiæ demùm Principis Senatûs illuſtriſſimi, Monumentum, temporum injuriâ, veteriſque hujus Eccleſiæ ruinis penè obliteratum, JOANNES BAPTISTA DE SELVE, *atnepos, Eques, Dominus* de Viliers le Châtel, &c. *Curiæ Monetarum Franciæ Procurator Catholicus, ad æternam tanti viri memoriam reparavit. Anno Domini* 1683.

Ce *Jean de Selve*, dont je viens de rapporter l'Epitaphe, a été un des grands hommes de ſon ſiecle. Il étoit né en Limouſin d'une famille noble & ancienne, & qui juſqu'à lui avoit ſuivi la profeſſion des armes. Celui-ci ayant beaucoup d'inclination pour les Lettres, s'attacha particuliérement à la Juriſprudence dans laquelle il fit de grands progrès. François I. ayant connu ſon mérite, le fit Premier Préſident du Parlement de Rouen, puis de celui de Bordeaux, enſuite l'envoya dans le Milanez pour y établir l'adminiſtration de la Juſtice, & enfin le fit Premier Préſident du Parlement de Paris

Digitized by Google

en 1520. François I. ayant été fait prisonnier à la bataille de Pavie, *Louise de Savoye*, sa mere, choisit *de Selve* pour aller à Madrid traiter de sa délivrance avec Charles-Quint. Il y fut envoyé avec *François de Tournon*, Archevêque d'Embrun, & *Philippe Chabot*, Comte de Brion; mais le secret de la négociation n'étoit confié qu'à *de Selve*.

Au pilier qui est de l'autre côté du Crucifix, on voit l'Epitaphe qui suit: elle est belle & mérite d'être lue.

SISTE VIATOR.

Vixit STEPHANUS CHAUVELIN, *vir inter nobiles antiquæ nobilitatis; magnæ eruditionis inter Doctos; inter Magistratus, non sine magnâ Religione Judex; hic totius vitæ, quæ sexaginta prope fuit annorum, spatium omne justitiæ consecravit, & misericordiæ perpetuis operibus, de justitia populi loquuntur, fuit in judicando populis misericors & pater, & pro viro matri illorum, misericordiam senserunt pauperes, sentiuntque etiamnum, quos ptochotrophiis inclusos suis fovit curis, dignissimus utique ptochotrophus auxit pecuniis, & magna tandem sui censûs parte moriendo ditavit, ne desineret ipsis opitulari, etiam cùm vivere desivisset. Quid quæris Viator, tumulum ejus, & cineres? Transtulit eos vera & christiana humili-*

Digitized by Google

tas : perge ad Cœmeterium, ibi ex ipsius judicio tacite repositi sunt, & sine apparatu; mortem voluit esse quasi clandestinam, ut resurrectionis gloria major foret; inhumationem in gloriam, ut nudus reverteretur illuc undè nudus egressus fuerat, tumulum denique humilem & obscurum, ut melius ex eo tria te doceret, justitiæ studendum, benefaciendum pauperibus, ac demum in vera humilitate moriendum.

Obiit 7. Idûs Octob. 1670.

ORA, VIATOR, ET ABI.

Dans la Chapelle de S. Jérôme est un monument de marbre noir, au milieu duquel est un buste de marbre blanc, & aux quatre coins sont des Vertus assises, & désignées par les attributs qui leur sont propres. Au-dessous du buste on lit :

HIERONYMUS BIGNON,

SUI SÆCULI AMOR, DECUS,

EXEMPLUM, MIRACULUM.

Plus bas, sur une table de marbre noir est cette Inscription :

Quid hæc circunstantium virtutum pompa sibi velit, haud requiret quisquis HIERONYMI BIGNONII, *Regii in curia Parisiensi Advocati, hanc esse effigiem noverit; quem doctrina ac humilitatis rara*

Digitized by Google

concordia, & justitiæ ac pietatis indivulsa societas, & Deo & hominibus commendarunt.

Fuit illi scientia multiplex, & exquisita, eademque expedita & facilis, & quæ non actiones modò publicas exornaret, sed familiarem quoque convictum mirâ suavitate condiret; hujus splendor ne quem perstringeret, fecit incredibilis animi modestia, qua sibi cunctos præponebat, non variâ simulatione, sed intimo sensu; neminem ille despicere visus, nemini obloqui, omnes contra fovere, amplecti; ita cùm omnium admirationem excitaret, nullius incendit invidiam; eruditorum & princeps & pater, communi suffragio habitus.

Atque hæ privatæ quodammodo BIGNONII *dotes fuerunt; quales autem in amplissimo, quo per omnem fere vitam functus est munere, ostenderit; quam animi firmitatem, fidem, Religionem, benignitatem, æquitatem, patientiam, nec dici potest, nec necesse est; adeo quidquid dixeris, non intra verum modo erit, sed intra famam. Nec verentur duo superstites filii,* Hironymus *&* Theodoricus; *ille paternæ dignitatis hæres; hic libellorum supplicum magister, qui hoc optimo parenti Monumentum mœsti posuêre, ne in celebrandis ipsius virtutibus nimiùm videantur amori tribuisse, quarum testem*

Digitized by Google

appellare possunt, non Galliam modo, sed orbem.

Obiit an. 1656. 7. *Aprilis.*
ætatis 67.

Quoique cette Inscription soit assez longue, il s'en faut beaucoup qu'elle renferme tout ce qu'il y avoit à dire à la gloire de *Jérôme Bignon*, qui par son esprit, par son grand savoir & par sa probité, a été l'admiration de son siecle. En 1620. il fut pourvu de la charge d'Avocat-Général au grand Conseil, fait Conseiller d'Etat peu de temps après, & Avocat-Général au Parlement de Paris en 1625. à la place *de M. Servin*, qui venoit de mourir. De son mariage avec *Catherine Bachasson*, il eut deux garçons, & une fille qu'il maria à *Etienne Briquet*, sujet d'une grande espérance, à qui il céda en 1641. sa charge d'Avocat-Général au Parlement. Peu de temps après, le Cardinal de Richelieu, quoiqu'assez mal intentionné pour M. *Bignon*, le fit nommer *Grand-Maître de la Bibliotheque du Roi.* M. *Briquet* étant mort en 1645. M. Bignon reprit sa charge d'Avocat Général, & l'exerça jusqu'à sa mort, arrivée le 7. d'Avril 1656. C'est *Jérôme & Thierri Bignon*, ses fils, qui ont consacré cette Epitaphe à leur illustre pere.

Digitized by Google

Jérôme Bignon II. du nom, fils aîné de *Jérôme premier*, étoit né le 11. Novembre 1627. & mourut Conseiller d'Etat le 15. Janvier de l'an 1697. De son mariage avec *Susanne Phelypeaux*, sont descendus Messieurs *Bignon* qui subsistent encore aujourd'hui, & qui se sont toujours distingués dans les Conseils de nos Rois.

Quant à *Thierri Bignon*, fils puîné de *Jérôme premier*, il fut Conseiller au Parlement, puis Maître des Requêtes, ensuite Président au grand Conseil, & enfin Premier Président de cette Cour supérieure en 1690. Il mourut le 19. Janvier 1697. quatre jours après son frere aîné, & ne laissa de *Françoise Talon*, sa femme, que *Marie-Anne-Françoise Bignon*, mariée à *Michel-François de Verthamon*, Premier Président du grand-Conseil, après la mort de son beau-pere, qui non-seulement a survécu à son épouse, mais même aux enfans qu'il en avoit eus.

Dans une Chapelle qui a été proprement décorée par les soins de *Marc-René de Voyer de Paulmy d'Argenson*, Garde des Sceaux de France, & par *MM. d'Argenson*, Conseillers d'Etat, ses enfans, sont la sépulture & les Epitaphes de plusieurs sujets illustres du nom de *Voyer d'Argenson*, d'une des plus anciennes Maisons

Digitized by Google

Maisons de Touraine. Comme ces Epitaphes sont ici dans un ordre renversé, & peu conforme à celui des filiations, il est à propos, pour mettre le Lecteur en état de connoître distinctement ceux en l'honneur desquels on les a faites, de remarquer que *Pierre de Voyer*, dont l'Epitaphe est ici au milieu des autres, est le chef de la branche de *Voyer d'Argenson*, la seule qui subsiste aujourd'hui. Il étoit fils de *Jean de Voyer de Paulmy*, troisieme du nom, & de *Jeanne de Guéfaut*, *Dame d'Argenson*; & parce qu'il eut cette Terre en partage des biens de sa mere, il en prit le nom. Il fut Chevalier de l'Ordre du Roi, & Grand-Bailli de Touraine, & avoit épousé *Elisabeth Hurault de Chiverni*, niece du Chancelier de ce nom, de laquelle il eut *Réné de Voyer Comte d'Argenson*, *Claude*, *François*, & *Marie de Voyer*, tous quatre mentionnés dans cette Epitaphe.

Réné de Voyer d'Argenson, fils aîné de *Pierre*, se destina d'abord à la profession des armes, qui avoit été celle de tous ses ancêtres paternels; mais *Elisabeth Hurault*, sa mere, & des conjonctures générales & particulieres, le déterminerent à prendre le parti de la Robe. Il fut reçu Conseiller au Parlement de Paris en 1620. âgé de 24. ans; & bientôt après ayant passé à la charge de Maî-

tre des Requêtes, il servit en qualité d'Intendant au siege de la Rochelle, & dans la suite il n'eut plus que des Intendances d'armées, ou que des Intendances de Provinces. Dans un grand nombre d'occasions il servit autant de sa personne, & beaucoup plus de son esprit qu'un homme de guerre. On l'employa aussi dans des négociations fort délicates. Après tant de travaux, & la mort d'*Hélene de la Font*, sa femme, il résolut de ne plus travailler que pour l'éternité, & se mit dans l'Etat Ecclésiastique; mais la Chrétienté eut besoin de lui pour négocier la Paix de la République de Venise avec le Turc, & il fut nommé Ambassadeur Extraordinaire vers cette République. Il n'accepta cette Ambassade qu'à condition qu'il n'y seroit qu'un an, & que lorsqu'il en sortiroit, son fils, que l'on faisoit dès lors Conseiller d'Etat, lui succéderoit dans ce ministere. A peine fut-il arrivé à Venise en 1651. qu'il fut pris, en disant la Messe, d'une fievre violente, dont il mourut en quatorze jours. Ainsi son fils se trouva à l'âge de 27 ans Ambassadeur à Venise. Son premier soin fut de faire élever à son pere dans l'Eglise de S. Job un Mausolée que le Sénat s'obligea par un acte public de faire entretenir & conserver.

René de Voyer d'Argenson II. du nom,

fut Ambaſſadeur à Veniſe après la mort de ſon pere. Ce fut dans le cours de ſon Ambaſſade, qui dura cinq ans, que naquit à Veniſe M. *d'Argenſon*, un des grands hommes des deux derniers ſiecles. La République de Veniſe fut ſa marraine, lui donna le nom de *Marc*, le fit Chevalier de S. Marc, & lui permit à lui & à toute ſa poſtérité, de mettre ſur le haut de leurs armes celles de l'Etat, avec le cimier & la deviſe. *René II.* ayant fini ſon ambaſſade, ſe retira dans ſes terres, puis à Paris, où il mourut en 1700. Il avoit épouſé *Marguerite Houlier de la Poyade*, Dame *de Rouſſiac*, de laquelle il eut le fameux *Marc-René de Voyer de Paulmy d'Argenſon*, & *François-Elie de Voyer d'Argenſon*, Doyen de l'Egliſe Royale de S. Germain de l'Auxerrois, puis Evêque de Dol, enſuite Archevêque d'Embrun, & enfin Archevêque de Bordeaux.

Marc-René de Voyer d'Argenſon auroit bien voulu ſuivre la profeſſion des armes; mais des convenances d'affaires domeſtiques lui firent prendre la charge de Lieutenant-Général au Préſidial d'Angoulême, qui lui venoit de ſon aïeul maternel. Il ne fut pas long-temps dans cette charge, ſans que le Public s'apperçût qu'il étoit trop grand Magiſtrat pour une auſſi petite Magiſtrature. Quelques démêlés qu'il

Digitized by Google

eut avec sa compagnie, l'obligerent de faire un voyage à Paris, où il fut bientôt connu de M. *de Pontchartrain*, alors Contrôleur-Général des Finances. Ce Ministre & quelques autres personnes de grande considération résolurent de le fixer à Paris, & lui firent acheter une charge de Maître des Requêtes *sur la foi de son mérite*, comme l'a dit un bel esprit. * Il fut fait Lieutenant-Général de Police en 1697. & donna dans cette place qu'il remplit pendant vingt & un an, de grandes marques de capacité & de courage. Au commencement de l'an 1718. le Duc d'Orléans, Régent du Royaume, le fit Garde des Sceaux & Président du Conseil des Finances. Il garda ces deux dignités jusqu'à ce que le bien des affaires générales sembla demander qu'il s'en démît. Il remit la Présidence des Finances au commencement de l'an 1720. & les Sceaux au commencement de Juin de la même année. Il mourut le 8. de Mai 1721. & son corps fut inhumé dans cette Chapelle où il avoit marqué sa place, comme il paroît dans une des Epitaphes qu'on va lire. Il laissa de *Marguerite le Fevre de Caumartin*, sa femme, deux fils, & une fille mariée à N... *le Gendre de Collandre*, Maréchal des Camps & Armées du Roi, & Commandeur de l'Ordre de S. Louis.

* M. de Fontenelle.

Digitized by Google

Sur l'Autel de la Chapelle de ces illustres personnages, est un grand tableau qui représente la construction du Temple de Jérusalem.

La face de cette Chapelle qui est vis-à-vis l'Autel, est toute incrustée de marbre, & l'on y voit au bas d'une pyramide le portrait en buste de marbre blanc, de *Marc-René de Voyer de Paulmy d'Argenson*, accompagné de tous les attributs qui conviennent aux dignités de Chef du Conseil des Finances & de Garde des Sceaux de France, dont ce grand homme avoit été revêtu. Au-dessous du petit coffre qui renferme les Sceaux de France, est cette Epitaphe ainsi figurée :

HIC JACET

MARCUS RENATUS DE VOYER
DE PAULMY D'ARGENSON,

Regi à Sanctioribus Consiliis
morum in urbe Censor ;
Ordinis Regii sancti Ludovici
Cancellarius, erarii publici Præfectus ;
& Galliæ Sigillorum Custos.
Obiit Parisiis VI. *Id. Maii*
anno M. DCCXXI. *ætatis* LXVIII.
mensibus VII. *dieb.* IV.

Dans les panneaux des bases qui semblent soutenir toute cette Architecture de marbre, sont les Epitaphes suivantes :

Digitized by Google

D. O. M.

RENATUS DE VOYER è Comitibus DE PAULMY Comes d'ARGENSON, Christianissimi Regis ad Serenissimam Venetorum Rempublicam Legatus; Parentibus illustris, prosapiâ sublimis; perpetuis muneribus clarus, temporaneis clarissimus. Rebus gestis inclitus, virtutibus absolutus, Venetiis desideratus, hîc situs est. Anno salut. M. DC. LI. etat. LV.

Amantissimo Patri Renato amantissimus filius Renatus nominis ac Legationis (utinam) & virtutum hæres cum luctu Christiano posuit, Senatûsque pietati commendavit Tabulam hanc marmoream expressam ad illius similitudinem, quæ Venetiis visitur, ubi legati illustrissimi, tàm de Gallicâ, quàm de Venetâ Republicâ, optimè meriti, cineres placidè conquiescunt. Pia avi amantissimi memoriæ, devotissimus Nepos, Marcus Renatus de VOYER de PAULMY, Marchio d'ARGENSON, Consistorianus Comes, Urbanæ disciplinæ Præfectus,

Digitized by Google

posuit in hoc Sacello,
in quo Proavus jacet, & ipse post mortem
tumulandus est
anno M. DCC. XVII. *die.....*

Attende quisquis es virtutis inconcussæ
amator. Inviolatæ fidei miles
hîc jacet Torquatus
Petrus de VOYER, *Dominus*
*d'*ARGENSON, *ex antiquâ stirpe*
Vicecomitum de PAULMY,
apud Turones oriundus, à secretis
Henrico Magno, & Ludovico Justo
Consiliis, necnon Turonensis Provinciæ
Magnus Ballivus,
Regi semper addictissimus,
qui bellis insignis, tùm civilibus,
tùm exteris, Gallia suo Henrico,
& quiete orbatâ,
Reginâ Mariâ Mediceâ Regente
Principum & Magnatum
defectionibus restitit, animo intrepido,
forti consilio, & eruditâ sapientiâ
vir, sibi parùm, at suis, & Reip.
verè natus, & opere justus,
ita & Deo super omnia devotus,
ut cætera tantum ad Christi
Regnum curaret.
Obiit Parisiis eâ, quâ constanter
vixerat, pietate,
22.° mensis Decembris, anno 1616.
ætatis 53.

Digitized by Google

PETRUS VOYERIUS

Anagramma

VIR OPERE JUSTUS.

Illustrissimo Conjugi ELISABETHA HURAULT, *virtutum ejus imitatrix sedula, amoris sanctissimi constantisque fidelitatis monumentum, quod ponendum vivens conceperat, ea fato functa, optimis parentibus, Renatus & Claudius de* VOYER *filii mœrentes extruxere. E vitâ excessit mater piissima, 30. Maii anno 1645. ætatis 74°.*

Æterna addas memoriæ Franciscum & Mariam de VOYER, *parentum cineribus mixtos, necnon obdormientem hîc in Deo Dominam Helenam de la Font, uxorem Renati de* VOYER *Domini d'*ARGENSON, *Regii Consistorii assessoris ordinarii, nuper exercituum Germaniæ, Italiæ, Cathaloniæ, justitiæ & ærario Præfecti; & nunc apud Aquitanos Proconsulis, rarâ mulierem bonitatis, & castæ prudentiæ, quæ mortuis adjuncta est 9°. Februarii die, anno 1638. ætatis 35.*

Digitized by Google

Eorum ut animæ gaudio fruantur æterno,
Viator Deum precare.

D. O. M.

Sub hoc Marmore neque corpus
cujusquam, neque tumulum quære.
Una sistitur memoria viri illustrissimi,
quam pro sua in charissimum
parentem pietate amantissimus filius
Marcus Renatus de VOYER
de PAULMY *d'*ARGENSON,
reducendam duxit.
Ut qui cineres alteri sepulcro credidisset,
in hoc Sacello domestico
præsens quoque modo exhiberetur.
Morare tantisper Viator
neque revocatum aliundè clarissimi viri
Monumentum ignora, cujus virtutes
non eodem quo corpus loco
circumscribi debuerunt piæ memoriæ
& perennitatis nominis
Renati de VOYER *de* PAULMY,
*Comes d'*ARGENSON
& de ROUPEIAE, *&c.*
qui ex antiquâ & perillustri apud
Turonas prosapiâ
Togatam secutus militiam
primùm Senator, dein Libellorum
supplicum Magister
missus Dominicus & Consistorianus
Comes
post Patrem apud Venetos legatione

functus Regiâ,
integritate vitæ & morum probitate
spectabilis,
Templum hoc æterno Patri dicavit,
dotavit, & à fundamentis erexit.
Demùm in senectute bonâ,
& cœlestium fructuum uberi, vitam
clausit mortalem,
immortalem auspicaturus.
Die XXX. *Aprilis* M. DCC.

Dans la Chapelle de *saint Laurent* est une Epitaphe où l'on ne sait ce qu'on admire le plus, ou du mérite de la Dame pour qui elle a été faite, ou de la tendresse & de l'affliction du mari qui la lui a consacrée.

ADSTA PAULULUM VIATOR.

Homo es, hominis nimium
flebilem ne renuas
audire sortem.
Moritur mulier vere fortis,
FRANCISCA ROUALLE;
Moritur heu conjux quam charo chara
conjugi!
Mores ingenui, prudens simplicitas, pie-
tas sine fuco,
Forma liberalis, grata, venusta, pudici-
tia inconcussa,
Amor denique totus in maritum effusus,
amorem

in marito parem accenderant.
Mors ecce invida & crudelis amantes separat.
Moritur illa ex partu filiolæ superstitis.

Anno Domini 1682. Maii 13.
Ætatis 35.
Oppressus dolore maritus,
FRANCISCUS GOURREAU,
Eques, Dominus de la Proultiere,
& du Bois-Gillouft,
in suprema Galliarum curia Præses,
hoc Epitaphium posuit,
æternum suæ irreparabilis jacturæ,
& mœroris indefinentis
Monimentum.

La Chapelle de *saint Charles* est peut-être celle de tout Paris qui est décorée avec le plus de gout & le plus de génie. *Le Brun*, l'un des plus grands Peintres que la France ait eus, la fit orner pour servir de Mausolée à sa mere, & toute la décoration a été imaginée & conduite par cet excellent Artiste.

La mere de ce Peintre est ici représentée par une figure de marbre qui sort du tombeau au son de la trompette. Cette figure est admirable, & marque parfaitement l'avidité qu'elle a d'aller jouir de la Gloire, tant par son expres-

Digitized by Google

ſion, que par cette Inſcription tirée de l'Ecriture ſainte :

Satiabor cùm apparuerit gloria tua.

L'Ange qui eſt en l'air, & qui ſonne de la trompette, eſt dans une attitude & d'une légéreté qu'on ne peut aſſez admirer. Ce Monument a été ſculpté par *Gaſpar Colignon*, Sculpteur extrêmement habile, & même unique pour des morceaux de caractere. Le ſien étoit ſinguliérement bizarre & intraitable.

A l'autre face de cette Chappelle eſt le Mauſolée de *le Brun*, qui y eſt repréſenté en buſte de marbre, au bas d'une pyramide poſée ſur un piedeſtal, dans le panneau duquel eſt l'Epitaphe qui ſuit :

A LA MÉMOIRE

DE CHARLES LE BRUN,

Ecuyer, Sieur de Thionville, premier Peintre du Roi, Directeur des Manufactures Royal des Gobelins, Directeur-Chancelier de l'Académie Royale de Peinture & Sculpture.

Son génie vaſte & ſupérieur le mit, en peu de temps, au-deſſus de tous les Peintres de ſon ſiecle. Ce fut lui qui forma la célebre Académie de Peinture & de Sculpture, que LOUIS LE GRAND *a depuis honorée de ſa royale protection, qui a fourni des Peintres & des Sculpteurs à*

Digitized by Google

toute l'Europe, où elle a toujours tenu le premier rang.

L'Académie du deſſein de cette ſuperbe Rome, qui avoit eu juſqu'à préſent l'avantage des beaux Arts ſur toutes les autres Nations, le reconnut pour ſon Prince en 1676. & en 1677. Ce ſont ſes deſſeins qui ont répandu le bon gout dans tous les Arts; & ſous ſa direction les fameuſes Manufactures des Gobelins ont fourni les plus précieux meubles & les plus magnifiques ornemens des Maiſons Royales.

Pour marque éternelle de ſon mérite, LOUIS LE GRAND *le fit ſon premier Peintre, lui donna des Lettres authentiques de Nobleſſe, & le combla de ſes bienfaits. Il eſt né à Paris le 22. de Mars 1619. & y eſt mort dans le ſein de la piété le 12. de Février 1690.*

Suſanne Butay, *ſa veuve, après avoir élevé à ſon illuſtre époux ce monument de ſon eſtime & de ſa reconnoiſſance, l'a rejoint dans le tombeau le 26. de Juin 1699.*

Au-deſſous de cette Epitaphe on lit cette inſcription ſur un marbre noir :

Ladite Dame Suſanne Butay, *veuve du ſieur* le Brun, *par ſon teſtament olographe du 13 Septembre 1696, reconnu devant* Vatri & Torignon, *Notaires, le 28 du même mois, & dépoſé audit* Torignon *le 24 Juin 1699, a légué aux pau-*

Digitized by Google

vres honteux & aux pauvres malades de cette Paroisse, la somme de 2000 livres une fois payée. Plus a légué 1000 livres de rentes sur les Aides & Gabelles rachetables de 20000 livres, pour être les arrérages de cette rente employés à marier de pauvres filles, & mettre en apprentissage de pauvres garçons nés sur la présente Paroisse, ou qui s'y trouveront demeurer depuis deux ans, lesquels seront nommés par Messieurs les Curés présens & à venir, qui feront la distribution de cette aumône en présence de Messieurs les Marguilliers, sans être obligés de rendre aucun compte. Le tout ainsi qu'il est plus au long porté au testament de ladite Dame, & au contrat qui en a été passé pardevant Barbare & Torignon, *Notaires, le 24 Septembre audit an 1699. Elle a aussi légué conjointement avec feu M.* le Brun, *son époux, 400 livres de rentes sur la Ville, pour être employées à la fondation d'une Messe pour chacun jour de l'année en cette Chapelle aux termes de leurs testamens.*

Ce dernier Mausolée a été sculpté par feu *Coyzevox*, dont l'excellence dans son art est connue de tout le monde.

Le tableau qui est sur l'Autel de cette Chapelle, représente *S. Charles Borromée* à genoux devant un Crucifix : il a été peint par *le Brun*. S. Charles y est repré-

Digitized by Google

senté avec une corde au col, dans le moment qu'il s'offre à Dieu & se dévoue pour son peuple de Milan, qui étoit frappé de la peste. Au-dessous de ce tableau est un bas-relief en bronze d'une excellente maniere sur un fond de marbre blanc. Il représente S. Charles donnant le saint Viatique à un pestiféré, environné de plusieurs autres. Il est encore du dessein de le Brun. La gloire de ce Peintre, & la dévotion particuliere qu'il avoit pour ce Saint dont il portoit le nom, concoururent à faire de ce tableau un chef-d'œuvre de Peinture.

Le Séminaire de S. Nicolas du Chardonnet a été institué par *Adrien Bourdoise*, Prêtre d'une vertu éminente; & cet établissement a été trouvé si utile & même si nécessaire, qu'il a été imité dans toutes les Villes Episcopales du Royaume. M. *Bourdoise* commença en 1612. le Jeudi de la premiere semaine de Carême, à former une Communauté de dix Ecclésiastiques au College de Rheims, où il demeuroit pour lors. Elle passa peu de temps après au College du Mans, ensuite à celui du Cardinal le Moine, puis à celui de Montaigu. Le 7. Décembre de l'an 1620. elle fut introduite par *Compain*, fils d'un Secrétaire du Roi, dans une maison qui lui appartenoit, & qui étoit voisine de S. Nicolas du Char-

Digitized by Google

donnet. Comme cette maison & une autre que cette Communauté avoit louées, ne suffisoient pas pour la loger, elle alla s'établir au College des Bons-Enfans, sans néanmoins se dessaisir de la maison de *Compain*, où elle étoit encore en 1632. sous la direction de *George Froger*, Curé de S. Nicolas du Chardonnet, lorsque Louis XIII. par ses Lettres-Patentes datées de Metz au mois de Février de cette année, approuva & confirma les conventions faites par les Prêtres de saint Nicolas, & leur permit de vivre en Communauté; mais cela ne suffisoit pas, & ils en obtinrent d'autres datées de S. Germain en Laye, & du mois de Mai de la même année, qui les rendoient capables de faire des acquisitions de fonds ou de maisons, & de recevoir des donations, &c. *Armand de Bourbon, Prince de Conti*, ayant appris que la maison que ces Prêtres occupoient, n'étoit point payée, quoique le contrat d'acquisition en eût été passé depuis plusieurs années, il leur donna quarante mille livres pour en faire le payement. *Jean-François de Gondi*, premier Archevêque de Paris, érigea cette société de Prêtres en Séminaire, par ses Lettres du 20. Avril 1644. & le Roi confirma cette érection par ses Lettres-Patentes du mois de Mai de la même année;

Digitized by Google

L'Archevêque de Paris mit la derniere main à cet établiſſement le 10. Juin de la même année, en ſignant les Conſtitutions de ce Séminaire. L'Inſtituteur fut fâché du pouvoir que le Roi avoit accordé à ſa Communauté de faire des acquiſitions, & de recevoir toutes ſortes de donations, parce que ſon deſſein étoit qu'elle ne poſſédât rien en propre, & qu'elle vécût ſous la dépendance du Curé & de la Fabrique de S. Nicolas du Chardonnet.

La Cure de S. Nicolas du Chardonnet eſt à la nomination & collation de l'Archevêque de Paris.

Meſſieurs du Séminaire de S. Nicolas du Chardonnet ont fait bâtir en 1730. une fort belle maiſon dans la même rue, & auprès de leur Séminaire. Elle eſt deſtinée à l'éducation des jeunes gens qui ſe deſtinent à l'état Eccléſiaſtique, & qui vont étudier dans les Colleges de l'Univerſité. Ils ne ſont reçus dans cette maiſon qu'en payant penſion, & ſont dirigés par trois Eccléſiaſtiques de la ſociété du Séminaire. Ils aſſiſtent en ſurplis les Dimanches & les Fêtes, aux Offices qu'on célebre dans l'Egliſe de S. Nicolas du Chardonnet.

La rue *des Bernardins* ſe nommoit en 1246. 1380. & long-temps depuis, la rue S. Bernard, *via ſancti Bernardi*, à

Digitized by Google

cause du College des Moines de Cîteaux, qui est dans cette rue, lesquels on nomme quelquefois *Bernardins*, à cause de l'honneur que saint Bernard a fait à cet Ordre.

LE COLLEGE DES BERNARDINS.

Ce College fut fondé vers l'an 1244. par *Etienne de Lexinton*, Anglois de naissance, & Abbé de Clairvaux, qui voulant exciter l'amour de l'étude dans son Ordre, obtint du Pape Innocent IV. la permission d'établir ce College pour faire étudier les Religieux de son Ordre. On dit que le principal motif qui porta cet Abbé à fonder ce College, fut celui d'occuper ses Moines, & afin qu'à l'avenir ils ne fussent point exposés au mépris des Freres Prêcheurs, des Cordeliers, & des autres Religieux qui faisoient profession de science. Le Pape ne se contenta point d'approuver la fondation de ce College; il ordonna au Chapitre-Général de Cîteaux d'en établir d'autres. En effet, le Chapitre-Général assemblé au mois de Septembre de l'an 1245. en fit un Statut exprès, & ordonna qu'il y auroit étude dans toutes les Abbayes de l'Ordre où les Abbés pourroient, ou voudroient l'avoir; en sorte que dans chaque Province il y eût au moins un Monastere où l'on enseigne-

Digitized by Google

roit la Théologie. L'Abbé de Clairvaux fut déterminé à établir ce College en cet endroit, à cause que son Abbaye y possédoit déja une maison que l'Auteur des Annales de Cîteaux appelle l'*Hôtel des Comtes de Champagne*. Il joignit à cette Maison & à l'emplacement qui en dépendoit, six arpens de terre qu'il acquit des Religieux de S. Victor, & quelques autres acquisitions. *Etienne de Lexinton*, pour illustrer son ouvrage, engagea *Alphonse de France*, frere de S. Louis, & Comte de Poitiers, à accepter la qualité de Fondateur & de protecteur de ce College. Il en couta à ce Prince cent quatre livres parisis de rente à prendre sur la Prévôté de la Rochelle, que l'Abbé s'obligea d'employer à l'entretien de vingt Religieux Profès de l'Abbaye de Clairvaux, dont treize seroient Prêtres, pour y faire l'Office, y vivre dans l'observance réguliere, & y étudier en Théologie, ainsi qu'il est porté par l'acte de fondation, qui est daté du 3. Mai 1253. Ce même Prince donna ensuite vingt livres parisis de rente à prendre aussi sur la Prévôté de la Rochelle, pour une Messe qu'il fonda en cette Maison. Ce College fut gouverné par un Supérieur, qui porta d'abord le nom de *Prieur*, & puis celui de *Proviseur*, qui étoit le nom qu'on donnoit ordinairement aux Supérieurs des Colleges.

Digitized by Google

Cette Maison, qui n'étoit d'abord que pour les Religieux de l'Abbaye de Clairvaux, fut vendue le 14. Septembre de l'an 1320. au Chapitre général, & à tout l'Ordre de Cîteaux en commun, qui paya pour cette acquisition à ladite Abbaye la somme de treize mille livres. Le Roi confirma ce transport au mois de Février suivant, & se réserva le droit de patronage, & tous les autres droits que *le Comte Alphonse* avoit sur cette Maison.

Lexinton avoit fait bâtir une Chapelle pour ce College, laquelle fut changée en une grande & belle Eglise que le Pape Benoît XII. qui avoit été Professeur en ce College, & le Cardinal *Guillaume Curti*, surnommé *le Blanc*, à cause qu'il avoit été Religieux de l'Ordre de Cîteaux, entreprirent de faire bâtir, mais qu'ils n'achèverent point. La premiere pierre de cet édifice fut posée le 24. Mai de l'an 1338. comme il se voit par les Lettres *du Roi Philippe VI.* S'il étoit achevé, ce seroit, sans contredit, un des plus beaux bâtimens gothiques qu'il y ait.

Aux deux côtés de la porte de cette Eglise étoient deux inscriptions, au-dessous des armes de Benoît XII. qui sont peintes contre ce mur, & presque entiérement effacées.

Digitized by Google

Hæc arma sunt sanctissimæ memoriæ Domini BENEDICTI, *Papæ duodecimi, Cistercienſis Ordinis, cujus est præsens studentium Collegium, Professoris; qui hanc fundavit Ecclesiam, & multis dotavit indulgentiis.*

Dominus GUILLELMUS, *quondam Cardinalis, Doctor Theologiæ, Tholosanus natione, Cistercienſis religione; Ecclesiam præsentem ad perfectionem qualem obtinet produxit: Bibliothecam insignivit, sexdecim Scolares in Theologia studentes in perpetuo fundavit.*

Hic GUILLELMUS, *cognomento* ALBUS, *creatus fuerat Presbyter Cardinalis, tituli sancti Stephani in monte Cælio, à Benedicto XII. anno Domini* 1337. *& anno ejusdem* 1346. *Pontificatûs autem Clementis VI. quinto, obiit Avenione, auctore* Onuphrio.

Le Pape Benoît XII. étoit de Toulouſe, & ſe nommoit *Jacques Fournier*, ou *Novelli*. Il avoit été Religieux de l'Ordre de Cîteaux, & avoit profeſſé la Théologie dans le College de ſaint Bernard à Paris, puis fut Abbé, enſuite Evêque, Cardinal & Pape le 20. Décembre 1334.

Quant au Cardinal *Guillaume*, il ſe nommoit *Guillaume Curti*, ſurnommé le

Cardinal le *Blanc*, du Dioceſe de Toulouſe.

Les curieux en Architecture doivent demander à voir un eſcalier placé à l'extrêmité du bas côté droit de l'Egliſe. Il faut deſcendre pluſieurs marches pour y entrer, le ſol de l'Egliſe ayant été élevé de plus de ſix pieds, comme on le dira ci-après. Le plan de la cage eſt rond & à double vis, c'eſt-à-dire, qu'il y a deux eſcaliers l'un ſur l'autre, dont la tête des marches eſt enclavée dans le même noyau qui porte de fond; de façon que deux perſonnes peuvent monter & deſcendre ſans ſe voir. Il y en a un dans le même genre au Château de Chambor, mais bien ſupérieur à celui-ci pour la légéreté, la clarté & la hardieſſe, en ce que les marches tiennent par le collet à un mur circulaire percé d'arcades, & qui laiſſe un jour dans le milieu.

Cet eſcalier-ci a dix pieds de diametre, & les marches huit à neuf pouces de hauteur. Comme il eſt double, il a deux entrées, l'une par l'intérieur de l'Egliſe, & l'autre par la Sacriſtie, qui eſt grande: la voûte eſt élevée & ſoutenue par de beaux piliers gothiques. L'entrée de cet eſcalier par la Sacriſtie eſt fermée par un très-gros mur, qui n'a pas empêché que des voleurs ne ſoient venus à bout, il y a pluſieurs années, de

Digitized by Google

le percer, & d'en enlever de très-groſſes pierres, pour faire une ouverture à un gros coffre de chêne, armé de pluſieurs bandes de fer, & adoſſé à ce mur où étoient enfermés les vaſes ſacrés dont ils s'emparerent. Des trois complices de ce vol, l'un fut pris & brûlé, & les deux autres s'échapperent.

En 1709. les débordemens de la riviere ayant fort endommagé le pavé de cette Egliſe, on le releva de cinq ou ſix pieds en 1710. pour éviter à l'avenir de pareils inconvéniens. La démolition du Monaſtere & de l'Egliſe de Port-Royal-des-Champs, arrivée dans cette même année, donna occaſion d'acheter la menuiſerie du maître-Autel, & les ſtalles de ces Religieuſes, & on les a placées ici avec avantage. Les panneaux de ces ſtalles ſont ſculptés avec beaucoup de gout & d'art. Ces formes furent faites par ordre du Roi Henri II. dont on voit ici la deviſe.

Guillaume du Vair, Evêque de Liſieux, & Garde des Sceaux de France, mort à Tonneins en Agenois le 3. d'Août 1621. fut inhumé dans cette Egliſe, où l'on mit l'Epitaphe qu'il s'étoit faite lui-même, & qui eſt ainſi conçue ;

Digitized by Google

GUILLELMUS DU VAIR,

Episcopus Lexoviensis,
Franciæ Procancellarius,
hîc expecto resurrectionem,
natus 7. Martii
1557.

Dom Paul *Pezron*, Religieux de l'Ordre de Cîteaux, Docteur en Théologie de la Faculté de Paris, Abbé de la Charmoie, & un des plus savans hommes des deux siecles derniers, a demeuré & professé long-temps la Théologie dans ce College. Il mourut dans le Château *de Checi*, en Brie, où il étoit allé pour tâcher de rétablir sa santé, le 9. d'Octobre 1706. Il a donné au Public plusieurs Ouvrages remplis d'une profonde érudition. Le principal de ses Ouvrages est celui qui est intitulé, *l'Antiquité des temps rétablie & justifiée*. Ce Livre le mit aux prises avec le P. *Martianay*, Moine Bénédictin de la Congrégation de saint Maur, & avec le *P. le Quien*, de l'Ordre de S. Dominique, qui écrivirent l'un & l'autre en faveur de la Chronologie du texte hébreu, contre celle de la version des Septante que Dom *Pezron* préféroit à l'autre.

Dans cette même rue étoit la Maison paternelle de Messieurs *Bignon*. L'Abbé *Bignon*

Digitized by Google

Bignon l'a occupée assez long-temps, & puis la vendit à *Chol de Torpane*, Chancelier de la Principauté souveraine de Dombes, aux héritiers duquel elle appartient encore aujourd'hui.

Il y a aussi dans cette rue des Bernardins, une Maison qui appartient à Monsieur *Barré*, Auditeur des Comptes, & dans laquelle il a rassemblé une infinité de choses curieuses & rares, soit en livres, en manuscrits, en estampes, &c.

Le Quai de *la Tournelle* se nommoit autrefois le Quai *S. Bernard*, à cause de sa proximité du College des Bernardins, dont je viens de parler. Il a pris le nom qu'il porte aujourd'hui, d'une vieille tour quarrée qui est attenant la porte saint Bernard, & de laquelle je parlerai.

La premiere Maison remarquable qu'on trouve sur ce Quai, en sortant de la rue des Bernardins, est *l'Hôtel de Nesmond*. Il y a peu d'Hôtels dans Paris qui aient aussi souvent changé de nom que celui-ci. Anciennement on le nommoit l'Hôtel *de Tyron*, puis de *Bar*, de *Montpensier*, *du Pin* & de *Nesmond*. On l'a quelquefois nommé aussi l'Hôtel de *Lorraine*, à cause qu'il appartenoit aux Ducs de Bar & de Lorraine, mais d'ordinaire *l'Hôtel de Bar*. Les Anglois le confisquerent en 1423. parce que le Duc de Bar & de Lorraine suivoit le parti de Char-

Digitized by Google

les VII. Réné d'Anjou, Comte de Provence, Duc de Bar & de Lorraine, le donna pour cinq sols par an de redevance, à *Dorin*, Clerc de la Chambre des Comptes, & à *Perrine*, sa femme, Lavandiere de Louis XI. Il passa ensuite, je ne sais comment, aux Ducs de Montpensier, dont un d'eux le donna au premier Président de *Selve*. Messieurs de Nesmond, qui ont rempli les premieres charges du Parlement, en devinrent propriétaires, & lui donnerent leur nom. Cette famille s'étant éteinte au commencement de ce siecle, son Hôtel a été vendu à feu *Blondi*, fameux danseur à l'Opéra.

LA COMMUNAUTÉ DES FILLES DE SAINTE GENEVIEVE.

La Maison de ces Filles touche à l'Hôtel de Nesmond, & je dirai comment elles l'ont acquise, dans l'Histoire abrégée que je vais faire de leur établissement.

Cette Communauté telle qu'elle est aujourd'hui, a été formée de deux Sociétés qui n'en font plus qu'une. Dès l'an 1636. Mademoiselle *du Blosset* avoit assemblé quelques filles, qui sans aucune singularité d'habits, sans vœux & sans clôture, s'occupoient au travail, récitoient le petit Office de la Vierge, visitoient les pauvres malades, assistoient

Digitized by Google

ceux de la campagne, prenoient des Penſionnaires & tenoient de petites écoles. Elles prirent *ſainte Genevieve* pour leur Patrone, & formerent un corps de Communauté ſéculiere ſous l'autorité de l'Archevêque de Paris. Au mois de Juillet de l'an 1661. elles obtinrent des Lettres-Patentes du Roi, & demeuroient alors ſur les Foſſés de S. Victor, auprès du coin de la rue des Boulangers.

Dame *Marie Bonneau*, qui dès l'âge de ſeize ans, étoit demeurée veuve de Jean-Jacques de *Beauharnois de Miramion*, Conſeiller au Parlement, malgré les agrémens de ſa figure, les avantages de la fortune & les ſollicitations du monde les plus preſſantes, réſolut de ſe conſacrer entiérement au ſervice de Dieu, & forma un deſſein aſſez ſemblable à celui de M^lle *du Bloſſet*, qu'elle commença d'exécuter vers l'an 1660. ou 1661. La maiſon où elle demeuroit, étoit ſituée dans la rue ſaint Antoine & dans la Paroiſſe de ſaint Paul. Elle y aſſembla une petite Communauté, qui vivoit ſelon les réglemens qu'avoient dreſſés M. *du Fetel*, Prêtre d'une grande vertu, & qu'elle avoit pris pour ſon Directeur par l'avis de M. *Vincent de Paul*, & de M. *Feret*, Curé de S. Nicolas du Chardonnet. M. *du Fetel* étant mort, Madame de *Miramion* ſe mit ſous la direction

de M. *Feret*, & cette considération encore plus forte que celle de sa fille qu'elle maria au *Président de Nesmond*, la détermina à venir demeurer vis-à-vis l'Eglise de saint Nicolas du Chardonnet en 1662. Ce fut là qu'ayant connu la Communauté des filles de sainte Genevieve, instituée long-temps auparavant par Mademoiselle *du Blosset*, & le rapport qu'il y avoit entre cette Communauté & la sienne, elle conçut le dessein d'unir ces deux Communautés. M. *Feret*, qui étoit Directeur de l'une & de l'autre, s'employa efficacement à cette union, qui fut conclue le 14. Août 1665. & le contrat en fut signé avec l'agrément de M. *de Perefixe*, Archevêque de Paris, le 14. de Septembre de la même année. Madame *de Miramion* fonda pour lors plusieurs places, & fut établie premiere Supérieure de cette Communauté. Après cette union, Monsieur *Feret* travailla à lui donner des constitutions, qui furent approuvées par le *Cardinal de Vendôme*, Légat *à latere*, au mois de Juin de l'an 1668. & par *François de Harlay de Champvalon*, Archevêque de Paris, au mois de Février 1674. Ces constitutions étant munies de ces deux approbations, on les présenta au Roi, qui accorda de nouvelles Lettres-Patentes, qui furent enrégistrées au Parlement le 30 Juillet 1674.

Digitized by Google

Dès l'an 1670. Madame *de Miramion* avoit acheté une Maison qu'un riche Partisan nommé *Martin*, avoit fait bâtir sur le Quai de la Tournelle attenant l'Hôtel de Nesmond, & en y installant sa Communauté, Madame de *Miramion* acheta peu de temps après, une Maison au village *d'Ivri*, pour servir à la récréation, ou au rétablissement de la santé de ses filles. Son zele alla encore plus loin; car elle acheta une autre maison qui touchoit à celle où la Communauté étoit établie; & cette maison fut destinée aux femmes & aux filles qui veulent faire des retraites, soit qu'elles soient riches, ou qu'elles soient pauvres. On commença ces retraites par celles qui étoient pauvres, le jour de Noël de l'an 1687. Les principaux devoirs de cette Communauté sont d'enseigner gratuitement aux petites filles de dehors à lire & à écrire, & les autres exercices qui leur conviennent; de donner aux malades & aux blessés toutes sortes de remedes; de prendre des Pensionnaires pour les élever chrétiennement, &c.

Madame de *Miramion* mourut en odeur de sainteté le 24. Mars de l'an 1696. âgée de 67. ans. Elle étoit la jeune veuve qui avoit résisté aux sollicitations & aux violences du fameux Comte de *Bussi-Rabutin*, & de laquelle il a par-

Digitized by Google

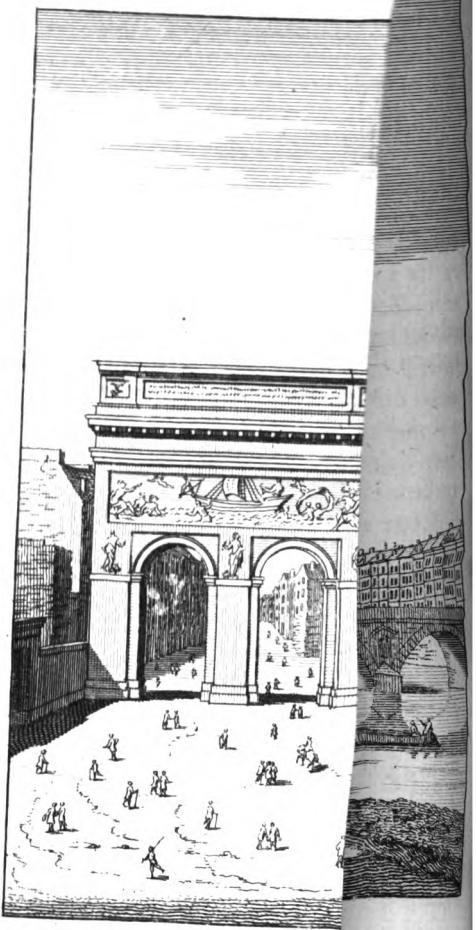
lé dans le premier tome de ſes Mémoires. Madame de *Miramion* eſt enterrée dans le petit cimetiere des Filles de ſainte Genevieve, attenant la Chapelle de ces Dames, qui fait partie des Chapelles de l'Egliſe de S. Nicolas du Chardonnet avec deux Epitaphes ſur marbre blanc, l'une ſur le pavé, & l'autre adoſſée au mur.

Le Pont de la Tournelle aboutit ſur ce Quai, & eſt de ce quartier; mais j'ai cru en devoir faire la deſcription, en faiſant celle de l'Iſle de Notre-Dame. Il a pris ſon nom de même que le Quai, d'une ancienne tour quarrée qui eſt entre ce pont & la porte S. Bernard.

Cette tour, & celle de Billy qui étoit de l'autre côté de la riviere, ſervoient autrefois à en défendre l'entrée. Celle qui donne lieu à cet article, ayant été inhabitée pendant pluſieurs années, fut accordée en 1632. aux ſollicitations de M. *Vincent de Paul*, pour y retirer les criminels condamnés aux Galeres, en attendant leur départ. Ils y furent mis & nourris des aumônes publiques juſqu'en 1639. qu'une perſonne de piété laiſſa ſix mille livres de rente pour l'entretien de ces miſérables. Le Procureur-Général du Parlement a l'adminiſtration du temporel, & le Curé de S. Nicolas du Chardonnet celle du ſpirituel. Le Concierge

Digitized by Google

Digitized by Google



L

de cette tour est nommé par le Secrétaire d'Etat, qui a la Marine dans son département.

LA PORTE SAINT BERNARD.

L'ancienne porte de *la Tournelle*, ou de *saint Bernard*, qui étoit en cet endroit, ayant été abattue, on y fit élever en 1670. l'arc de triomphe qu'on y voit, & ce fut l'illustre M. *Blondel* qui en donna le dessein, & qui composa les Inscriptions qu'on y lit. Il parle dans son cours d'Architecture de la peine que lui a donné ce *rabillage*, à cause des chambres qu'on a voulu ménager dans l'épaisseur.

Cette Porte a deux arcades ou portiques, & une pile au milieu. La hauteur de cet édifice est de dix toises, & la largeur de huit. Un attique en maniere de piédestal continu, regne sur un entablement soutenu par une corniche. De grands bas-reliefs occupent les deux faces de cette Porte. Louis XIV. est représenté dans celui qui est du côté de la Ville, répandant l'abondance de tous côtés sur ses sujets; & dans l'attique on a gravé en creux cette Inscription :

Digitized by Google

LUDOVICO MAGNO
ABUNDANTIA PARTA
PRÆF. ET ÆDIL. PONI
CC.
ANN. R. S. H. M. DC. LXXIV.

Cette Inſcription a été dictée par la reconnoiſſance, & fait alluſion à quelque impôt ſur les marchandiſes qui entrent dans Paris par ce côté-là, & que le Roi venoit de ſupprimer dans le temps qu'on commença à rebâtir cette Porte.

Le bas-relief qui eſt du côté du fauxbourg, nous fait voir Louis XIV. habillé en Divinité antique, & tenant le gouvernail d'un Navire qui vogue à pleines voiles. L'inſcription explique l'allégorie, & eſt ainſi conçue :

LUDOVICI MAGNI
PROVIDENTIÆ
PREF. ET ÆDIL. PONI
CC.
ANN. R. S. H. M. DC. LXXIV.

Ces deux bas-reliefs, & les Vertus qui ſont ſur les piles au-deſſous de l'impoſte, ſont de *Baptiſte Tuby*, un des habiles Sculpteurs qu'il y ait eus.

Les deux ouvertures de cette Porte en arcades paralleles, forment un aſpect

Digitized by Google

désagréable & irrégulier; une seule, ou trois étant absolument nécessaires dans ces sortes d'édifices uniquement élevés pour décorer l'entrée d'une grande ville, où l'on est toujours maître du local.

Je reviens sur mes pas le long du Quai de la Tournelle, pour parcourir la rue de *Bievre*, qui est de ce quartier, & parallele à la rue des Bernardins. Cette rue va de la Place Maubert aux grands dégrés par lesquels on descend à la riviere de Seine, vis-à-vis le jardin nommé le Terrein. Elle a pris son nom de la riviere de *Bievre*, ou des Gobelins, qui y a coulé pendant plusieurs siecles. *Sauval* assure que son canal qui est caché sous le pavé & sous les maisons, y étoit de son temps encore presque tout entier, & ne servoit plus depuis fort long-temps que d'égout aux eaux d'une partie du quartier de saint Nicolas du Chardonnet & de la Montagne sainte Genevieve : il ajoute qu'il étoit couvert d'une voûte toute de pierre de taille, fort longue, large, haute & très-bien bâtie. La rue de Bievre est étroite & mal bâtie. Il n'y a de remarquable que le College de saint Michel.

LE COLLEGE DE SAINT MICHEL.

Guillaume de Chanac, Evêque de Paris, fonda ce College. Il étoit Limousin, & de noble extraction. Il y en a qui

Digitized by Google

disent qu'il étoit de la maison de *Pompadour*, mais qu'il aima mieux porter le nom de sa mere qui étoit *Chanac*. Ce College a été nommé indifféremment le College de *Chanac*, *de Pompadour* & de *saint Michel*; & l'on voit dans un Arrêt du Parlement du 9. Février 1510. qu'*Antoine de Pompadour*, Chevalier, représentoit le Fondateur de ce College. *Guillaume de Chanac* donna sa maison située dans la rue de Bievre, pour cette fondation, avec cent livres de rente, des ornemens pour la Chapelle & des livres pour la Bibliotheque. Voici comme il s'explique dans son testament fait l'an 1348. sur le nombre des Boursiers qu'il veut qu'il y ait dans ce College. *Statuimus & ordinamus quod in domo nostra quam habemus Parisiis in vico de Bievrea, decem vel duodecim scholares habeant mansionem.* Un autre *Guillaume de Chanac*, Evêque de Chartres & de Mende, & Cardinal, par son testament de l'an 1384. donna à ce College la somme de cinq cens livres, avec sa crosse & sa mître, & plusieurs livres pour être mis dans la Bibliotheque, avec ceux que son oncle avoit donnés. *Bertrand de Chanac*, Archevêque de Bourges, Patriarche de Jérusalem, Administrateur de l'Evêché du Puy, & Cardinal, à l'exemple de ses deux parens, donna

Digitized by Google

aussi à ce College une pareille somme de cinq cens livres, avec une grande maison située dans le fauxbourg S. Marcel, & nommée à cause de lui *la maison du Patriarche*. Toutes ces donations furent confirmées par Arrêt du Parlement rendu le 23. de Septembre 1402. qui ordonna que les Boursiers seroient nés en Limousin, conformément à l'intention des Fondateurs qui étoient natifs de cette Province. Quoique cette fondation fût pour dix ou douze Boursiers, les biens en sont si considérablement diminués depuis, qu'à peine peut-on aujourd'hui y en entretenir six.

Ce College a autrefois servi d'hospice à un homme qui de nos jours a fait une grande figure dans le monde. *Guillaume Dubois*, né à Brive la Gaillarde en Limousin, où il fit ses humanités jusqu'à la Rhétorique inclusivement, vint à Paris en 1669. pour y continuer ses études, & y apporta pour toute ressource, l'expectative d'une bourse dans ce College. En attendant qu'il y en eût une de vacante, il y fut logé dans un bouge, & nourri par l'Abbé de *Jayac*, qui étoit auprès de M. *Faure*, Principal de ce College : quelques-uns disent même qu'il servit M. *Faure*. Ce même *Guillaume Dubois* devint dans la suite Archevêque de Cambrai, Cardinal de l'Eglise

Digitized by Google

Romaine, & principal Miniſtre d'Etat. Il mourut le 10. Août 1723. âgé de 66 ans, onze mois & quatre jours.

XVII. *Le Quartier de S. Benoît.*

LE Quartier de S. BENOÎT eſt borné à l'Orient par la rue du Pavé de la Place Maubert, la Montagne de ſainte Genevieve, les rues Bordet, Mouffetart & de Lourſine excluſivement; au Septentrion par la Riviere, y compris le petit Châtelet; à l'Occident par les rues du petit Pont & de S. Jacques incluſivement; & au Midi par l'extrêmité du fauxbourg S. Jacques, incluſivement, juſqu'à la rue de Lourſine.

La rue du *Fouarre* eſt très-connue dans notre Hiſtoire. Elle s'appelloit en 1260. la rue *des Ecoliers*. En 1264. la rue *des Ecoles*, à cauſe des Ecoles des quatre Nations qui y étoient. En 1300. la rue *au Feure*, & ſous François I. la rue *du Feurre*. Enfin, on l'a nommée depuis la rue *du Fouarre*. Ces trois derniers noms lui ont été donnés à cauſe de la paille ou *fouarre* qu'on y vendoit. Les Ecoliers des Ecoles des quatre Nations, bâties des deux côtés de cette rue, ſe ſervoient de cette paille pour joncher les Ecoles les jours de leurs aſſemblées & actions publiques. La même choſe ſe pratiquoit

Digitized by Google

aux Ecoles de Médecine pour y asseoir les Ecoliers, car ils étoient assis à terre; ce qu'on faisoit pour leur inspirer plus de respect pour leurs Régens & pour les Docteurs qui étoient tous assis dans des Chaires. Le Pape Urbain V. approuva cet usage en 1366. *Scholares Universitatis Parisiensis*, dit-il, *audientes suas lectiones sedeant in terra coram Magistris, non in scamnis vel sedibus elevatis a terra; ut occasio superbiæ à juvenibus secludatur.* La rue du Fouarre est célebre dans les Ecrits de *Dante*, de *Pétrarque*, de *Papire Masson*, de *Rabelais*, &c. Les Statuts du College de Justice, faits en 1358. ordonnent que les Boursiers de ce College, qui, au bout de six ans, ne seront pas capables de soutenir un Acte à la rue du Fouarre, seront chassés & privés de leur bourse. Cette même année l'Université obtint permission de Charles, Régent du Royaume, de faire mettre des portes aux deux bouts de cette rue, afin qu'elle fût fermée la nuit. L'an 1362. le Roi Jean assigna deux arpens de bois de la Forêt de Fontainebleau pour faire ces portes. En 1535. le Parlement ordonna qu'il seroit mis deux barrieres, une à chaque bout de cette rue, pour empêcher que les voitures n'y passassent pendant qu'on feroit les leçons. Présentement que les Ecoles n'y sont

Digitized by Google

plus, cette rue n'eſt remarquable que parce qu'elles y ont été. L'on y voit cependant encore la Chapelle de S. Nicolas de la Nation de Picardie, & le College de cette même Nation.

La rue de *la Bucherie* a pris ſon nom d'un port aux *Buches* qu'il y avoit en 1415. Elle commence à la rue du petit Pont, va juſqu'à la Place Maubert, & n'a rien de remarquable que *l'Ecole de Médecine*, qui fut établie en cet endroit vers l'an 1472.

La Faculté de Médecine avoit acquis dès l'an 1369. une maiſon qui s'étendoit vers la rue des Rats, & cent ans après la réſolution ayant été priſe d'établir une Ecole, les Médecins acheterent en 1469. une vieille maiſon de cette rue qui appartenoit aux Chartreux, & joignoit celle que la Faculté y poſſédoit depuis un ſiecle. Le prix de l'acquiſition fut une rente de dix livres tournois, que la Faculté s'obligea de faire aux Chartreux, mais laquelle fut rachetée en 1486. par Richard *Hellain*, Doyen de la Faculté, pour le prix de cent écus d'or. Le bâtiment de ces Ecoles fut commencé en 1472. ſous le Décanat de Jean *Anis* ou *Avis*, & achevé en 1477. La Chapelle fut commencée le 24. Janvier 1499. & finit en 1502. mais on ne commença à y faire le Service divin qu'en

Digitized by Google

Descrip. de Paris Tome V. pag. 350



Digitized by Google

Digitized by Google

1511. Cette Chapelle ne subsista pas long-temps; car la Faculté ayant acheté dès 1419. & 1420. la maison des trois Rois, située aussi dans la même rue, on démolit la Chapelle en 1529. & l'on en rebâtit une autre plus grande & le Bureau des Ecoles. La Faculté acquit encore en 1568. la maison du *Soufflet*, au coin de la rue des Rats, & l'on y dressa un petit Jardin des Plantes. Enfin, elle acheta en 1608. la maison de l'image *sainte Catherine*, avec une grande masure qui faisoit le coin de la rue au Feurre, pour y bâtir le Théâtre Anatomique.

J'ai parlé ailleurs de la Faculté de Médecine, de ses statuts & de sa discipline; j'ajouterai seulement que c'est dans cette Ecole que cinq Professeurs, trois le matin & deux l'après-midi, font tous les jours des Leçons publiques à un grand nombre d'Etudians. Dans l'Amphithéâtre, bâti en 1617. on fait aussi tous les ans plusieurs cours d'Anatomie, les opérations de Chirurgie & de Pharmacie Galénique & Chymique. Tous les Samedis la visite des malades se fait par six Docteurs; les Bacheliers y assistent pour écrire ce que les Docteurs ordonnent.

Le *petit Châtelet* est une prison qui est ordinairement bien garnie. C'est une espece de forteresse antique, composée d'une grosse masse de bâtiment, ouverte

par le milieu, qui servoit autrefois de porte à la Ville. Cette ouverture, quoique obscure & très-étroite, est un passage des plus fréquentés & des plus nécessaires dans la Ville. Il est étonnant que dans le siecle dernier & dans celui-ci, on ait préféré les embellissemens de la Capitale aux nécessités les plus indispensables pour la commodité des habitans. Telle est celle d'agrandir cette porte, ou d'abattre cet amas de pierres grossier & barbare, dont l'aspect est aussi choquant. Ne pourroit-on pas élever ailleurs pour des prisonniers un bâtiment qui n'interceptéroit point le cours des voitures & n'exposeroit pas la vie des gens à pied ? On tient que ce bâtiment ayant été détruit par les Normands, il fut rebâti l'an 1369. sous Charles V. en l'état qu'il est présentement.

Il y a ici une Boucherie appellée de *petit-Pont*, ou *Gloriette*. Elle est de dix Etaux, & a été établie au mois d'Août de l'an 1416. Un de ces Etaux appartient à la Fabrique de S. Severin, les autres à différens particuliers.

S. Julien le Pauvre est une des plus anciennes Eglises de Paris, & de laquelle il est parlé dans Grégoire de Tours. Elle est sous l'invocation de S. Julien de Brioude, Martyr, & de S. Julien, Evêque du Mans. Ce dernier avoit un soin

Digitized by Google

tout particulier des pauvres, & c'eſt apparemment à cauſe de lui que cette Chapelle eſt appellée *S. Julien le pauvre.* Comme Grégoire de Tours qualifie cette Chapelle de *Baſilique*, & qu'il ne donne ordinairement cette qualité qu'à des Egliſes Abbatiales, M. de Valois en conclut que du temps de Grégoire de Tours, l'Egliſe de S. Julien le pauvre pouvoit être occupée par des Moines.

Par le papier terrier de l'Abbaye de Long-Pont, on apprend que deux Chevaliers donnerent l'Egliſe de S. Julien le pauvre à cette Abbaye. Voici ce qu'on y lit :

Stephanus Miles de Vitry, &c. *Dei nutu admonitus, dedit Eccleſiæ ſanctæ Mariæ de Longo-Ponte medietatem Eccleſiæ ſancti Juliani, Martyris, quæ Pariſiis apud parvum Pontem ſita eſt.*

Un peu plus bas on trouve ce qui ſuit :

Hugo de Monteler *dedit Deo & ſanctæ Mariæ de Longo-Ponte, & Monachis ejuſdem, Eccleſiam quamdam apud Pariſios, quæ conſtructa eſt in honore ſanctorum Juliani, Martyris Brivatenſis, atque Juliani, Confeſſoris, Cenomanenſis Epiſcopi, cum terra quam præfati Monachi jam poſſidebant juxta eandem Eccleſiam.*

Le Cloître de Notre-Dame ne pou-

Digitized by Google

vant plus contenir le nombre prodigieux d'Ecoliers qui venoient de toutes parts pour étudier à Paris, il fallut multiplier les Ecoles publiques. On commença par en établir à sainte Genevieve & à saint Victor; mais malgré cette diversion, les Chanoines de l'Eglise de Paris se trouvant encore incommodés par le grand abord des Etudians, on fut obligé d'ouvrir de nouvelles Ecoles dans le quartier qu'on nomme aujourd'hui l'Université, & ce fut à S. Julien le pauvre qu'on transféra les Humanités & la Philosophie. Cette Ecole eut même cet honneur au-dessus des autres, que pendant long-temps on y a fait l'élection du Recteur de l'Université & des Intrans destinés pour l'élire; mais quelque désordre arrivé dans cet endroit, donna lieu à un Arrêt du Parlement du 7. Mars 1525. qui ordonna que ces élections se feroient ailleurs.

Par acte du 30. Avril 1655. passé entre les Administrateurs de l'Hôtel-Dieu & les Religieux de Long-Pont, le Prieuré de S. Julien le pauvre fut uni à l'Hôtel-Dieu; sur quoi intervint une Bulle d'Alexandre VII. du 6. Mars 1658. portant extinction du titre & union de ses revenus à cet Hôpital. Cette union & extinction a été depuis revêtue de toutes les formalités nécessaires, & autorisée

Digitized by Google

par Lettres-Patentes du Roi du mois de Juin 1697. enrégistrées au Parlement le 9. Août suivant.

L'Eglise de S. Julien a été rebâtie il y a environ quatre-vingt ans.

La rue *Galande* a été ainsi nommée par corruption; car son vrai nom étoit celui de *Garlande*, qu'on lui avoit donné à cause que les Seigneurs de ce nom avoient un Fief en cet endroit. Cette rue aboutit d'un côté à la Place Maubert, & de l'autre à un des bouts de la rue saint Jacques. Il n'y a rien de remarquable dans cette rue qu'une Chapelle dont je vais parler.

La Chapelle de S. Blaise & de S. Louis est dans la rue Galande, & sur la Paroisse de S. Severin. Elle a servi autrefois aux Religieux de S. Julien le pauvre, soit que ce fût leur Chapitre ou leur Réfectoire, ou une Chapelle particuliere. L'an 1476. les Maçons & les Charpentiers de la ville de Paris y établirent leur Confrairie, & firent en même-temps bâtir le portail qui donne dans la rue Galande. Cette Chapelle ne reconnoît point d'autres Fondateurs, ni d'autres bienfaiteurs que lesdits Maçons & Charpentiers, qui y font chanter une grand'Messe tous les Dimanches & les bonnes Fêtes de l'année. Ils l'ont fait rebâtir en 1684. & ont fait mettre cette inscription sur la porte.

Digitized by Google

CHAPELLE DE S. BLAISE, DE S. LOUIS & DE S. ROCH.

1684.

La rue *du Plâtre*, qui d'un bout donne dans la rue S. Jacques, & de l'autre dans la rue des Anglois, s'appelloit en 1300. *vicus Plasteriorum*, la rue aux Plâtriers, & en 1386. la rue *de la Plâtriere*.

Le College de Cornouaille est dans cette rue. Ce fut *Galeran Nicolas*, Clerc Breton, dit *la Greve*, qui par son testament daté du Lundi avant l'Ascension de l'an 1317. légua une partie de ses biens aux pauvres Ecoliers de son pays étudians à Paris. En conséquence de ce legs, & en interprétant les intentions du testateur, ses exécuteurs testamentaires fonderent à Paris en 1321. cinq Bourses, qui doivent être conférées par l'Evêque de Paris, à autant de Bretons qui n'ont point vingt livres parisis de revenu. Quant à leur demeure, ils accepterent l'offre qui leur fut faite par *Geoffroy du Plessis*, Notaire du Pape, de les loger dans la maison qu'il établissoit. Par autres Lettres datées du Samedi d'après la fondation qui avoit été faite le Mercredi d'après la saint André, ils déclarerent que les cinq Boursiers seroient pris de l'Evêché de Cornouaille, d'où étoit le

Digitized by Google

Teſtateur, ou des Dioceſes les plus proches, s'il ne s'en trouvoit point de celui de Quimper. Dans la ſuite *Jean de Guiſtry*, du même Dioceſe, Docteur en Médecine & Chanoine de Paris, de Nantes & de Quimper, ajouta quatre autres Bourſiers aux cinq de Galeran Nicolas, qui ſeroient auſſi pris du même Dioceſe. Il pourvut à leur entretien, & leur donna une maiſon qu'il avoit achetée dans la rue du Plâtre, exprès pour les loger tous enſemble. Comme il laiſſa d'autres biens que ceux qu'il leur donna, les Exécuteurs de ſon teſtament en fonderent une dixieme bourſe, à laquelle ils nommerent pour la premiere fois, mais qu'ils voulurent que l'Evêque de Paris conférât dans la ſuite, de même que les neuf autres.

La rue *ſaint Jacques* eſt le ſéjour de la plus grande partie des *Libraires*. Cette rue ſe nommoit en 1263. *la grand-rue outre petit Pont;* en 1284. *la grand-rue vers S. Matelin;* en 1323. *la grand-rue ſaint Jacques;* en 1416. *la grand-rue ſaint Benoît le Bétourné*. Enfin, le nom de *ſaint Jacques* l'a emporté ſur les autres qu'on ne lui donne plus. *Sauval* dit que le nom de *ſaint Jacques* lui a été donné, auſſi-bien que celui des Jacobins, aux Religieux de ſaint Dominique, à cauſe d'une petite maiſon, avec une petite Chapelle qui portoit le nom

Digitized by Google

res, l'un Eccléſiaſtique, qui l'eſt à vie; & l'autre Laïque, pour trois ans.

Il y a dans cette Egliſe pluſieurs Chapellenies qui ſont à la préſentation des Confreres : elles ſont d'un très-modique revenu. Il y a une très-ancienne tranſaction entre les Adminiſtrateurs de ſaint Yves & les Chanoines de S. Benoît comme Curés primitifs, laquelle a été renouvellée en 1740. au ſujet des inhumations à S. Yves des perſonnes décédées ſur la Paroiſſe de ſaint Benoît, qui ont déſiré d'être enterrées en ladite Egliſe de S. Yves, laquelle eſt dans la cenſive dudit Chapitre.

A côté de cette Egliſe, on trouve la rue *des Noyers*, qui a pris ſon nom *des Noyers* qu'il y avoit lorſqu'on commença à y bâtir des maiſons. Elle le porta juſqu'en 1348. que la Chapelle de ſaint Yves fut bâtie, car auſſi-tôt le Peuple la nomma *la rue ſaint Yves;* mais elle ne porta pas long-temps le nom de ce Saint, puiſqu'en 1401. elle avoit repris ſon premier nom. Cette rue, qui va de la rue S. Jacques à la Place Maubert, fut élargie en 1672. & n'a rien de remarquable.

La rue *S. Jean de Beauvais* aboutit d'un côté à la rue des Noyers, & de l'autre au Puits-Certain. Elle ſe nommoit autrefois la rue du *Clos Brunau;* enſuite elle prit le nom qu'elle porte, du College de Beauvais,

Digitized by Google

Beauvais, & de la Chapelle qui est sous l'invocation de S. Jean l'Evangéliste.

LE COLLEGE DE BEAUVAIS.

Il faut rappeller ici ce que j'ai dit dans la description du quartier précédent, en parlant du College de Laon; savoir, que Gui de Laon & Raoul de Presle ayant fondé en 1313. un College pour les Ecoliers des Dioceses de Laon & de Soissons, on fut ensuite obligé d'en faire deux Colleges, l'un nommé le College de *Laon*, & l'autre le College de *Presle* ou de *Soissons*. Les Boursiers du College de Laon ayant été transférés en 1339. à l'Hôtel du Lion d'or, qui leur fut donné par Gerard de Montaigu, Avocat du Roi au Parlement de Paris, *Jean de Dormans*, Cardinal, Evêque de *Beauvais*, & Chancelier de France, acheta le 29. Juin de l'an 1365. le College que les Boursiers de celui de Laon avoient quitté, & y fonda en 1370. le College de *Dormans*, dit de *Beauvais*. Ce Chancelier Cardinal étoit fils de *Jean de Dormans*, Procureur au Parlement, qui avoit pris le nom de *Dormans*, parce qu'il étoit né dans ce village situé sur la riviere de Marne en Champagne. Les fils de ce Procureur acheterent la Seigneurie de ce village, & signerent depuis *de Dormans*, Seigneur *de Dormans*.

Digitized by Google

Cette premiere fondation n'eſt que de douze Bourſiers, d'un Maître, d'un Sous-Maître & d'un Procureur. Ces trois derniers doivent être du Dioceſe de Soiſſons, & s'il ne s'y en trouve pas de capables, on peut les prendre de tout autre Dioceſe. Quant aux Bourſiers, ils doivent être de la Paroiſſe de Dormans, ou des lieux circonvoiſins, & s'il ne s'y en trouve point, du Dioceſe de Soiſſons.

Le Cardinal de Dormans augmenta à deux différentes repriſes cette premiere fondation; car le 31. Janvier de l'an 1371. il fonda cinq Bourſiers, & groſſit en même-temps le revenu du Maître, du Sous-Maître & du Procureur, & aſſigna des gages pour l'entretien d'un valet pour les ſervir. Le 8. de Janvier de l'an 1372. il fit la troiſieme fondation en faveur de ſept Bourſiers, dont trois doivent être de *Buiſſeul* & *d'Atis*, au Dioceſe de Rheims, & en tout ſont vingt-quatre, dont l'un doit être Religieux Prêtre & Profès de l'Abbaye de S. Jean des Vignes de Soiſſons.

Miles de Dormans, Evêque d'Angers, puis de Bayonne & de Beauvais, Chancelier de France, & neveu du Cardinal de Dormans, fit bâtir l'Egliſe ou Chapelle de ce College, & employa à ce bâtiment trois mille florins d'or, légués à cet effet par ſon oncle. Le Roi Char-

Digitized by Google

les V. en posa la premiere pierre, & quelque temps après elle fut dédiée sous l'invocation de *S. Jean l'Evangéliste*. *Miles de Dormans* fonda aussi dans ce College quatre Chapelains avec deux Clercs de Chapelle, pour y faire le Service divin, & chanter les Heures Canoniales.

Le tableau qui est sur l'Autel, est de *le Brun*; il représente S. Jean l'Evangéliste dans l'isle de Pathmos, recevant du Ciel l'inspiration de son Apocalypse. C'est un des beaux tableaux de cet excellent Peintre.

Le 15. de Septembre 1450. *Jean Richard du Chesne*, Chanoine de Rheims & de Soissons, fonda dans le College de Beauvais deux Bourses pour deux Ecoliers qui doivent être de la Châtellenie d'*Arcis* ou du *Maignil-la-Comtesse*, du Diocese de Troyes, d'où il étoit natif.

Jean Notin, Procureur de ce College, y fonda le 6. & le 7. d'Août de l'an 1501. un Chapelain & deux Boursiers qui doivent être de la ville de Compiegne.

Par toutes ces différentes fondations, on voit que dans ce College il doit y avoir un Maître, un Sous-Maître & un Procureur; cinq Chapelains, deux Clercs de Chapelle, & vingt-huits Boursiers, qui tous sont à la présentation de l'Abbé

Digitized by Google

de S. Jean des Vignes lez-Soiſſons, & à la collation du Parlement, qui défere toujours ce droit au premier Préſident & à deux Conſeillers ou Commiſſaires de la même Cour; mais la Bourſe affectée à un Religieux de l'Abbaye de S. Jean des Vignes, eſt à la pleine collation de l'Abbé.

Au milieu du Chœur de la Chapelle de ce College, eſt un tombeau de marbre noir, ſur lequel il y a deux ſtatues en cuivre de deux Evêques de grandeur naturelle. L'une de ces figures repréſente *Miles de Dormans*, dont on a parlé, mort le 17. Août 1387. L'autre eſt celle de *Guillaume de Dormans*, Evêque de Meaux, puis Archevêque de Sens, mort le 2. d'Octobre de l'an 1405. Ils ont été l'un & l'autre inhumés ſous ce tombeau.

Dans cette même Chapelle on voit ſix ſtatues de pierre, dont trois repréſentent trois hommes, & les autres, trois femmes.

Les trois figures d'hommes ſont celle de *Jean de Dormans*, Licencié ès Loix, Chanoine de Paris & de Chartres, & Chancelier de l'Egliſe de Beauvais, mort à Sens au mois de Novembre 1580. à l'âge de vingt ans, dont le corps fut apporté à Paris, & enterré dans cette Chapelle; de *Bernard de Dormans*, Chevalier, Chambellan du Roi Charles V.

Digitized by Google

mort à Paris au mois de Janvier 1381, qui voulut être enterré au Cimetiere des Innocens parmi les pauvres; & de *Renaud de Dormans*, Archidiacre de Châlons-sur-Marne, Chanoine de Paris, de Chartres & de Soissons, & Maître des Requêtes de l'Hôtel, qui mourut à Paris au mois de Mai 1386. & fut inhumé dans cette Chapelle.

Les trois figures de femmes sont: 1. celle de *Jeanne Baube*, femme de *Guillaume de Dormans*, Chancelier de France, & mere des trois hommes dont je viens de parler, & des deux Dames dont je vais parler; *Jeanne* mourut le 14. de Novembre 1405. 2. celle de *Jeanne de Dormans*, mariée en premieres noces à *Pierre de Rochefort*, Chevalier, & en secondes avec *Philibert de Paillart*, Président au Parlement, morte l'an 1407. 3. celle d'*Yde de Dormans*, femme de *Robert de Nesle*, Seigneur de Sauchoi & de S. Venant, morte le 8. d'Octobre 1379. & enterrée en cette Chapelle.

Vers le commencement du seizieme siecle, les Professeurs qui enseignoient dans les Ecoles de la rue du Fouarre, ayant commencé à se répandre dans les autres Colleges, quelques-uns des plus habiles se retirerent dans le College de Beauvais, & y établirent des Ecoles publiques; le *Maître* & le *Sous-Maître*

Digitized by Google

changerent pour lors de nom, & prirent celui de *Principal* & de *Sous-Principal*.

Ce College, qui eſt contigu à celui de *Preſle*, a été uni à ce dernier pour l'exercice des Claſſes, depuis 1597. juſqu'en 1699. auquel temps on fit un mur de ſéparation entre ces deux Colleges pour laiſſer en entier l'exercice des Claſſes à celui de Beauvais. Dans le temps que ces deux Colleges étoient unis, on appelloit celui de Beauvais *Collegium Præleo-Bellovacum*; mais depuis la ſéparation, il a repris ſon premier nom de *Dormano-Bellovacum*. La grande porte du College de Preſle eſt dans la rue des Carmes, vis-à-vis la porte de l'Egliſe de ces Religieux, & celle du College de Beauvais eſt dans la rue à laquelle il a donné ſon nom.

Ce fut au College de Beauvais que *S. François Xavier* profeſſa la Philoſophie en 1531. dans le deſſein d'être reçu de la maiſon & ſociété de Sorbonne: il abandonna enſuite ce projet, pour ſe mettre au nombre des diciples de *S. Ignace de Loyola*.

Arnauld d'Oſſat, plus fameux encore par ſon mérite, que par la pourpre Romaine dont il fut revêtu, a auſſi profeſſé dans ce College.

Deux hommes célebres dans la République des Lettres ont en ſucceſſivement

Digitized by Google

de nos jours l'administration de ce College ; savoir, MM. *Rollin & Coffin.*

Charles Rollin, né le 30. Janvier 1661. occupa d'abord, à l'âge de 22 à 23 ans, la chaire de seconde au College du Plessis, & peu après il passa à celle de Rhétorique. Le fameux M. *Hersan*, à qui il succédoit dans cette place, lui céda encore en 1688. la survivance d'une chaire d'Eloquence au College Royal : en 1694. il fut élu Recteur de l'Université, & quatre ans après, on le nomma Coadjuteur de M. *Boutillier*, qui étant alors Principal de Beauvais, avoit besoin de secours pour la régie de ce College. En 1701. M. *Rollin* fut reçu de l'Académie Royale des Inscriptions & Belles-Lettres. Il en obtint peu après, la vétérance, afin d'être plus en état de vaquer aux occupations que lui donnoit le soin de son College. Lorsqu'il l'eut mis sur un bon pied, il quitta sa Coadjutorerie pour se livrer entiérement au cabinet. Son temps fut partagé alors entre l'étude & différentes occupations où il fut obligé de se livrer à la priere de l'Université. En 1720. il fut promu pour la seconde fois au Rectorat ; après lequel il ne s'occupa plus qu'à enrichir le Public de différens Ouvrages qui ont eu le succès le plus éclatant. Tels sont : 1°. un *Traité de la maniere d'étudier & d'enseigner les*

Digitized by Google

Belles-Lettres. 2°. *L'Hiſtoire Ancienne des Egyptiens, des Carthaginois, des Aſſyriens, des Babyloniens, des Medes, des Perſes, des Macédoniens & des Grecs.* 3°. *L'Hiſtoire Romaine depuis la fondation de Rome juſqu'à la bataille d'Actium.* La mort de l'Auteur, arrivée le 14. Septembre 1741. l'empêcha de remplir ſon projet. Cet Ouvrage a été continué avec ſuccès par le ſavant M. *Crévier*, l'un de ſes plus dignes éleves, qui a rempli avec honneur la chaire d'Eloquence du College de Beauvais pendant pluſieurs années.

M. *Rollin*, en quittant la Coadjutorerie de la Principalité de Beauvais, en 1712. eut pour Succeſſeur l'illuſtre Monſieur *Coffin*, qui devint Principal en titre après M. *Boutillier*, lequel mourut en 1713. M. *Coffin*, né à Buzanci, Dioceſe de Rheims, le 4. Octobre 1676. montra dès ſon enfance les plus heureuſes diſpoſitions pour les Belles-Lettres. Monſieur *Rollin*, qui recherchoit de toutes parts les meilleurs ſujets, l'attacha à ſon College en 1701. & lui donnant une chaire de Seconde, que M. *Coffin* quitta en 1712. étant devenu Coadjuteur & enſuite Principal, il fut nommé Recteur de l'Univerſité en 1718. Ce fut à la ſageſſe de ſes négociations que le Public fut redevable de l'inſtruction gratuite établie dans l'Univerſité; l'honoraire des

Digitized by Google

Professeurs fut alors assigné sur la vingt-huitieme effectif du bail général des Postes & Messageries du Royaume ; cette grande affaire fut terminée au mois d'Avril 1719. & le 12. Mai suivant, Monsieur *Coffin* l'annonça au Public par un Mandement, lequel aussi-bien que tous les discours que cet illustre Recteur eut occasion de prononcer à cet effet, sont autant de pieces d'éloquence dignes des beaux jours de Rome. On peut consulter à ce sujet un Recueil en deux volumes in-douze, dans lequel un habile Editeur (M. l'Abbé *Crévier*) a rassemblé toutes les différentes pieces, tant en vers, qu'en prose, qui sont sorties de la plume de M. *Coffin*. Ces précieux monumens sont précédés d'un éloge historique de leur Auteur. Il mourut le 20. Juin 1749. & repose dans la Chapelle du College de Beauvais. Voici son Epitaphe, dans laquelle on donne avec autant de précision que d'élégance, un détail succint des vertus, des talens & des ouvrages de l'illustre défunt. Elle est de M. *Crévier*.

D. O. M.

Hic resurrectionem expectat
CAROLUS COFFIN, *Clericus Remensis,*
Antiquus Academiæ Parisiensis Rector,
hujus Collegii Primarius,
qui domum hanc, quam per sex

Digitized by Google

& triginta rexit annos
gloriâ auctam,
ingenti discipulorum multitudine
frequentatam,
studiis doctrinæ & pietatis insignitam.
Postremo etiam legato
non mediocri per testamentum adjutam,
æternum sui memorem marendo fecit.
Magni ROLLINI *successor & æmulus.*
Cæteras ejus laudes certatim prædicant
bonæ artes.
Quas orator idem & Poeta egregius,
latio plaudente, coluit.
Academica juventus,
cujus studia novi præmii accessione
stimulavit;
Academiæ princeps
quam justissimâ Regis optimi Lud. XV.
munificentiâ
dotandam curavit.
Denique Ecclesia Parisiensis
cui pios, dulcesque Hymnos Christianus vates cecinit.
Viro bonis omnibus, dum viveret
carissimo,
benè post mortem precentur omnes boni.
Vixit annos LXXII. *menses* VIII. *dies* XVI.
Obiit die vigesimâ secundâ Junii,
anni 1742.
Quo die anniversarium pro se sacrum
in perpetuum celebrari præcepit.

REQUIESCAT IN PACE

Digitized by Google

LES ECOLES DU DROIT.

Dans cette rue, & du même côté que le College de Beauvais, est la principale *Ecole* de la Faculté de *Droit* de l'Université de Paris. Nous ignorons le temps que ces Ecoles ont été bâties; nous apprenons seulement de *du Breul* qu'en 1464. elles furent réparées par les Docteurs Régens de cette Faculté. Nous savons aussi que ces mêmes Docteurs Régens acheterent du Chapitre de S. Benoît par contrat passé le 20. Janvier de l'an 1475. deux petites maisons avec un jardin situés auprès de ces Ecoles, pour le prix & somme de soixante écus d'or, de valeur de vingt-quatre sols parisis, & trois deniers tournois piece, que le Chapitre de S. Benoît en reçut, outre cinq sols *parisis* de cens, que les Docteurs Régens promirent de payer tous les ans au même Chapitre, au jour & terme de S. Remy; ce qui fut encore ratifié & confirmé par acte du 15. Juin 1542. On a toujours fait des leçons publiques de Droit Canonique dans ces Ecoles; mais pour celles du Droit Civil, elles ont été souvent interrompues & même défendues, ainsi qu'on peut voir dans ce que j'ai dit à l'article du Gouvernement Civil de Paris. *Louis le Grand* rétablit l'étude du Droit Civil ou Romain en Fran-

Digitized by Google

ce, par son Edit du mois d'Avril de l'an 1679. Depuis ce rétablissement on enseigne l'un & l'autre Droit dans la salle basse qu'on nomme *Ecoles inférieures*; & l'on y soutient des Theses; mais pour les assemblées de la Faculté & l'examen des Candidats qui aspirent aux Grades, tout cela se fait dans la salle haute ou *Ecole supérieure*. Il y a six Professeurs qui enseignent le Droit Romain ou Civil, & le Droit Canonique. *Louis le Grand*, voulant qu'il ne manquât rien aux instructions qu'on reçoit dans les Facultés de Droit de son Royaume, ordonna en 1680. qu'il y auroit en chacune un Professeur de Droit François. La Faculté de Droit de Paris est aujourd'hui composée de sept Professeurs, dont quatre enseignent dans l'Ecole de la rue saint Jean de Beauvais, & les trois autres dans une salle du College de Cambrai.

La porte de cette Ecole du Droit a été rebâtie vers l'an 1675. & décorée d'un buste du Roi Louis XIV. peint en bronze, & d'une table de marbre noir sur laquelle est écrit en lettres d'or :

SCHOLÆ JURIS.

Vis-à-vis de ces Ecoles, étoit autrefois *la maison* & *la boutique* de *Robert Etienne*, dont on voit encore l'enseigne qui est un olivier, avec ces mots, *Noli*

altum ſapere, ſed time. Robert Etienne a été, ſans contredit, le plus ſavant Imprimeur qu'il y ait jamais eu. Il ſavoit parfaitement le Latin, le Grec, l'Hébreu & le François, comme le prouvent la Préface Grecque qu'il a miſe devant ſon Nouveau Teſtament Grec, ſon Tréſor de la Langue Latine, les Livres Hébreux qu'il a imprimés, & la Grammaire Françoiſe qu'il compoſa. *Marguerite*, ſœur de François I. & Reine de Navarre, fit pluſieurs fois l'honneur à Robert Etienne de l'aller voir dans cette maiſon; car dans ce temps-là les Dieux de la terre ſe familiariſoient encore quelquefois avec les gens de Lettres. Pluſieurs Ecrivains aſſurent que Robert Etienne faiſoit afficher les tierces, c'eſt-à-dire, les dernieres épreuves des Livres qu'il imprimoit, dans les places publiques, & donnoit des ſols & des doubles à ceux qui y remarquoient des fautes.

L'IMPRIMERIE DE MUSIQUE.

Au-deſſus de l'Ecole du Droit, & du même côté de la rue, étoit une maiſon dont aucun des Deſcripteurs, ni des Hiſtoriens de la ville de Paris, n'a parlé, & qui cependant eſt très-remarquable pour avoir ſervi depuis Henri II. juſqu'à préſent, à la ſeule Imprimerie de Muſique qu'il y ait en France, & avoir tou-

Digitized by Google

jours appartenu à la famille des *Ballard*, qui en a la direction. Le Roi Henri II. par ses Lettres-Patentes du 16. Février 1552. pourvut *Robert Ballard*, premier du nom, de la charge de seul Imprimeur du Roi pour la Musique; charge qui le met en droit d'imprimer seul en France tous les Ouvrages de cette espece. *Robert Ballard I.* fut maintenu dans les honneurs, prérogatives & revenus de cette charge, non-seulement par ce Prince, mais encore par le Roi Charles IX. son fils, comme il est justifié par un arrêté des gages de la charge de seul Imprimeur du Roi pour la Musique, par le Roi Charles IX. du 27. Avril 1568.

Pierre Ballard, fils de *Robert I.* ne fut pas moins redevable à la protection du Roi Henri III. & à celle du Roi Louis XIII. Ce dernier, dans l'exposé de ses Lettres-Patentes, marque assez qu'il les accordoit à *Pierre Ballard* à cause des dépenses qu'il avoit faites pour la perfection de son Art. En effet, on voit par des états & des comptes de dépense, laissés par ledit *Pierre Ballard*, qu'il avoit employé près de cinquante mille livres pour la fabrique des poinçons & des matrices de musique, qui sont aujourd'hui en la possession de *Christophe-Jean-François Ballard.*

Ce fut aussi par le même Roi Louis

XIII. que *Robert Ballard II.* fils de *Pierre*, fut pourvu de la charge de seul Imprimeur du Roi pour la Musique, par Lettres-Patentes du 24. Octobre 1639. Louis XIV. touché des mêmes considérations, en confirma la possession, tant en faveur de *Christophe Ballard*, fils de *Robert II.* par Lettres-Patentes du 11. Mai 1673. que de *Jean-Baptiste-Christophe Ballard*, fils de *Christophe*, par Lettres-Patentes du 5. Octobre 1695. Enfin, Louis XV, par Lettres-Patentes du 6. Mai 1750. en a confirmé la possession en faveur de *Christophe-Jean-François Ballard*, fils de *Jean-Baptiste*, demeurant actuellement au bas de la rue saint Jean de Beauvais.

L'établissement de cette Imprimerie de Musique étoit marqué dans la boutique de l'ancienne maison près les Ecoles de Droit par l'inscription suivante :

REGIS CHRISTIANISSIMI
ac totius Galliarum Imperii
Monotypographeum
in Musicis ab HENRICO II. *erectum.*

Hanc sedem modulis, HENRICUS lege sacravit
Illius æternum quis neget esse decus ?

Digitized by Google

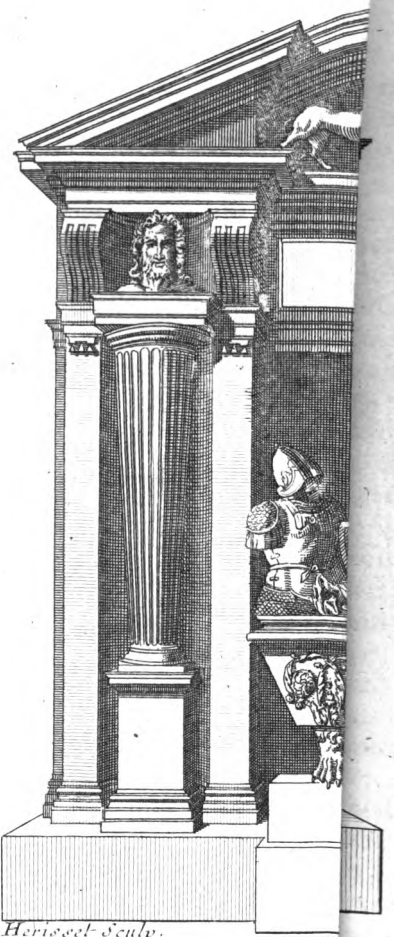
LA COMMANDERIE DE S. JEAN DE LATRAN.

Cette Commanderie eſt de l'Ordre de *S. Jean de Jéruſalem*, autrement de *Malte*, & fut fondée vers l'an 1130. Elle s'étend depuis la place de Cambrai juſqu'à la rue des Noyers, & renferme dans ſon enclos quantité de maiſons qui ſont pour la plupart habitées par des Artiſans qui jouiſſent de la franchiſe, & y travaillent ſans être inquiétés par les Jurés des Communautés des Arts & Métiers. Il y a une grande maiſon pour le Commandeur, une vieille tour pour loger les Pélerins de Jéruſalem & une Egliſe. Le Commandeur a haute, moyenne & baſſe Juſtice, deux maiſons de plaiſance, l'une au fauxbourg ſaint Marceau, nommée l'*Hôtel Zone*, & l'autre ſur le grand chemin du Bourg-la-Reine, nommée *la Maiſon de la Tombe-Iſoire*; pluſieurs rentes & cenſives dans Paris, & pluſieurs fermes & domaines à la campagne. Tout cela rapporte au Commandeur environ douze mille livres de rente, toutes charges payées.

Le chœur & la nef de l'Egliſe ſont d'environ l'an 1200. le ſanctuaire, ou chevet de la Chapelle eſt de 1500. Cette Egliſe eſt deſſervie par ſix Eccléſiaſtiques, dont trois ſont Religieux de l'Or-

Digitized by Google

Digitized by Google



Herisset Sculp.

TOMBEAU DU C

Digitized by Google

dre de saint Jean de Jérusalem, & trois Séculiers, & par un Clerc entretenu par le Commandeur.

Vis-à-vis la Chapelle de la Vierge, a été inhumé *Jacques Bethun*, dernier Archevêque de *Glascow* en Ecosse, qui fut Ambassadeur en France pendant 42 ans, & fit des biens considérables au College que les Ecossois ont à Paris : il mourut le 24. d'Avril 1603. âgé de 68. ans.

A côté droit du Chœur de cette Eglise, est un Monument qui frappe les yeux des connoisseurs : c'est le *Cénotaphe*, ou Tombeau vuide, de *Jacques de Souvré*, Chevalier de l'Ordre de saint Jean de Jérusalem, Grand-Croix & Ambassadeur de son Ordre en France, Commandeur de Boncourt & de S. Jean de Latran, Abbé du Mont-Saint-Michel, & enfin Grand-Prieur de France, mort à Paris l'an 1671. Il fut inhumé dans l'Eglise du grand-Prieuré de France ; mais avant que d'être parvenu au grand-Prieuré, il avoit fait ériger lui-même ce Tombeau pour y être enterré. Il est tout de marbre, & a été inventé & exécuté par *Michel Anguiere*, un des plus habiles Sculpteurs de son temps. Deux termes, dont il ne paroît que les têtes hors de leurs gaînes, & d'un mauvais effet, soutiennent un grand couronnement & un fronton, sous lequel on voit une figure de marbre blanc

Digitized by Google

à demi-couchée sur une espece de tombeau de marbre noir. Elle a un casque à ses pieds, & son bras gauche est soutenu par un Ange, dont l'expression de la tête est remarquable par celle de la douleur qui y est peinte admirablement. Les deux corps qui portent l'entablement, & dans lesquels les deux termes & le fronton sont engagés, sont de brêche antique. Au bas est écrit :

D. O. M.

Heu Viator ! hîc jacet illustriss. F. JACOBUS DE SOUVRÉ, *Melitensium hospitii nomotheta, ad Christianissimum Regem Legatus, qui delibationem Principis Franciæ Prioratûs à Principe Prior obtinuit, avos habuit & atavos heroas; ipsum patrem* Ægidium *Franciæ Polemarchum Ludovici XIII. moderatorem strenuissimum, in Aula quasi contubernio actâ pueritiâ, Regem contra hæreticos perduelles advolantem assiduè secutus est, Cazale duriter obsessum venit, Vercellas pressas vidit, prementem Iberum vicit, portum (cui* Longone *nomen) Gallicas triremes adverso Neptuno quassatas intrepidus Imperator opportunè appulit; si plura, publicam audi famam, & vale.*

Æ. R. V. M. C.

Celui dont on vient de lire l'Epitaphe,

Digitized by Google

étoit fils de Gilles de Souvré, Marquis de Courtenvaux & Chevalier des Ordres du Roi, premier Gentilhomme de sa Chambre, Gouverneur du Roi Louis XIII. & Maréchal de France. On peut encore remarquer dans l'œuvre une copie d'une descente de croix de *Jouvenet* assez belle. Mais avant de quitter l'Eglise, il faut admirer sur le Maître-Autel une Vierge en sculpture avec l'Enfant Jesus & S. Jean, d'une excellente maniere, & plus belle en son genre que celle de *Jacques de Souvré*.

Au sortir de la Commanderie de saint Jean de Latran, on entre dans la *Place ou Terre de Cambrai*, qui a pris son nom du College de Cambrai, & qui aboutit à la rue saint Jacques, vis-à-vis l'Eglise de saint Benoît. Autrefois c'étoit le cimetiere de cette Eglise; mais au commencement du siecle dernier, il fut transféré derriere le College Royal.

On remarque sur cette Place le *College Royal de France*, & le *College de Cambrai*, qui a donné son nom à la Place.

LE COLLEGE ROYAL DE FRANCE.

Les sectateurs de Luther & de Calvin abusant de la connoissance que plusieurs d'entr'eux avoient des Langues originales de l'Ecriture-Sainte, insultoient tous les jours, ou en imposoient aux Catho-

Digitized by Google

liques parmi lesquels cette étude étoit fort négligée. Ces motifs joints aux sollicitations de *Guillaume Petit*, Confesseur & Prédicateur ordinaire du Roi François I. de *Guillaume Budée*, & de *Jean du Bellay*, Evêque de Paris & Cardinal, déterminerent ce Prince à fonder le College Royal. Nos Historiens ne sont pas d'accord sur l'année de cette fondation. *Du Breul* dit que ce fut par des Lettres-Patentes du 24. de Mars de l'an 1529. *comme*, dit-il, *il peut se vérifier par les comptes de l'Epargne. Gilbert Génébrard*, qui fut lui-même Professeur Royal en ce College, & *Jean du Tillet*, Evêque de Meaux, rapportent cette fondation à l'année 1530. *Belleforest* la recule encore d'un an.

François I. dit-il, ch. 65. de l'Hist. de France livre VI. *en l'an* 1531. *établit à Paris douze Lecteurs publics en Langues Latine, Grecque, Hébraïque, Philosophie, Art Oratoire & Médecine. Ce grand Roi avoit entrepris, si la mort ne l'eût si-tôt assailli, de dresser un College où toutes les Sciences & les Langues eussent été gratuitement enseignées, & auquel il eût donné cinquante mille écus de revenu annuel, pour la nourriture de six cens Ecoliers, & entretien des Professeurs lisant ordinairement en ce College, choisis d'entre les plus doctes hommes qu'on eût su trouver en la Chrétienté.*

Digitized by Google

Pierre du Châtel, Grand-Aumônier de France, & quelques autres, ne font monter cette fondation qu'à cent mille livres; mais c'en eût été toujours assez pour rendre ce College le plus riche qu'il y eût en Europe. Le Roi avoit formé le dessein de le faire bâtir sur l'emplacement de *l'Hôtel de Nesle*, vis-à-vis le Louvre, & d'y fonder aussi une Chapelle, desservie par quatre Chanoines & par quatre Chapelains, à laquelle il auroit uni le revenu des Chapelles Royales tombées en décadence, & où le Service divin ne se faisoit plus; mais l'exécution de ce beau projet fut abandonnée par les dépenses excessives où des affaires plus importantes ou plus agréables jetterent ce Prince.

Pasquier, & quelques autres Ecrivains qui l'ont suivi, font monter le nombre des Professeurs fondés par François I. jusqu'à douze, que ce Prince par ses Lettres-Patentes du mois de Mars de l'an 1545. fit mettre sur l'état de sa Maison en qualité de Commensaux, & leur donna en cette qualité droit de *Committimus*, & deux cens écus d'or d'appointemens à chacun. Ces douze chaires furent remplies par tout ce qu'il y avoit alors de plus habile dans les Langues savantes & dans les Sciences. Les premiers Professeurs en Langue Grecque furent

Digitized by Google

Pierre Danez, qui fut enſuite Evêque de Lavaur, & *Jacques Tuſan* ou *Touſſain*; ceux en Langue Hébraïque, *Paul le Canoſſe*, Juif, *Agathias Guidacerius*, Eſpagnol, & *François Vatable*, ou *Vatblé*, ou *Guatblé*; en Mathématique, *Martin Problation*, Eſpagnol, & *Oronce Finé*; pour l'Eloquence, *Barthelemi Maſſon*, Allemand, qui quelques années après eut pour adjoint ou pour ſucceſſeur, *Léger du Cheſne*; pour la Médecine, *Vidus* ou *Vidius*, Florentin, auquel ſuccéda *Jacques Silvius* ou *du Bois*, d'Amiens.

Henri II. ſoutint cet établiſſement, & l'augmenta d'une chaire de Philoſophie qu'il donna à *François Vicomercat*, Milanois, & prédéceſſeur de *Pierre de la Verdure* ou *de la Ramée*, dit *Ramus*, ſi connu par les perſécutions qu'il eſſuya de la part des ſectateurs d'Ariſtote, & par ſa mort funeſte le jour de la S. Barthelemi de l'an 1572. Charles IX. fonda dans ce College une chaire de Chirurgie; Henri III. en 1583. en fonda une pour la Langue Arabe; Henri IV. une d'Anatomie & de Botanique; Louis XIII. une pour la Langue Arabe & une pour le Droit Canon; Louis XIV. une pour la Langue Syriaque & une pour le Droit Canon. Ainſi on compte aujourd'hui dans le College Royal dix-neuf chaires de fondation Royale; ſavoir,

Digitized by Google

deux pour la Langue Hébraïque, deux pour la Grecque, deux pour les Mathématiques, deux pour la Philosophie, deux pour la Rhétorique ou l'Eloquence, quatre pour la Médecine, la Chirurgie, la Pharmacie & la Botanique, deux pour la Langue Arabe, deux pour le Droit Canon, & une pour la Langue Syriaque. Outre ces chaires de fondation Royale, il y en a une de Mathématique que Charles IX. permit à *Ramus* de fonder en 1568. Celle-ci ne rapporte que cinq cens livres par an à celui qui en est pourvu : elle se donne au concours par le premier Président, par le plus ancien des Avocats-Généraux du Parlement de Paris, & par le Prévôt des Marchands de cette Ville. On dit qu'en 1566. le Conseil du Roi rendit un Arrêt qui ordonna qu'à l'avenir ces chaires seroient mises à la dispute, & données aux plus capables ; mais il en a été de cet Arrêt comme de plusieurs autres loix très-justes & très-sages qui demeurent sans exécution. *Gui Patin*, Auteur très-croyable dans cette occasion, assure que jusqu'en 1669. cet Arrêt n'avoit jamais été observé ; mais qu'il le fut cette année-là. Une chaire de Philosophie & une de Médecine ayant vaqué, Louis XIV. ne voulut point les conférer, & ordonna qu'elles fussent mises à la dispute, & qu'on

Digitized by Google

commençât par celle de Philosophie. L'Abbé de *Bourzeis* en fut établi le Juge, avec six hommes savans & six Professeurs du Roi. La dispute fut publiée par affiches, & sept prétendans s'étant présentés pour la disputer, les treize Juges établis par le Roi, voulurent auparavant les entendre sur leurs prétentions : ils en écarterent trois, en leur faisant connoître qu'ils n'y étoient pas propres. Les quatre autres furent retenus pour parler publiquement chacun pendant une heure *ad Clepsydram*, sur un point différent, tiré de la doctrine d'Aristote. Sur le compte que ces treize Juges rendirent au Roi, Sa Majesté donna la chaire à celui qu'ils avoient jugé le plus capable de la bien remplir. Aujourd'hui c'est le Roi qui nomme à ces Chaires, sur la présentation du Seigneur à qui Sa Majesté a donné la direction de ce College; mais les Candidats n'essuient aucune dispute, & il n'y a de concours que pour la brigue & la protection.

Le 8. d'Août de l'an 1626. l'Université de Paris obtint un Arrêt du Parlement, qui enjoignoit aux Professeurs du College Royal de prendre des Grades dans ladite Université, ou de s'y faire adopter; mais le *Cardinal de la Rochefoucauld*, Grand-Aumônier de France, & qui en cette qualité avoit pour lors la direction

Digitized by Google

direction du College Royal, obtint un Arrêt du Conseil du Roi le 18. Mars 1633. qui cassa celui du Parlement de l'an 1626. fit défense au Recteur de l'Université de s'immiscer en ce qui regarde les Professeurs Royaux; & depuis cet Arrêt du Conseil, ces Professeurs ont continué de faire un corps séparé de l'Université.

Le Cardinal *Barberin*, Grand-Aumônier de France, étant mort le 3. d'Août 1671. la direction du College Royal passa au Sécrétaire d'Etat, qui a la Maison du Roi dans son département. Après la mort de Louis XIV. le Duc d'Orléans, Régent du Royaume, la donna au Surintendant des Bâtimens du Roi; mais peu de temps après il la rendit au Sécrétaire d'Etat de la Maison du Roi. Le Grand-Aumônier n'a aujourd'hui d'autre fonction à l'égard du College Royal, que celle de recevoir le serment des Professeurs.

Quelqu'envie que François I. eût de consommer la fondation du College Royal, l'état des affaires du Royaume ne lui permit pas de faire bâtir le College où les Professeurs devoient demeurer, & donner leurs leçons. Faute d'Ecoles qui leur fussent particulieres, ils étoient contraints d'enseigner dans des Classes d'emprunt de différens Colleges de l'Université; ainsi *Vatable* enseignoit la

Digitized by Google

Langue Hébraïque dans le College du Cardinal le Moine; *Cinquarbres* dans le College de Fortet, &c. Henri II. ordonna qu'ils feroient successivement leurs leçons dans les salles du College de Tréguier & de Cambrai, en attendant que le College Royal fût sur pied. Le Cardinal *du Perron*, Grand-Aumônier de France, sollicita le Roi Henri le Grand de faire bâtir ce College qu'on attendoit depuis si long-temps. Le Roi se rendit à ses instances, & ce Cardinal, accompagné du *Duc de Sully*, du Président *de Thou*, & du Sieur *Gillot*, Conseiller au Parlement, vint reconnoître le terrein des Colleges de Tréguier & de Cambrai, pour y faire élever un bâtiment de trente toises de long sur vingt de large, aux bouts de la longueur duquel devoient être quatre grandes salles pour les leçons publiques, & au-dessus on devoit mettre la Bibliotheque du Roi. Henri le Grand fut enlevé au monde en ce temps-là; mais cependant la Reine sa veuve ne perdit point de vue le dessein du bâtiment du College Royal. Le Roi Louis XIII. son fils, pour lors âgé de neuf ans, en posa la premiere pierre le 28. d'Août de l'an 1610. De trois faces que devoit avoir ce bâtiment, l'on en acheva une; & depuis ce temps-là on n'y a rien fait de plus, sinon qu'on en a restauré la

Digitized by Google

porte en 1683. Sur la pierre qui fut posée dans les fondemens par le Roi Louis XIII. on avoit gravé cette inscription :

En l'an premier du Regne de LOUIS XIII.
Roi de France & de Navarre,
âgé de neuf ans,
& de la Régence de la Reine
MARIE DE MÉDICIS, *sa mere.* 1610.

Sur le revers étoient les Armes de France & de Médicis. On mit aussi aux quatre coins de cette pierre autant de Médailles avec la même Inscription. Deux de ces Médailles étoient d'or, & les deux autres d'argent.

Quoique le plan des sciences qu'on enseigne au College Royal, ait été dressé par des gens d'un grand savoir & d'un grand mérite, on remarque cependant qu'il eût été aisé de le rendre infiniment plus utile qu'il n'est. Car si véritablement on ne pouvoit rien faire de mieux que de fonder dans ce College des Professeurs de Langues Orientales & de Mathématiques; d'un autre côté, à quoi sert ce tas de Professeurs habiles, occupés à enseigner ici chacun trois heures par semaine, des sciences qu'on enseigne presque tous les jours matin & soir dans les Ecoles de l'Université, avec plus d'émulation & plus d'avantage pour s'établir dans le monde, puisqu'on y prend des

Grades, au lieu que les études qu'on fait ici ne menent à rien? N'auroit-il pas été plus utile & plus convenable, au lieu des Professeurs d'Eloquence, de Philosophie, de Droit Canon & de Médecine, de fonder ici un Professeur de Droit public, & des Professeurs de Chronologie & d'Histoire?

LE COLLEGE DE TRÉGUIER ET DE LÉON.

Le College de Tréguier fut fondé par *Guillaume de Coatmohan*, Grand-Chantre de l'Eglise de Tréguier, Docteur Régent en la Faculté de Droit de Paris, & natif de la Paroisse de *S. Gilles de Pommerit* au Diocese de Tréguier. On voit par la date du testament du Fondateur, que l'inscription qui étoit autrefois sur la porte de ce College, n'étoit pas vraie, étant conçue en ces termes:

Collegium Trecorense fundatum anno Domini M. CCCC.

Car ce College fut fondé par le testament que *Guillaume de Coatmohan* fit en 1325. Cette fondation fut faite pour huit Ecoliers de la famille du Fondateur, ou, à leur défaut, pour huit Etudians du Diocese de Tréguier. L'institution ou la destitution des Boursiers fut laissée à *Guillaume de Coatmohan*, neveu du Fondateur, & après sa mort à tel autre de sa

Digitized by Google

famille que ce neveu nommeroit; & au cas qu'il ne nommât personne, le patronage en étoit dévolu, suivant ce même testament, au plus notable Gradué du Diocese de Tréguier. Le 5. Décembre de l'an 1412. la fondation fut considérablement augmentée par *Olivier Doniou*, Docteur Régent en Droit à Paris, & originaire aussi du Diocese de Tréguier. Le 25. Avril de l'an 1575. Laurent, Seigneur Marquis de *Kergroadez*, Patron du College de *Léon*, autrement dit de *Kerembert*, situé auprès de celui de Tréguier, donna à ce dernier l'emplacement de ce College de Léon, qui étoit absolument tombé en ruines, & le College de Tréguier le fit rebâtir. Par l'acte de donation, le Seigneur de *Kergroadez* retint pour lui & ses successeurs la nomination de deux Bourses, & cela s'exécute encore. Henri IV. ayant formé le dessein de bâtir *le College Royal de France*, fit estimer les Colleges de *Tréguier* & de *Cambrai* pour bâtir le College Royal sur leur emplacement. Par le contrat qui fut passé pour cet effet le 28. Juin 1610. entre les Commissaires du Roi & les Boursiers de ce College, il est porté que les Boursiers du College de Tréguier auront leur demeure dans la moitié du grand corps d'Hôtel qui seroit entre les deux aîles, & qu'en

attendant ils prendroient annuellement la somme de *quatre cens livres* au trésor des bâtimens. Comme on n'a bâti qu'une aîle du College Royal, & que le logement en est occupé par le Syndic des Professeurs Royaux, mais par brevet seulement, les Boursiers du College de Tréguier sont sans College depuis 1610. & même depuis l'an 1646. jusqu'à présent, ils n'ont pas été payés des quatre cens livres de rente que le Roi s'étoit engagé de leur donner. Le sieur *Grolleau*, Principal de ce College, obtint le 17. Avril 1717. un Arrêt du Conseil d'Etat qui rétablit ces quatre cens livres de rente, & adjuge au College de Tréguier vingt-huit mille cent livres pour les arrérages de ladite rente, de laquelle somme le Roi promit de faire un fonds au Trésor Royal pour être converti en rente au profit dudit College. Pour l'exécution dudit Arrêt du Conseil d'Etat, Sa Majesté donna des Lettres-Patentes du 4. Mai 1717. qui furent regîstrées au Parlement le 10. Juin suivant.

Ce College est aujourd'hui composé d'un Principal & de six Boursiers originaires du Diocese de Tréguier, & deux Boursiers du College de Léon. Suivant un Arrêt contradictoire du Parlement de Paris, rendu le 5. Septembre de l'an 1684. le patronage de la Principalité &

Digitized by Google

de la moitié des Bourſes, appartient à l'Evêque de Tréguier, & l'autre moitié au ſieur *de Robien*, Préſident à Mortier au Parlement de Bretagne. Quant aux deux Bourſiers de Léon, ils ſont au patronage du Marquis de Kergroadez.

LE COLLEGE DE CAMBRAI.

Ce College a été fondé en 1348. par *Hugues de Pomare*, Evêque de Langres & puis d'Autun; par *Hugues d'Arci*, Evêque de Laon, puis d'Auxerre, enfin Archevêque de Rheims; & par *Guy d'Auſſonne*, Evêque de Cambrai & puis d'Autun. Comme *Guy d'Auſſonne*, Evêque de Cambrai, fut celui qui contribua le plus à ſa fondation, & que ſa maiſon fut couverte en ce College, on le nomma, comme on le nomme encore, *le College de Cambrai*. On le nomme auſſi quelquefois le College *des trois Evêques*, par rapport à la qualité de ſes trois Fondateurs. Par la fondation, il doit y avoir un Maître ou Principal, un Chapelain qui eſt auſſi Procureur, & ſept Bourſiers.

Les premiers ſtatuts de ce College furent dreſſés la même année de ſa fondation par les exécuteurs teſtamentaires des trois Evêques fondateurs. Ils furent confirmés depuis par *Jean*, Evêque de Preneſte, Cardinal & Légat du Pape Clément VII. le 2. Juillet 1379. & par

Aimeri de Maignac, Evêque de Paris, le 20. Juillet 1380. Par ces statuts il est ordonné que les Ecoliers de la portion de *Hugues de Pomare*, seront pris de l'Evêché d'Autun; ceux de la portion de *Hugues d'Arci*, de l'Evêché d'Auxerre, & à leur défaut de celui d'Autun; & ceux de la portion de *Guy d'Aussonne*, *d'Avennes* au Diocese de Cambrai, qui étoit le lieu où il étoit né. Depuis la mort des Fondateurs, toutes les Bourses ont toujours été à la nomination du Chancelier de l'Université de Paris.

Le Roi Louis XIII. ayant fait abattre une partie de ce College pour élever le College Royal dont il avoit posé la premiere pierre en 1610. pour dédommager celui de Cambrai, lui donna la somme de vingt-mille livres, dont il promit de payer la rente jusqu'à ce qu'il eût fait bâtir un autre corps de logis pour y loger le Principal, le Chapelain & les Boursiers, ainsi qu'il paroît par le contrat passé à ce sujet le 18. d'Avril 1612.

Des six Professeurs de la Faculté de Droit, il y en a deux qui professent dans le College de Cambrai, sans compter le Professeur de Droit François, dont la Chaire a été fondée en 1680. par le Roi Louis XIV.

La fontaine de saint Benoît est à l'entrée de la place Cambrai, du côté de la

rue saint Jacques, & vis-à-vis de l'Eglise de saint Benoît, dont elle porte le nom. Cette fontaine est une de celles qui furent construites sous la Prévôté de *Nicolas de Bailleul*, Conseiller d'Etat & Lieutenant Civil, vers l'an 1622.

L'EGLISE DE S. BENOÎT.

Il est certain que cette Eglise est fort ancienne, & qu'elle fut une des quatre situées dans les fauxbourgs de Paris; que le Roi Henri I. accorda en 1290. à *Imbert*, Evêque de cette Ville, & à ses Chanoines. Elle portoit pour lors le nom de *saint Bache*, & il y a apparence qu'elle avoit eu le titre d'Abbaye, mais qu'elle étoit une de celles qui avoient été ruinées par les Normands. Elle a long-temps porté le nom de *saint Bache*, parce qu'elle possédoit des reliques de *saint Bacq* ou *Bache*, & de *saint Serge*, qui, sous l'Empereur Maximien, souffrirent le martyre, & que ces deux Saints en étoient les Patrons Titulaires. C'est à ce titre que tous les ans, quand on y lave les Autels le Jeudi-Saint, on y chante encore à présent les Antiennes de saint Bache & de saint Serge. On lui donna dans la suite le nom de *saint Benoît*, qu'elle porte encore aujourd'hui, à cause que les Moines qui y étoient, suivoient la Regle de saint Benoît. Cette Eglise est

Digitized by Google

à présent desservie par six Chanoines, par un Curé & par douze Chapelains; ainsi elle est Collégiale & Paroissiale. Dans un acte du 31. Octobre 1343. qui est une espece de réglement fait par le Chapitre de Notre-Dame de Paris, sur plusieurs contestations qui étoient en ce temps-là entre le Chapitre & le Curé de saint Benoît, le mot de *Curatus* y est employé quarante & une fois; ainsi on ne peut pas douter que cette Eglise ne fût pour lors Paroissiale.

Quant au bâtiment, la Chapelle de l'Abbaye de saint Bache n'avoit pas plus d'étendue qu'en a le Chœur d'aujourd'hui, qui a été rebâti sur la fin du siecle dernier, c'est-à-dire, vers l'an 1679. aux dépens de la Fabrique; ce qui fait que le Curé a droit de dire la Messe de Paroisse au maître-Autel les Fêtes & les Dimanches. Cet Autel étoit autrefois tourné du côté de l'Occident, & par conséquent mal orienté; ce qui fit donner à cette Eglise le nom de *saint Benoît le Betourné*, c'est-à-dire, *le mal tourné*: mais lorsque sous François I. on bâtit la Nef & le Portail, on changea la disposition du grand-Autel, & on le mit à l'Orient comme ceux des autres Eglises, & pour lors on donna à l'Eglise le nom de *saint Benoît le Bistourné*, parce que son Autel avoit été tourné deux

Digitized by Google

fois : on le nomma aussi *le Bientourné*, parce qu'alors il fut orienté comme les autres. En même-temps qu'on rebâtit le Chœur, on répara le reste de l'Eglise sur le dessein & sous la conduite de *Beaussire*, Architecte. La balustrade de fer qui regne au pourtour du Chœur, la Chaire du Prédicateur, l'œuvre, les bans & le clocher, furent faits en même-temps & aux dépens de la fabrique. Les pilastres corinthiens qui décorent le rond point de cette Eglise, ont été faits sur les dessins du fameux *Claude Perrault*.

Dans l'enceinte du Chœur de cette Eglise, proche la Sacristie des Chanoines, l'on voit l'épitaphe de *Jean d'Aurat* ou *Dorat*, qui mourut le premier jour de Novembre de l'an 1588. âgé de 86. ans. Ce bel esprit étoit né à Limoges, ou dans un village voisin, & se nommoit *Disnemati*, c'est-à-dire, en patois Limousin, qui dîne matin. Ce nom lui déplut, & il le changea en celui de *Dorat*, en latin *Auratus*, à cause d'un de ses ancêtres qui fut appellé *Dorat*, ou *Doré*, parce qu'il avoit les cheveux blonds. Il avoit acquis une grande connoissance des Langues savantes, & principalement de la Grecque dont il fut Professeur Royal. Il excella aussi dans la Poésie, & fit de si beaux vers, qu'il mérita le nom de *Pindare François*. Il avoit

Digitized by Google

épouse en premieres noces une femme de très-bonne famille, dont il eut plusieurs enfans, & entr'autres une fille qu'il maria à *Nicolas Goulu*, auquel il céda sa chaire de Professeur en Langue Grecque. Sa femme étant morte, il se remaria sur la fin de ses jours à une fille de 18 ans.

Dans la Chapelle de saint Denis on voit l'épitaphe de *René Chopin*, Avocat au Parlement, & Ecrivain fameux par le grand nombre de bons Ouvrages qu'il a donnés au Public, & qui ont été recueillis & imprimés en six volumes *in-folio*. Le Roi Henri III. lui donna des Lettres de Noblesse pour le récompenser du traité qu'il avoit fait sur le domaine de la couronne. Je parlerai ailleurs des marques d'estime que *René Chopin* reçut de la part de ses compatriotes. *Baillet* & quelques autres Ecrivains ont dit que ce savant homme étoit natif d'Angers; mais ils se sont trompés, car il étoit de la petite ville de *Bailleul* en Anjou, & à six lieues d'Angers. Il mourut le 30. Janvier de l'an 1606. entre les mains d'un Opérateur qui le tailloit de la pierre. Voici son épitaphe:

CHOPINUS, *hic cubat, memoriæ*
thesaurus & penus legum.
Tota Gallia nunc gemit
CHOPINUM

Digitized by Google

Andi municipes gemunt alumnum,
Cives Parisii gemunt patronum
quem nunc Elisii tenent colonum.

Pierre Brulard, Seigneur de Crosne & de Genilis, troisieme fils de *Noël Brulart*, Procureur-Général au Parlement de Paris, & d'*Isabelle Bourdin*, fut Sécrétaire du Roi en 1557. & des commandemens de la Reine Catherine de Médicis en 1564. puis Sécrétaire d'Etat le 8. Juin 1569. Il mourut le 12. Avril 1608. âgé de 73. ans & fut enterré dans sa Chapelle en l'Eglise Collégiale & Paroissiale de saint Benoît.

Guillaume Château, né à Orléans, porta fort loin l'art de graver; mais quelque habile qu'il fût, il laissa un éleve qui l'a surpassé; c'est *Simoneau l'aîné*. *Château* mourut le 15. Septembre de l'an 1683. âgé de 49. ans.

Jean-Baptiste Cotelier, Bachelier en Théologie de la Faculté de Paris, Professeur Royal en Langue Grecque, & un des plus savans hommes de son siecle. Il étoit né à Nismes dans le Languedoc en 1628. & étoit fils d'un Ministre de ce pays-là, qui s'étant fait Catholique, destina son fils à servir un jour l'Eglise. *Cotelier* n'avoit que 12 ans, lorsqu'en 1641. ayant été introduit dans la salle de l'Assemblée générale du Clergé qui se tenoit

Digitized by Google

à Mantes, il expliqua le Nouveau-Testament Grec à l'ouverture du Livre, & l'Ancien-Testament en Hébreu, & fit ensuite quelques démonstrations de Mathématique en expliquant les définitions d'Euclide; ce qui lui mérita l'admiration & l'estime du Clergé. Il étudia ensuite à Paris, où il prit le dégré de Bachelier en Théologie, & fut reçu de la Maison & Société de Sorbonne. Il ne voulut point entrer en Licence, pour ne point s'engager dans les Ordres sacrés, & pour se donner tout entier à l'étude de l'Antiquité Ecclésiastique, & de la Langue Grecque dans laquelle il se rendit très-habile. Il mourut à Paris le 12. Août 1686.

Claude Perrault, Docteur en Médecine de la Faculté de Paris, & un des plus illustres membres de l'Académie Royale des Sciences, s'est acquis une grande réputation, non-seulement par des Ouvrages concernant sa Profession, tels que sont ses quatre volumes d'*Essais de Physique, & ses Mémoires pour servir à l'Histoire des Animaux*, &c. mais encore par des Ouvrages d'Architecture, dans laquelle il excella : *sa traduction de Vitruve*, entreprise par ordre du Roi, enrichie de notes savantes, & imprimée en 1673. & en 1684. lui fit & lui fera un honneur infini tant que le goût des

bonnes regles & des ſages proportions l'emportera ſur les beautés paſſageres de la nouveauté & de la mode. Il fit auſſi un *Abrégé de Vitruve*, & donna en 1683. un Livre intitulé, *Ordonnance des cinq eſpeces de Colonnes, ſelon la méthode des Anciens*. Son habileté ne ſe bornoit point à la théorie, puiſque ce fut ſur ſes deſſeins que furent élevés l'admirable façade du Louvre, le grand modele de l'arc de triomphe qui étoit au bout du fauxbourg ſaint Antoine, l'Obſervatoire & la Chapelle de Sceaux.

Jean Domat, Avocat du Roi au Préſidial de Clermont en Auvergne, étoit né dans cette Ville le 30. Novembre 1625. & mourut à Paris le 14. Mars 1696. âgé de 70 ans, trois mois, quinze jours. Il fut inhumé dans l'Egliſe de ſaint Benoît, ſa Paroiſſe, ſur laquelle il avoit paſſé les dernieres années de ſa vie. On ne peut faire un plus grand éloge de la beauté & de la ſolidité de ſon eſprit, qu'en diſant qu'il eſt l'Auteur du livre intitulé : *Les Loix Civiles dans leur Ordre naturel*.

Charles Perrault, frere puîné du précédent, étoit un bel eſprit également né pour les Belles-Lettres & pour les beaux Arts. Ses talens & ſa probité lui mériterent l'eſtime & la confiance de M. *Colbert*, Contrôleur-Général des Finances,

Digitized by Google

& Surintendant des Bâtimens du Roi. Ce Ministre le choisit d'abord pour être premier Commis des Bâtimens de Sa Majesté, & puis lui en donna le contrôle général. Il mourut à Paris le 17. Mai 1703. âgé de 77. ans. Son Poëme du *siecle de Louis le Grand*, qu'il publia en 1687. & dans lequel il prétendoit que ce siecle étoit bien supérieur au siecle même d'Auguste, occasionna une guerre littéraire dans laquelle le célebre *Despréaux* parut le plus animé. *Perrault* soutint son sentiment dans un Ouvrage en quatre volumes, qu'il intitula *Parallele des anciens & des modernes*, & qui lui attira de vigoureuses critiques.

Gerard Audran étoit de Lyon, & mourut à Paris le 25. Juillet 1703. Il fut un des graveurs le plus savant & le plus correct pour le dessein que la France ait eus. Ce qui étendit sa réputation en Italie & dans toute l'Europe, ce furent les grandes Batailles d'Alexandre, & son entrée triomphante de ce Prince dans Babylone d'après les tableaux de *le Brun*, ce grand & vaste génie, qui n'a enfanté que des merveilles.

A un des piliers de la nef on remarque un petit monument de marbre de très-bon gout, qui a été imaginé par *Gilles-Marie Oppenord*, & a été exécuté d'après son dessein par feu *Vancleve*,

Digitized by Google

un des habiles Sculpteurs de nos jours. On y lit :

MARIA ANNA DES ESSARTZ.

FREDERICUS LEONARD,
amiſſam Conjugem mœrens,
hoc amoris, & grati animi
Monumentum poſuit.

Obiit anno reparatæ ſalutis 1706.
quinto Kalendarum Septembris,
ætatis XXXVI.
REQUIESCAT IN PACE.

Ce Frédéric Léonard étoit le plus riche Libraire de Paris, & ſa femme une des plus aimables & des plus malheureuſes de ſon temps.

Jean Foy-Vaillant, Docteur en Médecine, & un des plus ſavans Antiquaires du ſiecle dernier & de celui-ci, étoit né à Beauvais le 24. Mai 1632. dans une des plus honnêtes & des plus nombreuſes familles de cette Ville. Il fut marié deux fois, & par diſpenſe du Pape, épouſa ſucceſſivement les deux ſœurs. Il mourut à Paris le 23. Octobre de l'an 1706. dans la ſoixante-ſeizieme année de ſon âge. L'Epitaphe qui eſt ſur ſa tombe, & que je vais rapporter ici, a été compoſée par *Charles de Valois*, de l'Académie Royale des Inſcriptions & Belles-Lettres, & fils du ſavant Adrien de Valois.

Digitized by Google

D. O. M.

JOANNI FOY-VAILLANT,
Bellovaco, Doctori Medico,
Ludovici Magni Antiquario,
Cenomanensium Ducis Cimeliarco,
Regiæ Inscriptionum
& numismatum Academiæ socio,
viro fama nominis tota Europa
celeberrimo,
summis Principibus probatissimo,
qui hoc sub lapide
unà cum carissima conjuge
Ludovica ADRIEN
contumulari voluit.
Obiit XXIII. *Oct.* M. D. CC. VI.
ætatis LXXV.

Et
JOANNI FRANCISCO FOY-VAILLANT,
Joannis filio,
Doctori Medico Parisiensi,
Paternorum studiorum æmulo,
de re antiquaria benemerito:
à quo speranda fuerant non pauca,
si diuturnior ei vita contigisset.
Obiit XVII. *Novembr.* M. D. CC. VIII.
ætatis XLIV.

MARIA-LUDOVICA FOY-VAILLANT,
amantissimis parentibus, fratrique
dulcissimo,
ex hujus testamento,

Digitized by Google

hoc Monumentum poni curavit.
REQUIESCANT IN PACE.

Michel Baron, célebre Comédien, naquit à Paris dans la Paroisse de S. Sauveur au mois d'Octobre de l'an 1653. d'un pere & d'une mere qui étoient Comédiens de la Troupe Royale de l'Hôtel de Bourgogne, & originaires d'Issoudun en Berry. Il mourut à Paris le 22. Décembre 1729. après avoir reçu les Sacremens, & fut inhumé dans cette Eglise, sa Paroisse. Ç'a été le plus fameux Comédien & le plus savant qui ait paru sur notre Scene; en un mot, le *Roscius* de notre Théâtre.

Jean-Baptiste de Rocoles, qui a fait une *Introduction générale à l'Histoire*, assez estimée dans un temps où on n'avoit rien de meilleur en notre Langue sur cette matiere, fut d'abord Chanoine de cette Eglise, puis alla en Hollande, où il se fit Calviniste, & enfin revint à Paris, & rentra dans le giron de l'Eglise Catholique. Je l'ai connu à Paris en 1691. je crus voir que tout se ressembloit en lui, & que son savoir étoit aussi léger que sa conduite. Il est aussi Auteur d'un livre intitulé : *Vienne deux fois assiégée par les Turcs*, & imprimé à la Haye en 1686. Il avoit donné auparavant une édition en six volumes in-folio de la Description du Monde de *Davity*.

Digitized by Google

LE COLLEGE DU PLESSIS.

Ce College fut fondé le 2. Janvier de l'an 1322. par *Géoffroy du Pleſſis-Baliſſon*, Notaire ou Protonotaire Apoſtolique, & Sécrétaire du Roi *Philippe le Long*. Il donna, pour la fondation de ce College, la maiſon qu'il avoit dans la rue S. Jacques, avec tous ſes jardins, vergers, droits, appartenances & dépendances, & fit cette fondation pour quarante pauvres Maîtres & Ecoliers dont vingt doivent étudier aux Arts; dix Maîtres, ou Licenciés aux Arts, en Philoſophie, & les dix autres en Théologie, ou en Droit Canon. Il voulut qu'il fût nommé *le College de S. Martin du Mont*; mais, malgré ſon intention, le Public s'eſt obſtiné à le nommer le College du Pleſſis. Il ordonna auſſi qu'il y eût un *Maître* du College, actuellement Profeſſeur en Théologie, ou du moins Bachelier donnant des leçons, & un *Proviſeur* ou *Procureur* pour avoir ſoin du temporel. Il donna la direction générale de ce College & la nomination des Bourſiers à l'Evêque d'Evreux, ſon neveu, à *Alain*, Evêque de S. Malo, à l'Abbé de Marmontier, & au Chancelier de l'Egliſe de Paris. Il deſtina la ſalle de cette maiſon pour y tranſporter la Chapelle de la Vierge, qui étoit déja bâtie ailleurs,

Digitized by Google

fonda deux Chapellenies dans cette Chapelle, & une troiſieme pour deſſervir l'Oratoire de S. Martin, qui étoit ſur la porte de la maiſon. Ce fondateur ſe réſerva enfin le droit de faire tels changemens qu'il jugeroit à propos dans cette fondation.

Quelque temps après s'étant fait Moine dans l'Abbaye de Marmontier, il uſa du droit qu'il s'étoit réſervé; car en 1328. il donna ſa maiſon aux Etudians de cette Abbaye, & cette maiſon fut auſſi-tôt appellée *le College de Marmontier*, & la Chapelle devint commune aux deux Colleges. Comme en fondant ce ſecond College, il avoit diminué les revenus du premier, il réduiſit le nombre des Bourſiers à vingt-cinq, & donna la direction & l'adminiſtration générale de ce College au ſeul Abbé de Marmontier, comme il eſt porté par ſon teſtament qui eſt du 14. Août 1332. Depuis ce temps-là les Abbés de Marmontier ont eu la ſupériorité de ces deux Colleges, c'eſt-à-dire, de celui de S. Martin du Mont, ou du Pleſſis, & de celui de Marmontier, & ont fait pour l'un & pour l'autre les réglemens, ſtatuts & changemens qu'ils ont jugé convenables.

La réforme de S. Maur ayant été introduite dans l'Abbaye de Marmontier en 1637. le College que cette Abbaye

Digitized by Google

avoit à Paris lui devint pour lors inutile; & dans la suite ces Réformés le vendirent aux Jésuites pour agrandir leur College de Clermont, & employerent les deniers provenus de cette vente à l'établissement que la Congrégation de saint Maur a fait au Prieuré de Notre-Dame de Bonne-Nouvelle d'Orléans.

Le College du Plessis d'un autre côté tomboit en ruine, & avoit besoin d'une main puissante pour le soutenir, ou le relever. La Providence lui en fournit une. Le *Cardinal de Richelieu* ayant fait abattre le College de *Calvi*, pour faire bâtir sur son emplacement l'Eglise de Sorbonne, il ordonna par son testament qu'il seroit pris sur sa succession dequoi faire bâtir un College sur le terrein qui étoit entre la rue de Sorbonne & celle des Maçons, les grandes Ecoles & la rue des Mathurins. Les héritiers de cette Eminence, pour aller à l'épargne, & peut-être aussi flattés par le nom *du Plessis*, qui étoit celui du Cardinal, offrirent au lieu de la fondation de ce nouveau College, de donner une somme considérable pour rétablir & même augmenter le College du Plessis. Leurs offres furent acceptées; mais comme le Cardinal avoit ordonné que ce nouveau College seroit uni à la Maison & Société de Sorbonne, il fallut obtenir de l'Abbé de Marmon-

Digitized by Google

tier qu'il se départât du droit de supériorité qu'il avoit sur le College du Plessis. Cela fut d'autant moins difficile, qu'*Amador-Jean-Baptiste de Vignerod*, neveu du *Cardinal de Richelieu*, étoit pour lors Abbé Commendataire de Marmontier. Il donna donc ses Lettres de consentement le 3. de Juin 1646. aux conditions qui suivent: 1°. Que la collation des Bourses seroit réservée à lui & à ses successeurs Abbés, dont deux seroient cependant à la présentation de l'Evêque d'Evreux, & deux autres à celle de l'Evêque de S. Malo. 2°. Que la Société de Sorbonne seroit obligée de rétablir & d'entretenir les bâtimens du College, & d'y faire refleurir les Humanités & la Philosophie. 3°. De faire célébrer dans la Chapelle du College le Service divin les Dimanches & Fêtes & autres jours de fondation, avec une basse Messe chaque jour par un des grands Boursiers. 4°. De commettre à la direction du College, un Principal & un Procureur, tous deux Docteurs ou Bacheliers de la même Société de Sorbonne. Tout cela fut confirmé par des Lettres-Patentes du Roi Louis XIV. datées du mois d'Octobre de l'année 1646. & par le consentement qu'y donna l'Université le 11. Mai 1647. En conséquence de cette union, la Maison de Sorbonne nomma *Charles Gobi-*

Digitized by Google

net, un de ſes Docteurs, pour être Principal de ce College. Au mois de Janvier de l'an 1650. on commença à élever le bâtiment qui eſt au fond de la cour ſur lequel ſe voient les armes du Cardinal de Richelieu. Les autres édifices furent bâtis depuis, & la Chapelle le fut en 1660. Ç'a toujours été depuis un des Colleges de Paris où la diſcipline ſcholaſtique eſt la mieux obſervée.

LE COLLEGE DE LOUIS LE GRAND.

Cette Maiſon, qui eſt auſſi dans la rue S. Jacques & du même côté que le College du Pleſſis, eſt la premiere que les Jéſuites aient eue en France. S. *Ignace de Loyola*, après avoir fait une partie de ſes Humanités au College de Montaigu à Paris, ſa Philoſophie au College de ſainte Barbe, & ſa Théologie aux Jacobins, s'aſſocia *Pierre le Fevre*, Savoyard; *François Xavier*, *Jacques Lainez*, *Alfonſe Salmeron*, *Nicolas de Bobadilla*, tous quatre Eſpagnols, & *Simon Rodriguez*, Portugais, leſquels s'étant rendus à Montmartre, & après avoir entendu la Meſſe & reçu le corps de notre Seigneur, le 15. Août de l'an 1534. firent vœu conjointement avec *Ignace* d'entreprendre le voyage de Jéruſalem pour la converſion des Infideles, ou pour toute autre miſſion au gré du Pape. Ce furent là

là les premiers fondemens de son Ordre, que le Pape Paul III. approuva depuis, sous le nom de *Société* ou de *Compagnie de Jesus*, par deux de ses Bulles, l'une du 27. Septembre 1540. & l'autre du mois d'Octobre 1549. Après cette approbation, *Ignace* fut élu par ses compagnons pour Général perpétuel de leur Société, & envoya ses Disciples comme autant de nouveaux Apôtres pour annoncer les vérités du salut en Allemagne, en Baviere, en Espagne, en Portugal, en France, en Ecosse, en Irlande & jusqu'aux Indes. Il envoya en France *Jacques d'Equia*, qu'il fit Supérieur de ceux de sa Société qui étudioient à Paris. *Equia* eut pour successeur *Jérôme d'Omeneſches*, & celui-ci *Jean-Baptiſte Viole*, qui se logea avec ses compagnons au College des Lombards. *Guillaume Duprat*, Evêque de Clermont & grand partisan de cette nouvelle Société, les retira en 1550. dans son Hôtel de Clermont, qui étoit situé dans la rue de la Harpe, & leur fit en même-temps un legs très-considérable; mais comme leur Société n'étoit pas encore approuvée dans le Royaume, elle ne pouvoit, ni recevoir, ni mettre à profit ses bienfaits. Le Pape Jules III. ayant approuvé & confirmé l'établissement de la Société, les Jésuites demanderent au Roi Henri II. des Let-

tres-Patentes pour pouvoir s'établir en France, & ce Prince les leur accorda, mais pour Paris seulement. Ces Lettres ayant été portées au Parlement par la Société, qui en demandoit l'enrégistrement, cette Compagnie refusa de les enrégistrer sous différens prétextes, & enfin, après deux ans de refus, ordonna que les Bulles des Papes qui la regardoient, seroient communiquées, tant à l'Evêque de Paris, qu'à l'Université pour avoir leur avis.

Eustache du Bellay, pour lors Evêque de Paris, étoit très-prévenu contre la Société; il trouvoit mauvais que les Jésuites eussent pris le nom de *Société de Jesus*; titre qui n'appartenoit qu'à l'Eglise Catholique dont Jesus-Christ est le chef; qu'ils s'exemptassent de chanter & d'entendre, ni Messe haute, ni Vêpres, même les Fêtes & Dimanches, à quoi les simples Laïques sont obligés; qu'ils entreprissent sur les droits des Curés, en voulant prêcher & administrer les Sacremens sans leur permission; qu'ils fissent d'autres entreprises semblables contre la Hiérarchie; qu'ils prétendissent pouvoir enseigner la Théologie sur la seule permission de leur Général, &c. Il ajoutoit enfin que l'objet principal de leur institut étant d'aller prêcher les Turcs & les autres Infideles, ils devoient établir leurs Mai-

Digitized by Google

sons, non à Paris, mais dans les lieux maritimes, comme on avoit fait autrefois à l'égard des Chevaliers de Rhodes.

La Faculté de Théologie ne fut pas plus favorable à la Société, que l'avoit été l'Evêque; car dans son Assemblée générale du 1. Décembre 1554. elle prononça que *cette Société paroissoit dangereuse en matiere de foi, ennemie de la paix de l'Eglise, fatale à la religion monastique, & plus née pour la ruine, que pour l'édification des fideles.*

L'Evêque, fortifié par ce Décret de la Faculté de Théologie, interdit aussi-tôt les Jésuites de toutes fonctions Ecclésiastiques dans son Diocese; en sorte qu'ils furent obligés d'aller à l'Eglise Abbatiale de S. Germain-des-Prés, lieu exempt de la Juriſdiction de l'Evêque, pour y dire la Messe & s'administrer les Sacremens les uns aux autres. Pendant le reste de la vie du Roi Henri II. ils ne se montrerent plus au Parlement. Mais sous celui de François II. protégés par les Guises qui étoient tout-puissans, ils solliciterent leur établissement avec plus d'ardeur qu'auparavant, & le Roi écrivit en leur faveur au Parlement en 1560. mais la Cour continua toujours à les renvoyer à l'Evêque & à l'Université de Paris. L'Evêque de Clermont leur ayant encore laissé d'autres biens pour l'entretien de

Digitized by Google

ſix pauvres Ecoliers, ce fut encore un nouveau motif pour leur faire faire de nouvelles tentatives auprès du Parlement; mais la mort du Roi François II. arrivée le 5. Décembre de l'an 1560. retarda leur affaire.

Charles IX. étant monté ſur le trône, ſe déclara pour eux, & écrivit en leur faveur au Parlement, qui les renvoya à l'Aſſemblée générale du Clergé qui ſe tenoit à Poiſſi. Ce renvoi leur fut très-favorable. Le Cardinal de Tournon, Préſident de cette Aſſemblée, protégea ce nouvel Inſtitut, & détermina l'Aſſemblée à l'approuver par forme de Société & de College, & non de Religion nouvelle; à condition que ceux qui l'avoient embraſſé, prendroient un autre titre que celui de *Société de Jeſus* ou de *Jéſuites*; que l'Evêque Diocéſain auroit toujours ſurintendance, juriſdiction, correction & pouvoir de chaſſer & ôter de ladite Compagnie ceux qui le mériteroient; que les Freres de cette Compagnie ne feroient aucune choſe au préjudice des Evêques, Chapitres, Curés, Paroiſſes & Univerſités, ni des autres Religions; mais ſe conformeroient entiérement à la diſpoſition du droit commun, & renonceroient à tous les privileges par eux obtenus ou à obtenir, contraires à ces diſpoſitions,

Digitized by Google

Le Clergé de France, assemblé à Poissi, donna cette approbation le Lundi 15. Septembre 1561. & le Parlement ne fit plus ensuite de difficulté d'admettre les Jésuites aux mêmes clauses & conditions prescrites par cette Assemblée, dont il enrégistra le résultat le 14. Février de l'année 1562.

Les Jésuites, aussi-tôt après cette approbation & l'enrégistrement qui en fut fait au Parlement, ayant été mis en possession du legs que leur avoit fait l'Evêque de Clermont, en employerent une partie à l'achat d'une grande maison appellée *l'Hôtel* ou *la Cour de Langres*, située dans la rue S. Jacques. Cette maison avoit appartenu à *Bernard de la Tour*, Evêque de Langres; elle avoit été vendue en 1486. à *Pierre Simart*, Sécrétaire du Roi, par *Bernard de la Tour*, Comte de Boulogne & d'Auvergne. Elle avoit encore changé de maître, lorsqu'au mois de Juillet 1563. les Jésuites l'acheterent des sieurs *Hennequin* & *Prevost*.

Ce fut ici qu'ils résolurent d'établir un College pour l'instruction de la jeunesse; dessein qui les mit de nouveau aux prises avec l'Université. Ils s'adresserent à *Julien de S. Germain*, Recteur de l'Université, qui leur donna des Lettres de *Scholarité* sous le Scel privé de sa charge le 19. Février que l'on comptoit en-

Digitized by Google

core 1563. & ils ouvrirent le 29. du même mois leur College, auquel ils donnerent le titre de *College de Clermont de la Société de Jesus*. Comme cela s'étoit fait sans le consentement des Facultés, & même sans les avoir consultées, *Jean Prevost*, qui se trouvoit Recteur au mois d'Octobre, leur défendit tout exercice de Classes jusqu'à ce qu'ils eussent fait connoître à quel titre ils entreprenoient d'enseigner. En conséquence de cette ordonnance, qui est du 20. Octobre, les Jésuites lui présenterent une Requête tendante à ce qu'ils fussent admis à l'Université. Ils comparurent ensuite devant le Recteur aux Mathurins le 18. Janvier 1565. mais l'Université, après les avoir entendus, refusa de les incorporer, & publia les raisons qu'elle avoit de les refuser.

Ces raisons étoient que leur état étoit équivoque, n'étant, ni Religieux, ni Séculiers; qu'ils n'avoient pas observé les conditions auxquelles ils ont été admis par l'Assemblée de Poissi, puisqu'ils conservoient le nom de *Société de Jesus*, jusqu'à l'écrire sur la porte de leur College; qu'ils s'étoient ingérés d'ouvrir des Classes publiques sans la permission de l'Université; que leur doctrine étoit opposée à celle de l'Université, &c. Les Jésuites eurent recours au Parlement, qui cita les Parties. *Pasquier* plai-

Digitized by Google

da pour l'Université, & *Versoris* pour les Jésuites. L'Avocat-Général conclut contre eux, & requit que le College de Clermont fût gouverné comme les autres, & qu'on y entretînt douze Boursiers ou pauvres Ecoliers, des biens que l'Evêque de Clermont avoit laissés aux Jésuites. La Cour appointa les Parties, & le Président *de Thou*, voulant favoriser les Jésuites, leur fit obtenir une partie de ce qu'ils demandoient; car ils furent maintenus dans l'exercice de faire leurs leçons. Comme ils eurent d'habiles Professeurs, & qu'ils enseignoient gratuitement, ils eurent d'abord un grand concours d'Ecoliers & de Pensionnaires.

Les fondemens de la Chapelle furent posés l'an 1582. & ce fut le Roi Henri III. qui y mit la premiere pierre, sur laquelle on mit cette Inscription :

Religionis amplificandæ studio,
HENRICUS III. *Christianissimus,*
Rex Franciæ atque Poloniæ,
in Augustissimum Jesu *nomen*
pietatis suæ monimentum,
hunc primum lapidem
in ejus Templi fundamentum conjecit
an. 1582. *die* 20. *Aprilis.*

Les Jésuites employerent le calme dont ils commençoient de jouir, à perfectionner leur établissement en cet en-

droit ; mais l'an 1594. il s'éleva une tempête si furieuse au sujet de l'attentat de *Jean Chastel* sur la personne du Roi Henri IV. que les Jésuites furent chassés du Royaume par Arrêt du Parlement. On mit alors dans ce College des gens qui en firent tout un autre usage que celui auquel il étoit destiné ; mais les Jésuites ayant été rappellés en France par Lettres-Patentes données à Rouen au mois de Septembre 1603. quoique les Jésuites de Paris n'y fussent point compris, ils ne laisserent pas sur la parole du Roi de rentrer dans les maisons qu'ils avoient dans cette Ville, & y furent ensuite maintenus par autres Lettres Patentes. Ils n'en demanderent point pour lors davantage ; mais en 1609. ils solliciterent la permission de faire des leçons de Théologie, & le Roi la leur accorda par ses Lettres du mois d'Octobre de cette année. Cependant comme ils virent que l'Université y formoit opposition, & que le Roi étoit peu disposé à les soutenir dans cette occasion, ils remirent cette affaire à un temps plus favorable. En effet, le 10 Août de l'an 1610. ils obtinrent des Lettres-Patentes du Roi Louis XIII. qui leur permettoient de professer dans le College de Clermont, non-seulement la Théologie, mais toutes les Sciences. Le Recteur de l'Université ayant formé op-

Digitized by Google

position à l'enrégistrement de ces Lettres, un ordre supérieur arrêta toutes les poursuites. Les choses demeurerent en cet état pendant un an, après lequel les Jésuites s'aviserent de faire instruire quelques Ecoliers qu'ils avoient rassemblés dans leur College par des Maîtres ès Arts qui leur étoient dévoués. *Pierre Hardivillier*, qui étoit pour lors Recteur de l'Université, présenta aussi-tôt Requête au Parlement, & demanda qu'il fût fait défense aux Jésuites d'enseigner, ni de faire aucun acte de Scholarité. *Monthelon* plaida pour les Jésuites, & *la Marteliere* pour l'Université. Après que *Monthelon* eut fini, le Recteur fit une Harangue latine, & *Servin*, premier Avocat-Général, conclut ensuite en faveur de l'Université. Après cela, le premier Président prononça l'Arrêt du 20. Décembre 1611. par lequel la Cour sur l'entérinement des Lettres, appointa les Parties au Conseil, & cependant fit défenses aux Jésuites de rien innover, & de s'entremettre par eux ou personnes interposées de l'instruction de la jeunesse en cette ville de Paris en quelque façon que ce fût, & d'y faire aucun exercice & fonction de Scholarité, à peine de déchéance du rétablissement qui leur avoit été accordé. Il fallut que les Jésuites prissent encore patience; mais en attendant,

Digitized by Google

ils ménagerent si bien les principaux membres du Clergé & de la Noblesse, qu'aux Etats de l'an 1614. ces deux Ordres inférerent dans leurs demandes celle de permettre aux Jésuites d'enseigner dans leur College de Clermont. Cette Requête de la part des Etats, ne fut répondue que le 15. Février de l'an 1618. Ce jour-là le Conseil du Roi rendit un Arrêt par lequel le Roi évoqua à lui & à son Conseil l'Instance pendante en sa Cour de Parlement entre les Jésuites & l'Université de Paris, & ordonna cependant que les Jésuites fissent à l'avenir leçons publiques de toutes les Sciences dans leur College de Clermont, à condition de se soumettre aux loix & aux regles de l'Université, &c.

Depuis cet Arrêt du Conseil, les Jésuites ont toujours continué d'enseigner dans leur College de Paris; mais ils n'ont pu jusqu'à présent parvenir à se faire incorporer dans l'Université.

Le premier Août de l'an 1628. les Peres *Ignace-Armand-Louis le Mairat, Jacques Saillen, Pierre Royer, Louis l'Alleman, Jean-Baptiste Machault*, Jésuites, se transporterent au Bureau de l'Hôtel-de-Ville, où ils dirent aux Prévôt des Marchands, Echevins & Greffier de la Ville, que les logemens de leur College de Clermont étant fort

Digitized by Google

vieux & caducs, ils étoient contraints de les faire démolir, & de faire élever d'autres bâtimens neufs pour y loger leurs Ecoliers, auxquels bâtimens ils étoient prêts de faire travailler suivant les plans & desseins qui en avoient été dressés; mais qu'auparavant ils venoient supplier très-humblement la Compagnie d'y vouloir mettre & poser la premiere pierre. Le Prévôt des Marchands, après avoir pris l'avis de la Compagnie, leur répondit que la Ville étoit disposée de satisfaire à leur désir, & qu'ils se transporteroient à leur College le Mardi 8. de ce même mois, sans cérémonie néanmoins & sans Archers, ce qu'elle n'entreprend jamais sans ordre du Roi. Pour satisfaire à leur promesse, les Prévôt des Marchands, Echévins, Procureur du Roi, Greffier & Receveur de la Ville, se transporterent le 8. dudit mois, heure de relevée, audit College de Clermont, & y poserent la premiere pierre desdits bâtimens neufs, & par-dessus ils mirent une table de marbre sur laquelle étoit gravée en lettres d'or l'Inscription qui suit :

LUDOVICO XIII. *feliciter regnante : Illustrissimus Dominus* Nicolaus de Baillœul ; *Eques, Regis Christianissimi à sanctioribus Consiliis, in suprema Sena-*

tûs Curia Præses, Prætor Urbanus, virî clariſſimi Ædiles; Petrus Parfait, *Urbis Conſiliarius;* Dionyſius Maillet, *in Curia Patronus;* Auguſtinus le Roux, *in Curia Præſidiali Conſiliarius;* Nicolaus de Laiſtre, *civis Pariſinus; viri clariſſimi* Gabriel Payen, *in electorum Curia Præſes, & Urbis Regius Procurator;* Guillelmus Clément, *Urbi à Secretis;* Carolus le Beze *Dominus de Matitia, largitionum urbicarum Præfectus; auſpicato primum lapidem ad hujus Domûs Societatis Jeſu, fundamentum menſe Auguſto anno Domini* M. DC. XXVIII. *poſuerunt.*

Sur cette table on mit quatre médailles d'argent que la Ville avoit fait frapper, ſur un côté deſquelles étoit la figure du Roi, avec ces mots tout autour, *Louis XIII. Roi de France & de Navarre;* & de l'autre côté étoient les armes de la Ville, & ces mots à l'entour, *de la troiſieme Prévôté de Meſſire Nicolas de Baillœul, Préſident au Parlement.*

Auſſi-tôt que ces nouveaux bâtimens furent achevés, les Jéſuites firent mettre ſur la porte de ce College l'Inſcription qu'ils y avoient miſe lorſqu'ils y furent établis : *Collegium Claromontanum, Societatis Jeſu.*

Le grand nombre d'Ecoliers & de Penſionnaires qui venoient de toutes

Digitized by Google

parts faire leurs études dans ce College, le rendoit trop petit pour les contenir, & fit penser les Jésuites à l'agrandir, dès que l'occasion s'en présenteroit. Elle s'offrit en 1641. car la Réforme de la Congrégation de saint Maur ayant été introduite dans l'Abbaye de Marmontier, le College que cette Abbaye avoit à Paris lui devint inutile, & fut vendu aux Jésuites par les Moines de Marmontier. Ce n'étoit pas assez, & il manquoit encore quelque chose à l'agrandissement du College de Clermont, tant que le *College du Mans* n'y seroit pas joint. Les Jésuites l'acheterent donc, la somme de cinquante-trois mille cent cinquante-six livres, & le Roi Louis le Grand, qui pendant toute sa vie eut une singuliere affection pour eux, fit payer cette somme des deniers de son Trésor-Royal, ainsi qu'il paroît par deux Arrêts du Conseil, l'un du 18. Mai 1682. & l'autre du mois de Juin suivant. Immédiatement après l'Arrêt du mois de Juin 1682. les Jésuites prirent possession du College du Mans, qu'ils ont presque abattu depuis, & ont élevé en sa place les beaux édifices que l'on y voit. Pour lors la reconnoissance de ces Peres pour les bienfaits qu'ils avoient reçus de ce grand Roi, ne put plus être retenue dans ses anciennes bornes. Ils le regarderent com-

Digitized by Google

a un grand tableau de *Nicolo*, qui repréſente la mort d'Agamemnon aſſaſſiné dans un feſtin par Egiſte. On y voit auſſi Caſſandre, épouſe d'Agamemnon, couronnée de fleurs: on la repréſente égorgée, de même que pluſieurs de la Royale Maiſon des Atrides. Dans la galerie du premier étage, entre la deuxieme cour & le jardin, qui ſert de parloir aux étrangers, on voit un tableau de *Vignon*, qui en occupe tout le fond : il repréſente S. *Ignace* & S. *Xavier* enlevés au Ciel dans deux chars, dont les roues ſont pouſſées par des Vertus. Le ſens le plus naturel de ce pieux emblême, eſt de nous repréſenter ces deux Saints comme les deux Elies du Nouveau Teſtament, dont la ſublime ſainteté n'a pas dû ſubir la loi humiliante de la corruption.

Dans le jardin on remarque un tombeau qui fut trouvé à Bourges en 1668. lorſqu'on jetta les fondemens du Séminaire. La ſculpture de ce monument fait connoître qu'il eſt du bas Empire où les beaux Arts commençoient à tomber du haut point de perfection où ils avoient été portés ſous l'empire d'Auguſte.

Quoique ce College ne ſoit point de l'Univerſité, c'eſt celui de Paris où il y a le plus grand nombre de Penſionnaires. Pluſieurs de ceux mêmes qui ſont deſtinés à l'état Eccléſiaſtique, & à prendre

Digitized by Google

des Grades dans la Faculté de Théologie, ſont leurs Humanités dans ce College, & n'en ſortent que pour aller faire leur cours de Philoſophie dans quelque College de l'Univerſité, & leur Théologie dans les Ecoles de Sorbonne ou de Navarre. On fait dans ce College des Exercices publics, qui excitent l'émulation des Ecoliers les plus indifférens & les plus diſſipés. Après Pâques on y expoſe des Enigmes, qu'on propoſe à expliquer, & l'on diſtribue des Prix à ceux qui les ont devinées. Tous les ans au commencement du mois d'Août, on repréſente une Tragédie avec beaucoup d'appareil, laquelle eſt ſuivie d'un Ballet & de la diſtribution des Prix qu'on donne aux Ecoliers qui ont le mieux réuſſi dans leur compoſition. C'eſt le Roi qui fait la dépenſe de ces Prix, & tout cela enſemble forme un ſpectacle magnifique.

C'eſt à une ſuite non interrompue d'habiles Profeſſeurs & d'Ecrivains célebres, que ce College doit une partie de ſa réputation.

LE GRAND COUVENT DES JACOBINS.

Ces Religieux ont pris leur nom, ou de la Chapelle que l'Univerſité leur donna, ou de la rue S. Jacques, où leur Couvent eſt ſitué. Saint Dominique ayant inſtitué l'Ordre des *Freres Prêcheurs*, en

Digitized by Google

envoya sept à Paris, savoir, le P. *Mathieu*, en qualité d'Abbé, élu par la Communauté de Toulouse, les PP. *Bertrand de Garrigues*, *Laurent Anglois*, *Jean de Navarre*, *Michel Fabre*, *Manez de Guſman*, frere de saint Dominique, & le Frere *Othier*, Convers. Ils y arriverent, les uns le 12 Septembre, & les autres au commencement d'Octobre de l'an 1217.

Comme le P. *Mathieu* portoit la qualité d'*Abbé*; que c'est le premier & le dernier des Religieux de l'Ordre des Freres Prêcheurs qui a porté cette qualité, & que c'étoit d'ailleurs un Religieux d'une piété éminente, il est à propos, avant que d'aller plus loin, de le faire particuliérement connoître. Il étoit né à Montfort-l'Amaury, ou aux environs, & avoit fait ses études dans l'Université de Paris. Il suivit en 1209. le Comte *Simon de Montfort* à la Croisade contre les Albigeois, & fut si estimé de ce pieux Général, qu'il le nomma *Prieur* du Chapitre de saint Vincent de Castres qu'il venoit de fonder. Ce nouveau Prieur, touché de la sainteté de *saint Dominique* avec lequel il conversoit souvent, renonça à sa dignité, & voulut être un des seize Disciples que ce Patriarche assembla à Toulouse en 1216. pour y jetter les fondemens de son Ordre. Il l'envoya

Digitized by Google

l'année suivante à Paris, avec six autres de ses Freres pour y former un établissement. Ces sept Religieux logerent d'abord dans une maison située entre le Palais de l'Evêque & l'Hôpital des malades, ou l'Hôtel-Dieu. Ils s'acquirent une si grande réputation de sainteté, que Maître *Jean Barastre*, Doyen de saint Quentin, leur céda la Chapelle de saint Jacques dont il étoit Titulaire, & une maison contiguë qu'il avoit fait bâtir pour y loger des Pélerins. Le P. *Mathieu* avec ses Religieux prit possession de tous ces biens le 6. d'Août 1218. & en moins de deux ans, sa Communauté fut composée de trente Religieux, la plupart sortis de l'Université.

Cette Chapelle, toute petite qu'elle étoit, avoit déja donné son nom à la rue, & le donna dans la suite aux Freres Prêcheurs qui s'y sont établis, & qu'on nomme le plus souvent *Jacobins*. Ces Religieux furent trois ans en cet endroit sans pouvoir obtenir la permission de chanter l'Office dans leur Chapelle, ni d'avoir un Cimetiere. Pendant ce temps-là les Bénédictins de Notre-Dame des Champs, ou des Vignes, leur permirent de dire la Messe chez eux, d'y assister aux Offices, & d'y avoir leur sépulture; ce qui leur attira un Bref de remercîment du Pape Honoré III. en date du

Digitized by Google

17. Février de l'an 1220. Le P. *Echard* convient du fait de la sépulture, mais non pas de celui de l'Office divin, puisque le P. *Jourdain* reçut l'habit de l'Ordre dans la petite Chapelle de saint Jacques le jour des Cendres 12. Février 1220. pendant qu'on y faisoit l'Office du Jour. Comme cette Chapelle de S. Jacques étoit à la nomination de l'Université, ce corps voulant favoriser ces Religieux, leur céda son droit & ses prétentions, à condition qu'ils reconnoîtroient l'Université pour leur *Dame* & *Patrone*; qu'elle seroit associée à toutes les prieres des Religieux de ce Couvent; que tous les ans le lendemain de la Fête de S. Nicolas, ils célébreroient une grand-Messe au Maître-Autel pour la conservation de l'Université de Paris, & pour celle des Maîtres & des Ecoliers; que tous les ans le lendemain de la Purification de la Vierge, ils célébreroient une autre grand-Messe pour tous ceux de cette Université décédés à Paris; qu'ils feroient à la mort de chaque Professeur, de quelque Faculté qu'il fût, un Service pareil à celui qu'ils font à la mort d'un de leurs Religieux; que chaque Religieux Prêtre diroit une Messe, & que le Prieur feroit dire trois fois le Pseautier pour lui; que si ce Professeur avoit choisi sa sépulture dans ce Couvent, il seroit in-

Digitized by Google

humé dans le Chapitre, s'il étoit Professeur en Théologie; & dans le cloître, s'il étoit Professeur dans une des autres Facultés.

L'an 1221. le Chapitre de Notre-Dame leur donna la permission de célébrer le Service divin dans leur Chapelle, & d'avoir un cimetiere particulier; mais comme cette maison étoit située dans la Paroisse de S. Benoît, le Chapitre & le Curé de cette Eglise s'y opposerent. Ce différend fut terminé par trois Commissaires que les Chanoines de Notre-Dame choisirent parmi eux, lesquels décidérent que les Freres Prêcheurs seroient obligés aux cinq Fêtes annuelles de Pâques, de la Pentecôte, de la Translation de saint Benoît, de la Toussaint & de Noël, de dire ou faire dire en chaire dans leur Chapelle, sous peine d'excommunication, *que personne ne devoit quitter sa Paroisse pour venir entendre le Service chez eux*; & qu'ils seroient tenus de payer au Curé de S. Benoît quinze sols par chacun an en deux termes, savoir, l'un à Noël & l'autre à la S. Jean, & cinq sols au Chapitre. Par cette espece de Sentence, il n'est pas permis aux Freres Prêcheurs de ce Couvent d'avoir plus d'une cloche, dont le poids est limité à trois cens livres.

C'est dans cette petite *Chapelle de*

Digitized by Google

saint Jacques, laquelle sert aujourd'hui de petite Sacristie, que fut inhumé le P. *Mathieu* dont je viens de parler, qui vint à Paris à la tête de ceux que saint Dominique y envoya en 1217. Il portoit alors le titre d'*Abbé* de cette petite Communauté; mais on croit que dans le Chapitre général, tenu à Boulogne en Italie l'an 1220. où saint Dominique présida, il fut arrêté qu'à l'avenir les Supérieurs de l'Ordre seroient nommés *Prieurs*, & non pas Abbés. Le P. *Mathieu* fut long-temps Prieur de ce Couvent. Il fut inhumé dans la petite Chapelle de S. Jacques, & depuis transporté en la grande Eglise, sous la place du Chantre, vis-à-vis celle du Prieur. Comme on mit en 1726. le terrein élevé de la petite Sacristie au niveau de la grande, on fut obligé de creuser dans la petite, & on y découvrit le 8. d'Octobre de cette même année la tombe du Pere *Mathieu*. Le P. *Texte*, qui s'étoit ce jour-là transporté du Noviciat où il est conventuel, au Couvent ou College de saint Jacques, fut présent à cette découverte; mais il eut le chagrin de ne trouver de l'Epitaphe que ce que je vais en rapporter; la troisieme partie de la tombe où étoit la date de la mort du P. *Mathieu*, ne s'est pas retrouvée, quelque recherche qu'on en ait faite. Voici ce qu'on trouva de cette Epitaphe.

Digitized by Google

Lapis iſte . . . . . MATHÆUM
qui Prior hîc,
pridem primus fuit Ordinis
idem ultimus Abb.

Saint Louis leur fit bâtir une Egliſe & un Couvent dans le lieu où étoit auparavant le Siege de la Juſtice & du Conſeil de Ville, appellé *le parloër*, ou *le parloir aux Bourgeois*, & ſur les ruines du Château des Seigneurs de *Hautefeuille*, lequel étoit ſitué ſur les murs & ſur les foſſés de la Ville. Cette Egliſe eſt fort grande, mais n'a rien de régulier, ni qui flatte la vue. Elle eſt partagée en deux dans toute ſa longueur par un rang de piliers, comme celle que les mêmes Religieux ont à Toulouſe. Ces colonnes donnent de la ſolidité à la voûte; mais elles n'embelliſſent point l'Egliſe. L'an 1256, *Enguerand de Couci* III. du nom, ayant fait pendre trois jeunes Flamands pour avoir chaſſé ſur ſes terres, il fut condamné à dix mille livres *pariſis*, & une partie de cette amende fut employée à bâtir le Cloître des Freres Prêcheurs. S. Louis, qui ne ſe laſſoit point de faire du bien à ce Couvent, lui donna en 1263. deux maiſons ſituées dans la rue de l'Hirondelle, & un Hôpital qui étoit devant le Réfectoire de ces Religieux. Le Roi avoit acquis ces biens de *Robert*

Digitized by Google

Sorbon, ainsi que je le dirai dans l'article de Sorbonne. *Chopin* rapporte une charte de *Philippe le Long*, du 10. Avril de l'an 1317. par laquelle il confirme la donation que *Louis Hutin* avoit faite aux Freres Prêcheurs, *de la porte d'Enfer, & des tours & des lieux adjacens.* L'an 1366. *Jeanne de Bourbon*, femme du Roi *Charles V.* fit bâtir ici quatre chambres contiguës l'une à l'autre pour servir d'Infirmerie aux Freres malades & aux Freres impotens dudit Couvent. *Fauchet* dit que de son temps on rebâtit le Cloître de ce Couvent, des libéralités de *Nicolas Hennequin*, *estimé*, dit cet Auteur, *le plus riche de nos Bourgeois de Paris.* Cet Historien ne dit point en quelle année ce Cloître fut rebâti; mais l'on apprend d'une inscription qui est posée contre un pilier, que ce fut l'an 1556.

L'enceinte de ce Couvent renferme un assez grand terrein; mais les bâtimens en sont gothiques pour la plupart, & sans symmétrie.

On voit dans cette Eglise plusieurs tombeaux de Rois, Reines, Princes, Princesses de la Maison de France, & par un choix singulier & honorable à ces Religieux, on voit parmi ces tombeaux, ceux des chefs des trois branches Royales des *Valois*, d'*Evreux* & de *Bourbon*. Voici leurs noms, en commençant par ceux

Digitized by Google

ceux de la branche des *Valois*, dont les corps repoſent ici.

Charles de France, Comte de *Valois*, chef de la branche de ce nom, laquelle a regné 260. années. Il étoit ſecond fils du Roi *Philippe III.* & d'*Iſabelle d'Aragon*, frere de *Philippe IV.* dit *le Bel*, & ne monta point ſur le trône. Il porta le titre d'Empereur de Conſtantinople du chef de ſa ſeconde femme, & mérita celui de Défenſeur de l'Egliſe. Il mourut en 1325. le 9. ou le 16. Décembre; car cette date eſt différemment rapportée, & il n'y a point d'Epitaphe pour nous fixer. Ses deux femmes ont été enterrées à ſes côtés. La premiere étoit *Marguerite*, fille de *Charles le Boiteux*, Roi de Sicile, & mere de *Philippe VI.* dit *de Valois*, morte le 21. Décembre 1299. La ſeconde fut *Catherine de Courtenay*, que quelques Hiſtoriens nomment mal-à-propos *Marguerite*. Elle étoit fille de *Philippe*, & petite-fille de *Baudouin* Empereurs de Conſtantinople: elle fut couronnée en 1300. Impératrice Titulaire de Conſtantinople, & mourut en 1307. Le Roi *Philippe le Bel* aſſiſta à ſon enterrement. *Charles de France*, Comte de Valois, épouſa en troiſieme noces *Mahaud de Châtillon*, dite de *S. Paul*, de laquelle il eut pluſieurs enfans. Celle-ci mourut le 3. Octobre

Digitized by Google

1358. & fut inhumée dans l'Eglise des Cordeliers.

Charles de Valois, Comte d'Alençon, second fils de *Charles de France*, Comte de Valois, & de *Marguerite d'Anjou-Sicile*, sa premiere femme. Il fut la tige des Comtes d'Alençon, & fut tué à la bataille de Creci le 26. Août 1346.

Marie de Castille, son épouse, fille de *Ferdinand*, Infant de Castille, & de *Blanche de France*, fille de S. Louis, mourut le 19. Novembre 1379.

Agnès de France, septieme fille de *Jean de France*, Duc de Normandie, titre alors de l'aîné des Enfans de France, qui aujourd'hui est appellé Dauphin, mourut en 1350. avant Pâques, qui cette année-là étoit le 28. Mars, & fut inhumée le 25. du mois d'Avril. Son pere monta sur le trône de France le 28. Août suivant.

Louis de France, Comte d'Evreux, & chef de la branche de ce nom, étoit fils puîné de *Philippe III.* & de *Marie de Brabant*, sa deuxieme femme : il avoit épousé *Marguerite d'Artois*, & mourut le 19. Mai 1319. Sa femme étoit morte dès le 23. d'Avril 1311.

Robert de France, Comte de Clermont en Beauvaisis, sixieme fils de saint *Louis*, & chef de la branche de Bourbon par son mariage avec *Béatrix de Bour-*

Digitized by Google

gogne, héritiere de Bourbon. *Robert* mourut le 7. Février 1317.

Louis I. Duc de Bourbon, fils de *Robert de France*, & de *Béatrix de Bourgogne*, fut Comte de Clermont & de la Marche, Chambrier de France, mourut le 22. Janvier 1342.

Marguerite de Bourbon, fille de *Robert*, & premiere femme de *Jean de Flandre*, Comte de Namur, morte au mois de Février 1309.

Pierre Duc de Bourbon & Comte de la Marche, Chambrier de France, fils de *Louis I.* Duc de Bourbon, mort le 19. Septembre 1356.

Louis III. du nom, fils puîné de *Louis* II. du nom, Duc de Bourbon, & *d'Anne* Dauphine d'Auvergne, mort le 12. Septembre 1404. âgé de seize ans & six mois. *Béatrix de Bourbon*, fille de *Louis I.* Duc de Bourbon, & de *Marie de Hainaut*, fut mariée en 1334. à *Jean de Luxembourg*, Roi de Boheme, & en secondes noces à *Eudes*, Seigneur de Grancey en Bourgogne. Elle mourut le 25. Décembre 1383. & fut inhumée dans cette Eglise où l'on voit sa figure, debout & appuyée contre un pilier du Sanctuaire du maître-Autel, & son épitaphe au-dessus, outre un tombeau de marbre qui est dans la nef, à main gauche.

Anne de Bourbon, fille de *Jean I.*

Digitized by Google

Comte de la Marche, de Vendôme & de Castres, & de *Catherine de Vendôme*, sa femme, épousa en premieres noces *Jean de Berry*, Comte de Montpensier; & en secondes, *Louis* Duc de Baviere, Seigneur d'Ingolstad, dit *le Barbu*, frere d'*Elisabeth de Baviere*, femme de Charles VI. Roi de France. Elle mourut à Paris en 1404. en travail d'enfant.

Outre ces Princes & Princesses du Sang, il y a eu plusieurs autres personnes de distinction qui ont été inhumées en cette même Eglise.

Philippe d'Artois, Seigneur de Conches, de Domfront & de Meun-sur-Evre, fils aîné de *Robert*, Comte d'Artois, qui mourut le 11. Septembre 1298. & noble Dame, Madame *Blanche*, sa compagne, fille du Duc de Bretagne, morte le 19. de Mars de l'an 1327.

Gaston, Comte de Foix, I. du nom, mort le 13. Décembre 1315. fut inhumé dans le tombeau de *Philippe* I. du nom, Comte d'Artois, son beau-pere.

Clémence, fille de *Charles Martel*, Roi de Hongrie, & seconde femme du Roi de France *Louis X.* morte le 13. Octobre de l'an 1328. selon son épitaphe.

Les Rois, Reines & autres personnes, dont il n'y a dans cette Eglise que les cœurs, ou les entrailles, sont :

Philippe III. dit *le Hardi*, Roi de

France, & fils de saint *Louis*. Il mourut à Perpignan le 6. Octobre 1285. Les Historiens varient sur le jour de la mort de ce Prince. Ce qu'il y a de constant, c'est que son cœur a été déposé ici.

Le cœur de *Pierre* de France, Comte d'Alençon, cinquieme fils de S. *Louis*, mort à Salerne le 6. Avril 1285.

Celui de *Charles IV.* Roi de France, fils de *Philippe le Bel*, mort le premier Février 1328. âgé de 33 ans.

Celui de *Philippe* III. du nom, Roi de Navarre, dit *le Sage*, fils de *Louis de France*, Comte d'Evreux, & de *Marguerite d'Artois*, & petit-fils de *Philippe III.* Roi de France. Il mourut à *Xeres* au Royaume de Grenade, des blessures qu'il avoit reçues au siege d'Argezire, le 16. Septembre 1343.

Celui de *Charles de France*, Roi de Naples & de Sicile, fils de *Louis VIII.* & de *Blanche de Castille*, & frere de saint *Louis*. Il mourut au Château de Foggia, dans la Capitanate, le 7. Janvier 1295. âgé de 65. ans. Son corps fut enterré dans l'Eglise Métropolitaine de Naples; mais son cœur fut apporté en France, & déposé dans cette Eglise des Dominicains. Il ne fut mis dans le tombeau de marbre noir, qu'en 1326. le jour de la Pentecôte avec une effigie de marbre blanc, que la Reine *Clémence*,

Digitized by Google

veuve du Roi *Louis X.* y avoit fait ériger, à la droite de l'Autel de la Chapelle du Rosaire.

Ici sont aussi les entrailles de *Philippe V.* dit *le Long*, & de *Philippe VI.* dit *de Valois*, Rois de France. Le premier mourut le deux ou le trois Janvier 1321. & ses entrailles furent déposées dans cette Eglise le 8. du même mois. Quant au Roi *Philippe VI.* dit *de Valois*, il ne mourut pas à Nogent le Rotrou, comme le dit le P. *Simplicien* dans l'Histoire généalogique de la Maison de France, t. 1. p. 103. mais à Nogent le Roi, en Beausse, le 28. Août 1350. Ses entrailles furent portées dans cette Eglise, & mises dans un tombeau de marbre noir, avec son effigie de marbre blanc. Le tombeau de ce dernier, & l'épitaphe qu'on y lit, méritent d'être examinés avec une attention particuliere, pour les raisons qu'on va dire.

Le corps de ce Prince fut inhumé à saint Denis, où sa tombe est sans Epitaphe, au rapport du P. Dom *Félibien*. Son cœur fut porté dans l'Eglise de la Chartreuse de Bourfontaine, & sur sa tombe étoit une épitaphe; mais dans le seizieme siecle un parti Calviniste y étant venu, & ayant massacré deux Peres & deux Freres, mit la tombe en pieces, à l'exception de quelques mots de l'inscription qui échapperent à leur fu-

Digitized by Google

reur. *Le cœur de Philippe VI. de Valois a été dépoſé ſous cette tombe le . . . . . Août*, &c. Les mots qui manquent, ſont préciſément ceux que l'on cherche, c'eſt-à-dire, la date. On prétend que le Nécrologe de cette Maiſon y ſupplée, puiſqu'on y lit que le cœur de ce Prince y fut dépoſé le 26. Août, & que c'eſt à pareil jour qu'on y célebre tous les ans l'Anniverſaire de la mort de ce Prince.

Les entrailles furent portées dans l'Egliſe des Dominicains de la rue S. Jacques de Paris, & miſes dans un tombeau qui eſt dans la Chapelle des Bourbons. Ce tombeau eſt de marbre noir, & la ſtatue de *Philippe VI.* qui eſt deſſus, eſt de marbre blanc. Elle a une couronne ſur la tête, le ſceptre dans la main droite, & ſerre ſur ſon ſein avec la gauche, un paquet qui apparemment déſigne ſes entrailles. Autour de la pierre qui couvre ce tombeau, eſt cette inſcription :

Cy giſſent les Entrailles du Roi PHILIPPE *le vrai Catholique, qui regna* XXII. *ans, & trépaſſa le* XXVIII. *d'Août l'an mil C. C. C. L.*
Priés Dieu qu'il en ait l'ame. Amen.
A fait faire cette ſépulture la Royne Blanche ſon Eſpouſe.

Voici encore deux tombeaux qui méritent une attention particuliere.

Digitized by Google

Le premier est celui de *Robert de France*, sixieme fils de S. *Louis*, né en 1256. Le P. *Humbert*, Général des Dominicains, eut l'honneur d'être son parrain, & lui donna le nom de *Robert*, en mémoire de *Robert d'Artois*, son oncle, frere de S. *Louis*, tué à la Massoure au premier voyage de ce Roi en la Terre-Sainte le 9. Février 1250. *Robert*, dont il s'agit ici, eut pour appanage le Comté de Clermont en Beauvaisis l'an 1269. Il épousa *Béatrix*, fille de *Jean de Bourgogne*, Seigneur de Charolois & d'*Agnès*, héritiere de Bourbon, & mourut le 7. Février 1317. Il fut enterré dans l'Eglise des Dominicains de la rue S. Jacques à Paris, où il y a deux grands tombeaux de marbre noir & contigus, un au-dehors, & l'autre dans la Chapelle dite *des Bourbons*. Sur le premier est son effigie armée & couchée.

Sur un marbre noir qui est derriere sa tête, est gravée cette épitaphe :

CY GIST

Messire ROBERT *Comte de Clermont, & Seigneur de Bourbon, qui fut fils de Monseigneur S. Louis jadis Roy de France, & trépassa le* VII. *de Février* I. CCC. XVII.

Priez que Dieu ait son ame. Amen.

Digitized by Google

On lit sur un autre marbre noir, attaché au côté gauche du même tombeau, près de l'effigie, une autre épitaphe qui est du fameux *Santeul*, de saint Victor.

In pias & illustres exuvias
Serenissimi Principis ROBERTI,
Comitis de Clermont,
sancti Ludovici Regis Francorum filii,
Regiæ Borboniorum primævæ stirpis.

EPITAPHIUM.

Hîc stirpis BORBONIDUM, *hîc primus de nomine Princeps,*
Conditur; hîc Tumuli, velut incunabula Regum.
Huc veniant proni Regali è stirpe nepotes,
BORBONII *hîc regnant invito funere manes.*

Sur la même pierre est gravée la traduction en vers françois de cette épitaphe latine, faite par le P. *la Place*, Religieux de l'Ordre de saint Dominique, & Docteur en Théologie de la Faculté de Paris, mort en 1720.

Traduction.

Le premier des Bourbons, source d'un nom auguste,
Repose en ce tombeau, berceau des plus grands Rois.

Digitized by Google

Princes, venez lui rendre un hommage humble
& juste,
Bourbon, malgré la mort, ici donne des loix.

Sur la pierre qui couvre le tombeau de ce Prince, qui eſt dans la Chapelle de Bourbon, eſt une épitaphe en caractere fort liſible, & plus ancien que celui des deux que je viens de rapporter. La voici.

CHI GIST

Le fils Moſ S. Louis jadis Roi de France,
c'eſt à ſçavoir M. ROBERT
Comte de Clermont, Seigneur de Bourbon
qui trépaſſa l'an I. CCC. XVII.
le ſeptieme jour de Février,
& fut le Lundi après la Purification
Notre-Dame.
Priés pour ſon ame.

Cette épitaphe eſt gravée ſur un tombeau de marbre noir, dans la Chapelle qui porte le nom de *Bourbon :* la beauté & l'ancienneté des caracteres, le ſtyle & la circonſtance du Lundi, nous font comprendre que c'eſt le lieu de la ſépulture & le véritable tombeau de *Robert.* Le R. P. *Texte*, pour démêler la confuſion où nous jettent ces deux tombeaux pour la même perſonne, & les épitaphes qu'on y lit, remarque qu'en 1650. quelqu'un voulant donner au Public une no-

Digitized by Google

tion des Princes de la Maiſon de Bourbon qui ſont inhumés dans cette Chapelle, & deſquels *Robert* de Clermont eſt la tige, on transféra ſon effigie & ſon épitaphe, qui étoient ſur [illegible] véritable tombeau, ſur le tombeau externe, plus viſible, de *Louis Duc de Bourbon*, ſon fils, & l'effigie & l'épitaphe de celui-ci, ſur le tombeau de *Robert de Clermont*, ſon pere. De cette tranſlation eſt venue l'erreur de ceux qui ont appliqué dans ces derniers temps l'épitaphe de *Santeul* ſur le tombeau externe, qui eſt celui de *Louis Duc de Bourbon*, fils de *Robert*.

Devant le grand-Autel eſt la tombe de *Humbert de la Tour-du-[illegible]*, II. du nom, Prince ſouverain du Dauphiné, ſous le titre de *Dauphin de Viennois*. Il avoit épouſé *Marie*, fille de *Bertrand de Beaux*, & de *Béatrix d'Anjou-Sicile*, dont il eut un fils unique, nommé *André*. Quelques Auteurs ont écrit que *Humbert* étant un jour à une des fenêtres de ſon Château, & badinant avec cet enfant, il avoit eu le malheur de le laiſſer tomber dans l'*Iſere*, riviere qui ſe jette dans le Rhône au-deſſus de Valence, où il ſe noya. Mais M. *de Valbonnais* & d'autres aſſurent qu'il mourut de maladie l'an 1335. *Humbert*, ſenſible à cette perte, & à celle de ſa femme, qui mourut dans l'Iſle de Rhodes en 1347.

Digitized by Google

ne pensa plus qu'à quitter le monde, & à se consacrer à Dieu dans l'Ordre de saint Dominique; ce qu'il fit au mois de Décembre 1350. après avoir cédé ses Etats au Roi *Philippe VI.* Ce Dauphin, également brave & pieux, qui avoit été Général de la Croisade, répondit si bien à sa vocation religieuse, qu'il s'attira l'estime de tous les gens de bien. Il fut ordonné Sous-Diacre, Diacre & Prêtre en 1350. par le Pape *Clément VI.* aux trois Messes de Noël, fait Patriarche d'Alexandrie le premier Janvier 1351. & Administrateur perpétuel de l'Archevêché de Rheims en 1352. après la mort de *Hugues d'Arci*. Il mourut à Clermont en Auvergne le 22. Mai 1355. en réputation d'*une haute sainteté*, dit *Chorrier*, & son corps fut transporté à son Couvent de Paris, où il fut inhumé dans l'Eglise, auprès du tombeau de sa tante *Clémence*, Reine de France, sœur de sa mere.

La tombe d'*Humbert* est composée de quatre grandes plaques de cuivre jettées en moule. Ce Prince y est représenté dans toute sa hauteur, revêtu des habits de son Ordre, la chape plus courte que la robe. Il a la mitre, les gants & le *Pallium* qui descend jusqu'à ses pieds, de même que le bâton de la Croix Patriarchale à deux branches qu'il tient sous son bras gauche. La niche dans laquelle il est,

Digitized by Google

mérite d'être remarquée ; car on y voit au milieu du couronnement, l'effigie d'un Archevêque, grande d'un pied, revêtue des ornemens Pontificaux, qui tient une croix à une seule branche. Aux côtés de cette figure d'Archevêque, sont celles d'un Diacre & d'un Sous-Diacre, suivis de deux Evêques en habits Pontificaux, qu'on croit être, dit le P. *Echard*, les exécuteurs du testament du Dauphin *Humbert II. Jean*, Evêque de Tunis, & *Jean de Rivoli*, Dominicain, Confesseur dudit *Humbert*, & Evêque d'Orange. Comme tout ce qui est dans cette niche nous représente les funérailles du Dauphin, le P. *Texte* croit avec raison, que c'est l'Archevêque officiant, avec son Diacre & son Sous-Diacre Religieux, & que les deux Evêques peuvent fort bien être les deux que le P. *Echard* a nommés. La Communauté y est représentée par seize Religieux, huit de chaque côté : quatre qui servent d'Acolytes, ont chacun un flambeau à la main ; quatre autres ont chacun un chandelier, & les huit autres sont revêtus de l'habit des Freres Prêcheurs. Au milieu des lignes collatérales de l'épitaphe, il y a deux écussons. Celui qui est à main droite, est aux armes des anciens Dauphins de Viennois, *d'or, à un Dauphin d'azur, vif, oreillé, crêté & barbelé de gueules ;*

Digitized by Google

& celui qui eſt à gauche, eſt écartelé au premier, & au quatrieme *d'azur à une croix d'argent, cantonnée de quatre fleurs de lis*, qui ſont les armes de l'Egliſe Métropolitaine de Rheims, au ſecond & au troiſieme *d'or au Dauphin d'azur, vif, crêté, oreillé & barbelé de gueules*, qui eſt de Dauphiné. Le Roi, pour diſtinguer les Dauphins d'Auvergne de ceux de Viennois, voulut que le Dauphin de ceux d'Auvergne fût pâmé & oreillé d'argent. L'Archevêque de Rheims en cette qualité porte d'azur ſemé de France, à une croix de gueules; mais *Humbert* n'étant qu'Adminiſtrateur de cet Archevêché, ne voulut prendre que les armes du Chapitre, écartelées avec les ſiennes. Derriere ces écuſſons paroît une croix à une branche, ſurmontée d'un chapeau. C'eſt aux ſoins que s'eſt donné le P. *Texte* que nous ſommes redevables de la deſcription d'une tombe, qui n'a été, ni deſſinée aſſez diſtinctement par le deſſinateur de feu M. de *Gaignieres*, dont on voit le deſſein à la Bibliotheque du Roi, ni gravée correctement par rapport aux attitudes des Religieux, ſur la planche inſérée dans les Mémoires pour ſervir à l'Hiſtoire de Dauphiné, donnés au Public en 1710. par M. de *Valbonnais*, Premier Préſident de la Chambre des Comptes de Grenoble; car dans cette

Digitized by Google

planche les Religieux Dominicains qui ſont avec l'habit de leur Ordre, ont tous la tête nue, au lieu que ſur la tombe ils l'ont couverte de leur chaperon. Parmi ces Religieux il y en a un qui tient un chapelet de cinq pouces de longueur, qui eſt compoſé de cinq dixaines d'*Ave*, ſéparées par des *Pater* de la groſſeur d'un pois. On a voulu par ce chapelet nous faire connoître que c'étoit dès lors la dévote pratique de ſon Ordre, & l'un des pieux exercices du Prince *Humbert*, qui étant à Rome en 1333. à ſon premier retour de la Croiſade, y en fit acheter pluſieurs d'ambre & de corail, comme on le lit, au rapport du P. *Echard*, dans les comptes que lui rendit en 1334. *de Poncy*, ſon Tréſorier. C'eſt au P. *Echard* & au P. *Texte* que nous devons la véritable épitaphe d'*Humbert II.* qu'on voit ici gravée ſur ſon tombeau. Tous les autres Ecrivains qui en ont parlé, l'ont fait avec peu d'exactitude & de fidélité, y ayant ajouté des mots qui n'y ſont point. La voici dans ſon intégrité, & de la maniere dont elle a été copiée ſur la tombe par ces deux ſavans Religieux.

Hic jacet Pr. & Dus Ampliſſimus D. HIMBERTUS *primò Vienne Delphinus. Deinde relicto Pricipatu, Fr. Ordinis Prē. in hoc Conᵛᵗᵘ. Pariſien. ac demū*

Digitized by Google

Patriarcha Alexandrinus, & perpetuus Administrator Remensis & precipuus Bnfactor hujs Convetus. Obiit autem anno Dñi CIↃ CCC. LV. *die* XXII. *Maij. Orate pro eo Pr. Nr. Ave.*

Au-dessus de la porte du Réveſtiaire, on voit un Cardinal à genoux devant un Crucifix. L'inſcription qu'on y lit, nous apprend que ce Cardinal eſt *Guy de Malſec*, & qu'il étoit né à Tulles; cependant feu M. *Baluze*, qui nous a donné l'Hiſtoire de cette petite Ville, & qui n'a rien oublié de tout ce qui pouvoit l'illuſtrer, n'en dit pas un mot. Voici donc l'épitaphe & l'inſcription qu'on lit ici :

EMINENTISSIMI CARDINALIS

DE MALESSICO,

pia memoria ab oblivionis ſepulchro
in hâc ſacrâ Prædicatorum æde
jam jam fœliciter rediviva.
Hic in Aquitaniæ parte, urbe Tutellenſi natus,
ex nobiliſſima familia Maleſſicorum,
unde nomen habet,
ortus eſt, Dominus Caſtri Lucii,
vulgò de Chatelus, *Guido*
illi cognomen fuit; vir in doctrinarum
virtutumque genere
propè abſolutus; primùm Lodovenſis,

Digitized by Google

deindè Pictavienſis Epiſcopus,
tandem anno 1375.
Cardinalis Præneſtinus creatur
à Gregorio undecimo,
cujus erat ex ſorore nepos;
in Cardinalatu triginta octo annis
celeberrimè claruit.
Quinque ſummorum Pontificum
electionibus calculos dedit;
pluribus illorum Legationibus
in Angliam, & Gallias nobilitatus:
tandem iteratò legatum agens
apud Gallorum Regem nomine
Joannis 23. Papæ,
Lutetiæ honeſto mortis genere quievit,
octavo Idûs Martii anno 1411.
cujus corpus hâc cellâ & hoc ſaxo
ſepultum eſt, magno cum omnium luctu,
ac deſiderio, donec propinquorum
ſententia ad majorum ſepulchra
transferatur, quod uſque
dum executioni demandatum non eſt,
ſed quatuor dumtaxat
hiſce verſibus à ſuis interim
eſt parentatum.

Dives opum Guido formæ bonitatis & artis
Ditior, hocque magis dives honoris erat.
Plura darent ſuperi niſi fatum plura negaret,
Quo majora darent evolat ad ſuperos.

Figuram hujus Cardinalis tabella qua-

Digitized by Google

dam lignea vivis coloribus & auro depictam nuper exhibebat ex hoc muro dependens quæ postmodum vetustate detritâ particulatim delapsa est, illius autem Stemmata, præclaros actus, præfatumve inibi carmen ex celeberrimo Galliæ Christianæ Sammarthanorum Fratrum emporio, eruditissimique viri Petri Frizon Doctoris Theologi Parisiensis Galliâ purpuratâ decerpsit, suscitavit, ac subsequendæ posteritati restituit

F. S. D. F. D. S.

Deux Savans d'une grande distinction ont été inhumés dans la *Chapelle de S. Thomas*, ou *des Bourbons :* l'un est *Nicolas Coeffeteau*, & l'autre le P. *Noël Alexandre.*

Nicolas Coeffeteau naquit, selon les uns, dans la petite ville de Château-du-Loir, ou, selon le P. *Echard*, dans celle de S. Calais, en 1574. de *Nicolas Coeffeteau*, & de *Marie le Geay*. Il prit l'habit des Freres Prêcheurs dans leur Couvent du Mans en 1588. âgé de quatorze ans. Après avoir passé par tous les emplois de son Ordre, & en avoir été fait Définiteur-Général en France, le Cardinal *du Perron* le fit connoître à *Henri le Grand*. Il fit un Ouvrage contre le Livre du Roi de la Grande-Bretagne, & contre celui de du Plessis-Mornay sur

Digitized by Google

l'Euchariſtie. Le Pape Grégoire XV. le choiſit pour réfuter le Livre de Marc-Antoine *de Dominis*; ce qu'il fit par ſon Livre intitulé *de ſacra Monarchia Eccleſiæ*. Tant de mérite fut à la fin récompenſé; car il fut ſucceſſivement nommé à l'Evêché de Dardanie, *in partibus*, à celui de Lombez, à celui de Saintes & à celui de Marſeille. C'eſt le premier de nos Ecrivains qui a commencé à travailler à la pureté & à la politeſſe de notre Langue; ce qui a fait dire au P. *Echard*, en parlant de lui, *Linguæ Gallicæ purioris parens, vulgò dictus. Coeffeteau* mourut à Paris le 21. Avril 1623. âgé de 49 ans, & fut inhumé dans cette Chapelle.

Le P. *Noël Alexandre* a été un des grands Théologiens de nos jours, & une des grandes lumieres de l'Ordre de ſaint Dominique. Ce ſavant & ſaint Religieux naquit à Rouen le 19. Janvier 1639. y fit ſes études, entra dans l'Ordre de ſaint Dominique l'an 1654. & fit Profeſſion l'année ſuivante. Il vint enſuite étudier à Paris au grand Couvent, puis y enſeigna la Philoſophie & la Théologie pendant douze ans. Il brilla beaucoup dans ſa Licence, & reçut le Bonnet de Docteur en Théologie de la Faculté de Paris le 21. Février 1675. Ce ſavant Religieux étoit conſulté de toutes parts, & avoit été en commerce

Digitized by Google

de Lettres avec les Cardinaux d'*Aguire*, de *Noris*, *Orſini*, *Gravina*, &c. Ce dernier, qui dans la ſuite a été Pape ſous le nom de *Benoît XIII.* étant Archevêque de Benevent & Cardinal, marqua au P. *Alexandre* dans une de ſes Lettres, que le tremblement de terre arrivé à Benevent le 5. Juin 1688. avoit renverſé ſon Palais Archiépiſcopal, & englouti ſa Bibliotheque; mais qu'il a heureuſement recouvré ſes Ouvrages qui lui tiennent lieu d'une Bibliotheque entiere. Le P. *Alexandre* mourut le 19. Août 1724. & fut inhumé le lendemain avec beaucoup de pompe dans la Chapelle de ſaint Thomas, où l'on voit ſon épitaphe gravée en lettres d'or ſur un marbre noir. Elle eſt de la compoſition du P. *Jean-André Gauthier*, Religieux du même Ordre, Docteur en Théologie de la Faculté de Paris, & l'un des Profeſſeurs de ce Couvent.

D. O. M.

Per quem
rediviva triumphavit Antiquitas
HIC JACET
Sacrorum Annalium parens alter
F. NATALIS ALEXANDER
in Sacra Facultate Pariſienſi, Doctor,
& Profeſſor Emeritus.
In divinis Litteris ab infantia eruditus,

Digitized by Google

quidquid improbo labore, doctrinâ,
ingenio, acri judicio,
memoriâ ad prodigium tenaci valuit,
ſponſo Chriſto, ſponſæ Eccleſiæ
conſecravit.

Hiſtoriam Eccleſiaſticam
ab ipſo naſcentis mundi exordio
ad annum R. S. M. D C.
Diſſertationibus Hiſtoricis, Criticis,
Dogmaticis, Chronologicis,
duce nullo, adjutore nullo, immenſo
operi par unus
auxit, ornavit, illuſtravit.

In conſcribendis Libris indefeſſus,
Regum jura, libertatem Eccleſiæ,
Chriſtianæ Ethices puritatem,
genuinam gratiæ vim & efficaciam,
contra omnes omnium ætatum hæreſes,
dogma Catholicum,
contra Sinenſium ſuperſtitionum
Patronos, divini cultûs caſtimoniam,
contra noſtri temporis probabiliſtas,
vigorem Evangelicum,
propugnavit, aſſeruit, vindicavit.

Concionatoribus ad ſacra Compita
Divini Verbi ſtudioſis ad Scripturarum
intelligentiam Theologis
ad Scholarum barbariem depellendam,
præceptis optimis, Commentariis eruditis,
ſtyli nitore, elegantiâ, ubertate
viam aperuit.

Digitized by Google

Quod mirum magis,
doctrinam eximiam simplicitate fidei,
modestiâ, morum candore,
urbanitate, comitate, vitæ innocentiâ,
zelo regularis observantiæ,
temporalium commodorum contemptu,
injuriarum tolerantiâ,
sui nunquam dissimilis,
æquavit, cumulavit, superavit.

Oculorum jacturam passus,
(quem unum penè sensum, vivens
in usu habuerat)
quod alii detrimentum lucrum ille
arbitratus est,
toto namque ante mortem decennio,
in unum Deum intentus,
quem unum voluerat super terram,
in lege ejus meditans die ac nocte
annos æternos, spretâ sæculi vanitate
in mente habens
nullum otio, nullum tædio reliquit
intervallum.
Tandemque diuturnis fractus laboribus,
venerandus senex
in unitate & veritate Catholica
perseverans,
Inter mœrentium Fratrum suspiria
& lamenta omnium bonorum,
animam Deo placidè reddidit,
XII. *Kal. Septembris,*
anno M. DCC. XXIV.

Digitized by Google

Digitized by Google

Agnes de Orch



Requiescat i

Digitized by Google

Annum agens à nativitate 85.
cum ſeptem circiter menſibus.
REQUIESCAT IN PACE.

Sous une grande tombe qui eſt devant la Chapelle de la Paſſion, fut inhumé *Pierre de la Palu*, petit-fils de *Jeanne de Savoye*, Religieux de ſaint Dominique, & Patriarche de Jéruſalem, qui mourut le 13. Janvier 1341.

Dans la nef, devant les Orgues, ſont trois grandes tombes ſous leſquelles ont été inhumées trois Générales perpétuelles des Béguines de Paris : *Agnès d'Orchies*, morte en 1284. *Jeanne la Bricharde* en 1312. & *Jeanne Roumaine* en 1335.

Voici les épitaphes de ces trois Générales des Béguines, que le R. P. *Texte*, ſavant Religieux Dominicain, a copiées ſur leurs tombes, & qu'il m'a communiquées.

PREMIERE ÉPITAPHE.

Hîc jacet Domicella AGNES DE ORCHIO, *quæ longuo tempore fuit Magiſtra magna in Beguinario Pariſienſi, & obiit* M. C. C. LXXXIIII. *Orate pro ea, ut anima ejus requieſcat in pace.*

Cette épitaphe eſt gravée autour de ſa tombe, placée devant la Chapelle de la

Digitized by Google

Passion. On y voit son effigie coëffée & habillée en Béguine, avec un grand manteau, & ayant à ses côtés six petites Béguines habillées comme elle. Voici son effigie telle qu'on la voyoit autrefois sur cette tombe.

SECONDE ÉPITAPHE.

Cy gist JEANNE LA BRICHARDE,
Mestresse du Béguinage de Paris,
qui trépassa l'an de grace M. C. C. C. XII.
le jour de Nôtre-Dame en Mars.
Priés pour l'ame de li.

Sa tombe sur laquelle est gravée son effigie, est la plus proche du mur, près la colonne qui soutient l'Orgue. Son épitaphe est à la Bibliotheque du Roi parmi les manuscrits de M. de *Gaignieres.*

TROISIEME ÉPITAPHE.

Cy gist Madame Jeanne LA ROUMAINE,
jadis Mestresse du Béguinage de Paris,
qui trépassa l'an de grace
M. C. C. C. XXXV.
le Dimanche XI. *jour de Juin.*
Priés Dieu pour l'ame de li.

Elle est gravée sur sa tombe comme les autres, avec cela cependant de particulier, qu'elle a un chien sous ses pieds.

Il y a quelque apparence que c'étoit ici la sépulture commune des Béguines de

de Paris. Saint *Louis* avoit fait venir de Flandres des Religieuſes de cet Ordre, qui avoient pour un point eſſentiel de leur Regle, de réciter tous les jours cent cinquante *Ave Maria*, *&c.* ſéparés par un certain nombre de *Pater*, qu'elles diviſoient en trois couronnes, *tria ſerta*, que nous appellons aujourd'hui *trois Chapelets*, qui compoſent le *Roſaire*. Si ces Filles ont été inſtituées par *ſainte Begghe*, comme quelques-uns le prétendent, il eſt impoſſible qu'elles aient reçu cette dévote pratique de leur Inſtitutrice, qui mourut ſur la fin du ſeptieme ſiecle, puiſque, ſelon le P. *Mabillon*, l'*Ave Maria* n'eſt devenue une priere de l'Egliſe que long-temps après. Si, au contraire, ces Filles n'ont été inſtituées que par *Lambert Beggh*, ou *le Begue*, qui mourut en 1177. & qu'elles aient fait leur premier établiſſement à *Nivelle* en 1226. comme le diſent *Thomas de Chantpré* & quelques autres, il eſt plus naturel de croire que ces Filles ont reçu cette Priere des Religieux de ſaint Dominique, qui avoient un Couvent à l'*Iſle*, près de Nivelle, dès l'an 1224. & qui en 1266. portoient déja des Chapelets à leur ceinture, que de dire qu'un Ordre auſſi célebre que le leur, dès ſa naiſſance, ait adopté ce point de la Regle des Béguines, pour en faire l'objet de

Digitized by Google

son zele, & le caractere de sa dévotion envers *la Mere de Dieu*; ce qui a fait dire au P. *Echard*, en parlant de cette pratique & des Béguines, *quem morem haud dubiè à nostris Prædicatoribus edocta erant.*

Les deux bustes qu'on voit dans cette même nef, sont ceux de *Jean Passerat* & de *Georges Critton*, qui ont été inhumés en cet endroit.

La tombe de *Passerat* est à main gauche, vis-à-vis la Chapelle du Rosaire. Il n'y a sur cette tombe que l'épitaphe qui suit :

ICI REPOSE

JEAN PASSERAT *qui fut* XXX. *ans*
Lecteur & Interprete du Roy,
natif de Troyes,
& décéda le XIV. *jour de Septembre*
M. DC. II.
âgé de LXXII. *ans.*
PRIEZ DIEU POUR LUI.

Auprès de cette tombe est une table de marbre plaquée contre le mur, & sur laquelle on lit l'épitaphe en vers latins que *Passerat* s'étoit composée lui-même, ainsi que les autres vers latins qui l'accompagnent.

Hîc situs in parva Janus Passertius *urna*
Ausonii Doctor Regius Eloquii;

Digitized by Google

Discipuli memores Tumulo date serta Magistri,
Ut vario florum munere vernet humus.
Hoc culta officio mea molliter ossa quiescent,
Sint modo carminibus non onerata malis.

Veni abii : sic vos venitis, abibitis omnes.

Colletet traduisit cette épitaphe assez bien ; mais il s'en faut beaucoup que la françoise ait la vivacité, ni la beauté de la latine. Telle qu'elle est, la voici :

Icy gist Passerat, *qu'un rayon de doctrine*
Fit Professeur du Roi en la Langue Latine.
Vous, mes chers Auditeurs,
S'il vous souvient encor du nom de votre Maître,
Semez ce lieu de fleurs,
Mais de fleurs qu'Apollon fait germer & fait naître.
Après ce légitime & ce pieux devoir,
J'aurai tout le repos que j'espérois avoir,
Pourvu que sous ce faix votre esprit ne succombe,
Et que de mauvais vers ne chargent point ma tombe.

Pour l'intelligence du second vers latin de cette épitaphe, il faut se souvenir que *Passerat* étoit Professeur d'Eloquence au College Royal.

A la suite de l'épitaphe latine de

Digitized by Google

Passerat que je viens de rapporter, & sur la même table de marbre, sont gravés les vers suivans, qui sont aussi de la composition de *Passerat* lui-même.

Miseri beatus portus hîc est corporis,
Commune tectum, turbidæ vitæ quies,
Nemo undè aberrat, cæca sit licèt via
Egreditur undè nullus ingressus semel
Necessitatis lege, sed potentior
Hinc Christus invictum unus extulit pedem
Ad astra functis liberum pandens iter
Hâc habito tandem clausus æternâ domo
Ubi opes avari conditæ ditis jacent.
Qui sim Viator quæris, ipse nescio,
Qui sis futurus tu, tamen per me scies,
Ego, tuque pulvis umbra & umbra somnium.

CIↃ. DC. III.

JOANNES JACOBUS MEMMIUS
Err. F. J. Jac. nepos supp. Libell. in Reg. Magist. discipul. Præcept. Karissimum, de suo faciendum curavit.

Passerat avoit été Précepteur de *Jean-Jacques de Mesme*, qui lui a fait ériger ce monument, & il faut avouer que s'il est rare de trouver des Précepteurs qui aient autant de mérite que *Passerat*, il est encore plus rare de trouver des éleves aussi reconnoissans que *Jean-Jacques de Mesme*, dont il est ici parlé.

Digitized by Google

Pour peu que les Lecteurs ſoient attentifs, ils auront ſans doute remarqué que l'année de la mort de *Paſſerat* eſt ici différemment rapportée. L'inſcription qui eſt ſur la tombe, dit qu'il mourut en 1602. & la date qui eſt au bas des vers latins que je viens de rapporter, ſemble dire que ce fut en 1603. mais il ne faut pas douter que cette derniere date ne marque l'année que M. de *Meſme* fit ériger ce monument à ſon Précepteur, & non pas celle de ſa mort.

Le buſte de *Georges Critton* eſt au côté droit de la chaire du Prédicateur. Ce Savant étoit Ecoſſois, Docteur en Droit Civil & en Droit Canonique, & Profeſſeur Royal ès Langue Grecque & Latine. Sur ſa tombe, qui eſt devant la chaire du Prédicateur, on lit cette épitaphe :

CI GIST

Noble home Mre GEORGE CRITTON, *vivant, Docteur eꝛ Droits, Hiſtoriographe, & Lecteur du Roy eꝛ Langue Grecque & Latine, qui décéda le* XIII. *April* 1611. *âgé de* LVII. *ans. Priez Dieu pour lui.*

Sur une table de marbre noir, contre le mur, vis-à-vis la tombe, on lit :

Digitized by Google

GEORGIUS CRITTONIUS *Scotus*
I. U. D. *& Profeſſor*

ΔΙΓΛΩΣΣΟΣ

Hos verſus moribundus dictavit
& ſepulchro ſuo mandavit apponi

ΕΝΘΑΔΕ ΚΡΙΤΤΟΝΙΟΣ ΚΕΙΤΑΙ
ΔΙΔΥΜΑΟΝΑ, ΓΛΩΣΣΑΝ
ΚΑΙ ΔΙΔΥΜΗΣ, ΔΕΙΣΑΣ,
ΘΕΣΜΑ ΔΙΚΑΣΠΟΛΙΗΣ.

Idem latinè:

CRITTONIUS *jacet hîc gemina commercia linguæ.*
Et gemini ſuetus jura docere fori.

AD CHRISTUM.

Tu mihi da tandem danicetaria Chriſte,
Athletæ promiſſa tuo qui roboris expers,
Speque valens cecidit peccati mole gravatus,
Unica labentem ſpes ſulciit, unica vitæ
Reſtituit tua crux, juſſitque indebita, ſonti
Præmia, & immeritam vitâ ſperare coronam.

AD VIATOREM.

Cœlo ſupinas quiſquis tollis manus
Fugacis ævi pone tecum calculum,
Et quot dierum triſtis ægrimonia

Digitized by Google

Spes inquieta luridus damni pavor,
Multoque falsa tincta felle gaudia
Vitæ volantis subtrahunt compendia
Tecum revolve. His deputatis Erithei
Effata vatis vera profitebere.
Ni nos solutos corporis laboribus
Vitæ maneret aura defæcatior,
Sors nostra Brutûm sorte vilior foret.

Obiit die XIII. *Aprilis anno Domi*
M. DC. XI. *Ætatis* LVII.

Au milieu de l'aîle où est la Chapelle du Rosaire, est une tombe de marbre noir; & dans la menuiserie qui est vis-à-vis, est engagée une table de marbre blanc, sur lesquelles sont des inscriptions également tendres & bien tournées, que *Louis Nicolas de Paris* a consacrées à la mémoire de *Nicolas de Paris*, son pere, en son vivant Substitut du Procureur Général du Parlement de Paris.

Celle qui est sur la table de marbre engagée dans le lambris, est conçue en ces termes :

Perenni memoriæ
NICOLAI DE PARIS,
fato perfuncti
die 15. *Octobris* 1730.
74. *annum agentis,*
cui hac in terra præierant,
Pater & Mater colendissimi,

Digitized by Google

prima uxor,
necnon, quem ex ipsa susceperat
unicus filius,
& secunda carissima conjux
è vivis erepta
die 21. Septembris 1714.
LUDOVICUS NICOLAUS DE PARIS,
alteri huic-ce marmori,
quod pedibus non teratur,
nusquam obliterandos
sui animi sensus confidere voluit,
in patrem omni observantiâ dignum,
& matrem quam nascendo luxit.

Celle qui est sur la tombe de marbre noir, s'exprime ainsi :

Ð. O. M.

Novissimum diem
&
beatam spem
de terra surrecturus hîc expectat
Nobilis Vir

NICOLAUS DE PARIS,

Regi à Consiliis,
& in supremo Parisiensium Senatu
Regii Procuratoris

VICES GERENS.

Facilitate morum amabilis,
integritate conspicuus,
mundi illecebras contempsit & fugit,

Digitized by Google

Pauperes dilexit & fovit
propriæ oblitus utilitatis

ALIENÆ CONSULUIT,

vigiliis & laboribus consumptus
deficiens in senectute bona

PLENUS DIERUM.

Hîc ad patres suos apponi voluit.
Obiit Idibus Octobris
an. reparatæ salutis
M. D. CC. XXX.
Ætatis suæ tertio septuagesimo.

Hoc Monumentum mœrens filius
LUD. NIC. DE PARIS
P. C.

VIATOR

optimo parenti æternam salutem
nato paternas apprecare virtutes.

Auprès de l'œuvre de la Confrairie du Rosaire, on voit sur la porte d'une Chapelle un Evêque à genoux. C'est la représentation de *Claude Dormy*, Evêque de Boulogne sur mer, & qui avoit été auparavant Moine de Cluni & Prieur de S. Martin des Champs. Il fut inhumé dans cette Chapelle où étoit le tombeau de sa famille, ainsi qu'on le lit dans l'épitaphe qui est au-dessous de la statue de ce Prélat.

Digitized by Google

D. O. M. V. Q. M.

Adſta paululùm Viator, & chariſſimos manes adverte. Cubat hic CLAUDIUS DORMY, *digniſſimus Morinorum Epiſcopus, quem nuſquam gregi ſuo indormientem, curis tandem feſſum, tertius ſuprà ſexageſimum ætatis annus, rebus humanis exemptum, Cœlo ad meliorem vitam locavit. Mortales exuvias frater major natu* Carolus Franciſcus Dormy, *Regi ab epiſtolis, communis parentis undè ſexageſimo ante anno defuncti, cineri apponendas gentilitio monumento curavit. Obiit pridie Calendas Decembris anno 1626.*

Auprès de cette Chapelle eſt une tombe élevée ſur laquelle eſt couchée une figure d'albâtre, & autour eſt écrit :

Cy giſt Noble & puiſſant Seigneur
PI... DE ROSTRENAN,
Conſeiller, & Chambellan du Roy nôtre Sire,
& Lieutenant de Monſeigneur le Conneſtable,
lequel trépaſſa à Paris le 21. d'Aouſt de l'an de grace 1440.

Pierre de Roſtrenan étoit Chambellan du Roi Charles VII. & Lieutenant d'*Artus de Bretagne*, Comte de *Richemont*, Connétable de France. Il deſcendoit

d'une illuſtre famille de Bretagne, dont la filiation eſt prouvée, à ce qu'on prétend, depuis l'an 1050. Il avoit épouſé *Jeanne de Kuermur*, Dame de Ponthon, fille d'*Hervé de Kuermur*, Seigneur de Ponthon, & de Marguerite *du Châtel*, ſa femme. *Pierre de Roſtrenan* n'eut que trois filles de ſon mariage. 1°. *Marguerite* Dame de Roſtrenan, qui fut mariée à *Jean Baron du Pont*, auquel comme aînée, elle porta la terre de Roſtrenan. 2°. *Jeanne*, mariée à *Guyon*, Seigneur du *Quellenec*. 3°. *Catherine*, mariée à *Roland* VII du nom, Seigneur de *Guémadeuc*, fils de *Roland* VI du nom, Seigneur de *Guemadeuc*, & d'*Iſabeau*, ou *Jeanne Goyon*, ſa femme.

Jean Clopinel, dit de *Meung*, Continuateur du Roman de la Roſe, vivoit ſous le regne de Philippe IV. Il fut ſurnommé *Clopinel*, parce qu'il étoit boiteux, & de *Meung* pour être né dans cette ville ſituée ſur la Loire, à quatre lieues au-deſſus d'Orléans. *Fauchet* dit qu'il fut *homme d'honneur, fort eſtimé, & ayant quelques moyens honnêtes de vivre*. Le même *Fauchet* ajoute qu'il ſe ſouvient avoir lu en la Chronique d'Aquitaine, qu'*il fut Docteur en Théologie*; malgré ce témoignage, ſon état n'eſt pas encore bien connu. Il fut inhumé dans le Couvent des Jacobins de la

Digitized by Google

rue S. Jacques ; mais on ne sait si ce fut dans l'Eglise, ou dans le Cloître. *Fauchet* insinue que ce fut dans le Cloître, en disant qu'étant allé aux Jacobins, il n'y put trouver aucune marque de sa sépulture, *pour ce*, dit-il, *qu'on rebâtissoit le Cloître*, &c.

La dévotion & la Confrairie du Rosaire attirent dans cette Eglise un grand concours de peuple tous les premiers Dimanches du mois. La Reine *Anne d'Autriche* engagea le Roi *Louis XIII.* à entrer dans cette Confrairie, y fit inscrire *Louis XIV.* son fils, quoiqu'il fût au berceau. La coutume s'est introduite depuis ce temps-là d'y inscrire les enfans de France peu après leur naissance. Un Religieux de S. Dominique va les recevoir de la Confrairie, & s'oblige de réciter pour eux le Rosaire.

Ce fut le Cardinal *Mazarin* qui fit décorer le maître-Autel de colonnes de marbre d'ordre corinthien, & qui donna aussi le tableau qui est au-dessus de la porte du chœur. Il représente la naissance de la sainte Vierge, & passe pour être non-seulement le chef-d'œuvre du *Valentin*, mais encore pour un des plus beaux qu'il y ait en France.

Les Ecoles de S. Thomas sont à côté de l'Eglise. Elles furent commencées aux dépens du Pere *Jean Binet*, Docteur en

Digitized by Google

Théologie & Religieux de S. Dominique, qui mourut l'an 1550. Elles furent continuées à plusieurs repriſes, & l'on y fit les premieres diſputes les Fêtes de la Pentecôte de l'an 1611. La chaire des Profeſſeurs eſt ornée de marbre, & fut faite aux dépens de M. *Zamet*, Abbé de Joigny. Cette ſalle eſt ornée de pluſieurs ſtatues & de pluſieurs portraits des grands hommes de l'Ordre de S. Dominique qui ont été Docteurs en Théologie de la Faculté de Paris, & qui ont enſeigné dans cette Ecole.

La figure qui eſt au milieu en entrant eſt ſur un piedeſtal, & repréſente *ſaint Dominique*, Inſtituteur de l'Ordre.

Celle qui eſt vis-à-vis, de l'autre côté, repréſente *Pierre de Tarentaiſe*, Pape, ſous le nom d'*Innocent V.*

Sur le ſecond piedeſtal, du même côté, eſt la ſtatue de *Hugues de Saint-Cher*, en habit de Cardinal, & tenant une couronne de Duc à la main. Il naquit à Barcelonette, fut Religieux de l'Ordre de S. Dominique, & Cardinal du titre de ſainte Sabine. Il enſeigna la Philoſophie & la Théologie avec beaucoup de réputation, & l'on remarque qu'il fut le ſecond Docteur de Paris & le premier Cardinal de cet Ordre. On lui attribue des Commentaires ſur l'Ecriture-Sainte & pluſieurs autres Ouvrages dont

Digitized by Google

le plus pénible & le plus utile eſt la Concordance de la Bible. Il mourut à Lyon le 17 ou 18 Mars de l'an 1261 ou 1262.

La figure qui eſt enſuite, repréſente *Albert le Grand* de la Maiſon des Comtes de *Bolſtad*. Il fut ſurnommé *le Grand*, à cauſe de ſon prodigieux ſavoir, & du grand nombre d'Ouvrages, qu'il a compoſés. Il fut Docteur de Paris, & régentoit dans cette Ecole l'an 1236. Il fut enſuite Maître du Sacré-Palais & Evêque de Ratiſbonne. On croit qu'il mourut à Cologne le 15. Novembre de l'an 1282. âgé de 75. ans, ou, ſelon d'autres, de 87.

La quatrieme figure eſt celle de *ſaint Thomas* en habit de Dominicain, & ayant à l'oreille le Saint-Eſprit, ſous la figure d'une colombe, qui lui inſpire ce qu'il doit dire & écrire. Ce ſaint & ſavant Docteur étoit fils de *Landolf*, Comte d'Aquin. Il fut diſciple d'*Albert le Grand*, & puis Maître de cette Ecole. Il mourut l'an 1294. ſon corps repoſe à Toulouſe, & un de ſes bras dans l'Egliſe de ce Couvent.

En entrant, proche la porte, eſt la ſtatue d'un Evêque en mitre & en chape, tenant à la main un livre. C'eſt la repréſentation de *Pierre de la Palu*, Dominicain, qui régenta dans cette Ecole l'an 1314. Il fut Vicaire-Général

Digitized by Google

de ſon Ordre, Légat en France, Patriarche de Jéruſalem, & mourut dans ce Couvent l'an 1345. il a laiſſé un grand nombre d'Ouvrages.

Cette ſalle eſt encore ornée d'un grand portrait du Cardinal *Mazarin*. On y remarque trois coups de couteau, dont l'un eſt à l'endroit du cœur, & les deux autres vers les épaules. Cet outrage fut fait après ſa mort par une populace furieuſe qui vomiſſoit mille imprécations contre ce Premier Miniſtre. Les Jacobins eurent beaucoup de peine à ſauver ce portrait, qu'ils placerent enſuite dans cette Ecole.

La chaire qui a ſervi à ſaint Thomas, l'Ange de l'Ecole, eſt conſervée très-précieuſement dans la Bibliotheque.

Il faudroit des volumes, ſi l'on vouloit parler dignement des grands Prédicateurs & des ſavans Théologiens qui ont illuſtré cette Maiſon par le ſéjour qu'ils y ont fait; mais je me bornerai à parler ici des pieux & ſavans Religieux, qui pendant un aſſez long-temps ont été Confeſſeurs de nos Rois & de nos Reines. Comme ce Couvent eſt un des plus anciens de l'Ordre, & qu'il a ſervi de demeure à la plupart des Dominicains qui ont eu la direction de la conſcience de nos Rois, en voici la liſte telle qu'elle a été communiquée par le R. P. *Texte*, & telle

Digitized by Google

qu'il dit l'avoir copiée sur un manuscrit de la Bibliotheque de M. *Colbert*.

S. Louis fut le premier de nos Rois qui prit, dès sa jeunesse, comme l'a remarqué l'Abbé *Archon*, des Confesseurs dans l'Ordre de S. Dominique. Le premier fut le Bienheureux *Barthelemi de Bragance*, Maître du Sacré-Palais sous *Innocent IV*. Evêque de Limisse, de Vicence, &, selon son épitaphe, Patriarche de Jérusalem.

Barthelemi de Tours, Définiteur avec *S. Thomas d'Aquin*, au Chapitre général de Londres en 1263. *Leand. fol.* 38.

Geoffroi de Beaulieu de Bétomas. Il administra les derniers Sacremens à S. Louis, & écrivit sa vie. *Echard, Script. Ord. Prædic. add.*

PHILIPPE III. dit *le Hardi*, eut pour Confesseur *Laurent le François*. *Ech. tom.* 1. *pag.* 386.

PHILIPPE IV. se confessoit à *Nicolas de Goran*, avant & après son avénement au trône.

Il eut ensuite pour Confesseur *Nicolas de Freauville*, Cardinal en 1305.

Ymbert. Idem, pag. 9.

Guillaume de Paris, Inquisiteur-Général.

François des Jacques, d'Axoli en Italie.

Regnauld d'Aubigni. Codicile 1314.

Digitized by Google

LOUIS X. *Wibert Bonelly. Teſtament du Roi* 1316. *Baluz. Papa. Aven. pag.* 425.

PHILIPPE V. *Regnauld d'Aubigni*, mort en 1317. *Baluz. tom.* 1. *pag.* 172. *Miſcel.*

Jean du Temple.

Nicolas de Clermont. Teſtament du Roi de 1321.

CHARLES IV. *Wibert Bonelly.* Et *Ymbert. Codicile* 1327.

PHILIPPE VI. *Nicolas de Goran.* Il fut le premier à avertir le Roi du péril où il étoit au ſiege de Caſſel en 1328. & lui aida à s'armer.

Vincent de Bourgogne. Archon, pag. 249. & 254.

Pierre de Trigni, Evêque de Senlis, décédé en 1356. *Teſtament du Roi de* 1347.

JEAN *Adam de Nemours*, avant & après que ce Roi fut monté ſur le trône. Il étoit Evêque de Senlis en 1369. *Gall. Chriſt.*

Guillaume de Rancé, Evêque de Sées en 1362. *Gall. Chriſt.*

CHARLES V. *Pierre de Villieres les Hériſſez*, Evêque de Nevers en 1372. transféré à Troyes en 1376. mort en 1377.

Maurice de Coulanges les Vineuſes. Gall. Chriſt. Arch. du Couv. de Troyes.

Digitized by Google

CHARLES VI. Le même *Maurice*, Grand-Pénitencier de Clément VII. Evêque de Nevers en 1382. décédé en 1394.

Guillaume de Valen, *de Valence*, *de Valon*, ou *d'Avalon*, car on lui donne ces quatre noms, fut Evêque de Bethléem, puis transféré à Evreux l'an 1389.

CHARLES VII. *Robert Baygard. Ech. tom.* 1. *pag.* 699,

CHARLES VIII. *Yves Mechuc*, en l'absence de M. *Rely*, lequel revenu d'Italie, alla résider quelque temps à son Evêché d'Angers.

LOUIS XII. Le même *Yves* depuis le départ du P. *Laurent Bureau*, Carme, Evêque de Cisteron, pour la commission contre les Vaudois en 1501. jusques à son retour vers 1503. *Yves* étoit à la suite de la Cour, Confesseur & Aumônier d'*Anne de Bretagne*, successivement femme de ces deux Rois. Il fut sacré Evêque de Rennes en 1506. & mourut en 1541. On a informé pour sa béatification.

Jean Clerée, nommé Confesseur du Roi vers le 5. Juillet 1504. élu Général des Dominicains en 1507. mort la même année.

Antoine du Four, Evêque de Marseille en 1507. mort en 1509. M. *Rely*,

Digitized by Google

qui de Grand-Maître du College de Navarre, se fit Religieux à Cluni, lui écrivit au sujet de son emploi de Confesseur du Roi. *Gall. Christ. Archon, pag.* 476.

Guillaume Parvi, ou *le Petit*, Inquisiteur-Général. *Echard.*

FRANÇOIS I. Le même *Parvi*, nommé par le Roi *François I.* Archevêque de Bourges en vertu du Concordat en 1519. mais il céda son droit, & fut sacré Evêque de Troyes en 1520. transféré à Senlis en 1528. & mourut Confesseur du Roi en 1536. *Gall. Christ. Echard.*

Nicolas Cossart. La confiance dont le Roi honoroit *Parvi*, lui fit choisir ce Religieux. *Sirmond, Tournemine, Lettre du* 17. *Novembre* 1722.

HENRI II. *Jean de Guiencourt*, avant & après que le Roi fut monté sur le trône, Abbé de S. Georges de Rouen, & le premier des Confesseurs de nos Rois, devant lequel, conjointement avec le Grand-Maître, on fit le rapport des comptes du College de Navarre à Paris. *Son Epitaphe. Pasquier, l.* 9. *pag.* 828.

Jean Hennuyer, Evêque de Lisieux. Il s'opposa dans son Diocese au massacre de la saint-Barthelemi. La Cour approuva sa clémence, & les Calvinistes en furent si édifiés, qu'ils se convertirent pour la plupart. On le voit peint en Religieux dans ce Couvent. *Du Boulay, Bessin,*

Digitized by Google

Archon, *Mainbourg*, *Alexandre*, *Mallet*, *&c.*

Voici les noms de quelques-unes de nos Reines qui ont eu des Dominicains pour Confesseurs.

Marie de Luxembourg, seconde épouse du Roi *Charles IV.* choisit tous ses Confesseurs dans l'Ordre de saint Dominique. Elle voulut être enterrée aux Dominicaines de Montargis, avec leur habit, qu'elle n'avoit quitté étant Novice, que pour des raisons d'Etat. *Baluze*, *Misc. l.* 1. *pag.* 162.

Anne de Bretagne, épouse successivement de *Charles VIII.* & de *Louis XII.* eut pour Confesseur *Yves de Mechuc*, qui l'étoit aussi des Rois ses maris.

Eléonor d'Autriche, seconde femme de *François I.* eut pour Confesseur Monsieur & Maître *Gilles Binet*; ce sont les termes de son épitaphe. Il étoit Docteur de la Faculté de Théologie de Paris, & Abbé de Saint-Jean d'Amiens: il mourut en 1559. & fut enterré dans l'Eglise du Couvent de Beauvais.

Catherine de Médicis eut pour Confesseur M. & Messire *Jean Hennuyer*, qui l'avoit été du Roi *Henri II.* son mari. *Gall. Christ. Mallet*, *Antoine Aboli*, Abbé de Livry. *Gall. Christ. Arch.*

Marie Stuart, épouse de *François II.* eut pour Confesseur *Roch Mamerot*, qui

Digitized by Google

l'accompagna lorſqu'elle retourna en Ecoſſe, après la mort du Roi ſon mari. *Ech. tom. 2. pag.* 280.

Ces Confeſſeurs ont été preſque tous Prédicateurs de la Cour, Docteurs en Théologie de la Faculté de Paris, & Auteurs de pluſieurs Ouvrages.

Quand on rapproche de ce grand nombre de Confeſſeurs de nos Rois, choiſis dans l'Ordre de ſaint Dominique, la ſimplicité des bâtimens qui compoſent ce grand Couvent, on ne peut qu'admirer le déſintéreſſement des Freres Prêcheurs, qui pendant plus de trois cens ans qu'ils ont dirigé la conſcience de nos Rois, ont négligé de ſe procurer un Couvent où la magnificence royale ſe fît remarquer.

Au reſte, l'Ordre de ſaint Dominique eſt un des plus célebres qu'il y ait dans l'Egliſe. Il a donné douze Saints qui ont été canoniſés; pluſieurs qui ont été béatifiés; quatre Souverains Pontifes: Innocent V. Benoît XI. S. Pie V. & Benoît XIII. cinquante-huit Cardinaux; vingt-trois Patriarches; tous les Maîtres du Sacré-Palais depuis S. Dominique, qui fut le premier en 1217. vingt-huit Confeſſeurs à nos Rois, & quarante-deux à ceux d'Eſpagne.

Fin du cinquieme Volume.

Digitized by Google

Digitized by Google

ADDITIONS
ET CORRECTIONS
DU TOME CINQUIEME.

PAGE 2, ligne 10. Jusqu'en l'an 1527, *lisez*, 1627.

Page 4, ligne 9. Toutes les Eglises des maisons des Jésuites, excepté celles de Jesus, à Rome, & de leur Noviciat en cette Ville, n'ont de remarquable que leurs défauts. Le Portail de celle-ci, aussi-bien que son intérieur, sont des chefs-d'œuvre en ce genre : ce seroit un projet extravagant & impossible d'y vouloir remédier, & le Cardinal de *Richelieu*, avec tout son pouvoir, n'eût pas osé l'entreprendre.

Page 35 & 36. Ces vers latins sont sans poésie & de mauvais goût. Le huitieme distique a donné lieu à une application très-indécente.

Page 42. La Porte de cette Eglise est admirée par tous les Connoisseurs en Architecture, & regardée comme le chef-d'œuvre de *François Mansart*.

Page 54. Ces deux inscriptions méritent d'être lues par leur bonne latinité.

Digitized by Google

Page 57, *ligne* 15. C'eſt à feu M. *Outrequin* que la Ville eſt redevable de la plantation & du nivellement de ce ſuperbe nouveau Rempart à quatre rangs d'arbres. Elle avoit commencé par lui donner la conduite du pavé de Paris, qui, par ſes ſoins, étoit entretenu bien différemment du mauvais état où il eſt aujourd'hui.

Il fut employé enſuite dans pluſieurs autres travaux pour l'utilité de la Ville, dont il s'eſt toujours acquitté avec une intelligence ſupérieure, & un déſintéreſſement que l'on ne connoît plus. M. le Duc de *Chevreuſe*, Gouverneur de Paris, fut ſi content de ſes opérations, qu'il lui fit donner des Lettres de Nobleſſe deux ans avant ſa mort. Il a été regretté de tous ceux qui eſtiment un Citoyen zélé pour le bien public, & plein de droiture, de déſintéreſſement & d'habileté dans toutes ſes entrepriſes. Il avoit projetté d'exécuter, dans l'eſpace d'une année, ce que tout Paris déſire depuis ſi long-temps, d'abattre les maiſons qui ſont bâties ſur les Ponts, qui forment des aſpects ſi indécens, & qui choquent ſi fort les yeux des Citoyens & des Etrangers. Comme il étoit très-fertile en expédiens, il avoit trouvé celui de rembourſer les Propriétaires,

Digitized by Google

ſans aucune charge ſur le peuple.

Page 76, ligne 15, de Septime Sévere & Conſtantin, *liſez*, de Septime Sévere & de Conſtantin.

Page 100, ligne 15. Il étoit de l'Académie des Sciences, verſé dans la Méchanique, & a inventé pluſieurs eſpeces de Machines. Tous les Curieux & les Savans étoient reçus chez lui avec diſtinction, & traités magnifiquement.

Page 144, ligne 3. Voici la notice promiſe ci à côté.

Cette Chapelle a quarante-ſept pieds & demi de longueur ſur trente pieds neuf pouces de largeur, & trente-cinq pieds ſept pouces de hauteur. Elle eſt voûtée en plein ceintre, & ſa voûte percée dans le milieu d'une ouverture de dix pieds & demi en quarré, d'où ce petit édifice reçoit tout ſon jour. Sa deſtination eſt funéraire, & tous les ornemens lui ſont relatifs. Deux grands bas-reliefs, feints en marbre blanc, & de trente-cinq pieds & demi de longueur, tiennent lieu d'entablement à dix colonnes carrelées & d'ordre ... qui régnent des deux côtés de la Chapelle. Un de ces bas-reliefs, à droite, repréſente la mort du Patriarche *Jacob*, expirant au milieu de ſa nombreuſe famille. Ses magnifiques funérailles occupent le pa-

reil qui eſt vis-à-vis. Les entre-colonnes ſont décorées par des ſtatues de grandeur naturelle, qui ont toutes des rapports à la mort, ou à la briéveté de la vie; ce qui eſt exprimé par des paſſages de l'Ecriture, gravés ſur leurs piedeſtaux. Des roſes feintes de ſtuc forment la décoration de la voûte, dont les retombées ſont portées par les deux grands bas-reliefs décrits ci-deſſus. L'autel eſt feint d'albâtre, dans la forme des tombeaux des premiers Chrétiens, & le pavé eſt diſtribué en trente tombes, qui imitent le marbre bleu-turquin. Mais ce qui ſurprend le plus au premier coup d'œil à l'entrée de cette Chapelle, c'eſt un grand tableau de trente-cinq pieds de haut, qui en occupe tout le fond, & que l'on voit au travers d'une grande arcade, qui repréſente pluſieurs groupes de Fideles enlevés par des Anges aux flammes du Purgatoire, & conduits dans la voûte céleſte. Ce beau & ſavant tableau, qui eſt du ſieur *Briard*, eſt éclairé par une ouverture pratiquée au-deſſus du renfoncement où il eſt placé, que l'on ne voit point, & dont l'effet eſt des plus ſinguliers & des plus heureux.

Toute la belle ordonnance de cette Chapelle a été exécutée ſur les deſſeins du ſieur *Louis*, Architecte, dont on a

Digitized by Google

parlé ci-dessus. Ceux qui seront curieux d'en connoître les détails plus particuliérement, s'adresseront à M. le Curé de Sainte-Marguerite, qui se fera un plaisir de leur en donner la description imprimée.

On ne doit pas passer sous silence le célebre miracle arrivé sur cette Paroisse, le jour de la Fête-Dieu, l'année 1725, dont on a éternisé la mémoire sur un marbre placé dans cette Eglise, contre un pilier à côté de l'entrée du chœur. Voici ce qu'il contient.

» *A la gloire de Jesus-Christ, réellement* » *présent au très-saint Sacrement de* » *l'Autel.*

» L'an 1725, le 31 Mai, jour de la » Fête-Dieu; *Anne Charlier*, femme de » *François de la Fosse*, Maître Ebéniste, » de la Paroisse Sainte-Marguerite, affligée depuis vingt ans, d'une perte » de sang, qui, jointe à un grand mal de » côté depuis dix-huit mois, ne lui permettoit plus, ni de marcher, ni de » soutenir la lumiere; après avoir tenté » en vain tous les secours humains, ré- » solut de demander sa guérison à Jesus- » Christ, présent dans l'Eucharistie. La » lecture de l'Evangile, où elle avoit vu » que Jesus-Christ avoit guéri tous les

Digitized by Google

» malades qui avoient eu publiquement
» recours à lui, la fortifioit dans ſon
» deſſein, & elle ſe fit deſcendre à ſa
» porte, avertie que le Saint-Sacrement
» alloit paſſer. Elle ſe jetta de ſa chaiſe
» en bas, criant de toutes ſes forces :
» *Seigneur, ſi vous voulez, vous pouvez*
» *me guérir. Je crois que vous êtes le*
» *même qui êtes entré dans Jéruſalem.*
» *Pardonnez-moi mes péchés, & je ſerai*
» *guérie.* Et ſe traînant ſur ſes genoux
» & ſur ſes mains, elle continue de
» crier : *Jeſus-Chriſt, vous pouvez me gué-*
» *rir.* Le peuple, qui la croit en démen-
» ce, la preſſe de ſe retirer ; mais, ſans
» ſe rebuter : *Laiſſez-moi,* dit-elle, *ſui-*
» *vre mon Dieu.* Sentant alors ſon cœur
» ſe fortifier, elle ſe leva debout, &
» comme elle chanceloit, elle s'écria :
» *Seigneur, que j'entre dans votre Tem-*
» *ple, & je ſerai entiérement guérie.*
» Après cette priere, elle ſuivit la Pro-
» ceſſion ſeule & ſans appui, mais per-
» dant toujours beaucoup de ſang, &
» l'on auroit pu la ſuivre à ſa trace. Ar-
» rivée à la porte de l'Egliſe, elle de-
» manda à Dieu, avec une nouvelle fer-
» veur, qu'*elle n'entrât point dans ce*
» *lieu ſaint, ſans être entiérement guérie.*
» Dès ce moment la ſource du ſang
» qu'elle perdoit fut deſſéchée. Elle en-

Digitized by Google

» tra jusqu'à la porte du sanctuaire, as-
» sista debout & à genoux à l'Office en-
» tier, & revint à pied chez elle, pleine
» de force & de santé.

» M. le Cardinal de *Noailles*, Ar-
» chevêque de Paris, après les informa-
» tions juridiques, ordonna la publica-
» tion de ce miracle, & un jour solem-
» nel d'actions de graces, auquel Son
» Eminence porta le saint Sacrement en
» Procession, suivi de la nouvelle Hé-
» morroïsse. Son Eminence ordonna
» de plus, que le récit abrégé de cette
» merveille seroit gravé sur un marbre
» placé dans cette Eglise. Le 4 Juin de
» l'année 1741, ladite Dame *Anne Char-*
» *lier*, à présent veuve *la Fosse*, a suivi,
» pour la seizieme fois, la Procession qui
» se fait tous les ans le Dimanche dans
» l'Octave du Saint-Sacrement, en mé-
» moire d'un si grand bienfait.

Ici finit ce qui est gravé sur le marbre.

Ce fut sous M. *J. B. Goy*, Docteur en Théologie de la Faculté de Paris, premier Curé de Sainte-Marguerite, qu'arriva ce miracle, en actions de grace duquel on a composé un Office propre, qui se chante le Dimanche dans l'octave de la Fête-Dieu. Les Hymnes en ont été composées par le célebre M. *Coffin*, & leur grande beauté a engagé M. *de la*

Digitized by Google

Monnoye, de l'Académie Françoiſe, de les traduire en vers en notre langue. Elles ſe trouvent dans ſes Poéſies nouvelles, chez *Briaſſon*, 1745.

Page 246, ligne 19. C'eſt au ſieur *Outrequin* que le Public eſt redevable de l'exécution de cette belle Chauſſée.

Page 269, ligne 18. Avec leurs campanites, *liſez*, avec leurs campaniles.

Page 278, au bas de la page. Inſcription également chrétienne & élégante, *retranchez*, élégante.

Page 369, au bas de la page, ajoutez à l'éloge de M. Coffin, que la plus grande partie des Hymnes du nouveau Bréviaire de Paris, & qui ſe chantent aujourd'hui dans ſon Egliſe, ſont de ſa compoſition, & que ſi elles n'ont pas l'harmonie ſinguliérement poétique de celles de *Santeul*, elles lui ſont ſupérieures par les ſentimens de piété & de Religion.

Page 400, ligne 25. L'entrée triomphante d'*Alexandre* dans Babylone, d'après M. le *Brun*, n'a point été gravée par *Gérard Audran*, mais par le célebre *Edelinck*.

FIN DES ADDITIONS.

Digitized by Google

Fautes à corriger dans les Additions du Tome cinquieme.

PAGE 481, *ligne 26*, colonnes carrelées, *lisez* cannelées.

Même ligne, & d'ordre... *lisez* dorique.

FIN DU TOME V.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

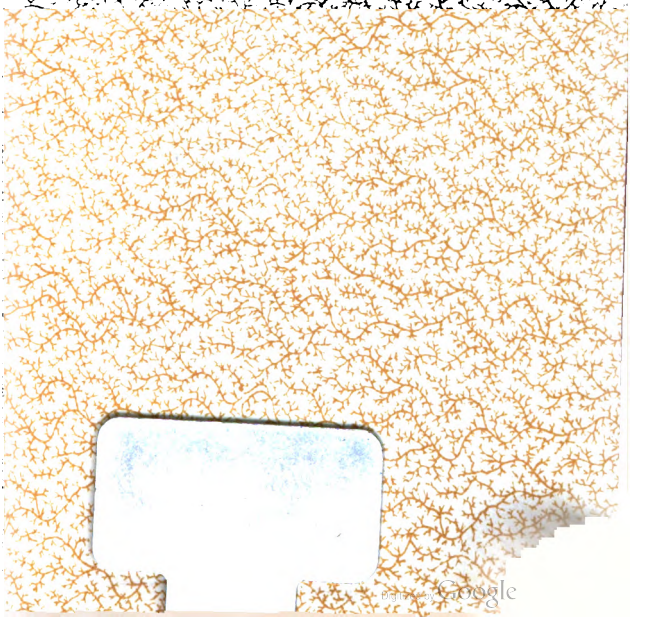
THE NEW YORK PUBLIC LIBRARY
REFERENCE DEPARTMENT

This book is under no circumstances to be taken from the Building

JAN 1 0 1916

form 410

D D JAN 2 5 1915



Digitized by Google